

DOCUMENT DE REFERENCE

«ATTIJARI BANK 2015»



SA au capital de 198 741 450 dinars divisé en 39 748 290 actions de nominal 5 Dinars entièrement libérées

Siège social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis

RC : B140811997 ; Tel : 00 216 70 012 000 ; Fax : 00 216 71 750 199

Attijari bank a été notée BB à long terme avec perspectives stables et B à court terme par l'agence de notation Capital Intelligence en date du 3 décembre 2014.

Ce Document de Référence a été enregistré par le CMF le 23/09/2014 sous le N° 15/008/1 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Mohamed MOUSSA

Responsable Finances et Contrôle

Tel : 00 216 70 012 545 - Fax : 00 216 70 022 285

Organisme Conseil responsable du Document de Référence

Attijari Finances Tunisie



Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 71 964 039

Fax : 00 216 71 965 615

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès d'Attijari Bank, 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis, auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Septembre 2015



Sommaire

PRESENTATION RESUMEE DE ATTIJARI BANK	4
CHAPITRE 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	6
I. Responsables du document de référence	7
II. Responsables du Contrôle des Comptes	8
III. Organisme Conseil responsable de l'élaboration du Document de Référence	13
IV. Le Responsable de l'information	14
CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI BANK ET SON CAPITAL	15
I. Renseignements à caractère général concernant Attijari bank	16
II. Renseignements à caractère général concernant le capital d'Attijari bank	22
III. Appartenance de Attijari bank au Groupe Attijariwafa bank	25
IV. Présentation générale du Groupe Attijari bank au 31/12/2014	29
CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE ATTIJARI BANK ET SON EVOLUTION	73
I. Aperçu du secteur bancaire tunisien.....	74
II. Organisation de Attijari bank	75
III. Système d'information.....	83
IV. Politique de Communication, Marketing et Responsabilité Sociétale et environnementale ..	84
V. Activité et performance de la banque au 31/12/2014	85
VI. Activité et performance de la banque au 30/06/2015	88
VII. Politique d'investissement	97
CHAPITRE 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS	98
I. La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 31/12/2014	99
II. La situation des immobilisations et du portefeuille titres de la banque au 30/06/2015	104
III. Renseignements sur les états financiers individuels au 31/12/2014.....	109
IV. Tableau des mouvements des capitaux propres.....	159
V. Affectation des résultats des trois derniers exercices	160
VI. Evolution des dividendes	160
VII. Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation.....	160
VIII. Evolution du résultat net.....	160
IX. Evolution de la marge brute d'autofinancement	161
X. Emprunts obligataires garantis par Attijari bank	161
XI. Emprunts obligataires émis par Attijari bank	161
XII. Emprunts obligataires souscrits par Attijari bank	161
XIII. Principaux indicateurs et ratios	162
XIV. Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2014	164
XV. Renseignements sur les états financiers intermédiaires individuels au 30/06/2015	210
XVI. Tableau des mouvements des capitaux propres au 30/06/2015	244
XVII. Evolution du produit net bancaire et du résultat d'exploitation	245
XVIII. Evolution du résultat net	245
XIX. Evolution de la marge brute d'autofinancement	245
XX. Principaux indicateurs et ratios	245
XXI. Comportement boursier du titre Attijari bank.....	247
CHAPITRE 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	249
I. Conseil d'Administration.....	250

II. Intérêts des dirigeants dans la Société pour l'exercice 2014	253
III. Organes de contrôle.....	253
IV. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	254
CHAPITRE 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	255
I. Evolution récente et stratégie future	256
II. Indicateurs et ratios prévisionnels.....	273
III. Avis des Commissaires aux Comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2015 à 2019	275

PRESENTATION RESUMEE DE ATTIJARI BANK

Dates clés

Créée en juillet 1968 dans la région du sud tunisien, sous le nom de « Banque du Sud », la Banque a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire tunisien.

Après une période de forte croissance, la Banque a commencé à connaître certaines difficultés dès le début des années 90. Pour y faire face, la Banque a procédé à trois augmentations de capital successives, réalisées respectivement en 1995, en 1996 et en 1997, le faisant passer de 30 MDT à 100 MDT. Cette opération de recapitalisation de la Banque s'est accompagnée par un désengagement partiel de l'Etat de son capital et l'entrée de nouveaux actionnaires privés tunisiens. En effet, la participation des entreprises publiques est passée de 43,9% en 1997 à 33,3% au 31/12/1998.

Au début des années 2000, les pouvoirs publics ont décidé de céder toute la participation publique dans la Banque à une institution financière internationale. La cession de la participation publique a été engagée en avril 2005 et le processus de privatisation de la Banque a été achevé à la fin de l'exercice 2005, avec l'entrée dans son capital du holding financier Andalumaghreb constitué de Grupo Santander (société de droit espagnol) et Attijariwafa bank (banque de droit marocain) qui a acquis 53,5% du capital de la Banque du Sud.

A cet effet, et sur décision du Conseil d'Administration de la Banque du 8 septembre 2006, par délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont devenus le 11 décembre 2006 « Banque Attijari de Tunisie » et « Attijari bank » par abréviation commerciale.

A la fin de l'année 2008, les deux partenaires ont créé un nouveau holding financier dénommé Andalucarthage détenu respectivement à hauteur de 83,7% par Attijariwafa bank et de 16,3% par Grupo Santander.

A la date du 15 août 2011, Attijariwafa bank a procédé au rachat des participations de Grupo Santander dans le capital de Andalucarthage et en détient, par conséquent, directement 100,0% du capital et des droits de vote et indirectement 58,98% du capital social de Attijari bank.

Le 18 décembre 2011, le capital de Attijari bank est passé de 168,8 MDT à 198,7 MDT et ce suite aux deux opérations suivantes :

- ✓ Conversion des « OCA Attijari bank 2006 » portant le capital social de Attijari bank de 168,8 MDT à 195,4 MDT ;
- ✓ Augmentation de capital corrélative à la conversion des « OCA Attijari bank » portant le capital social de Attijari bank de 195,4 MDT à 198,7 MDT et ce par l'émission de 665 551 actions nouvelles de nominal 5 DT.

Principaux agrégats financiers

Attijari bank a réalisé un PNB s'établissant à 262 672 KDT à fin 2014 vs 251 280 KDT à fin 2013, enregistrant ainsi une croissance de 4,5% sur la période considérée. Cette évolution reflète la croissance des dépôts et des crédits de la clientèle de la Banque ainsi que le développement de son réseau d'agences commerciales qui s'établissent à 200 en 2014 vs 189 en 2013.

Le résultat net après modifications comptables de Attijari bank a atteint 73 898 KDT à fin 2014 vs 38 716 KDT à fin 2013, enregistrant ainsi une croissance de 90,9% entre 2013 et 2014.

Stratégie de développement

Depuis la privatisation de la banque, un ambitieux plan de transformation a été mis en place dans un objectif de faire d'Attijari Bank Tunisie une banque de référence dans le paysage bancaire Tunisien à travers plusieurs initiatives dont notamment:

- ✓ Assainissement financier



-
- ✓ Expansion du réseau
 - ✓ Nouvelle organisation commerciale
 - ✓ Mise en place d'un nouveau système d'information
 - ✓ Enrichissement de l'offre de valeur pour la clientèle

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes.

La réalisation de ce plan devra permettre à Attijari bank d'avoir une bonne assise financière afin de se conformer davantage aux standards internationaux notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

A cet effet, Attijari bank prévoit d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 000 000 DT en vue de renforcer d'avantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

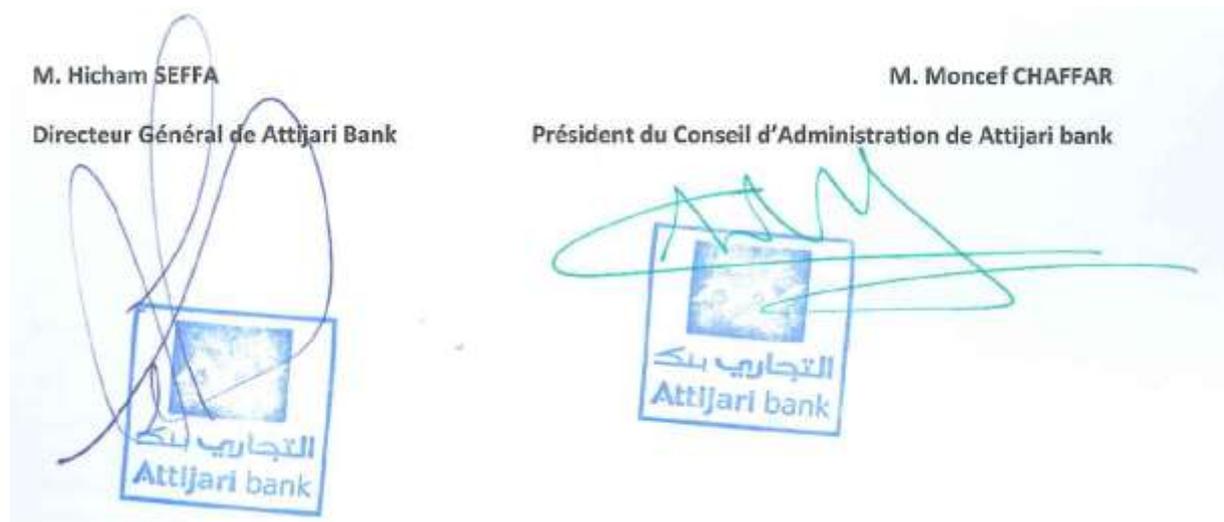
Chapitre 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

I. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Identité	M. Hicham SEFFA	M. Moncef CHAFFAR
Fonction	Directeur Général	Président du Conseil d'Administration
Adresse	24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis	24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 70 012 401	00 216 70 012 403
Numéro de fax	00 216 70 022 294	00 216 70 022 292
Adresse électronique	h.seffa@attijaribank.com.tn	m.chaffar@attijaribank.com.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENTS DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. ».



II. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

II.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2012

Dénomination ou raison sociale	ECC Mazars	CNF-Cabinet Neji Fethi
Représentant légal	Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF	Fethi NEJI
Adresse	Immeuble Mazars Rue Lac Ghar EL Melh Les Berges du Lac 1053 Tunis	5, Rue Suffetula Notre Dame Mutuelle Ville 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 96 33 80	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 71 96 43 80	00 216 71 841 160
Adresse électronique	mazars.tunisie@mazars.com.tn	neji.fethi@yahoo.fr
Mandat	2012-2014 ¹	2010-2012 ²

II.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2013, AU 31/12/2014 ET AU 30/06/2015

Dénomination ou raison sociale	ECC Mazars	Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Représentant légal	Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF	Ahmed BELAIFA
Adresse	Immeuble Mazars Rue Lac Ghar EL Melh Les Berges du Lac 1053 Tunis	Immeuble PwC Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 96 33 80	00 216 71 160 000
Numéro de fax	00 216 71 96 43 80	00 216 71 86 17 89
Adresse électronique	mazars.tunisie@mazars.com.tn	ahmed.belaifa@tn.pwc.com
Mandat	2015-2017 ³	2013-2015 ⁴

II.3 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2012

Les états financiers individuels de Attijari bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société ECC Mazars représentée par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et la société CNF-Cabinet Neji Fethi représentée par Monsieur Fethi NEJI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante:

« Opinion

A notre avis, les états financiers d'Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 Décembre 2012, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas

¹ Assemblée Générale Ordinaire du 29/06/2012

² Assemblée Générale Ordinaire du 04/06/2010

³ Assemblée Générale Ordinaire du 10/06/2015

⁴ Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2013

relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers, telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque à la réglementation en vigueur. »

II.4 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2013

Les états financiers individuels de Attijari bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société ECC Mazars représentée par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et la société Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F représentée par Monsieur Ahmed BELAIFA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante:

« Opinion

A notre avis, les états financiers d'Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 Décembre 2013, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers II-2 « classification et évaluation des créances, provisions additionnelles » décrivant, qu'en application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la Banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales prévues par ladite circulaire.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de la Banque au titre de l'exercice 2013.

Cette nouvelle obligation édictée par ladite circulaire a été qualifiée en tant que changement de méthode comptable et appliquée d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité.

Ainsi, au 31/12/2013, les provisions additionnelles constituées conformément à la nouvelle circulaire totalisent un montant de 50 993 KDT dont 43 958 KDT imputés sur les capitaux propres d'ouverture. L'effet net de ladite méthode sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions de 7 035 KDT.

La Banque a déduit de l'assiette imposable la provision additionnelle constatée en capitaux propres et a constitué une provision pour le montant de l'impôt correspondant à cette déduction.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas

relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers, telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque à la réglementation en vigueur. »

II.5 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2014

Les états financiers individuels de Attijari bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société ECC Mazars représentée par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et la société Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F représentée par Monsieur Ahmed BELAIFA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante:

« Opinion

A notre avis, les états financiers d'Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 Décembre 2014, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers, telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque à la réglementation en vigueur. »

II.6 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2013

Les états financiers consolidés de Attijari bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société ECC Mazars représentée par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et la société Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F représentée par Monsieur Ahmed BELAIFA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante:

« Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2013, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers A-2-3 « classification et évaluation des créances, provisions additionnelles » décrivant, qu'en application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la Banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales prévues par ladite circulaire.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de la Banque au titre de l'exercice 2013.

Cette nouvelle obligation édictée par ladite circulaire a été qualifiée en tant que changement de méthode comptable et appliquée d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité.

Ainsi, au 31/12/2013, les provisions additionnelles constituées conformément à la nouvelle circulaire totalisent un montant de 51 508 KDT dont 44 510KDT imputés sur les capitaux propres d'ouverture. L'effet net de ladite méthode sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions de 6 998 KDT.

La Banque a déduit de l'assiette imposable la provision additionnelle constatée en capitaux propres et a constitué une provision pour le montant de l'impôt correspondant à cette déduction.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2013. »

II.7 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014

Les états financiers consolidés de Attijari bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société ECC Mazars représentée par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et la société Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F représentée par Monsieur Ahmed BELAIFA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante:

« Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2014. »

II.8 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2015

Les états financiers intermédiaires de Attijari bank arrêtés au 30/06/2015, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société ECC Mazars représentée par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et la société Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F représentée par Monsieur Ahmed BELAIFA selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante:

« Opinion

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie. »

II.9 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent Document de Référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

ECC Mazars
M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

ECC MAZARS
Jnah. Marnes, Rue de Lac Ghar El Mell
Les Bergues de Lac 1053 Tunis
Tél: 00 216 71 96 33 80
Fax: 00 216 71 96 43 80

Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
M. Ahmed BELAIFA

Les Commissaires aux comptes associés
M.T.B.F
Membre de l'Ordre National des Comptes (O.N.C.)
Jnah. ForC - Rue Lac d'Amour
1053 Les Bergues de Lac - Tunis
Tél: 216 71 96 00 71 96 900
Fax: 216 71 96 1 739

III. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Fatmi SQUALLI
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341300
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	f.squalli@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL AUPRES D'ATTIJARI BANK

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent Document de Référence».



IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Mohamed MOUSSA
Fonction	Responsable Finances et Contrôle
Adresse	24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 70 012 545
Numéro de fax	00 216 70 022 285
Adresse électronique	mohamed.moussa@attijaribank.com.tn



Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI BANK ET SON CAPITAL

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI BANK

I.1 CADRE GENERAL

Dénomination sociale	Banque Attijari de Tunisie
Nationalité	Tunisienne
Siège social	24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
Téléphone	00 216 70 012 000
Fax	00 216 71 750 199
Adresse électronique	courrier@attijaribank.com.tn
Site web	www.attijaribank.com.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Législation Particulière applicable	La société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006.
Date de constitution	08/07/1968
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet le commerce de banque, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ recevoir des dépôts de fonds sans limitation de durée de toute personne physique ou morale, publique, semi publique ou privée ;▪ faire pour elle-même ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'escompte, de recouvrement d'effets de commerce, ou de réescompte de toutes valeurs ,d'avance sur titres, d'ouverture de crédits, de financement de marchés administratifs et généralement toutes opérations de banque et de crédit, de change, de bourse, de commission, de souscription; émettre et entreprendre toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;▪ faire du crédit à moyen ou long terme, uniquement à concurrence des disponibilités qu'elle se serait procurée à moyen ou long terme tels que dépôts, emprunts ordinaires ou obligataires ou toutes autres ressources spéciales ;▪ prendre toutes participations dans des entreprises industrielles, agricoles, financières, touristiques, commerciales et de services dont l'objet concourt directement ou indirectement à l'objet social et notamment au développement du sud et ce, conformément à la législation en vigueur.
Registre du Commerce	B140811997.
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31décembre de chaque année
Capital social	198 741 450 dinars tunisiens divisé en 39 748 290 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis.
Régime fiscal applicable	Droit commun.
Matricule fiscal	000121JAM000
Lieu de consultation des documents	Siège social : 24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing	M. Mohamed MOUSSA responsable Finances et Contrôle

a) Législation de droit commun applicable

Le secteur bancaire est régi par les Lois, Décrets et Arrêtés suivants :

- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006 ;
- Loi n° 1958-90 du 19 septembre 1958 portant création et organisation de la Banque Centrale de Tunisie telle que modifiée par la loi n° 2006/26 du 15 mai 2006 ;
- Loi 2005-51 du 27 juin 2005 relative au transfert électronique de fonds ;
- Loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent telle que modifiée par la loi n° 2009-65 du 12 août 2009 ;
- Loi organique n°2004 - 63 du 27 Juillet 2004 portant sur la protection des données à caractère personnel ;
- Décret n° 2009-88 du 13 janvier 2009 portant création d'un centre de recherches et d'études financières et monétaires et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement ;
- Décret n°2007-3003 du 27 novembre 2007 fixant les modalités de fonctionnement de l'Instance Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel ;
- Décret n°2007-3004 du 27 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de déclaration et d'autorisation pour le traitement des données à caractère personnel ;
- Décret n° 2006-1880 du 10 juillet 2006 fixant la liste et les conditions des services bancaires de base ;
- Arrêté du ministre des finances du 13 juillet 2010 portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 02 décembre 2009 modifiant et complétant l'arrêté du 10 septembre 2004 portant fixation des montants prévus aux articles 70, 74, et 76 de la loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent ;
- Arrêté du ministre des finances du 30 juin 2009 portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 03 février 2009 portant modification de l'arrêté du 25 février 2006, fixant les taux et les conditions de prélèvement de la contribution au profit du régime de garantie des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises dans l'industrie et les services et les participations dans leur capital.

b) Législation boursière applicable

De par sa cotation sur la place de Tunis, Attijari bank est soumise aux dispositions légales et réglementaires régissant le marché financier, notamment :

- La loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier tel que modifiée par la loi de finance n° 200-123 du 28 décembre 2002 et n° 2004-90 du 31 décembre 2004, la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n° 2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code des prestations des services financiers aux non résidents ;
- La loi n° 2000-35 du 21 mars 2000 relative à la dématérialisation des titres ;
- La loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières ;

- Le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 13 février 1997 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 09 septembre 1999, 24 septembre 2005, 24 septembre 2007 et du 15 avril 2008 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne tel que visé l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel que visé par arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

I.3 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

a) Répartition des bénéfices – Dividendes (Article 50 des statuts)

« Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction :

- de 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.
- d'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux ou par les statuts dans la limite des taux qui y sont fixés.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.
- Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il y détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.»

La Banque s'engage à conformer l'article 50 de ses statuts à l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales.

b) Droit de l'action (Article 15 des statuts)

« Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Elle donne droit, en outre, à une part dans les bénéfices ainsi qu'il est stipulé à l'article 49. ».

c) Assemblées Ordinaires et Extraordinaires (Article 35 des statuts)

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même absents, décédés ou incapables. ».

d) Convocation des Assemblées (Article 36 des statuts)

« Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heure, et lieu indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé, en cas d'urgence, ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins 03 % du capital social, soit par le liquidateur, soit par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Si le quorum n'est pas réuni, une seconde Assemblée sera convoquée dans un délai de quinze jours. Elle se tiendra quel que soit le nombre des actionnaires présents ou représentés. Les convocations à ces diverses assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un en langue arabe.

Les actionnaires qui ont fait la demande peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée au dernier domicile qu'ils auraient fait connaître.

Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Par exception, le Conseil d'Administration pourra réunir une Assemblée Générale Ordinaire à l'effet d'obtenir les autorisations dont il aurait besoin après tenue de l'Assemblée Générale Constitutive et sur convocation verbale et sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Quinze (15) jours au moins avant chaque assemblée générale des actionnaires, la liste des actionnaires de la société doit être mise à la disposition des actionnaires au siège social de la société. ».

e) Droit de siège à une Assemblée (Article 37 des statuts)

« Peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter, les titulaires de dix (10) actions au minimum libérées des versements exigibles.

Les autres titulaires d'actions inférieures à dix peuvent, pour être admis dans l'Assemblée, se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée Générale s'il n'est pas muni d'un mandat spécial.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un mandat spécial, les mineurs ou interdits par leur tuteur légal, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du conseil, ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-dessus, sauf entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et date de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est précisé à l'article 37 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration. ».

f) Condition à remplir pour siéger ou se faire représenter (Article 38 des statuts)

« Les actionnaires admis à l'Assemblée Générale doivent, pour le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire le délai et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites. ».

g) Règlement des Assemblées Générales (Article 39 des statuts)

« L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration ou par un actionnaire désigné par les actionnaires présents.

Au cas où l'assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au conseil d'administration (commissaires aux comptes, liquidateur) c'est la personne ayant procédé à la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'assemblée générale est assisté de deux scrutateurs ayant la qualité d'actionnaires ou de représentants d'actionnaires, et d'un secrétaire, désigné par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée.

L'Assemblée Générale désigne le Secrétaire de la séance qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux.

Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau.

Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant. ».

h) Droit de vote à l'Assemblée Générale (Article 41 des statuts)

« Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation.

Les votes ont lieu à main levée par appel nominatif. Toutefois le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital selon les indications de la feuille de présence.

En outre, tout actionnaire peut voter par correspondance. Les modalités et les conditions du vote par correspondance sont fixées conformément aux dispositions de l'article 278 du Code des Sociétés Commerciales.

Le droit de vote appartient également aux personnes munies d'un mandat spécial. ».

i) Quorum et majorité (Article 43 des statuts)

« Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau selon les formes prescrites, alors, par l'article 36 ci-dessus.

Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes et représentées. ».

j) Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire (Article 44 des statuts)

« L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales. Elle entend également les rapports des commissaires aux comptes sur le mandat qu'elle leur a confiés ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par toutes lois en vigueur.

Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire, en particulier :

- Elle discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes. La délibération contenant approbation des états financiers est nulle si elle n'a pas été précédée de la lecture du rapport des commissaires aux comptes.
- Elle fixe les dividendes à répartir sur la proposition du Conseil d'Administration.
- Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les administrateurs ou les commissaires et ratifie, s'il y a lieu, les nominations provisoires d'administrateurs faites par le Conseil.
- Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, ainsi que celle des commissaires.
- Elle décide l'amortissement ou le rachat des actions pour la régulation des cours de bourse conformément à la loi.
- Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante.
- Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts. ».

k) Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Article 45 des statuts)

« L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés. »

l) Quorum et majorité (Article 46 des statuts)

« Les Assemblées Générales, autre que les Assemblées Ordinaires, ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée sera convoquée à nouveau et ne délibérera valablement que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers du capital social.

Dans toutes ces Assemblées Générales le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires, et notamment lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers, soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Dans toutes les Assemblées Générales Extraordinaires qu'elles soient réunies sur première convocation ou sur une convocation subséquente, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés. »

m) Pouvoir de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Article 47 des statuts)

« L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins trois pour cent (03 %) du capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications que ce soit, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la société.

Elle peut décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- l'augmentation ou la réduction du capital social ;
- sa division en action d'un taux autre que celui de cinq dinars ;
- la prorogation ou la réduction de la durée de la société ;
- sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer.

Toutefois, par dérogation aux dispositions ci-dessus, en cas d'augmentation en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées, par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement, et s'il y a lieu dans le procès-verbal de la dernière Assemblée de vérification, les apports en nature ou des avantages particuliers . »

La Banque s'engage à conformer ses statuts à la réglementation en vigueur, de le faire valider par le prochain Conseil d'Administration qui se tiendra en Novembre 2015 et de les soumettre à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2015.

II. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL D'ATTIJARI BANK

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Capital social	198 741 450 DT
Nombre d'actions	39 748 290
Nominal	5 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Date de jouissance	01/01/2015

II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

a) Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital de la Banque Attijari de Tunisie depuis sa création :

Décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 08/07/1968	Capital initial	250 000	50 000	250 000	50 000	5
AGE du 24/08/1968	Augmentation de capital par apport en nature de la SONMIVAS	180 000	36 000	430 000	86 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	70 000	14 000	500 000	100 000	5
	Augmentation de capital par absorption de la Banque du Peuples	500 000	100 000	1 000 000	200 000	5
AGE du 12/04/1969	Augmentation de capital en numéraire	500 000	100 000	1 500 000	300 000	5
AGE du 11/07/1971	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	200 000	2 500 000	500 000	5
AGE du 05/12/1975	Augmentation de capital en numéraire	1 500 000	300 000	4 000 000	800 000	5
AGE du 16/05/1981	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	400 000	6 000 000	1 200 000	5
AGE du 15/11/1982	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 000 000	200 000	7 000 000	1 400 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	3 000 000	600 000	10 000 000	2 000 000	5
AGE du 06/06/1987	Augmentation de capital en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000	5
	Augmentation de capital en numéraire (1 ^{ère} tranche)	10 000 000	2 000 000	25 000 000	5 000 000	5
AGE du 08/06/1991	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 500 000	300 000	26 500 000	5 300 000	5
	Augmentation de capital en numéraire (2 ^{ème} tranche)	3 500 000	700 000	30 000 000	6 000 000	5
AGE du 16/12/1994	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 000 000	400 000	32 000 000	6 400 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	18 000 000	3 600 000	50 000 000	10 000 000	5
AGE du 28/06/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	53 000 000	10 600 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	75 000 000	15 000 000	5
AGE du 07/06/1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 000 000	600 000	78 000 000	15 600 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	22 000 000	4 400 000	100 000 000	20 000 000	5
AGE du 22/11/2006	Augmentation de capital en numéraire	50 000 000	10 000 000	150 000 000	30 000 000	5
AGE du 16/10/2009	Augmentation de capital en numéraire	18 750 000	3 750 000	168 750 000	33 750 000	5
CA du 30/09/2011	Augmentation de capital par conversion des OCA ⁵	26 663 695	5 332 739	195413695	39082 739	5
CA du 30/09/2011	Augmentation de capital en numéraire ⁶	3 327 755	665 551	198 741 450	39 748 290	5

⁵ Augmentation de capital corrélatrice à la conversion des « OCA Attijari bank 2006 » décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/11/2006 ayant autorisé l'émission de l'emprunt convertible en actions avec la possibilité soit de remboursement à l'échéance soit de conversion en actions nouvelles uniquement au gré des porteurs. L'Assemblée Générale Extraordinaire a aussi délégué tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration à l'effet de recevoir les demandes de conversion des OCA et de constater la réalisation de l'augmentation de capital corrélatrice.

⁶ Augmentation de capital en numéraire complémentaire à celle réalisée par conversion des « OCA Attijari bank 2006 » décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/10/2009 ayant prévu au niveau de sa 2^{ème} résolution, la réalisation d'une augmentation de capital complémentaire du capital social en 2012, soit à l'échéance de la conversion des OCA en actions qui est réservée aux porteurs des OCA ayant opté pour la conversion à l'échéance en 2012 et qui en outre ont demandé à souscrire aux actions émises dans le cadre de cette augmentation.



b) Structure de l'actionariat au 31/08/2015

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Participations Tunisiennes	4 379	16 251 373	81 256 865	40,89%
<i>Personnes Morales (y compris les FCP)</i>	142	7 178 979	35 894 895	18,06%
<i>Ayant 3% et plus</i>	1	1579303	7 896 515	3,97%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</i>	9	4 169 883	20849415	10,49%
<i>Ayant au maximum 0,5%</i>	132	1 429 793	7 148 965	3,60%
<i>Personnes Physiques</i>	4 237	9 072 394	45 361 970	22,82%
<i>Ayant 3% et plus</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</i>	6	4 249 695	21 248 475	10,69%
<i>Ayant au maximum 0,5%</i>	4 231	4 822 699	24 113 495	12,13%
Participations Etrangères	8	23 496 917	117 484 585	59,11%
<i>Personnes morales</i>	3	23 493 577	117 467 885	59,11%
<i>Ayant 3% et plus</i>	1	23 443 610	117 218 050	58,98%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant au maximum 0,5%</i>	2	49 967	249835	0,13%
<i>Personnes Physiques</i>	5	3 340	16 700	0,01%
<i>Ayant 3% et plus</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant plus de 0,5% et moins de 3%</i>	0	0	0	0,00%
<i>Ayant au maximum 0,5%</i>	5	3 340	16 700	0,01%
Total Général	4 387	39 748 290	198 741 450	100,00%

Source : Attijari Intermédiation

c) Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/08/2015

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Valeur nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
Andalucarthage	23 443 610	117 218 050	58,98%
Industries Chimiques de Fluor (ICF)	1 579 303	7 896 515	3,97%
TOTAL	25 022 913	125 114 565	62,95%

Source : Attijari Intermédiation

d) Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 31/08/2015

Désignation	Qualité	Nombre d'actions et droit de vote	Total (DT)	% du capital et des droits de vote
M. Moncef CHAFFAR	Président du Conseil d'Administration	10 015	50 075	0,03%
M. M'zoughi MZABI	Administrateur	1 181 641	5 908 205	2,97%
M. Mohamed Ali Bakir	Administrateur	2 330	11 650	0,01%
Total		1 193 986	61 725	3,01%

Source : Attijari Intermédiation

e) Nombre d'actionnaires

Au 31/08/2015, le capital social de la société Attijari bank est réparti entre 4 387 actionnaires, dont :

- 145 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 4 242 personnes physiques.

III. APPARTENANCE DE ATTIJARI BANK AU GROUPE ATTIJARIWAFABANK

A fin 2005, le consortium Andalumaghreb constitué de Grupo Santander et Attijariwafa bank, a acquis, 53,5% du capital de la Banque du Sud.

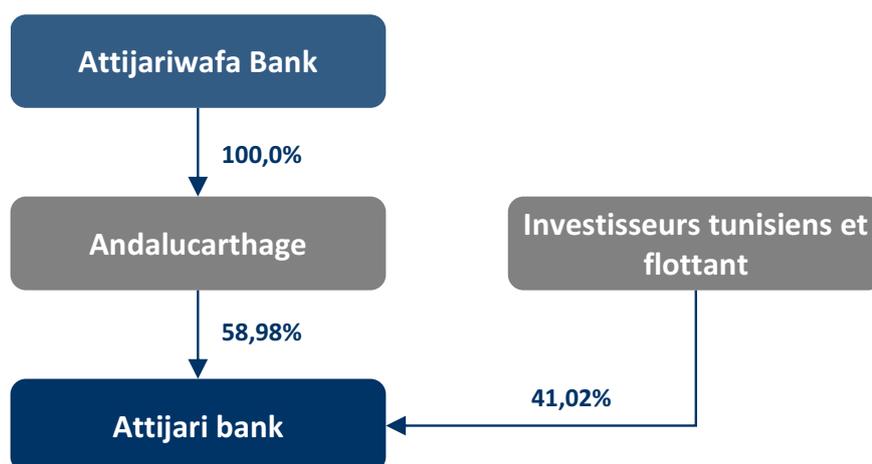
Sur décision du Conseil d'Administration de la Banque du 8 septembre 2006, par délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2006, le logo et la dénomination sociale de la Banque de Sud sont devenus le 11 décembre 2006 « Banque Attijari de Tunisie » et « Attijari bank » par abréviation commerciale.

A fin 2008, les deux partenaires ont créé un nouveau holding financier dénommé Andalucarthage détenu respectivement à hauteur de 83,7% par Attijariwafa bank et de 16,3% par Grupo Santander.

En date du 30 décembre 2008, Andalucarthage a acheté la totalité de la participation détenue par Andalumaghreb dans le capital de Attijari bank ainsi que les OCA souscrites dans l'emprunt obligataire convertible en actions « OCA Attijari bank 2006 ».

Le 15 août 2011, Attijariwafa bank a racheté la totalité des participations du Grupo Santander dans le capital de Andalucarthage et détient par conséquent 100,0% du capital de Andalucarthage.

Organigramme juridique au 31 décembre 2014



Source : Attijariwafa bank

III.1 PRESENTATION DU GROUPE ATTIJARIWAFABANK

Dans le cadre de son nouveau projet de développement, Attijariwafa bank a mis en place, à partir de janvier 2012, une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du Groupe, améliorer ses pratiques managériales et refondre son organisation pour être en phase avec sa nouvelle taille, les attentes de ses clients et partenaires et anticiper la mise en œuvre du grand chantier de la régionalisation avancée. Cette organisation concerne principalement la banque au Maroc mais a parfois des conséquences sur certaines filiales. Un prolongement de cette réorganisation pourra ensuite concerner les filiales selon des calendriers qui tiennent compte de leurs spécificités.

Cette nouvelle configuration du Groupe s'articule autour des principaux axes suivants :

▪ **Pôle Banque de Détail :**

- ✓ Unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;
- ✓ Renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations ;
- ✓ Chaque région disposera de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficiera de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.

▪ **Pôle Banque de Financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières :**

- ✓ Renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;
- ✓ Affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement, résultant du regroupement entre la Banque de Financement et la Banque d'Investissement actuelles ;
- ✓ Création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.

▪ **Pôle Finances, Technologie et Opérations :**

Ce pôle a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Direction Général et le Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du Groupe.

a) **Périmètre de consolidation du Groupe Attijariwafa bank au 31/12/2014**

	Secteur d'activité	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
ATTIJARIWAFABANK ⁷	Banque	Maroc			
ATTIJARIWAFABANQUE EUROPE	Banque	France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque	Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque	Sénégal	IG	83,07%	51,93%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque	Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque	Mali	IG	51,00%	51,00%
CREDIT DU SENEGAL	Banque	Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque	Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque	Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque	Côte d'Ivoire	IG	51,00%	51,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque	Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque	Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque	Togo	IG	55,00%	55,00%
WAFASALAF	Crédit à la consommation	Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABAIL	Leasing	Maroc	IG	97,83%	97,83%
WAFAIMMOBILIER	Crédit immobilier	Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARIIMMOBILIER	Crédit immobilier	Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage	Maroc	IG	75,00%	75,00%
WAFACASH	Activités cash	Maroc	IG	99,85%	99,85%
WAFALLD	Location longue durée	Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire	Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFAGESTION	Gestion d'actif	Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière	Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié	Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié	Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié	Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié	Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié	Maroc	IG	79,29%	79,29%
WAFASSURANCE	Assurance	Maroc	IG	79,29%	79,29%
BCM CORPORATION	Holding	Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFACORP	Holding	Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding	Maroc	IG	100,00%	100,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding	Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding	Iles vierges britanniques	IG	50,00%	50,00%
SAF	Holding	France	IG	99,82%	49,98%
FILAF	Holding	Sénégal	IG	100,00%	50,00%
CAFIN	Holding	Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding	France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding	France	IG	67,00%	67,00%
MOUSSAFIR	Hôtellerie	Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR ⁸	Capital risque	Tunisie	IG	67,23%	39,65%
PANORAMA	Société immobilière	Maroc	IG	79,29%	79,29%
SOCIETE IMMOBILIEE TOGO LOME	Société immobilière	Togo	IG	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

⁷ Société consolidante

⁸ Filiale contrôlée via Attijaribank Tunisie qui détient 67% des parts

b) Principaux agrégats financiers de Attijariwafa bank

Les principaux agrégats consolidés de Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Indicateurs en M€*	2014	2013
Activité		
Total dépôts clientèle	23 558	21 706
Total crédit clientèle	23 299	22 906
Assise financière		
Total bilan	36 709	35 223
Capital Social	186	186
Fonds propres	3 691	3 465
Résultats		
Produit net bancaire	1 777	1 633
Charges générales d'exploitation	702	656
Résultat brut d'exploitation	999	907
Résultat net part Groupe	398	378
Ratios		
Rendement des capitaux propres (ROE)	14,6%	15,4%
Rendement des actifs (ROA)	1,3%	1,3%
Coefficient d'exploitation	43,7%	44,5%
Indicateurs boursiers		
Cours de l'action au 31 décembre	31,4	27,9
BPA ⁹	1,95	1,86
DPA ¹⁰	0,91	0,87
PER ¹¹	16,08x	14,99x

Source : Attijariwafa bank

*Taux de change au 31/12/2014 : 1€=10,9469MAD

⁹ BPA= Résultat net de l'exercice/Nombre d'action composant le capital social

¹⁰ DPA = Dividendes de l'exercice / Nombre d'action composant le capital social

¹¹ PER = Capitalisation boursière / Résultat net de l'exercice

IV. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2014

IV.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2014

Le groupe Attijari bank regroupe outre la banque, 17 autres sociétés dont 11 exerçant dans le secteur financier et les autres dans le secteur de l'immobilier et de l'informatique. Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2014 en KDT	Nombre d'actions	Participation directe de Attijari bank en nombre d'actions	Participation directe de Attijari bank en %
Attijari bank	198 741	39 748 290	-	100%
Attijari Leasing	21 250	2 125 000	1 317 856	62,02%
Attijari Assurance	10 000	1 000 000	549 998	55,00%
Attijari Intermédiation	5 000	50 000	49 992	99,99%
Attijari Recouvrement	1 000	100 000	99 910	99,91%
Attijari Sicar	26 455,5	264 555	178 744	67,56%
Attijari Gestion	500	5 000	4 994	99,92%
Attijari Immobilière	150	15 000	14 993	99,98%
Générale Tunisienne d'Informatique	400	40 000	12 000	30,00%
Attijari Placement Sicav	5 004	3 714	3 091	83,23%
Attijari Valeurs Sicav	2 994	20 523	13 522	65,81%
Attijari Finances	1 000	10 000	2 493	24,94%
Générale Immobilière du Sud	3 000	30 000	8 970	29,90%
Attijari Obligataire Sicav	117 660	1 194 924	299	0,02%

Certaines sociétés répondant aux conditions de consolidation ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'absence du contrôle. Il s'agit des sociétés suivantes qui sont encours de liquidation :

Société	Valeur au 31/12/2014	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49,00%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20,00%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700



ETAT DES PARTICIPATIONS RECIPROQUES ENTRE LES SOCIETES DU GROUPE ARRETE AU 31/12/2014

	Attijari bank	Attijari Intermediation	Attijari Recouvrement	Attijari SICAR	Attijari Leasing	Attijari Immobilie*	Attijari Finances	Attijari Gestion	Attijari Obligataire SICAV	Attijari Placement SICAV	Attijari Valeurs SICAV	GTI	GIS	Attijari Assurances
Attijari bank		99,99%	99,91%	67,56%	62,02%	99,98%	24,94%	99,92%	0,02%	83,23%	65,81%	30,00%	29,90%	55,00%
Attijari Intermediation				2,00%		0,01%	0,01%	0,02%				20,00%		
Attijari Recouvrement						0,01%								
Attijari SICAR		0,002%				0,01%		0,02%				16,25%		
Attijari Leasing				0,67%										
Attijari Immobilie														
Attijari Finances		0,002%				0,01%								
Attijari Gestion														
Attijari Obligataire SICAV														
Attijari Placement SICAV														
Attijari Valeur SICAV														
GTI														
GIS			0,01%											
Attijari Assurances														

Source : Attijari bank

* : La participation directe et indirecte de Attijari bank dans le capital de la société Attijari Immobilie qui s'élève à 99,98% a été autorisée par la Banque Centrale de Tunis étant donné que cette participation a été faite en vue de permettre le recouvrement de créances dues à une société immobilière.



IV.4 PRESENTATION DES FILIALES DE ATTIJARI BANK

a) Attijari bank

Dénomination sociale	Attijari bank
Date de création	Juillet 1968
Siège social	24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits
Capital social au 31/12/2014	198 741 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ANDALUCARTHAGE Holding SA : 58,98% ; ▪ Groupe M'ZABI : 10,75% ; ▪ Groupe DRISS : 9,91% ; ▪ Autres : 20,36%.
Capitaux propres au 31/12/2014	408 332 KDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2014	394 209 KDT
Résultat net au 31/12/2014	73 898 KDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2014	420 676 KDT
Revenus consolidé au 31/12/2014	428 231 KDT
Résultat net consolidé au 31/12/2014	74 408 KDT

Source : Attijari bank

b) Attijari Intermédiation

Dénomination sociale	Attijari Intermédiation
Date de création	Novembre 1995
Siège social	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles individuels.
Capital social au 31/12/2014	5 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 99,99%
Capitaux propres au 31/12/2014	5 827 KDT
Revenus au 31/12/2014	1 339 KDT
Résultat net au 31/12/2014	284 KDT

Source : Attijari Intermédiation

c) Attijari Recouvrement

Dénomination sociale	Attijari Recouvrement
Date de création	Mars 2001
Siège social	Résidence Omar – Bloc A - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La société a pour objet l'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances sous toutes ses formes amiable, judiciaire ou par voie d'arbitrage, pour le compte des tiers.
Capital social au 31/12/2014	1 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 99,91%
Capitaux propres au 31/12/2014	1 188 KDT
Revenus au 31/12/2014	985 KDT
Résultat net au 31/12/2014	54 KDT

Source : Attijari Recouvrement

d) Attijari SICAR

Dénomination sociale	Attijari SICAR
Date de création	Juin 1997
Siège social	Résidence Fékih (1 ^{er} étage), Rue des Lacs De Mazurie, Les Berges Du Lac, 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Capital social au 31/12/2014	26 455,5 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Attijari bank : 67,56% ;▪ Société El Bouniane : 13,03% ;▪ Société de l'Automobile et du Matériels "SAM" : 5,07% ;▪ STIVEL : 1,57% ;▪ Société Tunisienne des Engrais Chimiques" STEC" : 3,33%▪ Attijari intermédiation : 2,00%▪ Attijari Leasing : 0,67%
Capitaux propres au 31/12/2014	27 096 KDT
Revenus au 31/12/2014	2 357 KDT
Résultat net au 31/12/2014	211 KDT

Source : Attijari SICAR

e) Attijari Leasing

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Date de création	Décembre 1994
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2014	21 250 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Attijari bank : 62,02% ;▪ Groupe Khaled BEN JEMAA : 4,38%▪ M. Rached HORCHANI : 5,00% ;▪ Groupe KAMOUN : 4,85% ;▪ Autres actionnaires détenant moins de 3% : 23,75%
Capitaux propres au 31/12/2014	37 195 KDT
Revenus au 31/12/2014	36 879 KDT
Résultat net au 31/12/2014	6 003 KDT

Source : Attijari Leasing

f) Attijari Immobilière

Dénomination sociale	Attijari Immobilière
Date de création	2009
Siège social	95 Avenue de la Liberté Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 Février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Toutefois, en matière d'acquisitions d'immeubles, son activité se limite à l'acquisition de biens immeubles objets d'hypothèque au profit de Attijari bank et qui sont cédés dans le cadre des opérations tendant à permettre à ce dernier de recouvrer ses créances.
Capital social au 31/12/2014	150 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 99,98%
Capitaux propres au 31/12/2014	(3 420) KDT
Revenus au 31/12/2014	25 KDT
Résultat net au 31/12/2014	(1 090) KDT

Source : Attijari Immobilière

g) Attijari Finances Tunisie

Dénomination sociale	Attijari Finances Tunisie
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble El Baraka, 1 ^{er} étage Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Le conseil aux entreprises, l'étude, le diagnostic, l'accompagnement et l'assistance et cela dans le cadre de : <ul style="list-style-type: none">▪ la restructuration financière ainsi que toutes opérations d'ingénierie financière et de haut de bilan ;▪ la prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle-même que pour le compte de tiers dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association;▪ toute opération financière: introduction en bourse, emprunt obligataire, augmentations de capital, offre publique d'acquisition, etc.
Capital social au 31/12/2014	1.000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Attijari Finances Corp. : 75,00% ;▪ Attijari bank : 24,94%.
Capitaux propres au 31/12/2014	748 KDT
Revenus au 31/12/2014	771 KDT
Résultat net au 31/12/2014	(32) KDT

Source : Attijari Finances Tunisie

h) Attijari Gestion

Dénomination sociale	Attijari Gestion
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble FEKIH – Rue des Lacs MAZURIE – Les Berges du Lac - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2014	500 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 99,92%
Capitaux propres au 31/12/2014	882 KDT
Revenus au 31/12/2014	504 KDT
Résultat net au 31/12/2014	39 KDT

Source : Attijari Gestion

i) Attijari Obligataire SICAV

Dénomination sociale	Attijari Obligataire SICAV
Date de création	Avril 2000
Siège social	116, Avenue de la Liberté - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Capital social au 31/12/2014	117 660 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 0,02%
Actif net au 31/12/2014	122 770 KDT
Revenus au 31/12/2014	6 107 KDT
Résultat net au 31/12/2014	5 072 KDT

Source : Attijari Obligataire SICAV

j) Attijari Placement SICAV

Dénomination sociale	Attijari Placement SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2014	5 004 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 83,23%
Actif net au 31/12/2014	5 082 KDT
Revenus au 31/12/2014	178 KDT
Résultat net au 31/12/2014	361 KDT

Source : Attijari Placement SICAV

k) Attijari Valeur SICAV

Dénomination sociale	Attijari Valeur SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2014	2 994 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 65,81%
Actif net au 31/12/2014	3 043 KDT
Revenus au 31/12/2014	116 KDT
Résultat net au 31/12/2014	190 KDT

Source : Attijari Valeur SICAV

l) Générale Tunisienne d'Informatique

Dénomination sociale	Générale Tunisienne d'Informatique
Date de création	Décembre 1982
Siège social	Résidence Omar Ennasim – 1073 Montplaisir - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en termes de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
Capital social au 31/12/2014	400 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Attijari bank : 30,00% ;▪ Attijari Intermédiation : 20,00% ;▪ Attijari SICAR : 16,25% ;▪ BFI : 16,25%▪ SG2 5,00%▪ STAR 2,00%▪ STB 2,00%▪ Société El Boniane 2,00%▪ CTN 2,00%▪ CPG 2,00%▪ SOMATRA – GET 1,50%
Capitaux propres au 31/12/2014	767 KDT
Revenus au 31/12/2014	1 966 KDT
Résultat net au 31/12/2014	28 KDT

Source : Générale Tunisienne d'Informatique

m) Générale Immobilière du Sud

Dénomination sociale	Générale Immobilière du Sud
Date de création	1998
Siège social	Immeuble Tamayouz Bureau E2 1082 Centre Urbain Nord Tunis
Forme juridique	Société anonyme
Activités	La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Ainsi elle a pour objet la réalisation, notamment, en vue de la vente et de la location des opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ D'achat, de lotissement et d'aménagement de terrains destinés à tout usage ;▪ De construction et de rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel et administratif.
Capital social au 31/12/2014	3 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Attijari Bank : 29,90% ;▪ La Société d'Engrais Chimique STEC : 30,45% ;▪ La société SAM : 24,10% ;▪ M. Laroussi BAYOUDHI: 8,77% ;▪ M. Abdelaziz DAHMENI : 5,00% ;▪ M. Néjib DOGHRI : 1,67% ;▪ M. Samir MARRAKCHI : 0,10% ;▪ M. Khaled BEN JEMAA: 0,02%.
Capitaux propres au 31/12/2014	5 959 KDT
Revenus au 31/12/2014	31 KDT
Résultat net au 31/12/2014	(86) KDT

Source : Générale Immobilière du Sud

n) Attijari Assurances

Dénomination sociale	Compagnie Nouvelle d'Assurances – Attijari Assurances
Date de création	Aout 2012
Siège social	95, Avenue de la liberté 1002 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation
Capital social au 31/12/2014	10 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote	<ul style="list-style-type: none">▪ Attijari Bank : 55,00% ;▪ Wafa assurance : 45,00%
Capitaux propres au 31/12/2014	7 484 KDT
Revenus au 31/12/2014	41 899 KDT
Résultat net au 31/12/2014	(1 080) KDT

Source : Attijari Assurances

IV.5 CHIFFRES CLES DES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2014

En KDT	Capitaux propres avant affectation	Produit d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total Passifs	Charges financières	Dividendes distribués en 2014 au titre de l'exercice 2013	Dividendes distribués en 2015 au titre de l'exercice 2014
Attijari bank	408 332	394 209	119 632	73 898	4 896 004	127 155	1,340 DT/action	1,500 DT/action
Attijari intermédiation	5 827	1 339	(70)	284	8 783	326	0	0
Attijari Recouvrement	1 188	985	81	54	1 015	0	3,190 DT/action	0
Attijari SICAR	27 096	2 357	213	211	21 355	0	3,500 DT/action	0
Attijari Leasing	37 195	36 879	7 573	6 003	416 474	22 734	1,200 DT/action	1,200 DT/action
Attijari Immobilière	(3 420)	25	(151)	(1 090)	17 081	950	0	0
Attijari Finances Tunisie	748	771	(44)	(32)	158	34	0	0
Attijari Gestion	882	504	16	39	241	1	0	0
Attijari Obligataire Sicav	122 770 ¹²	6 17	5 269	5 072	498	0	4,080 DT/action	4,276 DT/action
Attijari Placement Sicav	5 082 ¹²	178	75	361	126	0	24,533 DT/action	22,766 DT/action
Attijari Valeur Sicav	3 043 ¹²	116	50	190	271	0	2,427 DT/action	2,421 DT/action
Général Tunisienne d'Informatique	767	1 966	76	28	778	21	0	0,600 DT/action
Général Immobilière de Sud	5 959	31	416	(86)	12 984	539	0	0
Attijari Assurances	7 484	41 899	(1 321) ¹³	(1 080)	56 277	1 008	0	0

Source : Etats financiers arrêtés au 31/12/2014 des filiales du Groupe Attijari bank

¹² Actifs nets

¹³ Résultat technique



IV.6 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS DU GROUPE AU 31/12/2014

En KDT	Crédits bancaires	Crédits extérieurs	Emprunts obligataires	Fonds gérés	Emprunts et ressources spéciales ¹⁴	Découverts bancaires	Billet de trésorerie et certificats de leasing	Leasing	TOTAL
Attijari bank	57 013	-	28 571	-	20 894	-	-	-	106 478
Attijari Intermédiation	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Recouvrement	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari SICAR	-	-	-	20 533	-	-	-	-	20 533
Attijari Leasing	141 044	17 863	136 788	-	-	760	83 570	-	380 025
Attijari Immobilière	16 508	-	-	-	-	40	-	-	16 548
Attijari Finances Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	92	92
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Général Tunisienne d'Informatique	-	-	-	-	-	-	-	11 591	11 591
Général Immobilière du Sud	8 357	-	-	-	-	-	-	3	8 360
Attijari Assurances	-	-	-	-	-	-	-	136	136

Source : États financiers arrêtés au 31/12/2014 des filiales du Groupe Attijari bank

¹⁴ Hors emprunts obligataires



IV.7 POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les filiales du Groupe Attijari bank recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari bank et souscrits par les sociétés du Groupe dans les conditions du marché.

IV.8 RELATIONS ENTRE ATTIJARI BANK ET LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2014

a) Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe Attijari bank

a) Crédits Reçus

En KDT	Dépôts à vue	Dépôts à terme
Attijari Leasing	5 311	-
Attijari Finances Tunisie	84	-
Attijari Gestion	6	-
Attijari Immobilière	-22	-
Attijari Intermédiation	1 962	-
Attijari Recouvrement	584	-
Attijari SICAR	11	1 500
Attijari Assurances	4 003	2 000
GTI	105	500
Attijari Placement SICAV	1 789	-
Société Générale Immobilière du Sud	277	-
Attijari Obligataire SICAV	4 433	37 500
Attijari Valeur SICAV	1 368	-
TOTAL	19 911	41 500

Source : Attijari bank

Les charges et les intérêts relatifs aux crédits reçus s'élèvent respectivement à 2 283 KDT et 88 KDT en 2014.

b) Prêts octroyés

En KDT	Nature de l'engagement	Encours au 31/12/2014	Produits de l'exercice 2014
GTI	Engagement par signature	82	-
GIS	Crédit court terme	8 350	499
Attijari Leasing	Crédit court terme	25 000	4 572
Attijari Leasing	Crédit moyen terme	60 275	
Attijari Leasing	Engagement par signature	1 451	29
Attijari Leasing	Emprunt obligataire	4 835	291
Attijari Immobilière	Crédit moyen terme	16 508	961
TOTAL		116 501	6 352

Source : Attijari bank

b) Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du Groupe

a) Les créances

Néant.

b) Les dettes

Néant.

c) Les apports en capitaux avec les sociétés du Groupe

Données

Une convention a été signée le 23 mars 2014 entre Attijari Bank et **Attijari Finances Tunisie** prévoyant la souscription par Attijari bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT en date du 01/04/2014. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14/02/2014.

Les titres participatifs porteront intérêt aux taux suivants :

- ✓ Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux sera égal au TMM+1 à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts seront calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et seront payés annuellement à terme échu.
- ✓ Une rémunération variable égale à 10% de la partie des bénéfices supérieure à 50 KDT. Cette rémunération sera calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura statué sur les comptes de l'émetteur.

Les intérêts comptabilisés courant l'exercice 2014 sont de 33 KDT.

Reçues

Néant.

d) Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Attijari bank et distribués par les sociétés du Groupe en 2014 au titre de l'exercice 2013

Les dividendes comptabilisés par Attijari bank provenant de ses participations dans les différentes filiales se détaillent comme suit:

Partie liée	Montant encaissé (KDT)
Attijari Leasing	1 581
Attijari SICAR	626
Attijari Recouvrement	286
Attijari Obligataire SICAV	170
Attijari Placement SICAV	76
Attijari Valeur SICAV	33
GTI	5
GIS	3
TOTAL	2 780

Source : Attijari bank

e) Les dividendes et autres rémunérations distribués par Attijari bank aux sociétés du Groupe en 2014 au titre de l'exercice 2013

Néant.

f) Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du Groupe

Données

Partie liée	Engagements Hors Bilan (en KDT)
GTI – Engagements par signature	82
Attijari Leasing- Engagements par signature	1 451
GIS – Engagements par signature	1 000
Total	2 533



Reçues

Néant.

g) Relations commerciales entre Attijari bank et les autres sociétés du Groupe durant l'exercice 2014

a) Chiffre d'affaires réalisés avec les autres sociétés du Groupe

Décaissés

La société **Attijari Assurances** a réalisé au cours de 2014 un chiffre d'affaires relatif au produit « Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 830¹⁵ KDT. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.

Encaissés

Néant.

b) Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actif inter sociétés du Groupe

Achats

Néant.

Ventes

Une nouvelle convention a été signée le 07 janvier 2015 entre Attijari bank et **Attijari Recouvrement** prévoyant la cession d'un lot de créances composé de 33 574 dossiers dont le nominal est de 6 087 KDT pour un prix de cession de 34 KDT. Cette convention a pour date d'effet le 31 décembre 2014. Cette convention a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 13 février 2015.

c) Les prestations de services reçues ou données

Données

- Attijari Bank perçoit des commissions d'acquisition et de gestion au titre de la commercialisation des produits d'assurance vie d'**Attijari Assurances**. Le montant des produits à recevoir s'est élevé au 31/12/2014 à 1 196 KDT dont 146 KDT qui remontent à l'exercice 2013. Le montant des commissions constaté en produit en 2014 est de l'ordre de 1 050 KDT.
- Dans le cadre de la convention conclue avec **Attijari Leasing**, la Banque a fourni au cours de l'exercice 2014, des services d'assistance liés à la commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la Banque et a perçu au titre de l'exercice 2014 des produits à hauteur de 71 KDT.
- Dans le cadre des conventions conclues entre Attijari bank et **Attijari Valeurs SICAV**, **Attijari Placement SICAV** et **Attijari Obligataire SICAV**, la Banque assure les fonctions de dépositaire pour leurs comptes et a perçu au titre de l'exercice 2014 en contrepartie de ces prestations des commissions de l'ordre de 263 KDT.

Partie liée	Montant facturé (KDT)
Attijari Obligataire SICAV	222
Attijari Placement SICAV	25
Attijari Valeur SICAV	15
FCP (AFC, AFD, AFH, AFS)	1
Total	263

¹⁵ Ce chiffre apparaît pour une valeur de 848 KDT au niveau du rapport spécial du Commissaires aux Comptes de la société Attijari Assurances relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

- Attijari bank affecte au profit de la **Générale Tunisienne d'Informatique (GTI)**, **Attijari Immobilière**, **Attijari Gestion**, **Générale Immobilière du Sud (GIS)**, **Attijari Intermédiation**, **Attijari Leasing**, **Attijari Recouvrement** et **Attijari SICAR** certains cadres salariés. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la Banque correspondent aux charges salariales supportées.

Les montants facturés au titre de l'exercice 2014 se détaillent comme :

Partie liée	Montant facturé (KDT)
Attijari Leasing	546
Attijari Recouvrement	404 ¹⁶
Attijari Sicar	300
Attijari Gestion	210
Attijari Immobilière	169
Attijari Intermédiation	153
GIS	114
Attijari Assurance	68
GTI	65
TOTAL	2 029

Reçues

- Attijari Bank a constaté une charge à payer de 830 KDT à fin 2014 au profit d'**Attijari Assurances** au titre de l'assurance « Temporaire décès » incluse dans tous les comptes courants des particuliers.
- Attijari bank a constaté une charge au cours de l'exercice 2014 de 267 KDT relative à sa quote-part dans la campagne publicitaire menée par **Attijari Assurances** à l'occasion du lancement des produits de bancassurance.
- Attijari Bank a signé le 27/12/2012 une convention de tenue de comptes en valeurs mobilières avec sa filiale **Attijari Intermédiation**, ayant pour objet la tenue du registre des actionnaires de la valeur Attijari bank et des droits y rattachés conformément à la réglementation du conseil du marché financier. Pour la réalisation de ces prestations, les honoraires d'Attijari Intermédiation sont fixés forfaitairement à 7 KDT à régler au début de chaque année. Les charges comptabilisées courant 2014 sont de 8 KDT.
- Dans le cadre de la convention cadre conclue le 31/05/2010 entre la Banque et la **GTI**, cette dernière a facturé à la Banque 1 469 KDT au titre des services d'assistance informatique effectués courant 2014.
- Certaines filiales affectent au profit de Attijari bank leur personnel salarié. Le montant total des charges en 2014 s'élève à 145 KDT TTC et se détaille comme suit :

Partie liée	Montant facturé (KDT)
Attijari Leasing	87
Attijari Recouvrement	8 ¹⁷
Attijari Intermédiation	14
Attijari Gestion	18
Attijari Finance	18
TOTAL	145

¹⁶ Ce chiffre apparaît pour une valeur de 489 KDT au niveau du rapport spécial du Commissaire aux Comptes de la société Attijari Recouvrement relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

¹⁷ Ce chiffre apparaît pour une valeur de 29 KDT au niveau du rapport spécial du Commissaire aux Comptes de la société Attijari Recouvrement relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

h) Les contrats de gestion

- La Banque a conclu le 10 janvier 2012 avec **Attijari Immobilière** une convention de gestion pour compte ayant pour objet la vente d'immeubles appartenant à la Banque moyennant une commission de 2,5% du prix de vente HT. Les charges générées en 2014 au titre de cette convention sont de 29 KDT.
- Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue le 24/03/1998 avec la société **Attijari SICAR**, cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. La commission de gestion s'établit au titre de 2014 à 61 KDT.
- Une convention a été signée le 20 août 2007 entre Attijari bank et **Attijari Recouvrement** prévoyant la gestion et l'accomplissement des actions de recouvrement des créances partiellement ou totalement cédées par Attijari bank à Attijari Recouvrement. Les commissions payées se sont élevées à 5 KDT courant 2014.

Une nouvelle convention a été signée le 07 janvier 2015 entre Attijari Bank et **Attijari Recouvrement** prévoyant la cession d'un lot de créances composé de 33 574 dossiers dont le nominal est de 6 087 KDT pour un prix de cession de 34 KDT.

i) Les contrats de location

- Dans le cadre de la convention signée le 01/06/2012, **Attijari Leasing** loue un véhicule de marque BMW à Attijari Bank à un montant mensuel TTC de 1 000 DT. La somme versée en 2014 au titre de la location du véhicule s'est élevé à 6 KDT.
- Attijari Bank a conclu avec **Attijari Leasing** 6 contrats de location financière (Leasing) dont 3 nouveaux contrats en 2014. Ces contrats portent sur des véhicules pour une valeur totale à l'actif de 764 KDT. Les charges d'intérêts relatives à l'exercice 2014 s'élèvent à 62 KDT.

j) Fonds gérés

En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, **Attijari SICAR** assure pour le compte de Attijari Bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2014 des fonds gérés s'élève à 5 314 KDT. Une provision de 2 995 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

Les commissions de gestion du fonds comptabilisées par Attijari Bank au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 61 KDT.

IV.9 RELATIONS D'ATTIJARI BANK AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2014

a) Information sur les engagements

Les engagements donnés par Attijari bank se présentent comme suit :

Partie liée	Engagements Bilan (en KDT)	Engagements Hors Bilan (en KDT)	Total Engagements (en KDT)
Groupe DRISS	14 532	6	14 538
Groupe MZABI	12 633	4 924	17 557
Sous Total Administrateurs	27 165	4 930	32 095
Attijariwafa bank ¹⁸	234 926	965	235 891
Sous Total actionnaires détenant plus que 5% du capital	234 926	965	235 891
Total	262 091	5 895	267 986

Pour l'engagement donné à Attijariwafa bank, il s'agit de prêts de trésorerie en devise.

¹⁸ Attijariwafa bank détient directement 100% du capital de Andalucarthage qui détient 58,98% du capital social de la société Attijari bank.

b) Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec **Attijariwafa bank** se présentent comme suit :

DEV	Principal en devise	Date valeur	Echéance	Taux	Contre-valeur en DT
EUR	1 000 000	18/02/2014	18/02/2015	0,8	2 259 000
USD	4 000 000	04/03/2014	04/03/2015	0,8	7 446 000
EUR	12 000 000	22/09/2014	19/01/2015	0,7	27 108 000
USD	7 000 000	14/10/2014	14/01/2015	0,5	13 030 500
EUR	10 000 000	13/11/2014	13/02/2015	0,6	22 590 000
EUR	10 000 000	13/11/2014	13/01/2015	0,5	22 590 000
EUR	10 000 000	02/12/2014	02/02/2015	0,48	22 590 000
EUR	3 000 000	05/12/2014	30/11/2015	0,9	6 777 000
USD	10 000 000	15/12/2014	15/01/2015	0,4	18 615 000
USD	10 000 000	15/12/2014	02/01/2015	0,35	18 615 000
EUR	10 000 000	16/12/2014	16/01/2015	0,42	22 590 000
EUR	10 000 000	15/12/2014	15/01/2015	0,35	22 590 000
USD	15 000 000	18/12/2014	02/01/2015	0,3	27 922 500

Source : Attijari bank

c) Prestations de services reçues ou données

Reçues

- En vertu de la convention conclue le 1^{er} Mars 2010 et modifiée le 19 Mars 2012 entre Attijari Bank Tunisie et **Attijariwafa bank Europe** (avec laquelle la Banque a des administrateurs communs), telle qu'autorisée par le Conseil d'Administration du 5 juin 2012, cette dernière assure à travers son réseau d'agences le rôle de relais entre Attijari bank Tunisie et les clients tunisiens résidents en Europe en matière d'information, de présentation de l'offre bancaire et l'intermédiation dans la distribution des produits et services. Ces services sont rémunérés par une commission intitulée « commission d'activité TRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies. Cette commission est négociée annuellement entre les deux parties.

La charge comptabilisée par la Banque au titre de l'exercice 2014 s'élève à 862 KDT et le montant qui figure au passif de la Banque au 31/12/2014 s'élève à 1 001 KDT.

- Attijari bank Tunisie a conclu le 9 Mai 2012 une convention avec **Wafa Salaf**(avec laquelle Attijari bank a des administrateurs en commun) ayant pour objet la mise à disposition pour le compte de la banque du savoir-faire, de l'assistance technique, du conseil et tout autre service relatif au fonctionnement interne en matière notamment d'optimisation du processus d'octroi des crédits, de la mise en place d'une plateforme de recouvrement, du pilotage et du suivi et du contrôle des risques.

En contrepartie des prestations fournies, Attijari bank s'engage à verser une rémunération calculée en fonction du temps passé et du niveau de responsabilité et de qualification professionnelle du personnel proposé. Une refacturation sera opérée pour les frais engagés par Wafa Salaf au titre des frais de transport et des « per diems ». La facturation se fera mensuellement à termes échus. Le prix de référence des honoraires est fixé à 400 Euro par jour.

Aucune intervention n'est réalisée au cours de l'exercice 2014.

- Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari bank et **Attijariwafa bank**(qui détient directement 100% du capital de Andalucarthage qui détient 58,98% du capital social de la société Attijari bank) telle qu'autorisée par le Conseil d'Administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du Conseil d'Administration du 06/06/2008, la charge constatée par Attijari bank en contrepartie des services d'assistance technique et de conseil fournis par Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2014 s'élève à 642 KDT. Ainsi, les frais de formation du personnel de la Banque auprès d'Attijariwafa bank Maroc au cours de l'exercice 2014 viennent augmenter les charges d'un montant de 48 KDT. Le montant qui figure au passif de la Banque au 31/12/2014 s'élève à 6 017 KDT.

Données

Néant

d) Transfert de ressources

Le montant des jetons de présence alloués à chaque membre du Conseil d'Administration pour l'exercice 2014 est de 6 KDT.

Chaque membre des comités réglementaires perçoit en outre une somme annuelle de 6 KDT en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2014.

IV.10 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

	2014	2013	2012
Capital social en DT	198 741 450	198 741 450	198 741 450
Nombre d'actions	39 748 290	39 748 290	39 748 290
Valeur nominale en DT	5	5	5
Dividende global en DT	59 622	53 263	53 263
Dividende par action en DT	1,500	1,340	1,340
Date de distribution	16/06/2015	11/07/2014	09/07/2013

IV.11 MARCHE DES TITRES DE ATTIJARI BANK

Les actions de Attijari bank sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Attijari bank a émis l'emprunt obligataire suivant :

Intitulé	Montant	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2014 en KDT
EO Attijari bank 2010	50 MDT	TMM+0,6%	7 ans	28 571
EO Attijari bank 2008 ¹⁹	40 MDT	6,85%	A : 15 ans	-
	10 MDT	7,00%	B : 20 ans	-

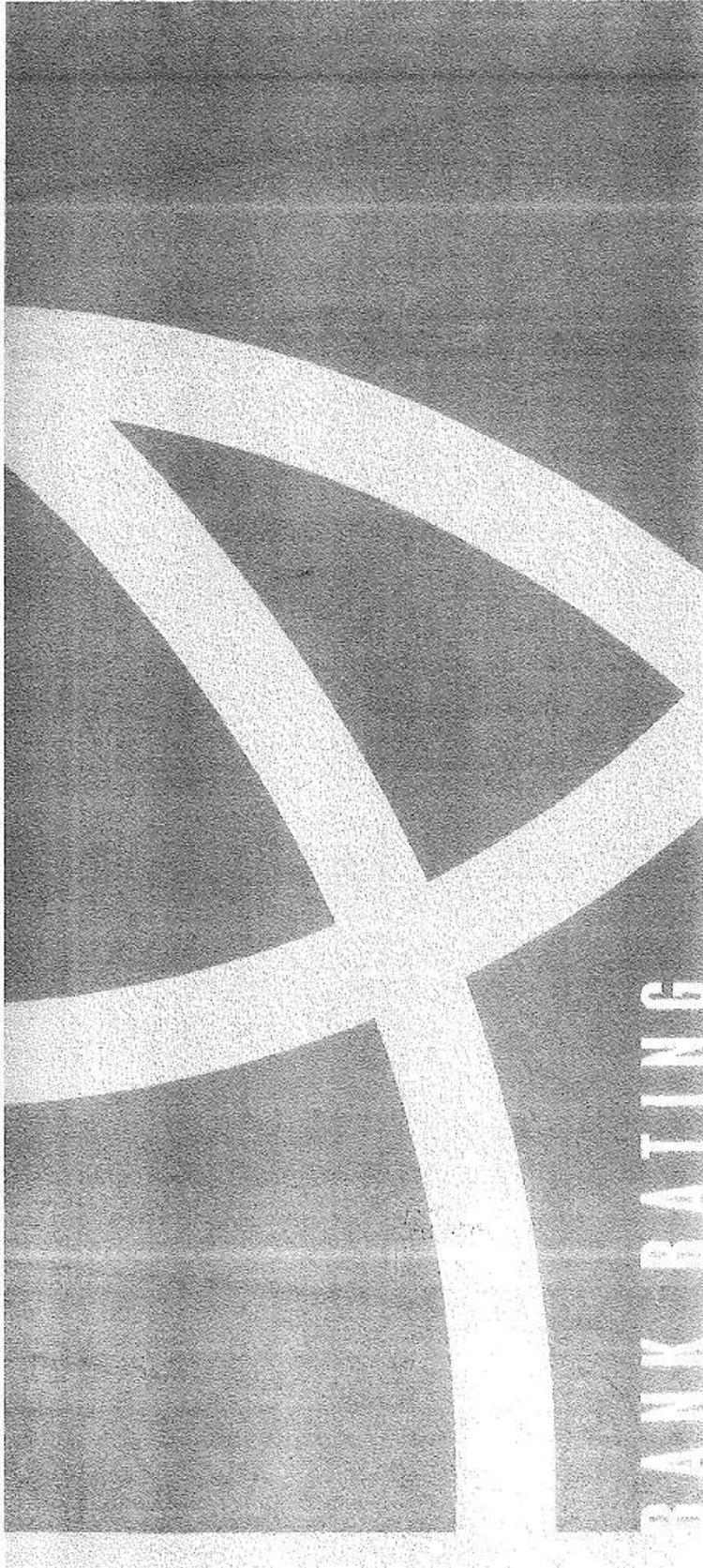
Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés de titres étrangers.

IV.12 NOTATION

A la date du 3 décembre 2014, l'agence de notation internationale Capital Intelligence a accordé la notation « BB » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme à Attijari bank.

Date	Notation LT	Perspective	Notation CT
Mars 2009	B-	Stable	A3
Février 2010	B	Stable	A3
Décembre 2011	B+	Positive	A3
Décembre 2012	BB-	Stable	A3
Novembre 2013	BB	Stable	B
Décembre 2014	BB	Stable	B

¹⁹ L'emprunt obligataire EO Attijari bank 2008 a fait l'objet d'un remboursement anticipé en date du 15 juin 2009.



**Attijari
Bank**

Bank Rating Report

Attijari Bank

Tunisia

Capital Intelligence

Oasis Complex, Block E, Gladstone Street
PO Box 53585
CY 3303 Limassol
Cyprus

Telephone: +357 2534 2300
Facsimile: +357 2581 7750

E-mail: capital@ciratings.com
Web site: <http://www.ciratings.com>

CONTACT

Primary Analyst

Darren Stubing
Senior Credit Analyst
Tel: +357 2534 2300
Email: darren.stubing@ciratings.com

Secondary Analyst

Tom Kenzik
Senior Credit Analyst
Email: tom.kenzik@ciratings.com

Rating Committee Chairman

Morris Helal
Senior Credit Analyst

The ratings have been initiated by CI. However, the issuer participated in the rating process. The information sources used to prepare the credit ratings are the rated entity and public information. CI had access to the published financial statements of the issuer for the purpose of the rating and had access to one or more of the following: the internal accounts; management; and other relevant internal documents of the issuer. CI considers the quality of information available on the issuer to be satisfactory for the purposes of assigning and maintaining credit ratings. CI does not audit or independently verify information received during the rating process.

The rating has been disclosed to the rated entity and released with no amendment following that disclosure. Ratings on the issuer were first released in March 1995. The ratings were last updated in November 2013.

The principal methodology used in determining the ratings is Bank Rating Methodology. The methodology, the meaning of each rating category, the time horizon of rating outlooks and the definition of default, as well as information on the attributes and limitations of CI's ratings, can be found at www.ciratings.com. CI's policy on unsolicited ratings including an explanation of the colour coding of credit rating symbols can be found at the same location. Historical performance data, including default rates, are available from a central repository established by ESMA (CEREP) at <http://cerep.esma.europa.eu>.

A Capital Intelligence rating is not a recommendation to purchase, sell, or hold a security of the institution, inasmuch as it does not comment as to market price or suitability for a particular investor.

Reproducing or distributing this publication without the publisher's consent is prohibited. Information has been obtained by Capital Intelligence from sources believed to be reliable. However, because of the possibility of human or mechanical error by our source, Capital Intelligence, or others, Capital Intelligence does not guarantee the accuracy, adequacy or completeness of any information and is not responsible for any error or omissions or for the results obtained from use of such information.

Copyright © Capital Intelligence (Cyprus) Limited 2014

ATTIJARI BANK

Tunis, Tunisia
3 December 2014

RATINGS				FINANCIAL HIGHLIGHTS				
	Current	Previous	Last Changed	USD (mn) TND (mn)	6/2014 USD	6/2014 TND	2013 TND	2012 TND
Sovereign	*NR			Total Assets	3,131	5,260	4,954	4,396
				Net Loans	2,112	3,548	3,401	3,219
				Customer Deposits	2,588	4,348	4,048	3,591
Foreign Currency				Total Capital	223	375	387	358
Long-Term:	BB	BB-	Nov 13	Gross Income	79	133	255	234
Short-Term:	B	C	Mar 09	Net income / Loss	24	41	83	47
				Exchange Rate: USD/TND		1.68	1.64	1.55
Financial Strength	BB	BB-	Nov 13					
Support	3	4	Mar 11	%	6/2014	2013	2012	
				NPLs / Gross Loans		8.84	9.16	9.55
				Loan-Loss Reserves /NPLs		75.66	74.30	68.92
Outlook				Capital Adequacy Ratio		13.80	14.12	14.40
Foreign Currency	Stable	Positive	Dec 12	Net Loans / Stable Funds		77.61	79.49	85.34
Financial Strength	Stable	Positive	Dec 12	Est. Interest Margin		2.72	2.96	3.06
				Cost / Income		50.85	49.61	51.93
				Return on Average Assets		*1.60	1.77	1.10

*Not publicly rated; internal shadow sovereign rating assigned

*Annualised

RATING DRIVERS

Supporting the Rating

- Owned by Attijariwafa Bank (AWB), Morocco's largest bank – which also provides management support.
- Satisfactory liquidity with the Bank's profile above peer group average.
- Improved profitability, including at the operating level, in 2013 and H1 2014. Net profit is however aided by low provision charges despite modest loan loss coverage.

Constraining the Rating

- Modest loan loss coverage and the non-performing loan (NPL) ratio is high, although lower than the market average. Unprovided NPLs to free capital is high and the Bank has a very low effective coverage ratio.
- Very challenging operating environment with the Tunisian economy remaining weak.
- Poor disclosure in the accounts.

RATING RATIONALE

Attijari Bank (AB), Tunisia's sixth largest bank by assets, has an adequate financial profile relative to the peer group due to slightly better asset quality, a reasonable level of liquid assets, and solid profitability. Profitability improved further in 2013 due to both higher net interest income and non-interest income (NII), together with a slightly lower cost of risk. Returns to end-June 2014 were also stronger due to similar factors and AB's profit at the operating level is sound. The Bank records the second best profitability in the peer group at both the operating and net profit level.

NPLs have risen over the past few years, including in 2013, with loan-asset quality weakening slightly. However, NPLs increased at a lower rate in H1 2014 and the overall amount is expected to be near its peak. Provisioning coverage is modest however.

Capital adequacy was satisfactory at end 2013 (and H1 2014), although the position is eroded by a high level of unprovided NPLs to free capital. AB's liquidity is sufficient and the Bank's position is better than most peer banks through a greater amount of liquid assets and a higher proportion of customer deposit funding.

AB's Financial Strength Rating (FSR) is affirmed at 'BB', supported by better than average liquidity, sound profitability, and adequate capital. It is constrained by low provisioning coverage. AB's Long-Term Foreign Currency (FC) Rating is maintained at 'BB' and the Short-Term FC Rating is affirmed at 'B'. The Outlook for both the FC Ratings and the FSR is 'Stable'. The Support Rating is maintained at '3', based on the support of the Moroccan parent – AWB – and the opinion that further support, if needed in the future, would be forthcoming.

PERFORMANCE OUTLOOK

AB's financial performance is expected to continue to be superior to that of most peer banks in Tunisia. Loan-asset quality is reasonable (although NPLs rose in 2013) in the context of the banking sector and the accretion of NPLs has fallen in H1 2014. The Bank's returns should remain solid for full year 2014; the returns to end-June 2014 were good and the full year result should be comfortably ahead of last year.

AB's liquidity position is fairly comfortable, and the Bank continues to build a stable customer deposit base with a better than average stock of liquid assets. Capital adequacy provides further support to AB's position in the market, but loan loss provisioning coverage should be lifted. Both capital and liquidity provide the Bank with a small buffer in the current challenging operating environment in Tunisia. The Bank is well governed, has a focused strategy and benefits from Attijariwafa ownership.

The Tunisian economy remains fairly weak, although it has stabilised. Growth is expected to reach 2.4% in 2014, driven by acceleration in manufacturing and services activity. Growth projections for 2015 have been revised down to 3% to reflect weaker-than-expected external demand and remaining investor uncertainty. The recent successful elections should provide the support to expedite much needed restructuring of the economy, including the banking sector. The secular Nida Tunis party won the most seats in parliament, giving it the right to name a prime minister and lead a coalition government.

BANK HISTORY AND STRATEGIES

Bank History

Attijari Bank (previously known as Banque du Sud – BDS) was established in 1968. In 1971, Italy's Monte Dei Paschi Di Siena (MDPS) acquired a stake in its capital. The Bank was partially privatised in 1997, and ownership up to November 2005 consisted of MDPS 15.45%, several state companies/agencies 33.54% (combined total), several private groups 32% (combined total), and publicly held 19%.

In November 2005, the government and MDPS sold their stakes to Morocco's Attijariwafa Bank (AWB), which now owns 55% of AB with the remainder owned by private groups and the public. AB is Tunisia's sixth largest bank by total assets and operates a system of 196 branches nationwide – the largest in the country.

Ownership Structure

Attijariwafa's stake is held through a holding company called Andalou Carthage. AWB manages the Bank, and there are a number of seconded executives. Andalou Carthage is 83.71%-owned by AWB, and the remaining 16.29% belongs to Spain's Group Santander.

AWB was established in 1911 as Banque Commerciale du Maroc (BCM), and is Morocco's oldest and largest bank.

Attijari Bank	(%)
Andalou Carthage	58.98
Groupe Driss	9.91
Groupe Mzabi	9.71
Others	21.41
Total	100.00

The principal owners of AWB are:

- Omnium Nord Africain (ONA) group (33%).
- Spanish bank holding company Santusa Holding SA (14.5%) [Santander].
- Local firm Groupe MAMDA & MCMA (7.8%).

A CI rating report on Attijariwafa Bank (August 2014) is available. CI assigned AWB the following ratings: Long-Term Foreign Currency (FC) Rating of 'BBB-', Short-Term FC Rating of 'A3', and Financial Strength Rating of 'BBB'. In case of need, the first line of support for AB would come from AWB; this is not guaranteed, but would be expected. The Tunisian authorities are also likely to support the Bank, as it controls around 8% of sector assets.

Operating Environment

Economy

Weaker oil and gas production slowed GDP growth to 2% (year on year [YoY]) in the second quarter of 2014, while inflation remained contained at about 5.6% (YoY) at end-September 2014. Despite a 10% depreciation of the exchange rate since mid-March 2014, the current account deficit continues to widen mostly because of higher energy and food imports. On the fiscal front, under execution in current and capital outlays and strong revenue collection helped contain the end-June 2014 fiscal deficit to 1.7% of GDP, one percentage point of GDP lower than expected. The fourth review under Tunisia's two-year Stand-By Arrangement (SBA, USD1.7 billion) with the International Monetary Fund (IMF) was concluded in August 2014.

Growth is expected to reach 2.4% in 2014, driven by some acceleration in manufacturing and services activity. Growth projections for 2015 have been revised down to 3% to reflect weaker-than-expected external demand and remaining investor uncertainty.

Inflation is expected to continue on a downward trend, in view of moderating rises in international commodity prices, and a prudent monetary policy. The current account deficit is expected to narrow to around 7.9% of GDP for 2014, before declining further to 6.6% of GDP in 2015 on account of lower food imports benefitting from a strong agricultural season, reduced energy imports, and a recovery in phosphate and tourism industries. Further fiscal consolidation and greater exchange rate flexibility will also contribute to narrowing the current account deficit, and boost gross official reserves above four months import coverage in 2015.

The most immediate challenge for Tunisia is to maintain macroeconomic stability in a context marked by a difficult domestic and international economic environment. In particular, further fiscal consolidation over the next few months will help reduce financing constraints, and contain external imbalances. The implementation of a tight monetary policy and a more flexible exchange rate policy are also essential to reduce external vulnerabilities, improve Tunisia's price competitiveness, and rebuild foreign exchange buffers.

In June 2013, the IMF approved a 24-month SBA in an amount equivalent to 400% of quota (SDR1.146 billion or about USD1.75 billion). To date, SDR 573mn equivalent to USD877 million has been disbursed. The pillars of the programme are to: (i) achieve short-term macroeconomic stability; (ii) lay the foundation for stronger and more inclusive growth; and (iii) protect the most vulnerable.

Steps have been taken to strengthen the financial system, notably with the design of public bank restructuring plans, but implementation will be key. Progress on structural reforms – in particular, to improve the business climate – is critical for improving the conditions for private sector-led growth.

Main risks relate to regional and domestic security tensions, setbacks in the political transition, and weaker economic activity in major trading partners. The implementation of programme policies will continue to be tested by a difficult social environment and opposition from vested interests.

Inflows from FDI, tourism, and remittances have been low, but in line with estimates. However, since mid-March, the exchange rate vis-à-vis the US dollar has depreciated by 8.6%. Gross official reserves had stabilised at 3.2 months of imports of goods and services by end-June 2014.

Monetary policy was recently tightened. In anticipation of pressures on prices arising from the increase in minimum wages (an average 6% increase impacting 600,000 retirees and 300,000 private sector employees, but not the public sector), a depreciating exchange rate, and rises in energy administered prices, the Central Bank of Tunisia (CBT) increased its policy rate by another 25 basis points (bps) in June 2014 – a cumulative 75 bps since the beginning of the year – to 4.75%, although the rate remains negative in real terms (-1%). Weak deposit growth kept monetary aggregates in check, with broad money increasing by 8% YoY as of May 2014. Credit to the private sector grew modestly at 7.6% YoY, with the increase in CBT bank refinancing which reached record high amounts of TND4.7 billion at end-June 2014 – mostly used by banks to roll over existing loans or for overdrafts.

Tunisia's current account deficit has widened significantly since 2010, driven largely by the trade deficit. After averaging 2.8% of GDP from 1995 to 2009, the current account deficit tripled to about 8.4% of GDP by 2013, with improvements over the past two years in net services and transfers insufficient to reverse a worsening trade balance. This deterioration reflects a shift in both composition and size of the trade balance. Whereas in the past the deficit was mostly a reflection of the country's need to import raw materials and capital goods, the share of energy has been increasing, accounting for more than a third of the trade deficit. This is exacerbated by a slowdown in export growth due to a deceleration in external demand from the Eurozone (Tunisia's main trade partner) and negative supply shocks in the phosphate and agriculture sectors.

Indicators	2009	2010	2011	2012	2013	2014f
Real GDP	3.1	3.0	-1.8	3.7	2.3	2.4
CPI (Average)	3.5	4.4	3.5	5.6	6.1	5.7
Current Account (% GDP)	-	-4.8	-7.4	-8.2	-8.4	-7.6
Gr. official Reserves USDbn	10.6	9.5	7.5	8.7	7.7	9.1
Months of Imports	6.6	4.4	3.4	4.0	3.4	3.9
External debt to GDP	48.2	48.5	51.0	51.6	54.0	57.3
Unemployment Rate	13.3	13.0	18.9	16.7	15.3	15.3
Population	10.4	10.5	10.7	10.8	10.9	11.1

Source: IMF

Banking Sector

As of March 2014, the overall capital adequacy ratio (CAR) of the banking system improved slightly to 9.4% – against 8.9% at end 2013, but down from 11.8% in 2012, following the stricter regulation on valuation of collateral, which was introduced in December 2013 and led to an increase in the provisioning ratio to 60% (from 46% in 2012). Six banks – four public and two private, representing 42% of banking assets – are still below the 9% regulatory CAR. Asset quality continues to be weak, with NPLs remaining at 15% of total loans (21% for public banks) at end-March 2014, concentrated mainly in the tourism and industrial sectors. Net profits have been rising, mostly because of financial commissions, but these could come under pressure following a weak demand for loans and higher funding costs.

The CBT is making good progress in tightening the collateral framework, which would help incentivise the interbank market and protect the CBT's balance sheet. The haircut on the valuation of loans eligible for CBT refinancing has been raised from 10% in December 2013 to 25% by June 2014 (structural benchmark), with very limited impact on liquidity so far as banks have anticipated such a move by adjusting their balance sheets to ensure they can meet their historical financing needs. The collateral framework (for refinancing) will be tightened further in December 2014 when the share of refinancing through government securities increases to 40% (up from 20%). However, further actions are needed, notably enhancing the current loan collateral framework through forward-looking credit scoring techniques or rating tools, and by valuing government bonds at market value instead of historical costs.

The introduction of an exceptional facility will help address potential liquidity risks stemming from a tighter collateral framework pending the establishment of a lender-of-last-resort (LOLR) facility. In July 2014, the authorities introduced a new "exceptional facility" to allow (at the discretion of the CBT) illiquid – but solvent – banks to access Central Bank liquidity with collateral of lesser quality, but at a

punitive rate (200 bps above the money market rate) and under more intrusive banking supervision. A full-fledged LOLR mechanism – building on the exceptional facility – will be completed by end-March 2015. Prerequisites for its introduction include new liquidity norms, a clear definition of solvent banks, a more comprehensive definition of counterparty eligibility criteria, and the implementation of the new banking resolution framework.

New draft provisions grant the CBT more independence (institutional, functional, financial, and with respect to financial resources), a clearer mandate, and a new governance framework. Accordingly, a new draft law was presented to the CBT Board (end-June) and is expected to be approved by the government by end 2014.

The authorities are speeding up the process to address capital shortfalls in the banking system. The three majority state-owned (34% of banking assets) will be at the 10% regulatory minimum level by end-December 2014 (structural benchmark). The capital shortfall for public banks is currently estimated at 1.2% of GDP, to be financed by nonnegotiable bonds.

Restructuring plans for the two public banks that completed audits (STB and Banque Habitat) are nearly finalised and will be adopted by the government by end 2014; the design followed by the authorities is in line with best international practices. The next step is to have it adopted by the board of each bank. Authorities need to consult existing private sector shareholders (about 46-49% equity stake in the main public banks) on the extent of their participation in recapitalising these banks, or to dilute their share otherwise. The new auditor for the remaining public bank (BNA) started its work in June 2014 and will only complete the audit of the BNA by end-December 2014, with restructuring plans thereafter.

There are no plans at this stage to reduce state participation in the three main state-owned banks; however, the authorities plan to explore options to reduce the size of the government in the banking sector, by initially focusing on the nine banks (about 10% of banking assets) in which it has a minority share. Sale of these could help finance any additional recapitalisation. Setting up an asset management company (AMC) is needed to address weak asset quality and ensure successful restructuring of the banking system. The authorities attempted to speed up the process of establishing an AMC by including its main provisions in the revised budget law, but the National Assembly decided that this should be examined under a separate law in August. Furthermore, the authorities have broadened the mandate of the AMC law beyond the tourism sector's distressed assets to ensure that the legislative framework is in place in case the mechanism is extended to other loans. In regard to the tourism sector, an in-depth strategic study has already been completed, and the plan is to initially limit the AMC operation to the tourism sector. It is expected that the AMC will be created by end 2014.

The authorities have adopted a three-year plan – established with IMF technical assistance– aimed at implementing a risk-based supervision framework, which is building on reforms that are already in train. As part of that action plan, a uniform bank performance reporting system is being developed. The authorities have agreed on the need to rapidly increase human resources at the supervision directorate, particularly for onsite inspections, strengthen coordination within banking supervision departments, and establish clear and formal risk-based criteria to conduct banking supervision. Plans to align regulatory norms with international standards are also progressing, although loan classification rules need be tightened further (eg. to cover public enterprises).

For the banking sector, regulatory capital to risk-weighted assets (RWAs) was 8.9% at end 2013 (2012: 11.8%). Tier 1 Capital to RWAs was 7.3% at end 2013 (2012: 9.4%). Capital to total assets was low at 6.0% (2012: 7.8%).

The NPL ratio at end 2013 was a higher 15.2% (2012: 14.9%), with provisioning coverage at 59.9% (2012: 45.9%). The return on assets was 0.7% in 2013.

%	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
CAR	11.8	11.6	11.7	12.4	11.9	11.7	11.8	8.9
NPLs Sector	19.3	17.6	15.5	13.2	12.5	13.0	14.9	15.2
Provisions to NPLs Sector	49.0	53.2	56.8	58.3	68.7	55.4	45.9	59.9
Return on Assets	0.7	0.9	1.0	1.0	0.9	0.7	0.6	0.7

October 2014 Elections

In the recent October 2014 elections, the Nida Tunis (Tunis Calls) party, running on an explicitly anti-Islamist platform, won 85 of the 217 seats in parliament, giving it the right to name a prime minister and lead a coalition government. The Ennahda party, which had previously dominated the parliament on a platform of moderate Islamism, won 69 seats. The election was viewed as a referendum on the Islamist-led coalition's stormy two years in office and punishment for a poor economic performance and unfulfilled expectations of the revolution. The Ennahda Party struggled to guide the country through post-revolutionary turmoil in a coalition with two left-wing parties.

Nida Tunis is led by Beji Caid Essebsi, an 87-year-old veteran politician who previously served as foreign minister in the 1980s and parliament speaker in the early 1990s under later deposed President Zine El Abidine Ben Ali. The party, which includes businessmen, trade unionists and politicians from the old regime, has all but ruled out forming a coalition with the Islamists, and will turn to a collection of smaller parties to garner the necessary 109-seat majority. Presidential elections are set for 23 November 2014. Nida Tunis is now well-placed for the presidential elections.

Current Business Model

The Bank conducts its business activities through its 190-branch network, and a smaller network of ATMs. AB's structure is divided into three distinct divisions: Consumer, Commercial, and Investment Banking. During the period 2007-2008, AB undertook a major organisational change project, managed by Accenture, which covered all processes, systems, and internal structure. It was completed at end 2008.

Much work over the last few years has been centred on the Bank's stock of NPLs. Going forward, the Bank's business model will focus on building its banking franchise through concentrating on developing its retail segment, while growing its SME and commercial banking activities. The business model is fairly simple in nature, capturing customer deposits for funding purposes, and directing these to loan activities. However, additional banking services are also being promoted, including those of treasury and trading activity.

Principal Business Strategies

Management's main focus over the years has been on restoring AB's financial health through improving and strengthening its balance sheet and returning the Bank to profitability. The recovery, provisioning, and management of bad loans remains an important aspect of management objectives. Connected to improving the structure of the balance sheet was the removal of negative reserves; the Bank had to eliminate negative reserves by end 2009 (otherwise it was obliged to pay taxes on declared negative reserves). The Bank met the target.

AB has an ambitious strategy to expand its operations over the next three years, aided by branch and ATM expansion. Its original stated objective was to be the second largest bank in Tunisia by the end of 2010. This was an overly optimistic target, despite robust balance sheet growth. Moreover, growth has been curtailed, largely due to the revolution in early 2011 and subsequent economic challenges. It now aims to meet the target by end 2015, but this seems very unlikely.

Going forward, growth will be driven by retail and commercial banking expansion. The strategy will see the segmentation of the Bank's customer base, which will allow for a more focused approach, as well as increased opportunities for cross-selling. Specialist divisions (which previously did not exist) are being developed, including corporate and retail areas. New products are being launched, such as home mortgages, credit cards, and corporate cash management services. Given the current operating environment and status of the economy, the Bank's management is taking a cautious approach to

asset expansion, and the main aim at the moment is maintaining both asset quality and profitability. The Bank is considered to have amongst the best systems in Tunisia. In 2013, AB moved into a new head office in Tunis.

KEY FINANCIAL ISSUES

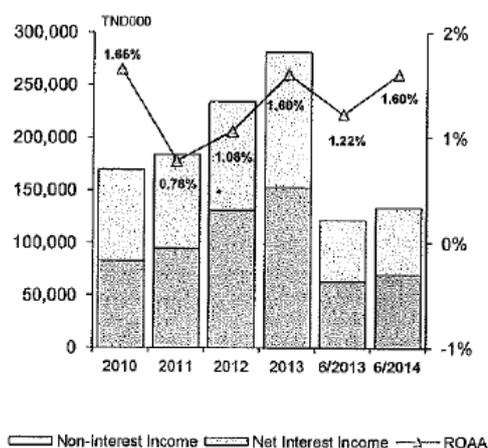
Accounts are audited to Tunisian Auditing Standards (TAS) by Mazars and PwC. The accounts are unqualified. International Financial Reporting Standards (IFRS) accounting is not yet performed in Tunisia. As is common with nearly all Tunisian banks, financial disclosure remains poor. Key areas such as related-party exposure, interest rate matching, asset liability breakdown are not disclosed. In addition, concentration risk in respect to loans and deposits has not been provided.

The June 2014 accounts are reviewed and not audited.

FINANCIAL PERFORMANCE

Continued improvement in profitability in 2013 with trend maintained in H1 2014. Increased revenue is being driven by both net interest income and NII; Attijari's returns are the second highest in the peer group after Banque de Tunisie. Attijari Bank's financial performance strengthened further in 2013, with operating profit rising by 28.1% (2012: +41.3%) to TND144.3mn. Net profit advanced by a substantial 69.5% to TND79.5mn. The Bank has seen very good increases in net profit in each of the last two years (in 2011, net profit was lower due to a hefty increase in the provision charge, reflecting the rise in NPLs due to the revolution in early 2011, as well as on account of the effective tax rate moving to a more normalised level). Since the Bank's recovery from substantial NPLs during the 2002-2007 period, its returns have been among the highest in the Tunisian banking sector, aided by AWB's management and ownership.

Revenue and Return



Further improvement in H1 2014. Net profit for the first six months of 2014 was TND40.6mn, 39.2% higher than the TND29.3mn booked in H1 2013.

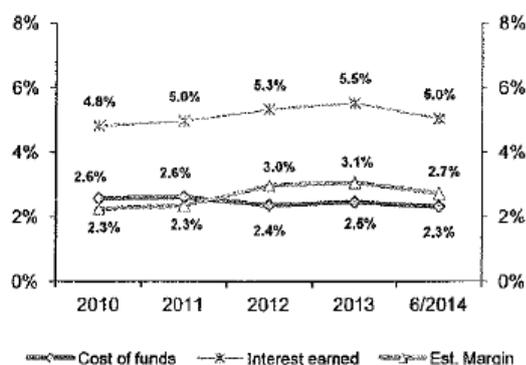
AB's interest income in 2013 was 16.5% higher, reflecting better asset yields despite fairly subdued lending growth. Net interest income of TND152.4mn was also up by 16.5%. Interest expenses grew by a higher rate in 2013 compared to the previous three years, reflecting a greater rise in time deposits.

In H1 2014, net interest income was TND69.5mn, 9.9% higher than the corresponding period of 2013. Interest income improved, but interest expenses expanded by a higher rate. In contrast to many peer banks, and although the NPL ratio is quite high by international standards, AB has a relatively well performing loan portfolio by Tunisian standards.

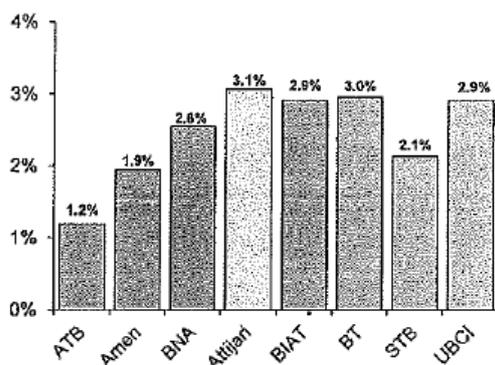
Wider margins in 2013. AB's margins are sound in the context of the Tunisian banking sector and have improved in each of the past four years. The Bank's cost of funds increased slightly in 2013, by 9 bps to 2.45%. This is below the peer average of 2.67%. AB's interest earned on average assets increased, rising by 19 bps to 5.51% for the year. In turn, the estimated net interest margin (NIM) widened to 2.45%.

In H1 2014, on an annualised basis, the estimated interest margin was stable, at 2.72% against 2.74% in H1 2013. Interest on average earning assets rose again, but funding costs were also up compared to H1 2013, at 2.31%.

Cost of Funds and Margins



Net Interest Margin 2013



AB's interest margin is above the average for the peer group. The Bank's good interest margin relative to the peer group (interest margin of 3.06% against a peer average of 2.39%) is mainly due to its higher rate of interest earned on average earning assets, which is among the best in the peer group. This is a function of its asset profile; AB has a larger- and growing - retail loan asset base, which generates higher margins. Loan asset quality is also relatively good compared to most peer banks.

Growing core fee and commission income together with other non-income sources. AB has a good flow of NII, which formed 45.8% of gross income (2012: 44.1%). Fee and commission income, at TND66.8mn (2012: TND63.8mn), contributed 51.8% (2012: 61.7%) of the total in

2013. Fee and commission income is garnered through account fees, retail banking (cards and loans), and foreign trade financing fees. Dealing securities income, mainly from Tunisian Treasury bill trading to customers, was slightly higher at TND20.4mn in 2013 against TND19.1mn in 2012, reflecting marginally better activity during the year. Forex income was greater at TND20.7mn (2012: TND16.0mn) due to improved volumes. Other income is mainly from associates including Attijari Finance.

NII was TND63.9mn in H1 2014, up 9.1% from TND58.8mn in H1 2013. The improvement was led by fee and commission income.

AB embarked on a branch expansion programme in 2008, which continues to this day; this has caused the cost base to rise, but overall expenses remain well-controlled. Operating expenses, mainly staff costs, including salaries and benefits, registered an increase of 12.8% (2012: 16.8%) in 2013 - above the inflation rate. Staff numbers have grown by around 22% over the last six years, as the Bank has grown its branch network. Against average assets, the expense base was stable at 2.76% (2012: 2.75%). However, the ratio of operating expenses to gross income was lower at 48.8% (2012: 51.9%), due to improved gross income. The expense base as a proportion of gross income is expected to remain below 50% for the full year 2014, despite it being slightly above the benchmark on an annualised basis for H1 2014.

Operating profit saw a strong increase of 28.1% in 2013. Against average assets, it rose to 2.90% in 2013 from 2.54% in 2012. Operating profit improved further to TND65.5mn in H1 2014.

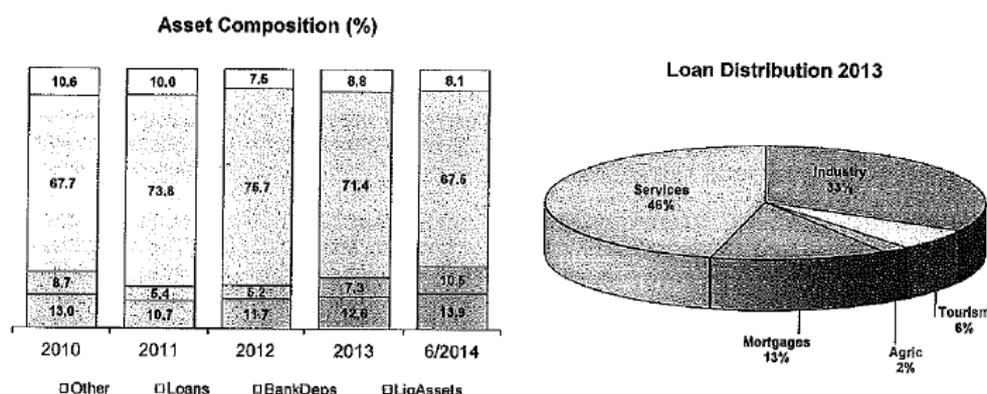
Fall in provision charge in 2013. The Bank's provision charge fell by 9.2% to TND32.7mn in 2013. The provision charge to operating profit was 22.7% against 32.0% in 2012. AB's provision charge increased significantly in 2011, as the Bank experienced an increase in NPLs following the revolution.

In addition, general provisions were required by Tunisian banks for the first time in 2011. The loan-loss provision charge for the year was TND31.7mn against TND11.8mn previously.

In H1 2014, the provision charge was TND6.3mn against TND13.5mn booked in H1 2013. NPLs for the period rose by just 3%.

Lower effective tax charge. In 2013, the effective tax rate was a lower 29.5% against 39.9% in 2012. In the years up to 2011/2012, the Bank's tax rate had been affected by accumulated losses in past years.

BALANCE SHEET



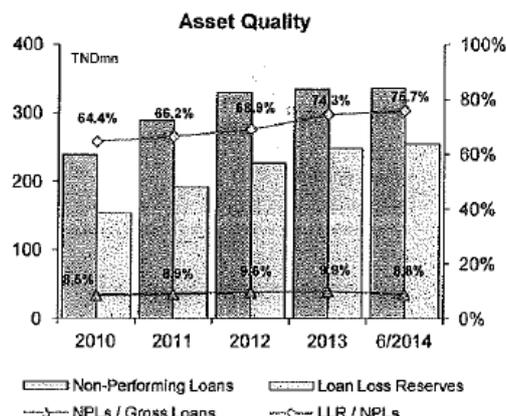
AB's asset profile in 2013 shows an adequate level of liquid assets which is slightly stronger than the peer average. Loan-asset quality is better than the peer group. However, NPLs have risen due to the difficult economy and operating environment, although the rate of increase fell in H1 2014. AB's balance sheet has an adequate level of liquid assets, a manageable level of loans against total assets, and better than peer average loan asset quality. Over the last few years, balance sheet growth has been fairly modest, reflecting the operating conditions in Tunisia, but AB's asset growth has been above peer banks. Loan expansion was 6.1% in 2013 against 15.3% in 2012. Total assets grew by 12.6% to TND5,276mn in 2013. The Bank's asset growth in 2013 was against the average of the peer group of 4.7%. Growth in H1 2014 was a higher 6.2% for the six months with expansion seen mainly in Tunisian treasury bills.

Loans formed a lower 71.4% of total assets at end 2013 (2012: 75.7%); the loan book is generally well-diversified by economic sector with the main exposure to the services industry at 46% (this comprises a large number of sub-sectors). Industry constitutes 33% of the loan book, with the higher risk tourism sector comprising 6% of the total portfolio. Both the industrial and tourism sectors have been a major source of NPLs.

There is adequate liquidity in the balance sheet with liquid assets (which includes bank placements) forming a higher 19.9% (2012: 16.8%) of total assets at end 2013. The main increase in liquid assets was in bank placements. Tunisian government Treasury bills (T-bills) and Central Bank placements formed 12.6% of assets, with bank placements (mainly with Tunisian banks) forming a further 7.3% (2012: 5.2%). The increase in bank placements reflected the improved liquidity position in the market in 2013. That said, the Tunisian banking sector remains tight in respect to liquidity and many banks are obtaining funding from the Central Bank, although the level of such lending fell in 2013 (and H1 2014). Treasury bills are all Tunisian dinar-denominated. They can be repurchased through the CBT's discount window.

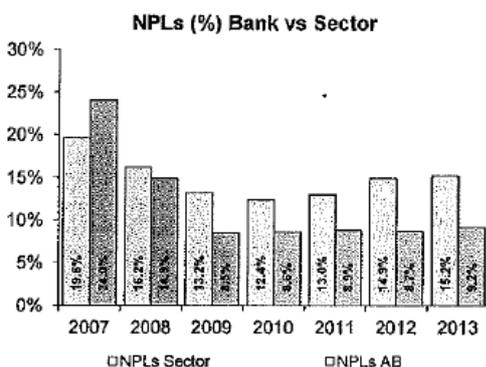
Liquid assets at end-June 2014 were higher at 24.2%. That percentage compares well to the peer group.

Rising NPLs over past three years, but the accretion of new NPLs has slowed. AB has a lower level of NPLs compared to peers and the market overall. AB's stock of NPLs has increased over the past three years beginning in 2011 to end 2013. This has been due to the revolution which occurred in early 2011 and the subsequent pressure on the economy, and in particular the corporate (and Tourism) sector. However, in 2013, NPLs grew by just 1.5%, representing a lower 9.2% of gross loans against 9.6% at end 2012.



For the six months to end-June 2014, NPLs rose by an immaterial 0.6% to TND336mn. According to management, NPLs are across most business sectors, but predominantly in the manufacturing, construction and tourism sectors. All peer banks have seen an increase in NPLs over the past few years. AB's NPL to gross loan ratio stood at 8.8% of gross loans at end-June 2014. The Bank's NPL ratio remains well below the sector average (see below).

NPLs are classified according to Tunisian standards, as follows: Class 2 (three to six months overdue), Class 3 (six to twelve months), Class 4 'loss' loans (over one year overdue), and *crédits contentieux* (ready to write off). These are regulatory requirements as stipulated by the CBT. The majority of AB's NPLs are Class 4 and *crédits contentieux*.



AB's NPL ratio is lower than the sector average. AB's NPL ratio of 9.2% at end 2013 was below the sector average, which stood at 15.2%. The sector ratio is likely to be higher due to the large loan problems at state banks. The Tunisian banking sector has been plagued by a high level of bad loans for many years. The events and subsequent economic downturn of 2011 has seen a rise in NPLs for banks and the sector overall, particularly in more vulnerable sectors such as tourism and manufacturing.

Provision coverage is adequate. AB's provision coverage ratio at end 2013 was a higher 74.3% against 68.9% for 2012. The balance is provided

by security approved by the CBT and includes real estate, securities and other tangible assets. However, the value of security in the market is likely to be low, and in any case, the pursuit of such collateral through the Tunisian courts is both lengthy and difficult; thus, a further increase in coverage would be prudent. As at end-June 2014, the coverage ratio was a slightly higher 75.7%.

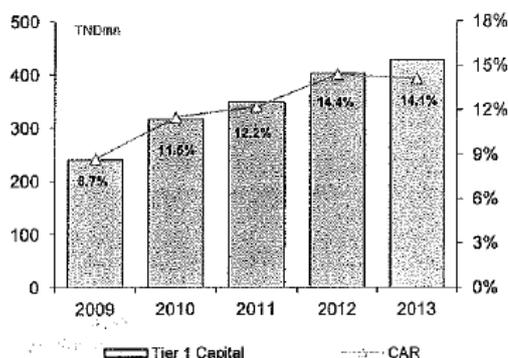
The ratio of unprovided NPLs to free capital fell to 40.9% in 2013 from 45.7% in 2012. Based on the gap at end 2013 and the level of operating profit, it would take the Bank seven months of operating profit to fully bridge the difference between NPLs and loan-loss reserves (LLRs).

Limited contingent accounts. AB's contingents form just 11.3% of total assets at end 2013 (12.3% at end 2012). This is well below the peer group average.

Sufficient CAR, although eroded by unprovided NPLs. Total capital increased by 6.4% to TND427mn in 2013 through retained earnings.

At end 2013, CAR was 14.1% against 14.4% at end 2012. As at end-June 2014, CAR (preliminary) was a lower 13.80%. The CBT's minimum Basel I ratio was increased to 9% from January 2013. A dividend of TND53.3mn was distributed in 2013. AWB, AB's majority shareholder, had an agreement with the Central Bank to resolve the insufficient capital position (caused by substantial provision charges and hence, losses following its takeover) by end 2009, i.e. to meet the then 8% minimum ratio. Moreover, AB had to eliminate its negative reserve position by this time, but met the requirement as at end-June 2009. The Bank could not distribute any dividends until the capital position was restored. Despite this, until 2013, AB had not distributed any dividends, preferring to boost capital internally.

Capital Composition and Adequacy



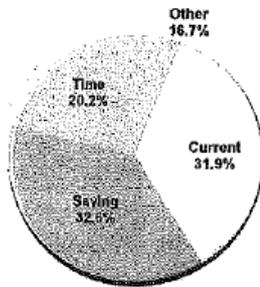
Total capital to total assets was a fairly low 8.1% at end 2013. This was below the peer group average of 8.4%. Free capital moved ahead slightly in 2013. Internal capital generation remains limited despite the Bank's reasonable profitability.

AB's liquidity position is considered adequate with improvement recorded in 2013, and in H1 2014. AB's liquidity position was adequate at end 2013, with the position improving during the course of the year. Customer deposit growth was around twice the growth rate in loans, whilst liquid assets also increased YoY due to rises in Central Bank placements, treasury bills and bank placements. Tight liquidity has been a major issue for all Tunisian banks since the beginning of 2011, as the customer deposit market has been very weak due to the revolution and uncertainty in the market, as well as the weak economy.

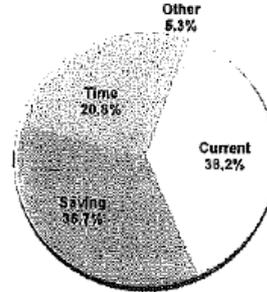
The Bank's liquid asset ratio improved to 19.9% at end 2013 from 16.8% in 2012. Customer deposits grew by 12.7% in 2013, against loan growth of 6.2%. Increasing customer deposits remains part of the Bank's core strategy in order to provide a stable funding source to support a growing loan book. AB's growth in customer deposits was above the peer group average of 7.5% in 2013. At end 2013, AB's net loans to customer deposits ratio improved to 93.1% from 98.9%. The majority of funding is derived from customer deposits, which represented 76.7% (2012: 76.6%) of total liabilities and capital at end 2013. The Bank's market share of deposits in the Tunisian banking sector was 9.4% at end 2013 (9.2% in 2012).

The deposit mix has improved over the last few years with a higher proportion of cheaper demand and savings deposits (CASA), but there was a slight weakening in the mix in 2013 as time deposits grew by a higher 20.9%. In non-remunerative deposits, AB has a market share of 9.7%. CASA deposits formed at a lower 73.0% at end 2013 against 75.3% at end 2012.

Deposits by Type 2013 %



Deposits by Type 6/2014 %

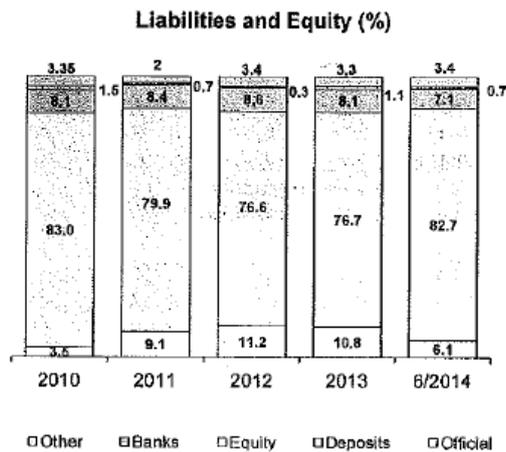
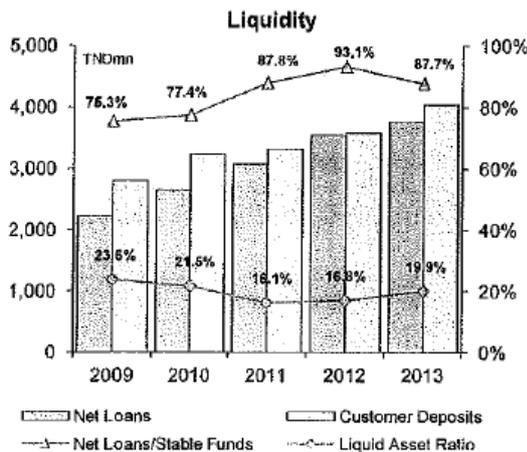


AB, along with most other Tunisian banks, has obtained CBT funding over the past three years, owing to tight liquidity in the domestic market. At end 2013, funding from the Central Bank amounted to TND262mn (2012: TND226mn). This represents around 5% of total Central Bank funding – with AB's level much lower than most banks.

The liquid asset ratio improved to 24.4% at end-June 2014. The ratio of net loans to customer deposits fell, as did net loans to stable funds at 77.6%.

The net liquid assets ratio at end 2013 was a reasonable 18.8% (2012: 16.6%), with net interbank assets of TND326mn.

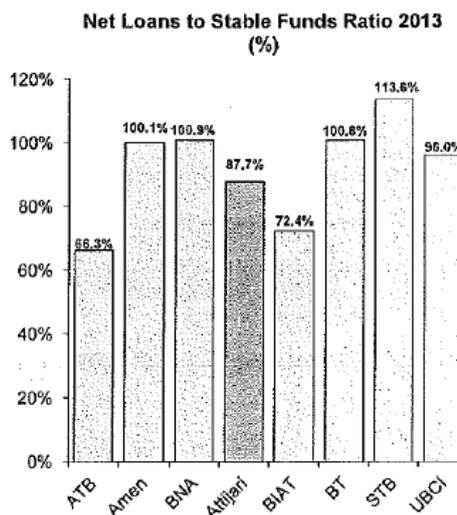
Regulatory liquidity ratio. It is mandatory (theoretically) for Tunisian banks to report their liquidity positions to the Central Bank on a monthly basis, and to meet a ratio of 100% short-term-assets to short-term liabilities, as calculated by the Central Bank formula. Alternatively, banks may place the amount of any shortfall in a special reserve account with the CBT. According to the methodology of the CBT, the denominator of the ratio is greatly influenced by the weightings assigned to different liability categories. Demand deposits are weighted 60%, savings deposits 3%, term deposits 13%, certificates of deposit (CDs) 40%, and interbank liabilities 100%. Consequently, there has been a tendency for some banks to move out of the interbank market, despite its lower cost compared to other purchased funds. This has not been necessary for AB, as it has always focused on customer deposit funding. At end 2013, AB posted a CBT liquidity ratio of 97.2% (2012: 94.8%), which is just below the regulatory minimum. There are only two banks (Arab Tunisian Bank and Banque de Tunisie) which carried a regulatory liquidity ratio above the minimum at end 2013.



Against the peer group, AB has slightly better liquidity, with the net loans to stable funds ratio at 87.7% (peer group average 91.7%). Tunisian banks display tight liquidity due to the high level of loans within their balance sheets, a small stock of liquid assets, and a relatively limited base of customer deposits.

As with most Tunisian banks (although specific details are not provided), AB has a negative mismatch (i.e. liabilities in excess of assets) at the short-end (up to three months) due to the dominance of customer deposits within the funding base, combined with the longer maturities of the loan book. This has historically provided no problems, but a market event could create short-term funding pressure. AB's maturity position is comparable to that of most Tunisian banks. That said, AB, as with other Tunisian banks, would benefit from some longer maturity wholesale funding. All funding is domestically sourced (apart from the special resource funding of TND309mn from international funding agencies).

The Bank does not have any funding facilities from AWB .



ATTIJARI BANK

TN015

PERFORMANCE RATIOS		Audited	AUD 06/2014	AUD 12/2013	AUD 12/2012	AUD 12/2011
A . SIZE FACTORS (USD 000)						
1 . Total Assets			3,130,939	3,020,773	2,836,129	2,935,974
2 . Total Capital			223,278	236,259	230,975	245,094
3 . Net Profit			24,277	50,411	30,285	22,198
B . ASSET QUALITY						
4 . Total Assets Growth Rate (YoY%)			6.17	12.69	5.44	7.53
5 . Estimated Non-Performing Loans (NPLs) Net Accretion Rate (%)			0.61	1.52	13.72	21.36
6 . NPL Ratio (%)			8.84	9.16	9.55	8.85
7 . NPAs (Including NPLs) To Total Assets (%)			6.39	6.74	7.49	6.94
8 . Loan-Loss Reserve To NPLs (%)			75.66	74.30	68.92	66.24
9 . Loan-Loss Reserve To Gross Loans (%)			6.69	6.80	6.58	5.87
10 . Unprovided Non-Performing Loans To Free Capital (%)			36.61	37.15	56.72	52.19
11 . Effective NPL Coverage Ratio (Times)			1.42	1.43	1.24	1.31
12 . Unprovided NPLs To Operating Profit (Months)			14.98	8.01	10.90	14.71
13 . Loan-Loss Provisioning Expense To Gross Loans (%)*			0.34	0.47	1.04	0.97
14 . Related Party Exposure To Total Capital (%)			0.00	0.00	0.00	0.00
15 . Total Contingents To Total Assets (%)			12.51	11.02	13.12	13.07
C . CAPITAL ADEQUACY						
16 . Reported Common Equity Tier 1 Ratio To Local Standards (%)						
17 . Reported Tier 1 Ratio To Local Standards (%)						
18 . Reported Total Capital Adequacy Ratio To Local Standards (%)			13.80	14.12	14.40	12.43
19 . Internal Capital Generation (%)*			-6.25	22.86	13.22	10.06
20 . Total Capital Growth Rate (YOY %)			-3.19	8.23	2.87	10.04
21 . Total Capital To Total Assets (%)			7.13	7.82	8.14	8.35
22 . Total Capital To Gross Loans (%)			9.87	10.62	10.39	10.65
23 . Free Capital (TND 000)			223,477	231,163	180,350	187,195
24 . Free Capital To Total Capital (%)			59.58	59.66	50.38	53.79
25 . Dividend Payout Ratio (%)			130.59	0.00	0.00	0.00
D . LIQUIDITY						
26 . Stable Funds (TND 000)			4,571,679	4,278,697	3,771,344	3,503,675
27 . Net Loans To Total Assets (%)			67.45	68.65	73.22	73.81
28 . Net Loans To Total Customer Deposits (%)			81.60	84.03	89.63	92.78
29 . Net Loans To Total Deposits (%)			75.38	76.75	83.03	82.63
30 . Net Loans To Stable Funds (%)			77.61	79.49	85.34	87.83
31 . Net Investments To Total Assets (%)			9.83	8.37	8.76	8.67
32 . Liquid Asset Ratio (%)			24.41	22.02	17.93	16.08
33 . Net Liquid Asset Ratio (%)			23.70	20.89	17.65	15.36
34 . Quasi-Liquid Asset Ratio (%)			26.12	23.47	18.62	17.58
35 . Short-Term Funding Coverage Ratio (%)			3,680.09	2,071.65	6,506.55	2,441.26
36 . Net FX Currency Assets (TND 000)						
37 . FX Deposits Less FX Loans (TND 000)						
38 . Net Interbank Assets (TND 000)			513,236	406,759	229,826	196,226
E . PROFITABILITY						
39 . Return on Average Assets (%)*			1.60	1.77	1.10	0.78
40 . Operating Profit To Average Assets (%)*			2.57	2.75	2.63	1.98
41 . Gross Income To Average Assets (%)*			5.22	5.46	5.47	4.57
42 . Estimated Funding Cost (%)*			2.31	2.31	2.44	2.61
43 . Estimated Interest on Average Total Assets (%)*			5.03	5.26	5.50	4.96
44 . Estimated Net Interest Margin (%)			2.72	2.96	3.06	2.34
45 . Non-Interest Income To Gross Income (%)			47.89	45.85	44.09	48.71
46 . Operating Expenses To Gross Income (%)			50.85	49.61	51.93	56.65
47 . Operating Expenses To Average Assets (%)*			2.66	2.71	2.84	2.59
48 . Operating Profit Growth Rate (YOY %)			-49.04	14.20	41.30	2.61
49 . Risk Provisioning Expense To Operating Profit (%)			9.58	13.34	32.00	38.15
50 . Return on Average Equity (%)*			21.39	22.18	13.30	9.49
RATES						
Exchange Rate (Units per USD)			1.68	1.64	1.55	1.42
Inflation Rate (%)			6.20	6.10	5.60	4.30
Benchmark Interest Rate (TND)			4.90	4.80	4.60	4.40

NOTES:

* Annualised ratios for June 2014

ATTIJARI BANK

External Audit	USD 000					Growth (%)				Bookdown (%)				
	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	
BALANCE SHEET - ASSETS (TMD 000)														
CASH & EQUIVALENT ASSETS:														
Cash														
Central Bank	182,350	388,283	285,481	191,210	184,871	7.31	49.36	5.43	-21.34	5.82	3.76	4.23	4.43	
Treasury Bills	254,118	425,919	343,715	351,755	250,436	24.57	3.39	56.74	-2.84	8.12	4.92	8.07	8.22	
Government Securities														
Reverse Repos														
Other														
TOTAL CASH & EQUIVALENT ASSETS	436,477	814,202	629,196	542,965	435,307	19.73	12.06	22.85	-11.42	13.94	8.68	12.47	10.65	
DEPOSITS WITH BANKS:														
Short - Up to 1 Year	327,718	580,607	422,822	342,405	230,216	18.94	90.96	7.14	-32.80	10.47	9.24	5.51	5.43	
Medium - Over 1 Year														
TOTAL DEPOSITS WITH BANKS	327,718	580,607	422,822	342,405	230,216	18.94	90.96	7.14	-32.80	10.47	9.24	5.51	5.43	
TOTAL LIQUID ASSETS	764,196	1,394,809	1,051,918	885,370	665,523	17.87	39.40	17.57	-20.92	24.41	12.92	17.92	16.08	
OTHER MARKETABLE SECURITIES	51,352	85,954	71,518	36,381	60,412	23.28	137.15	-61.48	8.28	1.71	1.45	0.66	1.50	
LOANS AND ADVANCES:														
Short Term	2,293,293	3,802,032	3,049,337	3,445,419	3,260,815	4.10	3.02	5.40	29.70	72.29	73.68	78.28	79.41	
Medium/Long Term (MLT)														
Other														
Lending and Factoring														
at risk / Non Performing Loans	280,060	336,152	334,178	325,532	260,421	3.61	1.62	13.72	21.36	8.20	6.74	7.45	6.94	
GROSS LOANS AND ADVANCES	2,963,293	5,952,032	5,453,522	6,445,419	6,481,236	4.10	3.02	5.40	17.46	72.29	73.68	78.28	79.41	
Less: Less Reserve	-151,383	-224,332	-219,254	-232,821	-191,759	2.43	9.44	18.51	24.80	-4.84	-5.31	-5.16	-4.60	
NET LOANS AND ADVANCES	2,811,910	5,727,700	5,234,268	6,212,598	6,289,477	4.22	3.67	4.89	17.02	67.45	68.37	73.12	74.81	
NON-MARKETABLE SECURITIES														
SUBSIDARIES & AFFILIATES														
NET NON-PERFORMING ASSETS (Excluding NP1)	90,750	151,833	156,302	177,052	160,636	-2.69	-12.02	15.43	10.82	2.89	3.32	4.84	3.66	
OTHER ASSETS	111,603	185,255	223,732	181,092	189,226	20.21	23.09	14.58	-2.85	3.28	4.72	4.12	3.89	
TOTAL ASSETS	3,150,959	6,259,819	6,941,087	8,796,000	8,169,869	5.17	12.09	5.44	7.33	100.00	100.00	100.00	100.00	
COUNTERPART ACCOUNTS:														
Financial Guarantees / SLCA / Acceptances														
Issuable Government	77,854	130,802	123,896	118,827		-2.10	15.43			2.49	2.70	2.64		
Documentary LCs	148,318	248,174	175,571	215,511	250,301	41.52	-18.63	-13.80	-21.65	4.74	3.54	4.90	6.01	
Rd / Performance / Retention Bonds	165,486	178,017	236,596	245,365	204,609	17.62	-3.58	-18.71	-3.72	8.29	4.70	5.56	7.07	
TOTAL COUNTERPART ACCOUNTS	391,658	556,993	535,963	579,713	545,911	20.83	-3.35	2.83	-12.80	12.51	11.92	13.12	13.07	
BALANCE SHEET - LIABILITIES (TMD 000)														
SHORT-TERM INTERBANK LIABILITIES:														
ST Placements From Banks	22,221	37,931	36,134	12,583	30,824	-31.50	345.16	-50.00	-49.80	8.71	5.13	0.25	8.72	
Current Portion of LT Bank Debt														
Repo WB Banks														
Resident Liability To Parent / Related Party	22,221	37,931	36,134	12,583	30,824	-31.50	345.16	-50.00	-49.80	8.71	5.13	0.25	8.72	
TOTAL SHORT-TERM INTERBANK LIABILITIES	44,442	75,862	72,268	25,166	61,648	-31.50	345.16	-50.00	-49.80	8.71	5.13	0.25	8.72	
CUSTOMER DEPOSITS:														
Deposited	987,628	1,859,232	1,442,818	1,386,950	1,082,810	13.00	12.11	17.70	4.80	31.54	29.12	29.28	28.21	
Savings	924,298	1,552,821	1,522,505	1,414,055	1,194,599	2.02	7.63	18.37	14.64	28.52	30.72	30.17	28.05	
Time	508,856	935,450	858,889	796,389	632,899	5.41	21.31	32.71	-5.70	17.31	17.34	10.11	12.80	
Other	137,213	223,892	223,223	181,879	497,287	3.11	23.01	-63.20	-15.29	4.39	4.82	4.14	11.88	
TOTAL CUSTOMER DEPOSITS	2,567,915	4,548,224	4,047,334	3,965,914	3,317,410	7.43	12.71	8.26	2.32	32.67	31.70	31.69	29.55	
OFFICIAL DEPOSITS	191,310	321,503	327,252	272,032	377,869	-1.94	20.68	-27.69	170.21	8.11	0.62	8.21	9.06	
TOTAL DEPOSITS + ST INTERBANK LIABILITIES	2,861,806	4,797,028	4,621,221	5,215,602	5,725,113	6.22	14.31	4.01	8.59	89.49	85.42	89.10	89.33	
NON-BANK SHORT-TERM DEBT														
MEDIUM / LONG TERM FUNDING														
DISBURSED DEBT														
HYBRID CAPITAL														
OTHER LIABILITIES	105,805	177,807	125,961	161,382	90,957	31.63	-16.22	86.48	-25.75	3.38	2.73	3.07	2.33	
TOTAL LIABILITIES	2,997,661	4,994,871	4,866,202	6,037,985	6,821,680	5.97	13.04	5.08	7.31	92.87	92.18	91.86	91.55	
CAPITAL:														
Paid Up Capital	116,200	88,741	106,741	106,741	163,750				17.77				4.05	
Reserves	504,980	176,989	150,838	131,345	179,253	9.67	22.43	-86.74	21.31	3.38	3.28	3.02	4.30	
Minority Interest														
TOTAL CAPITAL	621,180	265,730	257,579	238,086	342,993	-39.00	-0.04			0.98	0.84	0.84	0.35	
TOTAL LIABILITIES + TOTAL CAPITAL	3,520,959	6,259,819	6,941,087	8,796,000	8,169,869	5.17	12.09	5.44	7.33	100.00	100.00	100.00	100.00	
REGULATORY CAPITAL														
PROFIT AND LOSS ACCOUNT (TMD 000)														
Interest Income	76,323	128,059	246,518	238,063	192,248	-47.74	4.35	18.32	12.83	2.52	5.20	3.20	4.10	
Interest Expense	-38,155	-59,000	-107,819	-104,675	-105,844	-45.22	3.00	-0.35	11.87	-1.16	-2.31	-2.44	-2.61	
Net Interest Income	38,168	69,059	138,699	133,388	86,404	-2.92	1.35	18.67	24.70	3.68	7.51	5.64	6.71	
Net Fees and Commissions	21,149	35,511	44,422	63,788	50,060	-44.85	1.04	37.29	8.13	0.70	1.38	1.49	1.25	
FX Trading Income	8,437	10,814	20,722	16,010		-47.81	28.58			0.21	0.44	0.37		
Derivatives Income														
Gain / Loss on Securities	3,890	14,940	27,537	16,144	37,004	-48.50	48.53	-48.20	-4.77	0.29	0.01	0.45	0.50	
Other Investment Income														
Gain/Loss on Real Estate Held For Investment				3										
Share of Profit from Associates														
Net Insurance Income														
Other Income	1,529	2,565	3,968	4,375	2,430	-35.00	-5.58	80.04	18.23	0.05	0.08	0.39	0.06	
Total Non-Interest Income	35,011	63,839	117,607	183,296	89,494	-45.44	13.20	18.26	5.14	1.25	2.82	2.41	2.23	
GROSS INCOME	73,379	132,898	256,306	246,684	185,898	-47.75	6.84	37.43	8.50	3.83	5.46	5.47	6.57	
Operating Expenses	-40,362	-87,818	-120,526	-121,061	-104,143	-46.44	4.10	16.82	13.49	1.23	2.71	3.84	2.69	
OPERATING PROFIT	33,017	45,080	135,780	125,623	81,755	-43.04	14.20	41.39	24.11	2.60	2.75	1.63	3.88	
Other Provisioning Expenses	-3,738	-5,281	-17,189	-16,338	-31,408	-43.42	-32.35	18.32	174.94	-0.12	-0.37	-0.64	-0.70	
GROSS PROFIT (AFTER)	29,279	39,799	118,591	109,285	50,347	-48.83	45.52	59.76	-25.19	2.48	2.38	1.79	3.18	
Extraordinary Items	-215	-361	640	940	307	-142.00	-11.20	-498.79	-88.72	-0.01	0.82	0.02	-0.04	
Tax & Equivalent	-83,790	-10,111	-20,818	-30,983	-17,469	-28.85	-3.19	75.11	39					

RATIO FORMULAE

A. SIZE FACTORS (KWD 000)		
1.	TOTAL ASSETS	TOTAL ASSETS
2.	TOTAL CAPITAL	TOTAL CAPITAL
3.	NET PROFIT	NET PROFIT
4.	TOTAL ASSETS GROWTH RATE (YOY%)	$\frac{(\text{CURRENT YEAR TOTAL ASSETS} - \text{PREVIOUS YEAR TOTAL ASSETS}) \times 100}{\text{PREVIOUS YEAR TOTAL ASSETS}}$
5.	ESTIMATED NON-PERFORMING LOANS (NPLS) NET ACCRETION RATE (%)	$\frac{(\text{NON-PERFORMING LOANS} + \text{WRITEOFFS} - \text{NON-PERFORMING LOANS(PREVIOUS YEAR)}) \times 100}{\text{NON-PERFORMING LOANS(PREVIOUS YEAR)}}$
6.	NPL RATIO (%)	$\frac{\text{NON-PERFORMING LOANS} \times 100}{\text{GROSS LOANS}}$
7.	NPLS (INCLUDING NPLS) TO TOTAL ASSETS (%)	$\frac{(\text{NON-PERFORMING ASSETS} + \text{NON-PERFORMING LOANS}) \times 100}{\text{TOTAL ASSETS}}$
8.	LOAN-LOSS RESERVE TO NPLS (%)	$\frac{\text{LOAN-LOSS RESERVE} \times 100}{\text{NON-PERFORMING LOANS}}$
9.	LOAN-LOSS RESERVE TO GROSS LOANS (%)	$\frac{\text{LOAN-LOSS RESERVE} \times 100}{\text{GROSS LOANS}}$
10.	UNPROVIDED NON-PERFORMING LOANS TO FREE CAPITAL (%)	$\frac{(\text{NON-PERFORMING LOANS} - \text{LOAN LOSS RESERVE}) \times 100}{\text{FREE CAPITAL}}$
11.	EFFECTIVE NPL COVERAGE RATIO (TIMES)	$\frac{(\text{LOAN-LOSS RESERVE} + \text{FREE CAPITAL})}{\text{NPLs}}$
12.	UNPROVIDED NPLS TO OPERATING PROFIT (MONTHS)	$\frac{(\text{NON-PERFORMING LOANS} - \text{LOAN LOSS RESERVE}) \times 12}{\text{OPERATING PROFIT}}$
13.	LOAN-LOSS PROVISIONING EXPENSE TO GROSS LOANS (%)	$\frac{\text{PROVISIONS FOR LOANS (SPEC + GEN)} \times 100}{\text{GROSS LOANS}}$
14.	RELATED PARTY EXPOSURE TO TOTAL CAPITAL (%)	$\frac{\text{RELATED-PARTY EXPOSURE (FUNDED + UNFUNDED)} \times 100}{\text{TOTAL CAPITAL}}$
15.	TOTAL CONTINGENTS TO TOTAL ASSETS (%)	$\frac{(\text{TOTAL CONTINGENT ACCOUNTS}) \times 100}{\text{TOTAL ASSETS}}$
16.	REPORTED COMMON EQUITY TIER 1 RATIO TO LOCAL STANDARDS (%)	AS REPORTED ACCORDING TO LOCAL STANDARDS
17.	REPORTED TIER 1 RATIO TO LOCAL STANDARDS (%)	AS REPORTED ACCORDING TO LOCAL STANDARDS
18.	REPORTED TOTAL CAPITAL ADEQUACY RATIO TO LOCAL STANDARDS (%)	AS REPORTED ACCORDING TO LOCAL STANDARDS
19.	INTERNAL CAPITAL GENERATION (%)	$\frac{(\text{COMPREHENSIVE INCOME} - \text{PROPOSED CASH DIVIDENDS} - \text{EXTRAORDINARY ITEMS}) \times 100}{\text{PREVIOUS YEAR TOTAL CAPITAL}}$
20.	TOTAL CAPITAL GROWTH RATE (YOY %)	$\frac{(\text{CURRENT YEAR TOTAL CAPITAL} - \text{PREVIOUS YEAR TOTAL CAPITAL}) \times 100}{\text{PREVIOUS YEAR TOTAL CAPITAL}}$
21.	TOTAL CAPITAL TO TOTAL ASSETS (%)	$\frac{\text{TOTAL CAPITAL} \times 100}{\text{TOTAL ASSETS}}$
22.	TOTAL CAPITAL TO GROSS LOANS (%)	$\frac{\text{TOTAL CAPITAL} \times 100}{\text{GROSS LOANS}}$
23.	FREE CAPITAL (KWD 000)	TOTAL CAPITAL – SUBSIDIARIES AND AFFILIATES – FIXED ASSETS
24.	FREE CAPITAL TO TOTAL CAPITAL (%)	$\frac{\text{FREE CAPITAL} \times 100}{\text{TOTAL CAPITAL}}$
25.	DIVIDEND PAYOUT RATIO (%)	$\frac{\text{PROPOSED CASH DIVIDENDS} \times 100}{\text{NET PROFIT}}$

RATIO FORMULAE

D. LIQUIDITY	26. STABLE FUNDS (KWD 000)	TOTAL CUSTOMER DEPOSITS + MEDIUM & LONG-TERM FUNDING + SUBORDINATED DEBT + HYBRID CAPITAL + FREE CAPITAL	
	27. NET LOANS TO TOTAL ASSETS (%)	$\frac{\text{NET LOANS X 100}}{\text{TOTAL ASSETS}}$	
	28. NET LOANS TO TOTAL CUSTOMER DEPOSITS (%)	$\frac{\text{NET LOANS X 100}}{\text{TOTAL CUSTOMER DEPOSITS}}$	
	29. NET LOANS TO TOTAL DEPOSITS (%)	$\frac{\text{NET LOANS X 100}}{\text{TOTAL CUST. DEP. + OFFICIAL DEP. + ST PLACEMENTS FROM BANKS + INTERBANK DEP. TO PARENT OR RELATED PARTY}}$	
	30. NET LOANS TO STABLE FUNDS (%)	$\frac{\text{NET LOANS X 100}}{\text{STABLE FUNDS}}$	
	31. NET INVESTMENTS TO TOTAL ASSETS (%)	$\frac{(\text{TREAS BILLS \& GOV. SEC. + OTHER MKT SEC. + NON-MKT SEC.}) X 100}{\text{TOTAL ASSETS}}$	
	32. LIQUID ASSET RATIO (%)	$\frac{\text{TOTAL LIQUID ASSETS X 100}}{\text{TOTAL ASSETS}}$	
	33. NET LIQUID ASSET RATIO (%)	$\frac{(\text{TOTAL LIQUID ASSETS} - \text{TOTAL ST INTERBANK LIABILITIES} - \text{NON-BANK ST DEBT}) X 100}{\text{TOTAL ASSETS}}$	
	34. QUASI-LIQUID ASSET RATIO (%)	$\frac{(\text{TOTAL LIQUID ASSETS} + \text{OTHER MARKETABLE SECURITIES}) X 100}{\text{TOTAL ASSETS}}$	
	35. SHORT-TERM FUNDING COVERAGE RATIO (%)	$\frac{(\text{TOTAL LIQUID ASSETS} + \text{OTHER MARKETABLE SECURITIES}) X 100}{\text{TOTAL ST INTERBANK LIABILITIES} + \text{NON-BANK SHORT-TERM DEBT}}$	
	36. NET FX CURRENCY ASSETS (KWD 000)	FOREIGN CURRENCY ASSETS - FOREIGN CURRENCY LIABILITIES	
	37. FX DEPOSITS LESS FX LOANS (KWD 000)	FOREIGN CURRENCY LOANS - FOREIGN CURRENCY DEPOSITS	
	38. NET INTERBANK ASSETS (KWD 000)	TOTAL DEPOSITS WITH BANKS - TOTAL ST INTERBANK LIABILITIES	
	E. PROFITABILITY	39. RETURN ON AVERAGE ASSETS (%)	$\frac{\text{NET PROFIT X 100}}{\text{AVERAGE TOTAL ASSETS}}$
		40. OPERATING PROFIT TO AVERAGE ASSETS (%)	$\frac{\text{OPERATING PROFIT X 100}}{\text{AVERAGE TOTAL ASSETS}}$
		41. GROSS INCOME TO AVERAGE ASSETS (%)	$\frac{\text{GROSS INCOME X 100}}{\text{AVERAGE TOTAL ASSETS}}$
		42. ESTIMATED FUNDING COST (%)	$\frac{\text{INTEREST EXPENSE X 100}}{\text{AVERAGE TOTAL ASSETS}}$
		44. ESTIMATED INTEREST ON AVERAGE TOTAL ASSETS	$\frac{\text{INTEREST INCOME X 100}}{\text{AVERAGE TOTAL ASSETS}}$
44. ESTIMATED NET INTEREST MARGIN (%)		ESTIMATED INTEREST ON AVERAGE TOTAL ASSETS (%) - ESTIMATED FUNDING COST (%)	
45. NON-INTEREST INCOME TO GROSS INCOME (%)		$\frac{\text{NON-INTEREST INCOME X 100}}{\text{GROSS INCOME}}$	
46. OPERATING EXPENSES TO GROSS INCOME (%)		$\frac{\text{OPERATING EXPENSES X 100}}{\text{GROSS INCOME}}$	
47. OPERATING EXPENSES TO AVERAGE ASSETS (%)		$\frac{\text{OPERATING EXPENSES X 100}}{\text{AVERAGE TOTAL ASSETS}}$	
48. OPERATING PROFIT GROWTH RATE (YOY %)		$\frac{(\text{CURRENT-YEAR OPERATING PROFIT} - \text{PREV-YEAR OPERATING PROFIT}) X 100}{\text{PREV-YEAR OPERATING PROFIT}}$	
49. RISK PROVISIONING EXPENSE TO OPERATING PROFIT (%)		$\frac{\text{TOTAL PROVISIONING EXPENSES X 100}}{\text{OPERATING PROFIT}}$	
E. COUNTRY SPECIFIC RATIOS		50. RETURN ON AVERAGE EQUITY (%)	$\frac{\text{NET PROFIT X 100}}{\text{AVERAGE TOTAL CAPITAL}}$
	EXCHANGE RATE (UNITS PER USD)		
	INFLATION RATE (%)		
	BENCHMARK INTEREST RATE (KWD)		

RATINGS DEFINITIONS

International Issuer Credit Ratings: Foreign Currency and Local Currency

CI's international issuer credit ratings indicate the general creditworthiness of an entity (such as a bank, corporate or sovereign) and the likelihood that it will meet its financial obligations in a timely manner. Foreign currency ratings refer to an entity's ability and willingness to meet its foreign currency denominated financial obligations as they come due. Foreign currency ratings take into account the likelihood of a government imposing restrictions on the conversion of local currency to foreign currency or on the transfer of foreign currency to residents and non-residents.

Local currency ratings are an opinion of an entity's ability and willingness to meet all of its financial obligations on a timely basis, regardless of the currency in which those obligations are denominated and absent transfer and convertibility restrictions. Both foreign currency and local currency ratings are internationally comparable assessments.

Foreign and local currency ratings take into account the economic, financial and country risks that may affect creditworthiness, as well as the likelihood that an entity would receive external support in the event of financial difficulties.

Ratings assigned to banks and corporates are generally not higher than the ratings assigned by CI to the relevant sovereign government. However, it may be possible for an issuer with particular strengths and attributes such as inherent financial strength, geographically diversified cash flow, substantial foreign assets, and guaranteed external support, to be rated above the sovereign.

CI may assign either a public rating or an internal 'shadow' rating to the sovereign. Shadow sovereign ratings are not intended for publication and are used to ensure that sovereign risk factors are adequately reflected in the ratings of non-sovereign issuers.

The following rating scale applies to both foreign currency and local currency ratings. Short-term ratings assess the time period up to one year.

Long-Term Issuer Ratings

Investment Grade

- AAA The highest credit quality. Exceptional capacity for timely fulfilment of financial obligations and most unlikely to be affected by any foreseeable adversity. Extremely strong financial condition and very positive non-financial factors.
- AA Very high credit quality. Very strong capacity for timely fulfilment of financial obligations. Unlikely to have repayment problems over the long term and unquestioned over the short and medium terms. Adverse changes in business, economic and financial conditions are unlikely to affect the institution significantly.
- A High credit quality. Strong capacity for timely fulfilment of financial obligations. Possesses many favourable credit characteristics but may be slightly vulnerable to adverse changes in business, economic and financial conditions.
- BBB Good credit quality. Satisfactory capacity for timely fulfilment of financial obligations. Acceptable credit characteristics but some vulnerability to adverse changes in business, economic and financial conditions. Medium grade credit characteristics and the lowest investment grade category.

Speculative Grade

- BB Speculative credit quality. Capacity for timely fulfilment of financial obligations is vulnerable to adverse changes in internal or external circumstances. Financial and/or non-financial factors do not provide significant safeguard and the possibility of investment risk may develop.

- B Significant credit risk. Capacity for timely fulfilment of financial obligations is very vulnerable to adverse changes in internal or external circumstances. Financial and/or non-financial factors provide weak protection; high probability for investment risk exists.
- C Substantial credit risk is apparent and the likelihood of default is high. Considerable uncertainty as to the timely repayment of financial obligations. Credit is of poor standing with financial and/or non-financial factors providing little protection.
- RS Regulatory supervision (this rating is assigned to financial institutions only). The obligor is under the regulatory supervision of the authorities due to its weak financial condition. The likelihood of default is extremely high without continued external support.
- SD Selective default. The obligor has failed to service one or more financial obligations but CI believes that the default will be restricted in scope and that the obligor will continue honouring other financial commitments in a timely manner.
- D The obligor has defaulted on all, or nearly all, of its financial obligations.

Short-Term Issuer Ratings

Investment Grade

- A1 Superior credit quality. Highest capacity for timely repayment of short-term financial obligations that is extremely unlikely to be affected by unexpected adversities. Institutions with a particularly strong credit profile have a "+" affixed to the rating.
- A2 Very strong capacity for timely repayment but may be affected slightly by unexpected adversities.
- A3 Strong capacity for timely repayment that may be affected by unexpected adversities.

Speculative Grade

- B Adequate capacity for timely repayment that could be seriously affected by unexpected adversities.
- C Inadequate capacity for timely repayment if unexpected adversities are encountered in the short term.
- RS Regulatory supervision (this rating is assigned to financial institutions only). The obligor is under the regulatory supervision of the authorities due to its weak financial condition. The likelihood of default is extremely high without continued external support.
- SD Selective default. The obligor has failed to service one or more financial obligations but CI believes that the default will be restricted in scope and that the obligor will continue honouring other financial commitments in a timely manner.
- D The obligor has defaulted on all, or nearly all, of its financial obligations.

Capital Intelligence appends "+" and "-" signs to foreign and local currency **long term** ratings in the categories from "AA" to "C" to indicate that the strength of a particular rated entity is, respectively, slightly greater or less than that of similarly rated peers.

Outlook – expectations of improvement, no change or deterioration in a bank or corporate rating over the 12 months following its publication are denoted Positive, Stable or Negative. The time horizon for a sovereign rating outlook is longer, at 12-24 months.

Financial Strength Ratings

CI's financial strength ratings provide an opinion of a bank's inherent financial strength, soundness and risk profile. These ratings do not address sovereign risk factors, including transfer risk, which may affect an institution's capacity to honour its financial obligations, be they local or foreign currency. Financial strength ratings also exclude support factors, which are addressed by foreign and local currency ratings, as well as CI's support ratings. However, financial strength ratings do take into account the bank's operating environment including the economy, the structure, strength and stability of the financial system, the legal system, and the quality of banking regulation and supervision. Financial strength ratings do not assess the likelihood that specific obligations will be repaid in a timely manner.

The following rating scale applies to the financial strength rating.

- AAA Financially in extremely strong condition with positive financial trends; significant strengths in other non-financial areas. Operating environment likely to be highly attractive and stable.
- AA Financially in very strong condition and significant strengths in other non-financial areas. Operating environment likely to be very attractive and stable.
- A Strong financial fundamentals and very favourable non-financial considerations. Operating environment may be unstable but institution's market position and/or financial strength more than compensate.
- BBB Basically sound overall; slight weaknesses in financial or other factors could be remedied fairly easily. May be limited by unstable operating environment.
- BB One or two significant weaknesses in the bank's financial makeup could cause problems. May be characterised by a limited franchise; other factors may not be sufficient to avoid a need for some degree of temporary external support in cases of extraordinary adversity. Unstable operating environment likely.
- B Fundamental weaknesses are present in the bank's financial condition or trends, and other factors are unlikely to provide strong protection from unexpected adversities; in such an event, the need for external support is likely. Bank may be constrained by weak market position and/or volatile operating environment.
- C In a very weak financial condition, either with immediate problems or with limited capacity to withstand adversities. May be operating in a highly volatile operating environment.
- D Extremely weak financial condition and may be in an untenable position.

Capital Intelligence appends "+" and "-" signs to financial strength ratings in the categories from "AA" to "C" to indicate that the strength of a particular institution is, respectively, slightly greater or less than that of similarly rated peers.

Outlook – expectations of improvement, no change or deterioration in a rating over the 12 months following its publication are denoted Positive, Stable or Negative.

Support Ratings

CI's support ratings assess the likelihood that, in the event of difficulties, a bank would receive sufficient financial assistance from the government or private owners to enable it to continue meeting its financial obligations in a timely manner. Support ratings complement CI's financial strength ratings which, in effect, indicate the likelihood that a bank will fail due to inherent financial weaknesses and/or an unstable operating environment and therefore may require external support to avoid defaulting on its obligations. Neither financial strength ratings nor support ratings take account of transfer and convertibility risks associated with sovereign events. The overall creditworthiness of an institution and default risk is captured by CI's foreign currency ratings. Foreign currency ratings take into account all factors affecting the likelihood of repayment including inherent financial strength, external support, the operating environment, and sovereign-related risks.

Although subjective, support ratings are based on a thorough assessment of a bank's ownership, market position and importance within the sector and economy, as well as the country's regulatory and supervisory framework and the credit standing of potential supporters.

The following rating scale applies to support ratings.

1. The likelihood of a bank receiving support in the event of difficulties is extremely high. The characteristics of a bank with this support rating may include strong government ownership and/or clear legal guarantees on the part of the state. The bank may also be of such importance to the national economy that state intervention is virtually assured. The ability and willingness of potential supporters to provide sufficient and timely support is extremely strong.
2. The likelihood of support is very high. The ability and willingness of potential supporters to provide sufficient and timely support is very strong.
3. The likelihood of support is high. The ability and willingness of potential supporters to provide sufficient and timely support is strong.
4. The likelihood of support is moderate. There is some uncertainty about the ability and willingness of potential supporters to provide sufficient and timely assistance.
5. The likelihood of support is low. There is considerable uncertainty about the ability and willingness of potential supporters to provide sufficient and timely assistance.

ATTRIBUTES AND LIMITATIONS OF CREDIT RATINGS

Users of Capital Intelligence's (CI) credit ratings should be aware of the following attributes and limitations of the ratings:

- CI's credit ratings are statements of opinion and not statements of fact. They are an independent opinion of the creditworthiness of an entity or obligor either in general (an issuer rating) or with regard to a specific financial obligation (an issue rating).
- CI's credit ratings are intended to provide a relative ranking of credit risk among rated entities and obligations based on fundamental credit analysis and expressed in rating symbols from 'AAA' to 'D'. Reflecting the limited number of gradations, entities or obligations with the same rating may not be of exactly the same credit quality, but they will share substantially similar credit risk characteristics.
- CI's credit ratings are assigned by, and all subsequent rating actions (including upgrades, downgrades and changes in outlook) determined by, rating committees and never by an individual analyst.
- CI's credit ratings indicate the likelihood of default, but they do not indicate a specific probability of default over any given time period.
- CI may initiate credit ratings on issuers without the request of the issuer provided there is adequate public information available to form a credible opinion of the issuer's creditworthiness.
- CI does not audit or verify the accuracy of information obtained from issuers as part of the rating process and may, in some cases, rely on unaudited financial data.
- A credit rating may, at any time, be raised, lowered, placed under review, suspended or withdrawn in accordance with CI's policies and procedures.
- CI may assign private 'shadow' sovereign ratings – internal assessments of sovereign risk that are not intended for publication and are used as an input into other rating assessments. Shadow sovereign ratings may constrain or cap the ratings of other rated issuers within a country. Shadow sovereign ratings may be based on a lower level of information or less detailed analysis compared to public sovereign ratings and, although monitored, may be reviewed less frequently than every six months. They do not represent a full rating opinion.

CI's credit ratings may be used as an analytical input into, but are not a substitute for, investors' own risk management. Investors in particular should be aware that:

- CI's credit ratings focus on one aspect of investment risk – credit (or repayment) risk – and do not explicitly capture loss severity or recovery prospects.
- CI's ratings are not recommendations to purchase, sell, or hold stocks or shares in an institution or particular security.
- CI's ratings do not assess or indicate the likelihood of changes in the market price of rated instruments due to market-related factors such as changes in interest rates or liquidity.
- CI's ratings do not provide an opinion of the liquidity in the market of an issuer's securities.

Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE ATTIJARI BANK ET SON EVOLUTION

I. APERÇU DU SECTEUR BANCAIRE TUNISIEN

I.1 CADRE REGLEMENTAIRE

a) Lois régissant le secteur

Le secteur bancaire est régi par les Lois, Décrets et Arrêtés suivants :

- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006 ;
- Loi n° 1958/90 du 19 septembre 1958 portant création et organisation de la Banque Centrale de Tunisie telle que modifiée par la loi n° 2006/26 du 15 mai 2006 ;
- Loi n° 2005-51 du 27 juin 2005 relative au transfert électronique de fonds ;
- Loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent telle que modifiée par la loi n° 2009-65 du 12 août 2009 ;
- Loi organique n°2004 - 63 du 27 juillet 2004 portant sur la protection des données à caractère personnel ;
- Décret n° 2009-88 du 13 janvier 2009 portant création d'un centre de recherches et d'études financières et monétaires et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement ;
- Décret n°2007-3003 du 27 novembre 2007 fixant les modalités de fonctionnement de l'Instance Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel ;
- Décret n°2007-3004 du 27 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de déclaration et d'autorisation pour le traitement des données à caractère personnel ;
- Décret n° 2006-1880 du 10 juillet 2006 fixant la liste et les conditions des services bancaires de base ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 13 juillet 2010 portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 02 décembre 2009 modifiant et complétant l'arrêté du 10 septembre 2004 portant fixation des montants prévus aux articles 70, 74, et 76 de la loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 30 juin 2009 portant publication des taux d'intérêt effectifs moyens et des seuils des taux d'intérêt excessifs correspondants ;
- Arrêté du Ministre des Finances du 03 février 2009 portant modification de l'arrêté du 25 février 2006, fixant les taux et les conditions de prélèvement de la contribution au profit du régime de garantie des crédits accordés aux petites et moyennes entreprises dans l'industrie et les services et les participations dans leur capital.

b) Organisation du secteur bancaire tunisien

Les établissements financiers en Tunisie sont placés sous le contrôle et la supervision de la Banque Centrale de Tunisie dont les principaux rôles sont de :

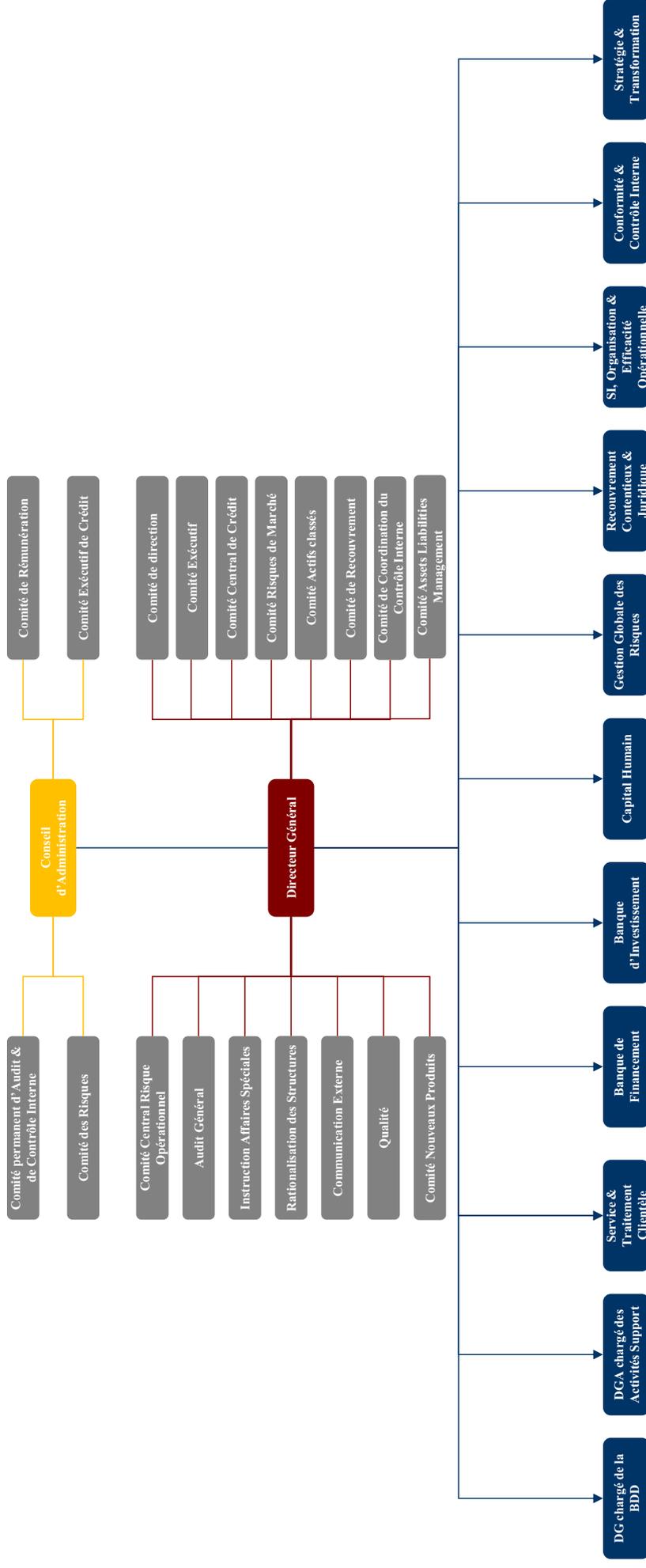
- veiller sur la politique monétaire ;
- encadrer la circulation de la monnaie ;
- superviser les établissements de crédit ;
- préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

II. ORGANISATION DE ATTIJARI BANK

II.1 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE ATTIJARI BANK

L'organigramme fonctionnel de Attijari bank, au 31 décembre 2014, se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel au 31/12/2014



Source : Attijari bank



II.2 GOUVERNANCE

Conformément aux standards internationaux, la Banque Attijari de Tunisie a mis en place les structures nécessaires à même d'ériger les principes de bonne gouvernance et de déontologie en tant que principes managériaux dans la ligne de conduite de la Banque.

a) Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assume la responsabilité de la gérance de la Banque. Il est chargé de superviser la gestion de la Banque, d'assurer son efficacité et sa rentabilité. Dans l'esprit de bonne gouvernance, le Conseil d'Administration s'est doté d'un règlement intérieur définissant les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions selon les dispositions législatives en vigueur, ainsi qu'une charte de l'administrateur regroupant l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur.

Le Conseil d'Administration est assisté par les quatre comités suivants :

a) Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité Permanent d'Audit Interne, créé le 10 septembre 2012, veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et assure la supervision des activités entreprises dans ce domaine. Il procède à la vérification de l'authenticité des informations fournies et l'appréciation de cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques, etc.

Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2015 a arrêté la composition de ce comité comme suit :

Membre	Fonction
M. Edouard Valentin ESPARBES	Président
Mme. Zohra DRISS BOUSLAMA	Membre
M. José REIG ECHEVESTE	Membre

b) Comité de la nomination et de la rémunération

Le Comité de la nomination et de la rémunération, créé le 10 septembre 2012, propose la rémunération et les indemnités des dirigeants de la Banque.

Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2015 a arrêté la composition de ce comité comme suit :

Membre	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Membre
M. Boubker JAI	Membre

c) Comité des risques

Le Comité des risques, créé le 10 septembre 2012, assiste le Conseil d'Administration dans le domaine de la gestion et à la surveillance des risques et veille au respect de la réglementation et des politiques arrêtées.

Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2015 a arrêté la composition de ce comité comme suit :

Membre	Fonction
M. Mohamed EL HAJJOUJI	Président
M. M'zoughi MZABI	Membre
M. Mohamed Ali BAKIR	Membre
M. Moncef CHAFFAR	Membre

d) Comité Exécutif de Crédit

Le Comité Exécutif de Crédit, créé le 10 septembre 2012, est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de la banque.

A cet effet, il donne son avis sur certaines catégories de crédit, arrête la politique de la banque en la matière et veille à son exécution.



Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2015 a arrêté la composition de ce comité comme suit :

Membre	Fonction
M. Boubker JAI	Président
M. Mounir OUDGHIRI	Membre
M. Hicham SEFFA	Membre

e) Entité Conformité et Contrôle Interne

Attijari bank dispose d'une entité Conformité et Contrôle Interne qui regroupe le contrôle interne, le contrôle de la conformité et la déontologie ce qui correspond au modèle organisationnel adopté par le Groupe Attijariwafa bank.

Dans ce schéma organisationnel, le Conseil d'Administration demeure le garant de l'indépendance de cette structure à travers plusieurs mesures et mécanismes dont, notamment :

- La validation du dispositif à mettre en place ainsi que la charte du contrôle de la conformité ;
- La nomination du Responsable de la Conformité et Contrôle Interne ;
- La garantie d'accès libre à tous les documents et à toutes les données de la Banque sans restriction quelconque, qu'elle qu'en soit la forme ou la source ;
- Aucune tâche opérationnelle ne sera confiée au Contrôle de la Conformité.

M. Faouzi KEFI a été nommé responsable du Contrôle de la Conformité par une note de service à compter du 3 juin 2013.

b) Direction Générale

La Direction Générale est confiée à un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration pour une durée déterminée. Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la Banque ;
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration ;
- Mettre en œuvre la politique générale de la Banque.

Le Directeur Général peut être assisté d'un ou plusieurs directeurs généraux adjoints, désignés sur sa proposition, par le Conseil d'Administration. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à ses adjoints et collaborateurs parmi les responsables et cadres de la Banque.

Par ailleurs, pour l'accomplissement de sa mission, la Direction Générale est assistée par les comités suivants :

a) Comité de Direction

Le Comité de Direction, organe d'échange et de concertation, assiste le Directeur Général dans le pilotage de la performance globale de la Banque et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration.

Ce Comité réunit chaque semaine les responsables de pôles et est appelé à avoir une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, à assurer le pilotage des grands projets stratégiques et à préparer les questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale ;

Sous l'autorité du Directeur Général et en harmonie avec le circuit décisionnel interne de la Banque, le Comité de Direction se tient informé et peut être amené à arbitrer et/ou à décider sur les sujets transverses et structurants pour la Banque, et principalement les aspects pouvant impacter de manière significative :

- la stratégie (évolutions du marché, orientations moyen/long terme, allocation des ressources, capacités stratégiques,...) ou l'image (marque, notoriété, compagnes institutionnelles,...) de la Banque ;

-
- la performance commerciale (fonds de commerce, nouveaux produits, opérations d'envergure,..) ou financière (investissements/désinvestissements, dépassements budgétaires, maîtrises des charges, recouvrement,...) ou les risques (liés ou non à l'activité) de la Banque ;
 - l'organisation, les process ou le capital humain de la Banque.

b) Comité Exécutif

Ce Comité assure la gestion opérationnelle de la Banque, telle que définie par le Comité de Direction. D'une périodicité mensuelle, le Comité Exécutif est composé, outre de la Direction Générale, des responsables des principaux domaines d'activité.

Il se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur Général pour arrêter les orientations et les principales décisions concernant la vie de la Banque.

c) Comité Central de Crédit

Ce Comité examine tous les dossiers de crédit et statue sur les décisions d'octroi concernant les demandes de crédit à concurrence de 7,5 Millions de TND. Au-delà de cette limite, les dossiers sont transmis au Comité Exécutif de Crédit pour décision.

Les dossiers sont présentés par la Direction de la Gestion Globale des Risques en présence des équipes commerciales. Ce Comité est présidé par le Directeur Général. Il se réunit une fois par semaine.

d) Comité Risques de Marchés

Le Comité Risques de Marchés est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés selon toutes ses formes.

Le Comité Risques de Marchés est compétent dans l'ensemble des risques de marchés inhérents aux opérations de marchés rentrant dans le cadre des stratégies validées par le Conseil d'Administration.

Le Comité émet un avis motivé sur les types d'opérations à traiter ainsi que leur plafond et le transmet aux différents Comités émanant du Conseil d'Administration : Comité des Risques, Comité Permanent d'Audit Interne et Comité Exécutif de Crédit.

On entend par type d'opérations, les prises de positions sur les instruments financiers au sens de la réglementation en vigueur en la matière en Tunisie.

Le Comité émet également un avis sur les méthodologies de définition des limites de contreparties sur les activités de marché.

Le Comité est présidé par le Directeur Général et réunit autre que le Responsable de la GGR, le Responsable de la Banque d'Investissement, le Responsable Marché des Capitaux et le Responsable Finance et Contrôle.

e) Comité Actifs Classés

Le Comité Actifs Classés est une instance interne de décision qui a pour missions :

- L'élaboration et la discussion des prévisions annuelles de recouvrement ;
- L'examen et la discussion de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement (normalisation, déclassement, etc.) ;
- La validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ;
- L'élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs et le recouvrement.

Ce comité se tient tous les mois et réunit le principaux responsables des fonctions commerciales, le responsable Recouvrement Judiciaire, le responsable Recouvrement à l'Amiable, le responsable Finance et Contrôle et le responsable de la GGR.

f) Comité de Recouvrement

Le Comité de Recouvrement a pour mission de statuer sur les propositions de :

- Consolidation ou de rééchelonnement ;
- Transfert des comptes d'origine au contentieux ;
- Solde de tout compte.

Il est tenu tous les quinze jours et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable de la GGR, le Responsable Finance et Contrôle et les Responsables du Recouvrement.

g) Comité Central Risque Opérationnel

Le Comité Central Risque Opérationnel arrête la politique des risques opérationnels et en assure le suivi. Il veille à la mise en place des outils de détection et d'évaluation des risques d'exposition. Il s'assure de leur déploiement.

Le Comité réunit sur une base trimestrielle les responsables des Business Units ainsi que les responsables des structures de contrôle.

h) Comité de Coordination du Contrôle Interne

Le Comité de Coordination du Contrôle Interne (CCCI) est une instance qui suit la mise en œuvre des recommandations. Ce Comité permet aux différentes fonctions de contrôle de faire le point sur leurs activités en vue de garantir un niveau optimal de cohérence et d'efficacité de leur action.

Chaque trimestre et à chaque fois que le besoin se fait sentir, le Comité réunit les responsables des entités commerciales et support et les responsables des structures de contrôle : Contrôle Permanent, Contrôle de la Conformité, Audit Interne et Affaires Spéciales.

i) Comité Nouveaux Produits

Le Comité Nouveaux Produits (CNP) est une instance interne de décision qui a pour mission d'approuver ou non la mise en œuvre ou la commercialisation d'un nouveau produit ou service.

Il réunit les responsables des lignes de métiers ainsi que les responsables des fonctions support.

Le Secrétariat du Comité est assuré par la Direction Organisation et Efficacité Opérationnelle.

j) Comité ALM

Le Comité ALM mesure et gère les risques globaux bilanciaux en matière de taux, liquidité et change. Il fixe les orientations permettant d'optimiser les fonds propres.

Il est présidé par le Directeur Général et réunit chaque trimestre les principaux responsables des fonctions commerciales, le responsable de la Banque d'Investissement, le responsable Marchés des Capitaux, le responsable de la GGR et le responsable Finance et Contrôle.

II.3 CONTROLE INTERNE

Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle périodique de Attijari bank et de ses filiales et afin d'harmoniser ses pratiques avec celles du Groupe Attijariwafa bank, plusieurs actions ont été menées durant l'année 2014.

Une nouvelle organisation a été mise en place. Elle étend les travaux d'audit aux activités externalisées.

Dans le même cadre une nouvelle structure a été créée pour permettre la gestion des projets et le suivi des recommandations et ce, afin d'assurer une forte contribution de l'Audit dans la maîtrise des risques et dans la création de la valeur ajoutée.

De plus, un plan d'audit triennal a été édifié. Il est fondé sur une évaluation du risque résiduel lié à chaque activité du Groupe Attijari bank, résultant de la détermination du risque brut et de la cotation du dispositif de contrôle. Pour le Réseau, cette démarche a permis de concevoir un questionnaire de contrôle interne adapté et de nature à optimiser les interventions de l'Audit Général.

Il est à signaler que dans leurs rapports sur le contrôle interne relatifs à l'exercice 2014, les Commissaires aux Comptes ont relevé certaines faiblesses dans le système de contrôle interne de la banque dont notamment :

- L'absence d'un manuel de procédures régissant l'activité de production de la banque ;
- Le manque de ressources mises à la disposition de la structure d'audit interne ; en effet, la banque n'est pas dotée d'un auditeur IT au niveau de ses équipes d'audit malgré la complexité et l'importance que revêt son SI au niveau de toutes les procédures ;
- La non mise à jour complète du Plan de Continuité de l'Activité de la banque.

II.4 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUE

a) Politique de recrutement

En 2014 et en dépit d'un contexte conjoncturel difficile, la Banque a continué son effort de recrutement en accueillant parmi ses équipes 136 nouveaux collaborateurs. D'ailleurs, un nouveau parcours d'intégration et de formation visant à garantir à la fois la qualité de l'accueil et un apprentissage effectif de la culture, des valeurs et de la stratégie d'Attijari bank a été mis en place.

b) Politique de formation

Une nouvelle politique de formation et de développement des compétences des collaborateurs, alternant cursus métiers et parcours de spécialisation a été mise en place courant 2014. Les objectifs de cette approche sont de valoriser, de fidéliser, de véhiculer la culture et les messages stratégiques du Groupe, d'élever le niveau de performance et, enfin, de développer l'employabilité au sein de l'entreprise afin de favoriser les carrières et la mobilité.

En 2014, Attijari bank a alloué un budget conséquent de 1 480 KDT pour la formation de son personnel.

c) Politique de gestion de carrière

Attijari bank a mis en place début 2014 une politique de gestion des carrières permettant à chacun de continuer à progresser dans le cadre d'une évolution construite et cohérente notamment à travers la mise en place des chemins de carrières et des passerelles métiers. Par ailleurs, et dans la mesure où la progression des carrières se fonde en premier lieu sur la relation du collaborateur avec son « manager », les gestionnaires de carrière ont pour mission d'accompagner cette relation et de mettre en œuvre un suivi de carrière. Plus de 250 entretiens de carrières ont été effectués en 2014 avec un objectif de doubler la cadence à partir de 2015.

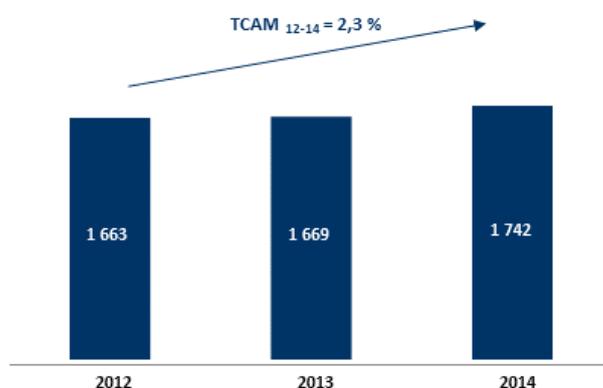
d) Politique de rémunération

Attijari bank a défini une politique de rémunération responsable qui s'attache à porter les valeurs du Groupe dans le respect de l'ensemble des parties prenantes celle-ci a pour objectif la reconnaissance de la performance individuelle et collective dans la durée. En effet, dans le cadre des spécificités de ses métiers, de ses entités juridiques, la Banque veille à développer un système de rémunération qui assure aux collaborateurs des rétributions cohérentes vis-à-vis de ses marchés de référence. Les rémunérations sont dépendantes de la performance individuelle mais aussi collective des métiers.

e) Evolution des effectifs

L'évolution des effectifs de Attijari bank, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

Evolution de l'effectif global (en nombre de collaborateurs)



Source : Attijari bank

L'effectif de Attijari bank s'établit à fin 2014 à 1 742 salariés contre 1 663 en 2012 ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 2,3%.

L'effectif de la Banque a augmenté de 4,4% entre 2013 et 2014 sous l'impulsion de la poursuite du programme engagé par la Banque. Ces recrutements se sont focalisés majoritairement sur les secteurs prioritaires de la relation client et du développement du système d'information.

f) Structure des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie	2012	Part en %	2013	Part en %	2014	Part en %	Var 2014-2013
Cadres supérieurs	434	26,1%	369	22,1%	457	26,2%	23,8%
Personnel d'encadrement	723	43,5%	846	50,7%	819	47,0%	(3,2%)
Agents d'exécution	361	21,7%	344	20,6%	322	18,5%	(6,4%)
Huissiers et agents de services	38	2,3%	41	2,5%	41	2,4%	0,0%
Effectif contractuel	16	1,0%	-	-	1	0,1%	n.s
Effectif en insertion professionnelle	91	5,5%	69	4,1%	102	5,9%	47,8%
Total	1 663	100,0%	1 669	100,0%	1 742	100,0%	4,4%
Taux d'encadrement²⁰	69,6%		72,8%		73,2%		

Source : Attijari bank

En 2014, la structure des effectifs de Attijari bank se caractérise par l'augmentation du nombre de cadres supérieurs qui enregistre une hausse de l'ordre de 23,8% par rapport à 2013. Par ailleurs, on note une augmentation notable des effectifs en insertion professionnelle avec un taux de croissance de 47,8% entre 2013 et 2014.

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le taux d'encadrement s'établit à 73,2% en 2014 vs 69,6% en 2012. Cette évolution s'explique par une stratégie de recrutement de diplômés du supérieur pour accompagner le développement du réseau commercial de la Banque.

g) Structure des effectifs par affectation

Catégorie	2013	Part en %	2014	Part en %	Var 2014-2013
Effectif du siège et des filiales	658	39,4%	676	38,8%	2,7%
Effectif réseau - Direction régionale Sud	268	16,1%	285	16,4%	6,3%
Effectif réseau - Direction régionale Tunis & Centre	399	23,9%	406	23,3%	1,8%
Effectif réseau - Direction régionale Tunis & Nord	344	20,6%	375	21,5%	9,0%
Total effectif	1 669	100,0%	1 742	100,0%	4,4%

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, l'effectif affecté au réseau de Attijari bank s'établit à 1 066 collaborateurs en 2014 vs 1 011 en 2013, enregistrant ainsi une croissance 5,4% sur la période considérée et ce afin de soutenir la stratégie de développement de son réseau.

h) Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par Attijari bank au cours des trois derniers exercices :

Turnover	2012	2013	2014	Var 2013/2012	Var 2014/2013
Recrutements (1)	108	60	136	(44,4%)	126,7%
Départs (2)	46	54	62	17,4%	14,8%
<i>dont départs à la retraite volontaires</i>	23	29	31	26,1%	6,9%
Solde (1) - (2)	62	6	74	n.s	n.s

Source : Attijari bank

²⁰ Taux d'encadrement = (Cadre supérieur + Personnel d'encadrement) / Effectif total



i) Réseau et nombre d'agences

Le nombre d'agences bancaires et de Guichets Automatiques de Billets de Attijari bank, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

Catégorie	2012	2013	2014
Nombre d'agences	185	189	200
Nombre de Guichets Automatiques de Billets	195	200	215

Source : Attijari bank

III. SYSTEME D'INFORMATION

Plusieurs projets ayant pour objectif l'amélioration de la fluidité des échanges entre les structures de la Banque, en termes de disponibilité et de renforcement de la sécurité, ont été lancés en 2015.

La liste des projets achevés, se présente comme suit :

- Solution de sauvegarde synchronisée et de virtualisation des serveurs (Backup) ;
- Solution pour assurer la haute disponibilité des bases de données consolidées ;
- Applications relatives au filtrage des flux réseaux interzones ;
- Projet Monitoring : Mesurer la performance, la disponibilité et l'intégrité de l'activité informatique ;
- Projet Reporting : Préparation des comptes rendus périodiques (Journaliers, hebdomadaires et mensuels).

La liste des projets en cours au sein de Attijari bank se présente comme suit :

- Mise en place de l'affichage dynamique dans 20 agences - achèvement prévu 30 septembre 2015 ;
- Optimisation de la bande passante et amélioration exponentielle du débit (Généralisation des accès en Fibres Optiques sur toutes les agences, filiales et départements) avec un débit minimale de 4 Mbit/s - achèvement prévu 31 décembre 2015 ;
- Installation du serveur FAX au niveau du siège et au niveau des agences - achèvement prévu 31 Octobre 2015 ;
- Mise à niveau de l'architecture réseau du call center et prise en charge des appels manqués des agences - achèvement prévu 31 Octobre 2015 ;
- Plateforme sécurisée pour l'accès à distance afin d'assurer la maintenance, l'assistance et le paramétrage - achèvement prévu 31 décembre 2015 ;
- Optimisation de la bande passante et amélioration exponentielle du débit (Généralisation des accès en Fibres Optiques sur toutes les agences, filiales et départements) avec un débit minimale de 4 Mbit/s - achèvement prévu 31 décembre 2015 ;
- Acquisition en cours d'une solution de visioconférence - achèvement prévu 31 décembre 2015 ;
- Installation des imprimantes Multifonctions au niveau environ de 120 agences - achèvement prévu 31 décembre 2015 ;
- Installation des scanners multipages dans les agences dans le cadre de l'initiative crédit du projet Leader qualité - achèvement prévu 31 décembre 2015 ;
- Migration des bases de données Oracle vers la version 11G - achèvement prévu 31 mars 2016.

Par ailleurs, Attijari bank a achevé courant de l'exercice 2015 plusieurs projets de sécurité et de veille technologique. On cite notamment :

- Généralisation de l'antivirus sur les GAB ;
- Projet WAF (Firewall Application Web) ;
- Audit informatique interne et externe.

IV. POLITIQUE DE COMMUNICATION, MARKETING ET RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

IV.1 POLITIQUE DE COMMUNICATION

La Banque a lancé des campagnes de communication afin de mieux informer les clients des avantages des produits développés. Ces campagnes ont concerné les différents types de clients particuliers, professionnels et entreprises pour lesquelles les supports médias et hors médias les plus impactants ont été employés.

En outre, la Banque a participé à de grandes manifestations économiques à l'instar du Salon de l'Entrepreneuriat, Carrefour des affaires et de la technologie, Forum économique Tunisie-Maroc, Forum économique Tunisie-Espagne.

L'année 2014 a été marquée par deux événements phares : l'inauguration de la 200^{ème} agence et l'obtention du prix de la meilleure banque en Tunisie.

La Banque s'emploie à accompagner l'ensemble de sa clientèle dans une dynamique de proximité et par le biais d'une offre de produits innovants et adaptés.

Avec le développement de l'utilisation du mobile et de la technologie 3G, la composante digitale a pris plus de dimension au niveau de la communication de la Banque et ce pour cibler d'une façon directe et déterminante ses clients.

IV.2 DEMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

La Banque s'est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale, qui s'est traduite au niveau de ses cinq valeurs fondamentales : leadership, citoyenneté, éthique, solidarité et engagement. Le respect de ces valeurs constitue une preuve d'un engagement fort envers la société et notamment envers les jeunes.

Plusieurs actions ont été lancées matérialisant cette démarche.

En effet, la Banque participe à la promotion du savoir à travers la rénovation des écoles primaires situées dans les régions de l'intérieures, l'octroi de fournitures scolaires et la récompense des élèves les plus méritants.

Attijari bank est un membre fondateur du programme « Enactus Tunisie » qui a pour finalité le développement et l'enracinement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes diplômés tout en les encourageant à monter leurs propres projets.

Dans le cadre de la politique nationale d'encouragement à l'utilisation de l'énergie renouvelable, la Banque continue à financer depuis 2006, le projet national Prosol chapoté par l'Agence National de la Maîtrise de l'Energie (ANME) et la société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG). Ce projet national vise à équiper les ménages de chauffe-eau solaires et l'installation des panneaux photovoltaïques à des conditions préférentielles.

IV.3 POLITIQUE MARKETING

La formulation d'une stratégie cohérente face à la prolifération des canaux de distribution et des segments de la clientèle constitue le fer de lance de Attijari bank.

A ce titre, la segmentation de la clientèle adoptée par la Banque sert à :

- Cadrer les attentes clientèle par profil client ;
- Mettre en place une offre adaptée par profil client ;
- Allouer les ressources financières et commerciales nécessaires ;
- Optimiser les investissements commerciaux afin de satisfaire les besoins des différents segments en termes de produits et services, de prise en charge, etc.

Concomitamment, l'outil « Customer Relationship Management » a été généralisé au niveau de l'ensemble des agences commerciales et ce pour une meilleure connaissance de la clientèle, une fiabilisation continue et une gestion commerciale proactive.

A cet effet, le catalogue de l'offre Attijari bank a été ainsi re-profilé pour couvrir les gammes adaptées et attractives, à savoir :

- L'épargne ;
- Le crédit ;
- La bancassurance ;
- Les moyens de paiement ;
- Le multicanal.

Attijari bank s'est également investie pour une proximité accrue de ses clients à travers une dynamique d'implantation ciblée et le développement de nouveaux services du e-banking et du m-banking permettant plus de commodités aux clients et assurant une rapidité de traitement de leurs opérations.

V. ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 31/12/2014

V.1 LES RESSOURCES

a) Les dépôts de la clientèle

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Dépôts à vue	1 300 297	1 442 816	1 699 724	17,8%
Comptes d'épargne	1 414 056	1 522 005	1 596 202	4,9%
Bon de caisse	331 636	382 604	468 379	22,4%
Comptes à terme	213 973	292 876	311 470	6,3%
Certificats de dépôts	66 803	183 500	176 500	(3,8%)
Autres sommes dues à la clientèle	162 500	114 487	159 096	39,0%
Autres produits financiers	94 028	100 374	83 830	(16,5%)
Dettes rattachées	7 736	8 872	10 731	21,0%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 591 029	4 047 534	4 505 932	11,3%

b) Les emprunts et les ressources spéciales

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Emprunt obligataire	42 857	35 714	28 571	(20,0%)
Ressources spéciales	25 231	21 873	20 894	(4,5%)
Autres emprunts	6 000	6 000	-	n.s
Dettes rattachées	2 135	2 217	1 642	(25,9%)
Total emprunts et ressources spéciales	76 223	65 804	51 107	(22,3%)

Les emprunts et ressources spéciales ont enregistré une baisse de l'ordre de -22,3% entre 2013 et 2014 s'établissant ainsi à 51 107 MDT en 2014 qui s'explique principalement par le remboursement des emprunts conformément aux tableaux d'amortissement.

c) Les capitaux propres

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Capital	198 741	198 741	198 741	0,0%
Réserves	142 988	146 072	132 044	(9,6%)
Autres capitaux propres	3 646	3 646	3 646	0,0%
Résultats reportés	(30 480)	(43 668)	3	n.s
Résultat net	42 894	82 674	73 898	(10,6%)
Total capitaux propres	357 789	387 465	408 332	5,4%

V.2 LES EMPLOIS

a) Les crédits à la clientèle

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Comptes débiteurs	162 982	177 657	189 991	6,9%
Crédits commerciaux et industriels	1 408 384	1 550 326	1 703 815	9,9%
Crédits immobiliers	390 038	496 497	586 312	18,1%
Autres concours à la clientèle	1 562 866	1 486 627	1 444 435	(2,8%)
Crédits sur ressources spéciales	7 797	6 307	6 874	9,0%
Provisions/créances douteuses	(247 572)	(248 254)	(255 663)	n.s
Agios réservés	(65 374)	(68 077)	(74 292)	n.s
Total crédits à la clientèle	3 219 122	3 401 083	3 601 472	5,9%

Portefeuille des créances

Le tableau des créances classées, sur la période 2012-2014, se présente comme suit :

Tableau des créances classées (KDT)	2012	2013	2014
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	4 110 680	4 284 635	4 437 186
classe 0	3 409 503	3 558 531	3 671 187
classe 1	310 637	334 227	377 453
Créances clientèle (classe 0 et 1)	3 720 140	3 892 758	4 048 640
classe 2	13 318	25 461	34 707
classe 3	19 688	20 066	34 029
classe 4	357 535	346 350	319 810
Dont contentieux	292 352	290 919	263 802
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	390 540	391 877	388 546
Provisions (Hors provisions collectives)	191 939	235 902	242 234
Agios réservés	65 467	68 208	74 360
Provisions collectives	11 674	12 353	13 430
Total des Provisions & Agios réservés (hors provisions collectives) (c)	257 407	304 110	316 594
Provisions & agios réservés constitués sur les créances douteuses et litigieuses (d)	251 800	298 447	305 854
Taux des créances classées (b) / (a)	9,50%	9,15%	8,76%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses par les provisions et agios constitués sur les créances douteuses et litigieuses (d) / (b)	64,48%	76,15%	78,72%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses par le total des provisions et agios réservés (hors provisions collectives) (c) / (b)	65,91%	77,60%	81,48%

Justification de l'écart entre le solde comptable et le solde extra comptable relatif aux provisions sur créances et aux agios réservés

Provisions	2012	2013	2014
Selon Etats financiers	247 572	248 254	255 663
Selon Rapport BCT	191 939	235 902	242 234
Ecart:	-55 633	-12 352	-13 429
<i>Provisions collectives</i>	<i>11 674</i>	<i>12 353</i>	<i>13 430</i>
<i>Provisions additionnelles</i>	<i>43 959</i>	<i>1</i>	<i>1</i>

Agios	2012	2013	2014
Selon Etats financiers	65 374	68 077	74 292
Selon Rapport BCT	65 467	68 208	74 360
Ecart: Agios réservés sur ressources spéciales	93	131	68

b) Le portefeuille titres

i. Portefeuille titres commercial

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Titres de transaction				
Bons de trésor	-	8 799	-	(100,0%)
Autres titres de transaction	-	-	2 193	-
Titres de placement				
Bons de trésor	288 605	310 473	203 077	(34,6%)
Autres titres de placements	26 216	9 452	8 696	(8,0%)
Créances rattachées	13 290	14 257	15 869	11,3%
Provisions sur titres de placements	(134)	(266)	(652)	n.s
Total portefeuille titres commercial	327 977	342 715	229 183	(33,1%)

ii. Portefeuille titres d'investissement

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Titres d'investissements				
Autres titres d'investissement	15 225	1 284	356 771	>100,0%
Obligations	373	14030	30985	>100,0%
Créances rattachées	1 559	595	14 549	>100,0%
Provisions sur titres d'investissement	(1 301)	(1 301)	0	n.s
Total des titres d'investissement	15 856	14 608	402 305	>100,0%
Titres de participation				
Titres de participations libérés	62 483	62 443	60 000	(3,9%)
Provisions pour dépréciation titres de participation	(9 860)	(9 943)	(7 417)	(25,4%)
Placements SICAR	5 314	5 314	5 314	0,0%
Provisions sur placements SICAR	(2 991)	(2 993)	(2 995)	n.s
Titres de portage	3 000	1 800	1 200	(33,3%)
Créances rattachées	98	581	446	(23,2%)
Total des titres de participation	58 044	57 202	56 548	(1,1%)
Total portefeuille d'investissement	73 900	71 810	458 853	>100,0%

c) Les immobilisations nettes

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Immobilisations nettes	156 290	156 302	147 862	(5,4%)

V.3 LES RESULTATS D'EXPLOITATION

a) Le produit net bancaire

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
PNB	217 477	251 280	262 672	4,5%

b) La marge en intérêt

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Produits en intérêts	211 052	246 018	263 408	7,1%
Charges en intérêts	93 613	107 819	127 155	17,9%
Marge en intérêts	117 439	138 199	136 253	(1,4%)

c) Les commissions nettes

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Commissions perçues	64 353	67 819	76 293	12,5%
Commissions encourues	3 461	3 397	4 382	29,0%
Commissions nettes	60 892	64 422	71 911	11,6%

d) Autres revenus

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	32 584	42 226	40 714	(3,6%)
Revenus du portefeuille d'investissement	6 562	6 433	13 794	>100,0%
Autres produits d'exploitation	2 884	3 956	5 161	30,5%
Total autres revenus	42 030	52 615	59 669	13,4%

e) Les frais d'exploitations

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Frais de personnel	71 347	79 972	87 347	9,2%
Charges générales d'exploitation	29 267	31 593	31 962	1,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo.	12 300	15 061	15 942	5,8%
Total frais d'exploitation	112 914	126 626	135 251	6,8%

f) Les variations de provisions sur créances

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Dotations aux provisions sur créances douteuses	55 165	31 835	38 169	19,9%
Reprise de provision sur créances douteuses	(13 624)	(31 152)	(28 872)	n.s
Variations de provisions sur créances	41 541	683	9 297	>100,0%

g) Le résultat net

EN KDT	2012	2013	2014	Variation 2013-2014
Résultat net après modifications comptables	11 689	38 716	73 898	90,9%

VI. ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 30/06/2015**VI.1 LES RESSOURCES****a) Les dépôts de la clientèle**

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S12014
Dépôts à vue	1 844 696	1 659 232	1 699 724	11,2%
Comptes d'épargne	1 637 296	1 552 821	1 596 202	5,4%
Bon de caisse	475 254	410 476	468 379	15,8%
Comptes à terme	337 988	321 474	311 470	5,1%
Certificats de dépôts	192 590	138 088	176 500	39,5%
Autres sommes dues à la clientèle	172 000	173 500	159 096	(0,9%)
Autres produits financiers	70 651	82 807	83 830	(14,7%)
Dettes rattachées	7 483	9 804	10 731	(23,7%)
Total dépôts et avoirs de la clientèle	4 737 958	4 348 202	4 505 932	9,0%

b) Les emprunts et les ressources spéciales

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S12014
Emprunt obligataire	21 428	28 571	28 571	(25,0%)
Ressources spéciales	20 598	20 860	20 894	(1,3%)
Dettes rattachées	661	863	1 642	(23,4%)
Total emprunts et ressources spéciales	42 687	50 294	51 107	(15,1%)

c) Les capitaux propres

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Capital	198 741	198 741	198 741	0,0%
Réserves	135 875	131 931	132 044	3,0%
Autres capitaux propres	3 646	3 646	3 646	0,0%
Résultats reportés	10 583	3	3	>100,0%
Résultat net	44 503	40 786	73 898	9,1%
Total capitaux propres	393 348	375 107	408 332	4,9%

VI.2 LES EMPLOIS

a) Les crédits à la clientèle

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Comptes débiteurs	226 542	210 649	189 991	7,5%
Crédits commerciaux et industriels	1 704 580	1 602 633	1 703 815	6,4%
Crédits immobiliers	639 654	542 429	586 312	17,9%
Autres concours à la clientèle	1 450 056	1 512 835	1 444 435	(4,1%)
Crédits sur ressources spéciales	7 442	6 023	6 874	23,6%
Provisions/créances douteuses	(259 170)	(254 332)	(255 663)	n.s
Agios réservés	(75 611)	(72 237)	(74 292)	n.s
Total crédits à la clientèle	3 693 493	3 584 000	3 601 472	(4,1%)

Portefeuille des créances

Le tableau des créances classées se présente comme suit :

Tableau des créances classées (KDT)	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	4 678 067	4 536 980	4 437 186
classe 0	4 023 110	3 745 161	3 671 187
classe 1	268 300	392 736	377 453
Créances clientèle (classe 0 et 1)	4 291 410	4 137 897	4 048 640
classe 2	23 003	21 885	34 707
classe 3	38 240	34 763	34 029
classe 4	325 414	342 435	319 810
Dont contentieux	261 264	277 470	263 802
Créances Douteuses et Litigieuses (classe 2,3 et 4) (b)	386 657	399 083	388 546
Provisions (hors provisions collectives)	245 206	241 801	242 234
Agios réservés	75 681	72 580	74 360
Provisions collectives	13 960	12 531	13 430
Total des Provisions & Agios réservés (hors provisions collectives) (c)	320 887	314 381	316 594
Provisions & agios réservés constitués sur les créances douteuses et litigieuses (d)	306 847	307 511	305 854
Taux des créances classées (b) / (a)	8,27%	8,80%	8,76%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses par les provisions et agios constitués sur les créances douteuses et litigieuses (d) / (b)	79,36%	77,05%	78,72%
Taux de couverture des Créances Douteuses et Litigieuses par le total des provisions et agios réservés (hors provisions collectives) (c) / (b)	82,99%	78,78%	81,48%

Justification de l'écart entre le solde comptable et le solde extra comptable relatif aux provisions sur créances et aux agios réservés

Provisions	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Selon Etats financiers	259 170	254 332	255 663
Selon Rapport BCT	245 206	241 801	242 234
Ecart: Provisions collectives	-13 964	-12 531	-13 429

Agios	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Selon Etats financiers	75 611	72 237	74 292
Selon Rapport BCT	75 681	72 580	74 360
Ecart: Agios réservés sur ressources spéciales	70	343	68

b) Le portefeuille titres

a) Portefeuille titres commercial

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Titres de transaction				
Bons de trésor	0	14 716	-	(100,0%)
Autres titres de transaction	4 255	0	2 193	n.s
Titres de placement				
Bons de trésor	260 228	387 575	203 077	(32,9%)
Autres titres de placements	8 697	9 580	8 696	(9,2%)
Créances rattachées	20 586	15 362	15 869	34,0%
Provisions sur titres de placements	(960)	(314)	(652)	>100,0%
Total portefeuille titres commercial	292 806	426 919	229 183	(31,4%)

b) Portefeuille titres d'investissement

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Titres d'investissements				
Autres titres d'investissement	356 945	1 284	356 771	>100,0%
Obligations	26 740	30 185	30 985	(11,4%)
Créances rattachées	6 808	254	14 549	>100,0%
Provisions sur titres d'investissement	0	(1 301)	0	n.s
Total des titres d'investissement	390 493	30 422	402 305	>100,0%
Titres de participation				
Titres de participations libérés	60 000	62 142	60 000	(3,4%)
Provisions pour dépréciation titres de participation	(7 251)	(9 795)	(7 417)	(26,0%)
Placements SICAR	5 314	5 314	5 314	0,0%
Provisions su placements SICAR	(3 033)	(2 995)	(2 995)	n.s
Titres de portage	1 200	1 800	1 200	(33,3%)
Créances rattachées	2 281	3 076	446	(25,8%)
Total des titres de participation	58 511	59 542	56 548	(1,7%)
Total portefeuille d'investissement	449 004	89 964	458 853	>100,0%

L'évolution du portefeuille d'investissement a pour origine la constitution d'un portefeuille de bons de trésor depuis la fin de 2014 pour un montant de 357 MDT. Ce montant servira comme réserves de trésorerie stable permettant un accès aux lignes de refinancement de la Banque Centrale. Il permettra également le respect des exigences règlementaires du nouveau ratio de liquidité (LCR : Liquidity Coverage Ratio).

c) Les immobilisations nettes

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Immobilisations nettes	144 095	151 630	147 862	(5,0%)

VI.3 LES RESULTATS D'EXPLOITATION

a) Le produit net bancaire

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
PNB	139 099	130 789	262 672	6,4%

b) La marge en intérêt

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Produits en intérêts	135 608	128 558	263 408	5,5%
Charges en intérêts	66 073	59 060	127 155	11,9%
Marge en intérêts	69 535	69 498	136 253	0,1%

c) Les commissions nettes

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Commissions perçues	37 969	37 576	76 293	1,0%
Commissions encourues	2 062	2 045	4 382	0,8%
Commissions nettes	35 907	35 531	71 911	1,1%

d) Autres revenus

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19 347	22 249	40 714	(13,0%)
Revenus du portefeuille d'investissement	14 310	3 511	13 794	>100,0%
Autres produits d'exploitation	3 088	2 568	5 161	20,2%
Total autres revenus	36 745	28 328	59 669	29,7%

e) Les frais d'exploitations

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Frais de personnel	46 690	43 917	87 347	6,3%
Charges générales d'exploitation	16 060	15 962	31 962	0,6%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo.	8 027	7 939	15 942	1,1%
Total frais d'exploitation	70 777	67 818	135 251	4,4%

f) Les variations de provisions sur créances

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Dotations aux provisions sur créances douteuses	14 135	21 010	38 169	(32,7%)
Reprise de provision sur créances douteuses	(10 628)	(14 932)	(28 872)	n.s
Variations de provisions sur créances	3 507	6 078	9 297	(42,3%)

g) Le résultat net

EN KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation S1 2015 – S1 2014
Résultat net après modifications comptables	44 503	40 786	73 898	9,1%

VI.4 FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR

Attijari bank continue d'optimiser son organisation des risques pour assurer une maîtrise des risques couvrant l'ensemble des lignes de métiers. L'année 2014 a été marquée par une amélioration de son profil de risque. De nouveaux chantiers ont été lancés pour renfoncer davantage le suivi et la surveillance des risques. La gouvernance des risques au sein de la Banque est assurée par deux instances :

- Le Conseil d'Administration via les comités réglementaires ;
- Les structures opérationnelles et les comités internes sous l'autorité de la Direction Générale.

a) Le risque de crédit (de contrepartie)

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit ce risque comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Le risque de crédit est, principalement, le risque de perte lié à la défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable.

La défaillance du débiteur se traduirait en effet par la survenance d'une perte correspondant au non recouvrement partiel ou total des fonds prêtés (ou à l'appel en garantie).

La prise de risque s'inscrit dans le cadre des stratégies « risques » notifiées dans la politique générale de crédit de la banque et approuvées par le Conseil d'administration.

Toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation du couple risque / rendement.

La Banque ne traite qu'avec les contreparties, bénéficiant d'une bonne réputation et exerçant des activités licites et jugées honorables.

L'activité de crédit suppose une parfaite maîtrise de la structure des opérations de crédit selon les points suivants :

- **Objet** : la justification économique des opérations de crédit doit être avérée ;
- **Structure** : les opérations doivent être clairement explicitées et appréhendées et leur suivi doit être assuré ;
- **Maturité** : les maturités des engagements de crédits doivent être adossées à leur objet. Les crédits d'investissement doivent en principe être échancés en fonction de la capacité avérée de remboursement ;
- **Transparence** : la procédure d'octroi de crédit doit être conforme aux procédures en vigueur ;
- **Sécurité** : la capacité de remboursement des contreparties doit être analysée et confirmée ;
- **Garanties ou sûretés** : le crédit doit être assorti de garanties jugées suffisantes, face au profil du risque. La valeur économique de ces garanties doit être validée par une expertise indépendante et régulièrement actualisée, de même, la surface patrimoniale des garants doit être détaillée et mise à jour périodiquement ;
- **Notification** : les modalités et les conditions préalables de mise en force du crédit doivent être formellement notifiées à la clientèle par les commerciaux, sur la base des décisions rendues au nom du Comité de Crédit, afin de préserver les intérêts de la Banque et des Clients.

b) Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28 novembre 2006 définit ce risque comme étant le risque de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur ;
- des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Les risques de marché d'Attijari Bank Tunisie sont essentiellement concentrés dans les activités de marché exercées au sein de la Banque d'Investissement. Les principaux risques de marché sont :

- le risque de liquidité ;
- le risque de taux ;
- le risque de change ;
- le risque de base ;
- le risque actions ;
- le risque sur les produits de base.

La stratégie adoptée par Attijari bank pour le développement des activités de marché est basée sur les trois piliers suivants :

- Mise en œuvre d'une politique de gestion des risques en adéquation avec les orientations générales de la Banque ;
- Mise en place d'une organisation adéquate caractérisée par :
 - ✓ une orientation client avec une prise en considération des risques associés aux opérations de marché ;
 - ✓ une nette séparation des fonctions, notamment les fonctions du Front, du Middle du Contrôle Interne et du Back office ;
 - ✓ une définition plus marquée des responsabilités à tous les niveaux de l'organisation.
- Adoption de méthodes de mesure des risques adaptées à la nature des activités exercées.

Le Conseil d'Administration a examiné la Politique Générale des risques inhérents aux activités de marché. Cette politique définit les limites globales de prise des risques et pose les principes de base de fonctionnement des activités. Elle est formalisée envers les trois grandes familles de risques à savoir :

- le risque de contrepartie lié aux opérations de marché ;
- les risques de marché proprement dits ;
- les risques opérationnels.

La maîtrise de ces risques fixe comme priorités :

- la prévention des risques ;
- la réduction des risques ;
- la couverture des risques résiduels.

Les outils de gestion et les politiques mis en œuvre dans ce cadre s'intègrent dans le dispositif de suivi de la Gestion Globale des Risques sur l'ensemble des familles de risques.

c) Le risque global de taux d'intérêt

L'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque global de taux d'intérêt comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché.

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt à Attijari Bank est fondée sur le pilotage de la sensibilité des revenus de la Banque aux variations de taux d'intérêt permettant de prendre en

compte l'ensemble des risques de taux. De ce fait, une multitude d'activité (activité commerciale du crédit et de dépôt, activité du marché titres et trésorerie) fait partie du périmètre de couverture du risque de taux.

Les indicateurs utilisés à Attijari Bank afin d'appréhender le risque de taux d'intérêt comportent :

- Les gaps de taux d'intérêt permettant d'appréhender à la fois :
 - ✓ Le risque induit par un adossement imparfait des actifs et passifs à taux fixe ;
 - ✓ Le risque induit par des durations inégales entre actif et passif à taux fixe ;
 - ✓ Le risque induit par des indexations différentes entre actif et passif à taux variable.
- La sensibilité de la marge aux chocs de taux : des simulations de chocs taux sont effectuées pour déterminer l'impact des scénarii pareils sur le PNB et sur la marge nette d'intérêt.

Le gap de taux d'intérêt correspond à la différence constatée par catégorie de taux d'intérêt (taux fixe / taux variable / index de taux) entre les actifs et les passifs.

Gap taux fixe = Actif taux fixe – Passif taux fixe

Gap taux variable = Actif taux variable – Passif taux variable

d) Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque de liquidité comme étant le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Le diagnostic de risque de liquidité à Attijari Bank couvre toutes les opérations et les activités (activité commerciale, activité de marché et trésorerie..) pouvant impacter les lignes de bilan. La gestion de risque poursuit un processus formé des étapes suivantes :

- Examen de la situation bilancielle et étude d'impact par la fonction ALM et reporting ;
- Tenue du Comité Gestion Actif Passif et prise de décision ;
- Déclinaison opérationnelle par le Comité de Direction Générale ;
- Mise en œuvre des recommandations par les entités (Commerciales, Gestion Globale de risques, entité Marché).

e) Le risque opérationnel

Le risque opérationnel est aux termes des recommandations du comité de Bâle et de la circulaire BCT2006-19, celui des pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

En vertu de cette définition, Attijari Bank Tunisie a mis en œuvre un dispositif de gestion des risques opérationnels qui a nécessité l'élaboration d'objectifs d'une charte, d'un processus, d'une organisation, de nouveaux outils informatiques et de plans de formation complétés par des communications.

Aussi, selon cette définition, le dispositif de GRO doit obéir à un mode de fonctionnement adéquat qui consiste notamment à collecter les incidents, à édifier des plans d'action, à préciser l'exposition des métiers aux risques et à édifier des outils de pilotage (reportings et cartographies des risques).

Le dispositif mis en place comporte :

- D'une part des acteurs :
 - ✓ Les Relais Risques Opérationnels (RRO) ;
 - ✓ Les Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;
 - ✓ Et Le Manager Risques Opérationnels (MRO).
- Et d'autre part trois comités:

- ✓ Le Comité Central Risques Opérationnels ;
- ✓ Le Comité Risques Opérationnels ;
- ✓ et Les Comités Métiers Risques Opérationnels.

f) Le risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme

La circulaire n° 2013-15 du 07/11/2013 de la Banque Centrale de Tunisie traite de la mise en place des règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

g) Description du dispositif de gouvernance du risque de blanchiment et de financement du terrorisme

Le dispositif de gouvernance du risque de blanchiment d'argent est composé de l'organe délibérant, de celui de direction et des structures de contrôle :

Organe délibérant

Il s'agit du conseil d'administration qui est assisté dans l'exercice de ses missions par des comités d'appui.

Le Conseil d'administration a pour principales missions :

- D'arrêter la politique générale de la banque en la matière ;
- De prendre des décisions sur les diligences à prescrire ;
- De surveiller le risque de blanchiment et le dispositif de son contrôle via des rapports des comités ad-hoc et des structures de contrôle.

Organe de direction

La direction Générale intervient notamment pour mission de:

- Valider l'entrée en relation avec certaines catégories de clientèle (EXP PPE)
- Allouer toutes les ressources humaines et logistiques permettant aux différentes structures chargées de la gestion et du contrôle du risque de blanchiment d'argent de fonctionner convenablement

Organes de Contrôle

Le Contrôle de la Conformité : Le contrôle de la conformité est le principal intervenant en la matière, il est essentiellement chargé des :

- Traitement et suivi des alertes sur des opérations suspectes
- Etablissement, dépôt et suivi des déclarations de soupçons auprès de la CTAF
- Encadrement et formation du personnel de la banque LCB/FT
- Reporting aux organes de délibération et de direction sur les différents aspects de son activité

Le contrôle Interne, l'audit Interne et les commissaires aux comptes sont également des principaux acteurs dans le dispositif de gouvernance du risque de blanchiment d'argent.

h) Description de la politique de gestion du risque de blanchiment arrêtée par l'organe délibérant

La politique de gestion du risque de blanchiment est arrêtée par l'organe Délibérant appuyé par les Comités Ad-hoc et exécutée notamment par le Contrôle de la conformité.

Cette politique s'articule autour de 3 principaux axes à savoir:

- La connaissance parfaite du client et du bénéficiaire effectif ;
- Le signalement des opérations suspectes ;
- Le contrôle et le suivi tout en améliorant le dispositif LAB par rapport aux insuffisances détectées par les structures de contrôle.

i) Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la Banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 février 2001, la circulaire n° 2001-12 du 4 mai 2001 et la circulaire 2012-09 du 29 juin 2012.

a) Application de l'article 1

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- **3 fois les fonds propres nets de la Banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.**

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la Banque s'élève, au 31/12/2014, à 1 023 812 KDT, représentant ainsi 2,96 fois les fonds propres nets de la Banque.

Il s'en suit qu'au 31/12/2014, ce ratio est respecté par la Banque.

- **1,5 fois les fonds propres nets de la Banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.**

Le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la Banque s'établit, au 31/12/2014, à 362 303 KDT représentant ainsi 1,05 fois les fonds propres nets de la Banque.

Il s'en suit qu'au 31/12/2014, ce ratio est respecté par la banque.

L'article 1 est respecté

b) Application de l'article 2

- **Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque.**

Au 31/12/2014, aucun cas de dépassement n'a été constaté.

L'article 2 est respecté

c) Application de l'article 3

- **Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.**

Le total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 5% du capital de la Banque et sur les filiales s'établit au 31/12/2014 à 149 640 KDT soit 0,43 fois les fonds propres nets de la Banque.

L'article 3 est respecté

d) Application de l'article 4

Les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la Banque s'élève au 31/12/2014 à 345 359 KDT et représentent 10,93% des risques encourus pondérés qui s'élèvent à 3 159 231 KDT.

Par ailleurs, selon la même circulaire, les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs en permanence à 7% des risques encourus.

Le montant des fonds propres nets de base de la Banque s'élève au 31/12/2014 à 328 284 KDT et représentent 10,39% des risques encourus pondérés.

L'article 4 est respecté

j) Litiges ou arbitrages

Il n'existe aucun litige ou arbitrage, en cours ou passé, susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie, son activité, son résultat et, le cas échéant, sur son Groupe.

k) Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▪ Premier réseau d'agences de la place▪ Appui soutenu de l'actionnariat▪ Gamme de produits diversifiée et innovante▪ Nouveau système d'information▪ Processus revus et optimisés▪ Effectif jeune et renforcé par des nouvelles compétences de haut niveau▪ Coût de risque maîtrisé	<ul style="list-style-type: none">▪ Présence sur le marché des entreprises▪ Importance de l'effectif du siège par rapport au réseau
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">▪ Potentiel important sur les entreprises et les institutionnels▪ Potentiel important sur les Travailleurs Tunisiens à l'Etranger et la bancassurance▪ Partenariats et synergies groupe▪ Réformes importantes en cours : code d'investissement, code de l'impôt etc. permettant une relance économique▪ Grands projets d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none">▪ Situation sécuritaire fragilisée par le terrorisme▪ Contexte social complexe▪ Conjoncture économique internationale défavorable▪ Instabilité politique dans les pays arabes▪ Baisse de l'investissement et de l'épargne nationale▪ Concurrence rude sur le taux et renchérissement des ressources▪ Forte bancarisation marquée par l'ouverture massive des points de vente par la concurrence▪ Réglementation de plus en plus contraignante (fonds propres réglementaires, provisions, durée des crédits à la consommation écourtée, etc.)

VII. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous retrace les investissements prévisionnels de Attijari bank sur la période 2015-2019 :

Libellé (en KDT)	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Logiciels	3 350	2 150	2 050	2 050	2 050	11 650
Terrains	630	662	695	729	766	3 481
Constructions	420	441	463	486	511	2 321
Local Med V	500	4 000	1 500	0	0	6 000
Aménagements	2 059	2 161	2 270	2 383	2 502	11 375
Matériel informatique	1 548	1 557	1 567	1 577	1 588	7 836
Matériel roulant	150	150	350	150	150	950
Matériel et Mobilier	184	188	292	297	301	1 261
Total	8 840	11 309	9 186	7 672	7 867	44 874

Chapitre 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS

I. LA SITUATION DES IMMOBLISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES DE LA BANQUE AU 31/12/2014

I.1 PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BANQUE AU 31/12/2014

a) Terrains

Date d'entrée en service	Libellé	Valeur d'acquisition (DT)	VCN au 31/12/2014 (DT)
31/12/1972	AG AVENUE DE PARIS	61 920	61 920
31/12/1975	AG MEDENINE	91 421	91 421
31/12/1975	AG REDAYEF	2 581	2 581
31/12/1975	AG ZARZIS	18 053	18 053
31/12/1977	AG KSAR HLEL	8 352	8 352
31/12/1977	AG SIDI BOUZID	2 448	2 448
31/12/1977	AG JERBA HOUMET ESSOUK	74 303	74 303
31/12/1977	AG NEFTA	3 517	3 517
31/12/1978	AG BEB JDID	61 682	61 682
31/12/1979	AG GAFSA MARCHE 1	28 800	28 800
31/12/1979	IM.78 RUE DE PALESTINE.TUNIS	551 198	551 198
31/12/1981	ANCIEN SIEGE AV DE LA LIBERTE	534 122	534 122
31/12/1982	AG KASSERINE	4 000	4 000
31/12/1983	AG JEBENIANA	2 205	2 205
31/12/1983	DEPOT CHARGUIA	43 000	43 000
31/12/1984	AG TOZEUR	25 838	25 838
31/12/1985	AG SILIANA	8 400	8 400
31/12/1985	AG BEN GUERDANE	10 060	10 060
31/12/1985	AG MENZEL BOURGUIBA	5 856	5 856
31/12/1985	AG JENDOUBA	57 691	57 691
31/12/1986	SIEGE	749 448	749 448
31/12/1986	AG EL MANAR	216 960	216 960
31/12/1986	AG MOHAMED 5	165 062	165 062
31/12/1986	AG BOUMERDES	4 567	4 567
31/12/1986	AG MOULARES	1 042	1 042
31/12/1986	AG DOUZ	25 214	25 214
31/12/1987	Terrain THALA (H.E)	3 300	3 300
31/12/1987	AG KEBILI	41 638	41 638
19/03/1988	EN LOCATION	24 643	24 643
01/01/1990	AG SOLIMAN	25 790	25 790
31/12/1990	AG GABES EL MENZEL	10 500	10 500
01/07/1992	AG GABES	9 300	9 300
31/12/1993	Terrain Nouvelle MEDINA	11 199	11 199
30/09/1994	AG HAMMAMET	66 923	66 923
24/03/1997	AG CHARGUIA 1	134 463	134 463
25/02/1998	AG ARIANA	174 238	174 238
31/12/1998	IM.95 AV.LIBERTE.TUNIS	399 336	399 336
31/12/1999	AG RADES	84 660	84 660
30/04/2001	AG METOUIA	31 500	31 500
25/06/2001	AG PASSAGE	1 583	1 583
18/12/2001	Terrain SAKIAT EDDAIER SFAX (H.E)	88 903	88 903
06/10/2004	2 Terrains à SFAX (H;E)	30 878	30 878
23/03/2005	Terrain à Kasserine (H.E)	37 813	37 813
02/04/2008	AG MENZAH 1	566 598	566 598
12/12/2014	AG LA GOULETTE	568 670	568 670
Total		5 069 675	5 069 675

b) Constructions

Date d'entrée en service	Libellé	Valeur d'acquisition (DT)	VCN au 31/12/2014 (DT)
31/12/1969	AG SFAX	554 313	78 413
31/12/1972	AG AVENUE DE PARIS	2 754 647	251 359
31/12/1975	AG ZARZIS	62 947	5 520
31/12/1977	AG JERBA HOUMET ESSOUK	18 576	1 855
31/12/1977	AG NEFTA	8 483	824
31/12/1978	AG BEB JDID	74 018	8 136
31/12/1979	ANCIEN SIEGE 78	482 947	40 835
31/12/1981	AG MEDENINE	343 357	34 706
31/12/1981	ANCIEN SIEGE AV DE LA LIBERTE	1 735 440	147 977
31/12/1983	DEPOT CHARGUIA	251 560	14 075
31/12/1984	AG GAFSA MARCHE 1	171 403	8 907
31/12/1984	AG JEBENIANA	83 448	7 056
31/12/1984	AG KRAM	61 992	4 847
31/12/1984	AG KSAR HLEL	126 952	10 036
31/12/1985	AG JENDOUBA	182 077	6 809
31/12/1985	AG KASSERINE	152 481	13 025
31/12/1985	AG SIDI BOUZID	90 169	7 563
31/12/1986	AG BOUMERDES	52 522	2 039
31/12/1986	AG DOUZ	22 062	2 230
31/12/1986	AG MOHAMED 5	56 222	4 996
31/12/1986	AG MOULARES	34 158	10 816
31/12/1986	AG REDAYEF	72 325	6 667
31/12/1987	AG BEJA	146 512	13 871
31/12/1987	AG EL KEF	132 459	12 541
31/12/1987	AG KEBILI	33 638	4 877
19/03/1988	EN LOCATION	44 357	-
30/03/1988	AG TATAOUINE	109 752	-
21/12/1988	AG MENZEL BOURGUIBA	136 627	-
30/12/1988	AG BEN GUERDANE	122 758	-
01/01/1990	AG SOLIMAN	49 050	-
01/07/1991	AG SFAX EL JADIDA	110 905	-
26/02/1992	AG MONGI SLIM	147 677	-
01/07/1992	AG GABES EL MENZEL	45 700	-
01/07/1992	AG TABARKA	142 672	-
31/12/1993	AG SOUSSE CENTRE	783 233	267 095
30/09/1994	AG HAMMAMET	238 022	108 504
31/12/1996	AG MONCEF BEY	430 977	146 957
02/03/1997	AG SILIANA	135 456	14 585
24/03/1997	AG CHARGUIA 1	348 011	45 222
31/12/1997	ZONE SOUSSE	135 371	20 213
14/09/1998	2 LOCAUX A MEDNINE	10 312	1 903
31/12/1999	AG RADES	84 660	21 107
30/05/2000	AG ARIANA	139 390	37 699
27/02/2001	DIVERS IMMEUBL	31 611	9 721
03/04/2001	AG PASSAGE	962 445	334 362
18/09/2001	AG HAMMAM SOUSSE	273 000	91 511
28/12/2001	AG BIZERTE	265 036	92 515
31/12/2001	AG MESSADINE	229 218	80 101
20/05/2003	AG YASMINE HAMMAMET	600 896	251 869
14/07/2003	AG JERBA MIDOUN	469 071	200 131
10/09/2003	AG SFAX 5 AOUT	272 792	118 663
26/12/2003	AG MARSA	427 836	191 999
28/12/2003	AG NABEUL 2	881 663	398 193
31/12/2003	AG LAC	936 912	423 569



09/02/2004	AG EL MANAR	600 800	273 323
21/07/2004	AG TOZEUR	82 437	40 833
06/12/2004	APPART A EL MANAR	111 000	55 074
29/12/2004	AG KELIBIA	609 336	323 725
23/03/2005	LOCAL A KASSERINE	92 010	47 001
24/03/2005	2 LOCAUX & 1 APPART A KASERINE	24 996	12 772
18/04/2007	AG SFAX ZEPHIR	7 636 908	5 161 354
27/08/2007	AG HEDI NOUIRA	442 085	297 342
04/09/2007	AG MONTPLAISIR	435 203	275 668
12/09/2007	AG GHAZELA	285 724	181 298
17/10/2007	AG NOUVELLE ARIANA	362 700	231 880
19/05/2008	AG SFAX INTILAKA	330	220
12/01/2009	AG LES ROSERAIES	173 577	134 697
12/01/2009	AG MARETH	1 245	874
12/01/2009	AG SFAX LAFRANE	5 757 343	4 451 968
11/05/2009	AG EZZAHRA	10 421	7 574
01/01/2013	Siège CUN	69 357 665	65 026 637
01/12/2013	AG GREMDA	355 728	336 431
12/12/2014	AG BORJ LOUZIR	513 547	512 140
Total		103 123 173	80 926 710

c) Immobilisations en cours

En KDT	31/12/2014
Locaux en cours de construction à Sousse	1 232 468
Avance agence el menzah	200 332
Total des immobilisations en cours	1 432 800

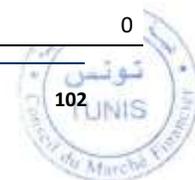
I.2 PORTEFEUILLE TITRE DE LA BANQUE AU 31/12/2014

a) Titres d'investissement

En KDT	31/12/2014
Autres titres d'investissement	356 771
BTA 5,5% FEV 2020	34 399
BTA 5,5% OCTOBRE 2020	78 279
BTA 6% AVRIL 2024	61 178
BTA 6.9% MAI 2022	183 057
DECOTE SUR TITRES D'INVEST	163
PRIME SUR TITRES D'INVESTISSE	(305)
Obligations-BATAM	-
Compte associé-BATAM	-
Obligations	30 985
ATTIJARI LEASING	2 750
BNA	5 000
BTE	500
ATTIJARI LEASING	1 485
ATTIJARI LEASING	600
AIL 2013	2 400
HANNIBAL LEASE	1 000
TUNISIE LEASING	500
ETAT- (EMPRUNT NATIONAL)	15 000
ATTIJARI FINANCE	750
HANNIBAL LEASE	500
TUNISIE LEASING	500
Provisions	0
Créances rattachées	14 549
Total des titres d'investissement	402 305

b) Titres de participation

Emetteur	Capital (KDT)	Valeur brute au 31/12/2014	Valeur nominale (DT)	Nb. d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions au 31/12/2014	Valeur nette au 31/12/2014
ATTIJARI LEASING	21 250	13 650	10	1 317 856	62,02%	0	13 650
ATTIJARI VALEURS SICAV	2 857	190	100	1 900	3,13%	0	190
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	115 989	30	100	299	0,02%	0	30
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	5 148	190	1000	190	2,21%	0	190
S T I P	12 623	678	10	138 965	11,01%	489	189
TUNIS RE	75 000	1 568	5	288 000	1,92%	0	1 568
Action VISA	0	517		7 135		0	517
COTUNACE	21 568	213	100	4 788	2,22%	0	213
LE RIBAT	7 100	200	5	40 000	2,82%	200	0
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	1 000	70	100	700	7,00%	0	70
SOMATRA GET	16 500	51	10	118 401	7,18%	51	0
TOURAFRIC	320	0	100	1	0,03%	0	0
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD-GIS	3 000	897	100	8 970	29,90%	0	897
GTI	400	120	10	12 000	30,00%	0	120
ATTIJARI SICAR	26 456	20 259	100	178 745	67,56%	2 119	18 140
SUD RECOUVREMENT	1 000	999	10	99 930	99,93%	0	999
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	5 097	100	49 992	99,98%	0	5 097
ATTIJARI GESTION	500	503	100	5 000	100,00%	0	503
STE TUNISIENNE DE GARANTIE (SOTUGAR)	3 000	130	100	1 300	4,33%	0	130
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	146	10	14 600	6,35%	146	0
ACMG	2 500	170	250	680	6,80%	170	0
STE HEDIA	1 200	75	5	18 000	7,50%	75	0
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	16 226	408	5	83 200	2,56%	106	302
MONETIQUE TUNISIE	3 079	280	100	5 185	10,37%	0	280
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	250	100	2 500	11,11%	151	99
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	5 040	350	100	3 803	7,55%	0	350
SODIS SICAR	28 457	1 200	10	120 000	4,22%	237	963
INTER BANK SERVICES	6 922	400	5	233 889	16,89%	0	400
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	592	10	59 203	3,92%	592	0
TUNISIE AUTOROUTES	894 379	207	100	2 965	0,03%	0	207
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	390	100	3 899	6,53%	0	390
SICAR NORD OUEST-SODINO	48 000	700	10	70 000	1,46%	256	444
SOTULUB	10 973	150	100	2 992	2,73%	0	150
SODEK SICAR	6 236	25	5	5 000	0,40%	14	11
STE LAINO	11 500	29	100	753	0,65%	29	0
STE TAOUFIK	21 000	10	100	100	0,05%	10	0
COTIF-SICAR	10 000	750	10	75 000	7,50%	170	580
S P P I	2 281	25	3	25 000	3,29%	0	25
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERS	22 406	80	5	16 000	0,36%	26	54
ATTIJARI FINANCE	1 000	253	100	2 500	25,00%	128	125
STAR IMMOBILIERE	500	100	10	10 000	20,00%	100	0
CERA	16	1	10	100	6,25%	1	0



HOTEL AMILCAR	1 605	6	10	600	0,37%	6	0
STE SWIFT	436	7	5000	9	10,33%	7	0
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	150	10	15 000	100,00%	150	0
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	59 265	34	9,8775	9 750	0,16%	34	0
LA MAISON DU BANQUIER	8 885	480	1	479 900	5,40%	314	166
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	34	32	1 075	0,54%	0	34
Sté Hôtelière	5	5	1	5 000	100,00%	5	0
AMEL SICAF	1 325	475	100	4 750	35,85%	475	0
FID SICAV OBLIGATAIRE	30	0	100	1	0,33%	0	0
PRIMAVERA	7 890	380	100	3 800	4,82%	380	0
SOFAT	2 798	470	100	4 698	16,79%	470	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2 000	104	10	10 400	5,20%	104	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1 350	76	5	14 640	5,42%	76	0
STIM	150	74	5	14 700	49,00%	74	0
S I A Q	366	45	50	900	12,30%	45	0
TRANSTOURS	1 170	44	5	8 800	3,76%	44	0
SIALE	695	25	50	500	3,60%	25	0
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	9	100	94	9,40%	9	0
SOLAICO	1 280	40	25	1 600	3,13%	40	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2 000	13	100	500	2,50%	13	0
LE CONFORT	1 850	35	10	3 700	2,00%	35	0
BATAM IMMOBILIERE	150	33	10	3 270	21,80%	33	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1 015	11	100	112	1,10%	11	0
ATTIJARI ASSURANCE	10 000	5 500	100	549 998	0,00%	0	5 500
Total		60 000				7 417	52 582

c) Fonds gérés

Attijari bank a conclu avec Attijari SICAR une convention de gestion de fonds à capital risque pour un montant de 5 314 KDT. Le détail des fonds à capital risque se présente comme suit :

Fonds gérés	Montant au 31/12/2014 (en DT)
SICAR	5 314
Tunisie Gaz Industrie	60
SMF Natacha	1 000
Bel Art Industrie	112
Tissage Teinture & Finition	350
Mediaplast	419
Sté de Dével. & de Diffusion	1 000
Sotundef	108
Attijari Obligataire SICAV	515
EO-Attijari leasing	1 600
Sem Chifa	150
Provisions	(2 995)
Total	2 319

d) Titres de portage

Le détail des titres de portage se présente comme suit :

Titres de portage	Montant au 31/12/2014 (en DT)
SFBT ²¹	512
SBT ²²	688
Total	1 200

II. LA SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES DE LA BANQUE AU 30/06/2015

II.1 PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BANQUE AU 30/06/2015

a) Terrains

Date d'entrée en service	Libellé	Valeur d'acquisition (DT)	VCN au 30/06/2015 (DT)
31/12/1972	AG AVENUE DE PARIS	61 920	61 920
31/12/1975	AG MEDENINE	91 421	91 421
31/12/1975	AG REDAYEF	2 581	2 581
31/12/1975	AG ZARZIS	18 053	18 053
31/12/1977	AG KSAR HLEL	8 352	8 352
31/12/1977	AG SIDI BOUZID	2 448	2 448
31/12/1977	AG JERBA HOUMET ESSOUK	74 303	74 303
31/12/1977	AG NEFTA	3 517	3 517
31/12/1978	AG BEB JDID	61 682	61 682
31/12/1979	AG GAFSA MARCHÉ 1	28 800	28 800
31/12/1979	IM.78 RUE DE PALESTINE.TUNIS	551 198	551 198
31/12/1981	ANCIEN SIEGE AV DE LA LIBERTE	534 122	534 122
31/12/1982	AG KASSERINE	4 000	4 000
31/12/1983	AG JEBENIANA	2 205	2 205
31/12/1983	DEPOT CHARGUIA	43 000	43 000
31/12/1984	AG TOZEUR	25 838	25 838
31/12/1985	AG SILIANA	8 400	8 400
31/12/1985	AG BEN GUERDANE	10 060	10 060
31/12/1985	AG MENZEL BOURGUIBA	5 856	5 856
31/12/1985	AG JENDOUBA	57 691	57 691
31/12/1986	SIEGE	749 448	749 448
31/12/1986	AG EL MANAR	216 960	216 960
31/12/1986	AG MOHAMED 5	165 062	165 062
31/12/1986	AG BOUMERDES	4 567	4 567
31/12/1986	AG MOULARES	1 042	1 042
31/12/1986	AG DOUZ	25 214	25 214
31/12/1987	Terrain THALA (H.E)	3 300	3 300
31/12/1987	AG KEBILI	41 638	41 638
19/03/1988	EN LOCATION	24 643	24 643
01/01/1990	AG SOLIMAN	25 790	25 790
31/12/1990	AG GABES EL MENZEL	10 500	10 500
01/07/1992	AG GABES	9 300	9 300
31/12/1993	Terrain Nouvelle MEDINA	11 199	11 199
30/09/1994	AG HAMMAMET	66 923	66 923

²¹ Il s'agit d'une convention de participation avec accord de rétrocession conclu en date du 14/12/2009 entre Attijari bank et la Société Frigoriphique et Brasserie de Tunis « SFBT » portant sur 12 800 actions de la Société Lait et Dérivés « SLD » de 100 DT l'une acquises par Attijari bank en vue de leur rétrocession au profit de la SFBT selon un échéancier prédéfini.

²² Il s'agit d'une convention de participation avec accord de rétrocession conclu en date du 14/12/2009 entre Attijari bank et la Société des Boissons de Tunisie « SBT » portant sur 17 200 actions de la Société Lait et Dérivés « SLD » de 100 DT l'une acquises par Attijari bank en vue de leur rétrocession au profit de la SBT selon un échéancier prédéfini.

24/03/1997	AG CHARGUIA 1	134 463	134 463
25/02/1998	AG ARIANA	174 238	174 238
31/12/1998	IM.95 AV.LIBERTE.TUNIS	399 336	399 336
31/12/1999	AG RADES	84 660	84 660
30/04/2001	AG METOUIA	31 500	31 500
25/06/2001	AG PASSAGE	1 583	1 583
06/10/2004	2 Terrains à SFAX (H.E)	30 878	30 878
23/03/2005	Terrain à Kasserine (H.E)	37 813	37 813
02/04/2008	AG MENZAH 1	566 598	566 598
12/12/2014	AG LA GOULETTE	568 670	568 670
07/04/2015	Avenue Barcelone	604 000	604 000
Total		5 584 772	5 584 772

b) Constructions

Date d'entrée en service	Libellé	Valeur d'acquisition (DT)	VCN au 30/06/2015 (DT)
31/12/1969	AG SFAX	554 313	65 392
31/12/1972	AG AVENUE DE PARIS	2 754 647	220 090
31/12/1975	AG ZARZIS	62 947	4 833
31/12/1977	AG JERBA HOUMET ESSOUK	18 576	1 625
31/12/1977	AG NEFTA	8 483	722
31/12/1978	AG BEB JDID	74 018	7 124
31/12/1979	ANCIEN SIEGE 78	482 947	35 755
31/12/1981	AG MEDENINE	343 357	30 389
31/12/1981	ANCIEN SIEGE AV DE LA LIBERTE	1 735 440	129 569
31/12/1983	DEPOT CHARGUIA	251 560	12 324
31/12/1984	AG GAFSA MARCHE 1	171 403	7 799
31/12/1984	AG JEBENIANA	83 448	6 178
31/12/1984	AG KRAM	61 992	4 244
31/12/1984	AG KSAR HLEL	126 952	8 787
31/12/1985	AG JENDOUBA	182 077	5 962
31/12/1985	AG KASSERINE	152 481	11 405
31/12/1985	AG SIDI BOUZID	90 169	6 622
31/12/1986	AG BOUMERDES	52 522	1 785
31/12/1986	AG DOUZ	22 062	1 953
31/12/1986	AG MOHAMED 5	56 222	4 374
31/12/1986	AG MOULARES	34 158	10 196
31/12/1986	AG REDAYEF	72 325	5 838
31/12/1987	AG BEJA	146 512	12 145
31/12/1987	AG EL KEF	132 459	10 981
31/12/1987	AG KEBILI	33 638	4 346
19/03/1988	EN LOCATION	44 357	0
30/03/1988	AG TATAOUINE	109 752	0
21/12/1988	AG MENZEL BOURGUIBA	136 627	0
30/12/1988	AG BEN GUERDANE	122 758	0
01/01/1990	AG SOLIMAN	49 050	0
01/07/1991	AG SFAX EL JADIDA	110 905	0
26/02/1992	AG MONGI SLIM	147 677	0
01/07/1992	AG GABES EL MENZEL	45 700	0
01/07/1992	AG TABARKA	142 672	0
31/12/1993	AG SOUSSE CENTRE	783 233	255 039
30/09/1994	AG HAMMAMET	238 022	103 100
31/12/1996	AG MONCEF BEY	430 977	136 271
02/03/1997	AG SILIANA	135 456	11 226
24/03/1997	AG CHARGUIA 1	348 011	36 594
31/12/1997	ZONE SOUSSE	135 371	16 856
14/09/1998	2 LOCAUX A MEDNINE	10 312	1 647



31/12/1999	AG RADES	84 660	19 008
30/05/2000	AG ARIANA	139 390	34 243
27/02/2001	DIVERS IMMEUBL	31 611	8 938
03/04/2001	AG PASSAGE	962 445	310 498
18/09/2001	AG HAMMAM SOUSSE	273 000	84 742
28/12/2001	AG BIZERTE	265 036	85 943
31/12/2001	AG MESSADINE	229 218	74 417
20/05/2003	AG YASMINE HAMMAMET	600 896	236 970
14/07/2003	AG JERBA MIDOUN	469 071	188 501
10/09/2003	AG SFAX 5 AOUT	272 792	111 899
26/12/2003	AG MARSА	427 836	181 391
28/12/2003	AG NABEUL 2	881 663	376 333
31/12/2003	AG LAC	936 912	400 339
09/02/2004	AG EL MANAR	600 800	258 426
21/07/2004	AG TOZEUR	82 437	38 789
06/12/2004	APPART A EL MANAR	111 000	52 322
29/12/2004	AG KELIBIA	609 336	308 617
23/03/2005	LOCAL A KASSERINE	92 010	44 720
24/03/2005	2 LOCAUX & 1 APPART A KASERINE	24 996	12 152
18/04/2007	AG SFAX ZEPHIR	7 636 908	4 972 000
27/08/2007	AG HEDI NOUIRA	442 085	286 381
04/09/2007	AG MONTPLAISIR	435 203	264 878
12/09/2007	AG GHAZELA	285 724	174 213
17/10/2007	AG NOUVELLE ARIANA	362 700	222 887
19/05/2008	AG SFAX INTILAKA	330	212
12/01/2009	AG LES ROSERAIES	173 577	130 393
12/01/2009	AG MARETH	1 245	843
12/01/2009	AG SFAX LAFRANE	5 757 343	4 309 218
11/05/2009	AG EZZAHRA	10 421	7 316
01/01/2013	Siège CUN*	69 641 901	64 201 773
01/12/2013	AG GREMDA	355 728	327 611
12/12/2014	AG BORJ LOUZIR	513 547	499 407
30/01/2015	AG GRIMDA	21 911	21 455
07/04/2015	AG BARCELONE	191 250	188 704
Total		103 620 570	79 606 710

c) Immobilisations en cours

En KDT	30/06/2015
Locaux en cours de construction à Sousse	1 232 468
Avance agence el menzah	200 332
Total des immobilisations en cours	1 432 800

II.2 PORTEFEUILLE TITRE DE LA BANQUE AU 30/06/2015

a) Titres d'investissement

En KDT	30/06/2015
Autres titres d'investissement	356 945
BTA 5,5% FEV 2020	34 399
BTA 5,5% OCTOBRE 2020	78 278
BTA 6% AVRIL 2024	61 178
BTA 6.9% MAI 2022	183 056
DECOTE SUR TITRES D'INVEST	708
PRIME SUR TITRES D'INVESTISSE	-675
Obligations-BATAM	-
Compte associé-BATAM	-

Obligations	26 740
BNA	5 000
BTE	400
ATTIJARI LEASING-2011	990
ATTIJARI LEASING-2012	600
AIL 2013	1 800
HANNIBAL LEASE	800
TUNISIE LEASING	400
ETAT- (EMPRUNT NATIONAL)	15 000
ATTIJARI FINANCE	750
HANNIBAL LEASE-2014-1	500
HANNIBAL LEASE-2014-2	500
Attijari leasing-Empt subordonné	-
Provision	-
Créances rattachées	6 808
Total des titres d'investissement	390 493

b) Titres de participation

Emetteur	Capital (KDT)	Valeur brute au 30/06/2015	Valeur nominale (DT)	Nb. d'actions détenues	% d'intérêts	Provisions au 30/06/2015	Valeur nette au 30/06/2015
ATTIJARI LEASING	21 250	13 650	10	1 317 856	62,02%	0	13 650
ATTIJARI VALEURS SICAV	2 857	190	100	1 900	3,13%	0	190
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	115 989	30	100	299	0,02%	0	30
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	5 148	190	1 000	190	2,21%	0	190
S T I P	12 623	678	10	138 965	11,01%	518	160
TUNIS RE	75 000	1 568	5	288 000	1,92%	0	1 568
Action VISA	0	517	0	7 135	0,00%	0	517
COTUNACE	21 568	213	100	4 788	2,22%	0	213
LE RIBAT	7 100	200	5	40 000	2,82%	200	0
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	1 000	70	100	700	7,00%	0	70
SOMATRA GET	16 500	51	10	118 401	7,18%	51	0
TOURAFRIC	320	0	100	1	0,03%	0	0
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD-GIS	3 000	897	100	8 970	29,90%	0	897
GTI	400	120	10	12 000	30,00%	0	120
ATTIJARI SICAR	26 456	20 259	100	178 745	67,56%	1 976	18 283
SUD RECOUVREMENT	1 000	999	10	99 930	99,93%	0	999
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	5 097	100	49 992	99,98%	0	5 097
ATTIJARI GESTION	500	503	100	5 000	100,00%	0	503
STE TUNISIENNE DE GARANTIE (SOTUGAR)	3 000	130	100	1 300	4,33%	0	130
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	146	10	14 600	6,35%	146	0
ACMG	2 500	170	250	680	6,80%	170	0
STE INDUSTRIE TOURISTIQUE HEDIA	1 200	75	5	18 000	7,50%	75	0
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	16 226	408	5	83 200	2,56%	106	302
MONETIQUE TUNISIE	3 079	280	100	5 185	10,37%	0	280
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	250	100	2 500	11,11%	112	138
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	5 040	350	100	3 803	7,55%	0	350
SODIS SICAR	28 457	1 200	10	120 000	4,22%	300	900
INTER BANK SERVICES	6 922	400	5	233 889	16,89%	0	400



COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	592	10	59 203	3,92%	592	0
TUNISIE AUTOROUTES	894 379	207	100	2 965	0,03%	0	207
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	390	100	3 899	6,53%	0	390
SICAR NORD OUEST-SODINO	48 000	700	10	70 000	1,46%	256	444
SOTULUB	10 973	150	100	2 992	2,73%	0	150
SODEK SICAR	6 236	25	5	5 000	0,40%	6	19
STE LAINO	11 500	29	100	753	0,65%	29	0
STE CLINIQUE TAOUFIK	21 000	10	100	100	0,05%	10	0
COTIF-SICAR	10 000	750	10	75 000	7,50%	170	580
S P P I	2 281	25	3	25 000	3,29%	0	25
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERS	22 406	80	5	16 000	0,36%	26	54
ATTIJARI FINANCE	1 000	253	100	2 500	25,00%	58	195
STAR IMMOBILIERE	500	100	10	10 000	20,00%	100	0
CERA	16	1	10	100	0,00%	1	0
HOTEL AMILCAR	1 605	6	10	600	0,00%	6	0
STE SWIFT	0	7	5 000	9	0,00%	7	0
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	150	10	15 000	100,00%	150	0
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	59 265	34	10	9 750	0,16%	34	0
LA MAISON DU BANQUIER	8 885	480	1	479 900	5,40%	314	166
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	34	32	1 075	0,54%	0	34
Sté Hôtelière	0	5	1	5 000	0,00%	5	0
AMEL SICAF	0	475	100	4 750	0,00%	475	0
FID SICAV OBLIGATAIRE	0	0	100	1	0,00%	0	0
PRIMAVERA	0	380	100	3 800	0,00%	380	0
SO FAT	0	470	100	4 698	0,00%	470	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	0	104	10	10 400	0,00%	104	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	0	76	5	14 640	0,00%	76	0
STIM	0	74	5	14 700	0,00%	74	0
S I A Q	0	45	50	900	0,00%	45	0
TRANSTOURS	0	44	5	8 800	0,00%	44	0
SIALE	0	25	50	500	0,00%	25	0
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	0	9	100	94	0,00%	9	0
SOLAICO	0	40	25	1 600	0,00%	40	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	0	13	100	500	0,00%	13	0
LE CONFORT	0	35	10	3 700	0,00%	35	0
BATAM IMMOBILIERE	0	33	10	3 270	0,00%	33	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	0	11	100	112	0,00%	11	0
ATTIJARI ASSURANCE	10 000	5 500	100	549 998	55,00%	0	5 500
Total		60 000				7 251	52 749

Source : Attijari bank

c) Etat des acquisitions et des cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2015

Il n'y pas eu de mouvement sur les immobilisations de Attijari bank après le 30/06/2015.

III. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2014

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- Les états financiers ne portent pas le nom de la banque et tout autre moyen d'identification et ce conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC Norme générale relative aux Dispositions relatives à la présentation des états financiers.
- La présentation des états financiers (bilan, état des engagements hors bilan et état de résultat) ne fait pas apparaître les postes définis par deux lettres en majuscule suivis d'un chiffre, conformément à la NC21 relative à la Présentation des états financiers des établissements bancaires.

Par ailleurs, les notes aux états financiers établis par la banque pour son arrêté des états financiers individuels au 31/12/2014, ne comportent pas toutes les informations requises et les notes obligatoires suivantes :

- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note sur les règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 32 de la NC 21 relative à la présentation des établissements bancaires.
- Un complément d'information à la note sur les Créances sur les établissements bancaires et financiers et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Un complément d'information à la note sur les Créances sur la clientèle et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Un complément d'information à la note sur le Portefeuille titres commercial et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Un complément d'information à la note sur le Portefeuille titres d'investissement et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Un complément d'information à la note sur les Autres actifs et ce conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Un complément d'information à la note sur les Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Un complément d'information à la note sur les Dépôts et avoirs de la clientèle et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Un complément d'information à la note sur les Emprunts et ressources spéciales et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note sur les Capitaux propres portant sur la rubrique « fonds social » pour distinguer les utilisations remboursables de celles non remboursables et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 20 de la NC 02 relative aux capitaux propres.
- Un complément d'information à la note sur l'état des engagements hors bilan et ce, conformément aux dispositions des paragraphes 34 et 35 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.



-
- Un complément d'information à la note sur les Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
 - Une note sur les Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
 - Une note sur le Solde en gains et pertes provenant des autres éléments ordinaires et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

La banque s'engage à compléter ses états financiers par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015.

III.1 ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31/12/2014

a) Bilans comparés au 31/12/2014

En KDT	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	222 113	285 481	191 208
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	473 959	462 893	299 862
Créances sur la clientèle	3	3 601 472	3 401 083	3 219 122
Portefeuille titres commercial	4	229 183	342 715	327 977
Portefeuille titres d'investissement	5	458 853	71 810	73 900
Valeurs immobilisées	6	147 862	156 302	156 290
Autres actifs	7	170 894	233 783	127 251
TOTAL ACTIF		5 304 336	4 954 067	4 395 610
PASSIF				
Banque Centrale et CCP	8	90 024	262 049	226 208
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	57 013	56 134	12 891
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	4 505 932	4 047 534	3 591 029
Emprunts et ressources spéciales	11	51 107	65 804	76 223
Autres passifs	12	191 928	135 081	131 470
TOTAL PASSIF		4 896 004	4 566 602	4 037 821
CAPITAUX PROPRES				
	13			
Capital		198 741	198 741	198 741
Réserves		132 044	146 072	142 988
Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646
Résultats reportés		3	(43 668)	(30 480)
Résultat net		73 898	82 674	42 894
TOTAL CAPITAUX PROPRES		408 332	387 465	357 789
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 304 336	4 954 067	4 395 610

b) Etats des engagements hors bilan comparés au 31/12/2014

En KDT	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
PASSIFS EVENTUELS	14			
Cautions, avals et autres garanties données		253 094	236 586	245 366
Crédits documentaires		142 158	175 571	215 511
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		395 252	412 157	460 877
ENGAGEMENTS DONNES	15			
Engagements de financements donnés		109 801	133 658	79 963
Engagements sur titres		38	38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		109 839	133 696	80 001
ENGAGEMENTS RECUS	16			
Garanties reçues		1 520 304	1 173 269	1 094 741
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 520 304	1 173 269	1 094 741

c) Etats de résultat comparés au 31/12/2014

En KDT	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	17	263 408	246 018	211 052
Commissions (en produits)	18	76 293	67 819	64 353
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	40 714	42 226	32 584
Revenus du portefeuille d'investissement	20	13 794	6 433	6 562
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		394 209	362 496	314 551
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts courus et charges assimilées	21	(127 155)	(107 819)	(93 613)
Commissions encourues		(4 382)	(3 397)	(3 461)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(131 537)	(111 216)	(97 074)
PRODUIT NET BANCAIRE				
		262 672	251 280	217 477
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	(13 470)	(17 116)	(37 503)
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		520	(44)	(475)
Autres produits d'exploitation		5 161	3 956	2 884
Frais de personnel	23	(87 347)	(79 972)	(71 347)
Charges générales d'exploitation	24	(31 962)	(31 593)	(29 267)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(15 942)	(15 061)	(12 300)
RESULTAT D'EXPLOITATION		119 632	111 450	69 468
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(1 628)	840	461
Impôts sur les bénéfices		(44 106)	(29 616)	(27 035)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		73 898	82 674	42 894
RESULTAT NET DE LA PERIODE		73 898	82 674	42 894
Effets des modifications comptables		-	(43 958)	(31 205)
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		73 898	38 716	11 689
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (DT)	25	1,86	2,08	1,08

d) Etats de flux de trésorerie comparés au 31/12/2014

En KDT	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
FLUX D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		366 757	343 873	304 615
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(131 850)	(111 839)	(97 521)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		8 844	(14 743)	10 259
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(212 838)	(193 139)	(212 131)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		456 539	455 370	271 054
Titres de placement		132 354	7 862	(12 606)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(96 109)	(113 664)	(100 151)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		74 926	(111 290)	48 300
Impôt sur les bénéfices		(26 656)	(29 616)	(27 035)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		571 967	232 814	184 784
FLUX D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		(26)	6 002	6 343
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(369 324)	2 432	(8 665)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(7 502)	(15 149)	(5 476)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(376 852)	(6 715)	(7 798)
FLUX DE FINANCEMENT				
Emissions d'actions		0	0	89 974
Emission / Remboursement d'emprunts		(6 000)	0	(80 000)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(8 121)	(10 501)	(9 929)
Dividendes et autres distributions		(53 263)	(53 263)	(5 962)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(67 384)	(63 764)	(5 917)
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice		127 731	162 335	171 069
Liquidités et équivalent de liquidités en début d'exercice		324 349	162 013	(9 056)
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	26	452 080	324 348	162 013

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2014 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N° 91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre de l'année 2014 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).

- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2014 avec celui de 2013. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées en 2014 à ce titre s'élèvent à 1 077 KDT amenant le total des provisions collectives à 13 430 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager un complément de provision de 50 994 KDT au 31/12/2013 et une dotation additionnelle nette de 6 575 KDT au titre de l'exercice 2014.

3/ Classification et évaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Titres d'investissement : Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

4/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14,3%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvres	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

5/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

6/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.



7/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

8/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

9/ Comptabilisation des provisions pour engagements de retraite

La banque comptabilise des provisions pour passif au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Au 31/12/2014, les engagements post-emploi ont été évalués à 8 664 KDT. La dotation de l'exercice 2014 est de l'ordre de 2 241 KDT dont 1 606 KDT correspondent à la quote-part de l'étalement de l'effet de la 1^{ère} application de la norme IAS 19.

10/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

11/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2014 sont déduits du résultat.

12/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2014 sont rajoutées au résultat.

13/ Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 31 décembre 2014, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2013 que celles relatives à l'année 2014.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 222 113 KDT contre 285 481 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 63 368 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Caisse Dinars	47 729	37 594
Caisse Devises	6 833	6 086
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	7 532	9 286
Banque Centrale comptes ordinaires	33 218	41 698
Placements auprès de la banque centrale	126 505	190 567
Créances rattachées	4	1
Centres de chèques postaux et TGT	366	323
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(74)	(74)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	222 113	285 481

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 473 959 KDT au 31 décembre 2014 contre 462 893 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 11 066 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Créances sur banques non résidentes	367 553	344 870
Créances sur les établissements financiers	96 893	105 738
Créances sur les banques résidentes	9 308	12 000
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	205	285
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	473 959	462 893

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2014 un solde de 3 601 472 KDT contre 3 401 083 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 200 389 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 74 292 KDT au 31 décembre 2014 contre 68 077 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 6 215 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	189 991	177 657
Créances rattachées	8 353	8 112
Total comptes débiteurs	198 344	185 769
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille crédits	3 313 423	3 126 797
- Crédits court terme	854 465	752 757
dont Financements en devises	250 935	217 166
dont Crédits court terme en dinars	603 530	535 591
- Crédits moyen et long terme	2 458 958	2 374 040
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	26 597	20 724
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	84 750	65 419
Impayés	46 137	33 214
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	246 798	271 676
Provisions pour créances douteuses (*)	(255 663)	(248 254)
Agios réservés	(74 292)	(68 077)
Créances rattachées	8 572	7 639
Total autres concours à la clientèle	3 396 322	3 209 138
Crédits sur ressources spéciales	6 806	6 176
Total créances sur la clientèle	3 601 472	3 401 083

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provisions sur les créances au 31/12/2013	248 254
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	19 202
Reprise de provision sur opérations de clientèle	(17 557)
Dotation aux provisions collective	1 077
Dotation aux provisions additionnelle BCT	17 890
Reprise provision sur cession créance	(1 888)
Reprise sur provision additionnelle BCT	(11 315)
Provisions sur les créances au 31/12/2014	255 663

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 229 183 KDT au 31 décembre 2014 contre 342 715 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 113 532 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Titres de transaction		
- Bons de trésor	0	8 799
- Autres titres de transaction	2 193	0
Titres de placement		
- Bons de trésor	203 077	310 473
- Autres titres de placements	8 696	9 452
- Créances rattachées	15 869	14 257
- Provisions sur placements	(652)	(266)
Total portefeuille titres commercial	229 183	342 715

25

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 458 853 KDT au 31 décembre 2014 contre 71 810 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 387 043 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Titres d'investissement		
Autres titres d'investissement	356 771	1 284
Obligations	30 985	14 030
Créances rattachées	14 549	595
Provisions sur autres titres d'investissement	0	(1 301)
Total titres d'investissement	402 305	14 608
Titres de participations		
Titres de participations libérés	60 000	62 443
Provisions pour dépréciation titres de participation	(7 417)	(9 943)
Placements SICAR	5 314	5 314
Provisions sur placements SICAR	(2 995)	(2 993)
Titres de portage	1 200	1 800
Créances rattachées	446	581
Total titres de participations	56 548	57 202
Total portefeuille d'investissement	458 853	71 810

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 147 862 KDT au 31 décembre 2014 contre 156 302 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 8 440 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/13	Acquisition	Cession / Régularisation	Valeur brute au 31/12/2014	Amort. et Prov au 31/12/13	Dotations	Régularisation	Amort. et Prov au 31/12/14	Valeur nette au 31/12/2014
Immobilisation incorporelle	45 891	1 262		47 153	(29 229)	(5 346)		(34 575)	12 578
Logiciels de Base	45 891	1 262		47 153	(29 229)	(5 346)		(34 575)	12 578
Immobilisation corporelle	217 929	7 372	(2 142)	223 159	(78 287)	(10 596)	1 008	(87 875)	135 284
Constructions	101 090	2 165	(131)	103 124	(18 517)	(3 799)	119	(22 197)	80 926
Terrains	4 665	569	(164)	5 070		0		0	5 070
Matériel Roulant	2 243	223	(889)	1 577	(1 640)	(184)	889	(935)	641
Matériel & Mobilier	12 044	1 330		13 374	(7 207)	(741)		(7 948)	5 427
Matériel Informatique	33 136	1 263		34 399	(24 518)	(2 587)		(27 105)	7 294
Agencement Aménagement Installation	43 774	1 660		45 434	(26 137)	(3 285)		(29 422)	16 014
Immobilisations hors exploitation	19 619	87	(958)	18 748	(268)			(268)	18 479
Immobilisation en cours	1 358	75	0	1 433				0	1 433
Total valeurs immobilisées	263 820	8 634	(2 142)	270 312	(107 516)	(15 942)	1 008	(122 450)	147 862

(*) Il s'agit d'une dotation aux provisions sur immobilisations hors exploitation

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 170 894 KDT au 31 décembre 2014 contre 233 783 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 62 889 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Crédits directs et avances au personnel	143 789	118 975
Débit à régulariser et divers	10 783	97 173
Prêts sur fonds social	8 277	9 183
Créances prises en charge par l'Etat	7 426	8 191
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 896	2 332
Débiteurs divers	4 320	6 990
Dépôts et cautionnements	2 658	1 067
Provisions sur autres actifs	(10 255)	(10 128)
Total autres actifs	170 894	233 783

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 90 024 KDT au 31 décembre 2014 contre un solde de 262 049 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 172 025 KDT.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2014 à 57 013 KDT contre 56 134 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 879 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Banques non résidentes	51 389	16 368
Etablissements financiers	5 565	2 197
Banques résidentes	8	37 510
Dettes rattachées	51	59
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	57 013	56 134

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2014 un solde de 4 505 932 KDT contre 4 047 534 KDT au 31 décembre 2013 enregistrant une augmentation de 458 398 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts à vue	1 699 724	1 442 816
Comptes d'épargne	1 596 202	1 522 005
Bons de caisse	468 379	382 604
Comptes à terme	311 470	292 876
Certificats de dépôts	176 500	183 500
Autres sommes dues à la clientèle	159 096	114 487
Autres produits financiers	83 830	100 374
Dettes rattachées	10 731	8 872
Total dépôts et avoirs de la clientèle	4 505 932	4 047 534

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2014 un solde de 51 107 KDT contre 65 804 KDT au 31 décembre 2013 soit une diminution de 14 697 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Emprunt obligataire	28 571	35 714
Ressources spéciales	20 894	21 873
Autres Emprunts	0	6 000
Dettes rattachées	1 642	2 217
Total emprunts et ressources spéciales	51 107	65 804

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 191 928 KDT au 31 décembre 2014 contre 135 081 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 56 847 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Créditeurs divers	5 781	5 955
Charges à payer	37 060	32 952
Crédit à régulariser et divers	76 680	31 661
Exigibles après encaissement	23 910	32 219
Provisions pour risques et charges (*)	22 736	18 656
Impôts et taxes	25 761	13 638
Total autres passifs	191 928	135 081

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Provisions sur affaires juridiques en cours	2 057	1 818
Autres provisions pour risque	20 121	16 280
Provision pour dépréciation des immobilisations	558	558
Total provision pour risques et charges	22 736	18 656

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2014 à 198 741 KDT composé de 39 748 290 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

DESIGNATION	31.12.13	198 741	119 683	10 674	1 793	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31.12.13	198 741	119 683	10 674	1 793	399	13 523	3 646	(43 668)	82 674	387 465
Affectation résultat bénéficiaire 2014											
Réserves			(16 210)	1 950						14 260	0
Dividendes										(53 263)	(53 263)
Report à nouveau									43 671	(43 671)	0
Situation des capitaux propres après affectation		198 741	103 473	12 624	1 793	399	13 523	3 646	3	0	334 202
Mouvements sur le fonds social							232				232
Résultat de la période										73 898	73 898
Situation des capitaux propres au	31.12.14	198 741	103 473	12 624	1 793	399	13 755	3 646	3	73 898	408 332

Note sur la maturité des actifs et passifs :

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et passifs de la banque au 31/12/2014 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2014.

	Inf. à 3 mois	3mois à 6mois	6mois à 1an	1an à 2ans	2ans à 5ans	5ans à 7ans	Sup à 7ans	Total
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	151 259	23 618	47 236	0	0	0	0	222 113
Créances sur les établissements bancaires et financiers	347 136	33 906	51 530	19 887	21 500	0	0	473 959
Créances sur la clientèle	843 951	305 985	388 210	545 628	978 793	228 705	310 200	3 601 472
Portefeuille titres commercial	694	693	21 403	37 053	113 675	6 864	48 801	229 183
Portefeuille d'investissement	10 170	5 757	10 922	7 615	28 994	134 698	260 697	458 853
Valeurs immobilisées	3 697	3 697	7 393	14 786	44 554	29 494	44 241	147 862
Autres actifs	9 199	9 183	19 115	14 924	44 710	29 505	44 258	170 894
Total actif	1 366 106	382 839	545 809	639 893	1 232 226	429 266	708 197	5 304 336
Banque Centrale et CCP passif	90 006	6	12	0	0	0	0	90 024
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	13 981	12 862	30 170	0	0	0	0	57 013
Dépôts et avoirs de la clientèle	845 852	500 511	642 985	652 250	910 860	302 042	651 432	4 505 932
Emprunts et ressources spéciales	8 598	1 455	2 910	11 322	26 822	0	0	51 107
Autres passifs	47 982	47 982	95 964	0	0	0	0	191 928
Total passif	1 006 419	562 816	772 041	663 572	937 682	302 042	651 432	4 896 004
Capitaux propres	9 714	10 023	20 517	41 053	123 309	81 706	122 010	408 332
Total passifs & CP	1 016 133	572 839	792 558	704 625	1 060 991	383 748	773 442	5 304 336
Situation nette	349 972	(190 000)	(246 749)	(64 732)	171 235	45 518	(65 245)	0

III.3



2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2014 un solde de 253 094 KDT contre 236 586 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 16 508 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 142 158 KDT au 31 décembre 2014 contre 175 571 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 33 413 KDT.

Passifs éventuels	31/12/2014	31/12/2013
Cautions, avals et autres garanties données	253 094	236 586
Crédits documentaires	142 158	175 571
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	395 252	412 157

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 109 839 KDT au 31 décembre 2014. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et à des engagements de financement donnés pour 109 801 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 1 520 304 KDT au 31 décembre 2014 contre 1 173 269 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 347 035 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Etablissements de crédits	106 489	107 054
Clientèle	1 413 815	1 066 215
Total engagements reçus	1 520 304	1 173 269

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 362 496 KDT au 31 décembre 2013 à 394 209 KDT au 31 décembre 2014 enregistrant, ainsi, une augmentation de 31 713 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 263 408 KDT au 31 décembre 2014 contre 246 018 KDT au 31 décembre 2013 enregistrant, ainsi, une augmentation de 17 390 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Placement sur le marché monétaire et auprès des banques étrangères	2 929	2 215
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 942	2 234
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille crédit	227 680	212 479
. Court terme	44 253	41 296
- Financement devises	4 785	3 732
- Court terme Dinar	39 468	37 564
. Moyen & Long terme	183 427	171 183
Comptes courants débiteurs	18 281	14 831
Crédits sur ressources extérieures	394	379
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.ou litg	2 378	4 119
Total opérations avec la clientèle	248 733	231 808
Autres intérêts et revenus assimilés		
Commissions sur comptes	871	672
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 644	3 628
Report/déport sur change à terme	7 218	7 676
Total autres intérêts et revenus assimilés	11 733	11 975
Total intérêts et revenus assimilés	263 408	246 018

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 76 293 KDT au 31 décembre 2014 contre 67 819 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 8 474 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Gestion de compte et autres services financiers	30 914	26 305
Commissions sur moyens de paiements	20 181	19 149
Commissions sur opérations crédits	15 229	12 656
Commissions sur opérations internationales	7 824	8 156
Commissions sur autres opérations bancaires	2 145	1 553
Total commissions	76 293	67 819

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 31 décembre 2014, un montant de 40 714 KDT contre 42 226 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 1 512 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Gain net sur titres de transaction	37	16
Gain net sur titres de placement	17 127	21 488
Gain net sur opérations de change	23 550	20 722
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	40 714	42 226

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 13 794 KDT au 31 décembre 2014 contre 6 433 KDT au 31 décembre 2013, soit augmentation de 7 361 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Bons de trésor	9 079	0
Dividendes	3 100	5 204
Intérêts sur obligations	1 442	1 023
Revenus titres de portage	96	140
Autres revenus	77	66
Total Revenus du portefeuille d'investissement	13 794	6 433

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total des charges d'exploitation bancaire est passé de 111 216 KDT au 31 décembre 2013 à 131 537 KDT au 31 décembre 2014 enregistrant, ainsi, une progression de 20 321 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues ;

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2014 un solde de 127 155 KDT contre 107 819 KDT au 31 décembre 2013, soit une progression de 19 336 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Emprunts interbancaires	887	1 726
Emprunt en devises auprès des correspondants	270	248
Autres	90	83
Sous total des opérations avec les établissements de bancaires et financiers	1 247	2 057
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	11 882	10 517
Comptes d'épargne	51 049	42 171
Bons de caisse	20 517	15 096
Comptes à terme	18 727	13 616
Certificats de dépôts	11 265	13 013
Sous total des opérations avec la clientèle	113 440	94 413
Emprunts et ressources spéciales		
Charges sur emprunts extérieurs	456	570
Charges sur emprunts obligataires	1 732	2 274
Sous total des emprunts et ressources spéciales	2 188	2 844
Autres intérêts et charges		
Appel d'offres	10 141	8 354
Autres intérêts et charges assimilées	139	151
Sous total autres intérêts et charges	10 280	8 505
Total intérêts encourus et charges assimilées	127 155	107 819

NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 13 470 KDT contre 17 116 KDT au 31 décembre 2013. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
D° aux provisions sur créances douteuses	38 169	31 835
Reprise de provisions sur créances douteuses	(28 872)	(31 152)
Moins-value de cession des créances	6 053	-
Reprise de provisions et d'agios réservés sur cession des créances	(6 087)	-
D° aux provisions pour risques et charges	4 672	17 010
Reprise de provision pour risques et charges	(465)	(577)
Total	13 470	17 116

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 87 347 KDT au 31 décembre 2014 contre 79 972 KDT au 31 décembre 2013 enregistrant, ainsi, une augmentation de 7 375 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Rémunération du personnel	64 945	58 965
Charges sociales	15 451	13 619
Autres charges liées au personnel	6 951	7 388
Total frais de personnel	87 347	79 972

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 31 962 KDT au 31 décembre 2014 contre 31 593 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 369 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Loyers et services extérieurs	18 400	19 274
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	4 567	4 437
Annonces et insertions publicitaires	2 138	1 995
Missions réceptions	1 119	761
Impôts et taxes	959	839
Fournitures de bureaux	868	847
Frais du conseil et d'assemblée	421	359
Dons et cotisations	320	361
Documentation centrale	300	269
Transport et déplacement	161	182
Frais d'actes et contentieux	148	28
Autres	2 561	2 241
Total charges générales d'exploitation	31 962	31 593

NOTE 25: Résultat de base par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 est de 1,86 DT:

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net avant modifications comptables en KDT	73 898	82 674
Nombre moyen d'actions	39 748 290	39 748 290
Résultat de base par action (en DT)	1,86	2,08

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 26 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 324 348 KDT au 31 décembre 2013 à 452 080 KDT au 31 décembre 2014 enregistrant une augmentation de 127 732 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 571 967 KDT et des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de 376 852 KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de 67 384 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 452 080 KDT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	Exercice 2014	Exercice 2013
Liquidités et équivalents de liquidités actif	599 042	642 423
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	222 182	285 553
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	376 860	356 870
Liquidités et équivalents de liquidités passif	146 962	318 075
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	141 397	315 877
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	5 565	2 198
Liquidités et équivalents de liquidités	452 080	324 348

Note 27 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se présentent comme suit :

1- Les conventions des comptes courants et comptes à terme

Les encours des dépôts des différentes parties liées au 31 décembre 2014 auprès d'Attijari Bank ainsi que leurs rémunérations en 2014 se détaillent comme suit :

Partie liée	Nature du dépôt	Encours au 31/12/2014	Charges de l'exercice 2014	Produits d'intérêt de l'exercice 2014
ATTIJARI LEASING SA	Dépôt à vue	5 311	24	76
ATTIJARI FINANCES TUNISIE	Dépôt à vue	84	1	3
ATTIJARI GESTION SA	Dépôt à vue	6	2	0
ATTIJARI IMMOBILIERE SA	Dépôt à vue	(22)	11	0
ATTIJARI INTERMEDIATION	Dépôt à vue	1 962	34	0
ATTIJARI RECOUVREMENT	Dépôt à vue	584	5	0
ATTIJARI SICAR	Dépôt à vue	11	2	0
ATTIJARI ASSURANCE	Dépôt à vue	4 003	97	0
GTI SA	Dépôt à vue	105	0	9
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	Dépôt à vue	1 789	1	0
SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	Dépôt à vue	277	0	0
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Dépôt à vue	4 433	11	0
ATTIJARI VALEUR SICAV	Dépôt à vue	1 368	1	0
ATTIJARI SICAR	Dépôt à terme	1 500	86	0
ATTIJARI ASSURANCE	Dépôt à terme	2 000	128	0
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	Dépôt à terme	500	0	0
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Dépôt à terme	37 500	1 844	0
ATTIJARI RECOUVREMENT	Dépôt à terme	0	13	0
SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	Dépôt à terme	0	23	0
Total général	Total	61 411	2 283	88

2- Les conventions de détachement du personnel

Attijari Bank affecte au profit de certaines de ses filiales son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant total en 2014 s'élève à 2 029 KDT TTC et se détaille comme suit :

Partie liée	Montant facturé
Attijari Leasing	546
Attijari Recouvrement	404
Attijari Sicar	300
Attijari Gestion	210
Attijari Immobilière	169
Attijari Intermédiation	153
GIS	114
Attijari Assurance	68
GTI	65
TOTAL	2 029

De même, certaines filiales affectent au profit d'Attijari Bank leur personnel salarié. Le montant total des charges en 2014 s'élève à 145 KDTTTC et se détaille comme suit :

Partie liée	Montant des charges
Attijari Leasing	87
Attijari Recouvrement	8
Attijari Intermédiation	14
Attijari Gestion	18
Attijari Finance	18
TOTAL	145

3- Les conventions relatives à la fonction de dépositaire :

Attijari Bank assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Attijari Valeurs Sicav, Attijari Placement Sicav, Attijari Obligataire Sicav et des 4 FCP. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé en 2014 par Attijari Bank au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 263 KDT

Partie liée	Montant 2014
Attijari Obligataire SICAV	222
Attijari Placement SICAV	25
Attijari Valeur SICAV	15
FCP (AFC, AFD, AFH, AFS)	1
Total	263

4- Les conventions relatives aux engagements auprès de Attijari Bank

L'encours au 31 décembre 2014 des crédits contractés par les parties liées auprès d'Attijari Bank ainsi que les intérêts constatés par la banque se détaillent comme suit.

Partie liée	Nature de l'engagement	Encours au 31/12/2014	Produits de l'exercice 2014
GTI	EPS	82	-
GIS	CCT	8 350	499
Attijari leasing	CCT	25 000	4 572
Attijari leasing	CMT	60 275	
Attijari leasing	EPS	1 451	29
Attijari Immobilière	CCT	16 508	961
Total		111 666	6 061

5- Les dividendes encaissés par Attijari Bank

Les dividendes comptabilisés par Attijari Bank provenant de ses participations dans les différentes filiales se détaillent comme suit:

Partie liée	Montant encaissé
Attijari Leasing	1 581
Attijari SICAR	626
Attijari Recouvrement	286
Attijari Obligataire SICAV	170
Attijari Placement SICAV	76
Attijari Valeur SICAV	33
GTI	5
GIS	3
Total	2 780

6- Opérations avec Attijari Wafa Bank

Prêts interbancaires :

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec ATTIJARIWAFI BANK au 31 décembre 2014 se détaille comme suit :

DEV	Principal en devise	Date valeur	Echéance	TAUX	CV en DT
EUR	1 000 000	18/02/2014	18/02/2015	0,8	2 259 000
USD	4 000 000	04/03/2014	04/03/2015	0,8	7 446 000
EUR	12 000 000	22/09/2014	19/01/2015	0,7	27 108 000
USD	7 000 000	14/10/2014	14/01/2015	0,5	13 030 500
EUR	10 000 000	13/11/2014	13/02/2015	0,6	22 590 000
EUR	10 000 000	13/11/2014	13/01/2015	0,5	22 590 000
EUR	10 000 000	02/12/2014	02/02/2015	0,48	22 590 000
EUR	3 000 000	05/12/2014	30/11/2015	0,9	6 777 000
USD	10 000 000	15/12/2014	15/01/2015	0,4	18 615 000
USD	10 000 000	15/12/2014	02/01/2015	0,35	18 615 000
EUR	10 000 000	16/12/2014	16/01/2015	0,42	22 590 000
EUR	10 000 000	15/12/2014	15/01/2015	0,35	22 590 000
USD	15 000 000	18/12/2014	02/01/2015	0,3	27 922 500

Assistance technique :

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari Bank et Attijariwafa Bank telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06/06/2008, la charge constatée par Attijari Bank en contrepartie des services d'assistance technique et de conseil fournis par Attijariwafa Bank au cours de l'exercice 2014 s'élève à 642 KDT. De même, les frais de formation du personnel de la banque auprès d'Attijariwafa Bank Maroc au cours de l'exercice 2014 viennent augmenter les charges d'un montant de 48 KDT. Le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2014 s'élève à 6 017 KDT.

7- Opérations avec Attijari SICAR

Convention du fonds gérés:

En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2014 des fonds gérés s'élève à 5 314 KDT. Une provision de 2 995 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

Les commissions de gestion du fonds comptabilisées par Attijari Bank au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 61 KDT.

8- Opérations avec Attijari Intermédiation

Convention tenue de registre des actionnaires:

Attijari Bank a signé le 27/12/2012 une convention de tenue de comptes en valeurs mobilières avec sa filiale Attijari Intermédiation détenue à hauteur de 99.99%, ayant pour objet la tenue du registre des actionnaires de la valeur Attijari Bank et des droits y rattachés conformément à la réglementation du conseil du marché financier.

Pour la réalisation de ces prestations, les honoraires d'Attijari intermédiation sont fixés forfaitairement à 7 KDT HT à régler à la fin de chaque année.

Les charges comptabilisées courant 2014 sont de 8 KDT.

9- Opérations avec la Générale Tunisienne de l'Informatique

Assistance technique

Les honoraires d'assistance technique perçus par la Générale Tunisienne de l'Informatique auprès d'Attijari Bank relatifs à l'exercice 2014 totalisent un montant de 1 469 KDT.

10- Opérations avec Attijari leasing

Emprunts obligataires

Attijari Bank a participé à des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing dont l'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 4 835 KDT. Le produit constaté par la banque au titre de cet emprunt s'élève à 291 KDT.

Convention commerciale

Dans le cadre de la convention conclue avec ATTIJARI LEASING (dans laquelle ATTIJARI BANK détient 62,02%), la banque a fourni au cours de l'exercice 2014, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque et a perçu à ce titre des produits à hauteur de 71 KDT.

Convention de location voiture

Dans le cadre de la convention signée le 01/06/2012, Attijari Leasing loue un véhicule de marque BMW à Attijari Bank à un montant mensuel TTC de 1 000 DT. La somme versée en 2014 au titre de la location du véhicule s'est élevé à 6 KDT.

Convention de Location financement

Attijari Bank a conclu avec Attijari Leasing 6 contrats de location financière (Leasing) dont 3 nouveaux contrats en 2014. Ces contrats portent sur des véhicules pour une valeur totale à l'actif de 764 KDT. Les charges d'intérêts relatives à l'exercice 2014 s'élèvent à 62 KDT.

11- Opérations avec Attijari Immobilière

Attijari immobilière assure la gestion de certains immeubles, propriétés d'Attijari Bank. Les commissions perçues dans ce cadre au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 29 KDT.

12- Opérations avec Attijari Recouvrement

Convention de recouvrement de créances

-Une convention a été signée le 20 août 2007 entre Attijari Bank et Attijari Recouvrement prévoyant la gestion et l'accomplissement des actions de recouvrement des créances partiellement ou totalement cédées par Attijari Bank à Attijari Recouvrement. Les commissions payées se sont élevées à 5 KDT courant 2014.

-Une nouvelle convention a été signée le 07 janvier 2015 entre Attijari Bank et Attijari Recouvrement prévoyant la cession d'un lot de créances composé de 33 574 dossiers dont le nominal est de 6 087 KDT pour un prix de cession de 34 KDT.

13- Opérations avec Attijari Wafa BANK Europe

En vertu de la convention conclue le 1er Mars 2010 et modifiée le 19 Mars 2012 entre Attijari Bank Tunisie et Attijari WAFABANK EUROPE (avec laquelle la banque a des administrateurs communs), telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 5 juin 2012, cette dernière assure à travers son réseau d'agences le rôle de relais entre Attijari Bank Tunisie et les clients tunisiens résidents en Europe en matière d'information, de présentation de l'offre bancaire et l'intermédiation dans la distribution des produits et services. Ces services sont rémunérés par une commission intitulée « commission d'activité TRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies. Cette commission sera négociée annuellement entre les deux parties.

La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2014 s'élève à 862 KDT et le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2014 s'élève à 1 001 KDT.

14- Opérations avec Attijari assurance :

- Attijari Bank a constaté une charge au cours de l'exercice 2014 de 267 KDT relative à sa quote-part dans la campagne publicitaire menée à l'occasion du lancement des produits de bancassurance.
- Attijari Bank perçoit des commissions d'acquisition et de gestion au titre de la commercialisation des produits d'assurance vie d'Attijari Assurance. Le montant des produits à recevoir s'est élevé au 31/12/2014 à 1 196 KDT dont 146 KDT qui remonte à l'exercice 2013. Le montant des commissions constaté en produit en 2014 est de l'ordre de 1 050 KDT.
- Attijari Bank a constaté une charge à payer de 830 KDT à fin 2014 au profit d'Attijari Assurance au titre de l'assurance « Temporaire décès » incluse dans tous les comptes courants des particuliers.

15/Attijari Finances

- Une convention a été signée le 23 mars 2014 entre Attijari Bank et Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari Bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT en date du 01/04/2014.

Les titres participatifs porteront intérêt aux taux suivants :

- Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux sera égal au TMM+1 à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts seront calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et seront payés annuellement à terme échu.
- Une rémunération variable égale à 10% de la partie des bénéfices supérieure à 50 KDT. Cette rémunération sera calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura statué sur les comptes de l'émetteur.

Les intérêts comptabilisés courant l'exercice 2014 sont de 33 KDT.

16-Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 08/03/2007. Cette rémunération est détaillée dans le tableau ci-après. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 30/01/2012. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel variable selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de téléphone, des frais de scolarité, des frais de logement et de billets d'avions.
- La rémunération des Directeurs Généraux Adjointes est fixée par le comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 30/01/2012. Cette rémunération se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, les Directeurs Généraux Adjointes bénéficient d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de logement et de billets d'avions.
- Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Les obligations et engagements d'Attijari Bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014 (charges sociales comprises), se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Directeurs Généraux Adjointes		Membres du CA et du Comité Permanent d'Audit	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/14	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/14	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/14	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/14
Avantages à court terme	323 819	1 143	971 826	41 350	1 044 457	38 780	63 500	0
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres avantages à long terme	0	0	0	0	0	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	323 819	1 143	971 826	41 350	1 044 457	38 780	63 500	0



ECC MAZARS
 Immeuble Mazars Rue Lac Ghar EL Melh,
 Les Berges du Lac
 1053 Tunis
 Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
 E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
 Société d'Expertise Comptable
 Immeuble PwC- Rue du Lac d'Annecy
 Les Berges du Lac
 1053 Tunis
 Tel +216 71 96 39 00 Fax +216 71 86 17 89

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

***Mesdames, messieurs les Actionnaires
 D'ATTIJARI BANK***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers d'Attijari Bank pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 5 304 336 KDT et un bénéfice net de 73 898 KDT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Attijari Bank, comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers d'Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2014, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers, telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.



Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 05 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



Les commissaires aux comptes associés MTBF

Ahmed BELAIFA



6



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Lac Ghar EL Melh,
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC- Rue du Lac d'Amecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 39 00 Fax +216 71 86 17 89

***RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014***

***Mesdames, Messieurs les Actionnaires
d'Attijari Bank,***

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes.

• **Attijari Recouvrement**

Une nouvelle convention a été signée le 07 janvier 2015 entre Attijari Bank et Attijari Recouvrement prévoyant la cession d'un lot de créances composé de 33 574 dossiers dont le nominal est de 6 087 KDT pour un prix de cession de 34 KDT. Cette convention a pour date d'effet le 31 décembre 2014. Cette convention a été autorisée à posteriori par le conseil d'administration du 13 février 2015.

• **Attijari Finances**

Une convention a été signée le 23 mars 2014 entre Attijari Bank et Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari Bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT en date du 01/04/2014.



Les titres participatifs porteront intérêt aux taux suivants :

- Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux sera égal au TMM+1 à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts seront calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et seront payés annuellement à terme échu.
- Une rémunération variable égale à 10% de la partie des bénéfices supérieure à 50 KDT. Cette rémunération sera calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura statué sur les comptes de l'émetteur.

Les intérêts comptabilisés courant l'exercice 2014 sont de 33 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 14 février 2014.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

• **Attijari Assurances**

Attijari Bank a constaté une charge au cours de l'exercice 2014 de 267 KDT relative à sa quote-part dans la campagne publicitaire menée à l'occasion du lancement des produits de bancassurance.

Attijari Bank perçoit des commissions d'acquisition et de gestion au titre de la commercialisation des produits d'assurance vie d'Attijari Assurance. Le montant des produits à recevoir s'est élevé au 31/12/2014 à 1 196 KDT dont 146 KDT qui remonte à l'exercice 2013. Le montant des commissions constaté en produit en 2014 est de l'ordre de 1 050 KDT.

Attijari Bank a constaté une charge à payer de 830 KDT à fin 2014 au profit d'Attijari Assurance au titre de l'assurance « Temporaire décès » incluse dans tous les comptes courants des particuliers.

• **Attijari Intermédiation**

Attijari Bank a signé le 27/12/2012 une convention de tenue de comptes en valeurs mobilières avec sa filiale Attijari Intermédiation détenue à hauteur de 99.99%, ayant pour objet la tenue du registre des actionnaires de la valeur Attijari Bank et des droits y rattachés conformément à la réglementation du conseil du marché financier. Pour la réalisation de ces prestations, les honoraires d'Attijari intermédiation sont fixés forfaitairement à 7 KDT à régler au début de chaque année.

- **WafaSalaf**

Attijari Bank Tunisie a conclu le 9 Mai 2012 une convention avec Wafa SALAF (avec laquelle votre banque a des administrateurs communs) ayant pour objet la mise à disposition pour le compte de la banque du savoir-faire, de l'assistance technique, du conseil et tout autre service relatif au fonctionnement interne en matière notamment d'optimisation du processus d'octroi des crédits, de la mise en place d'une plateforme de recouvrement, du pilotage et du suivi et du contrôle des risques.

En contrepartie des prestations fournies, ATTIJARI BANK s'engage à verser une rémunération calculée en fonction du temps passé et du niveau de responsabilité et de qualification professionnelle du personnel proposé. Une refacturation sera opérée pour les frais engagés par Wafa SALAF au titre des frais de transport et des « per diems ». La facturation se fera mensuellement à termes échus. Le prix de référence des honoraires est fixé à 400 Euro par jour.

Aucune intervention n'est réalisée au cours de l'exercice 2014.

- **Attijari Wafa Bank**

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari Bank et AttijariWafa Bank telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06/06/2008, la charge constatée par Attijari Bank en contrepartie des services d'assistance technique et de conseil fournis par Attijari Wafa Bank au cours de l'exercice 2014 s'élève à 642 KDT. Ainsi, les frais de formation du personnel de la banque auprès d'Attijari wafa Bank Maroc au cours de l'exercice 2014 viennent augmenter les charges d'un montant de 48 KDT. Le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2014 s'élève à 6 017 KDT.

- **Attijari Leasing**

Dans le cadre de la convention conclue avec Attijari Leasing (dans laquelle Attijari Bank détient 64.94%), la banque a fourni au cours de l'exercice 2014, des services d'assistance liés à la commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque et a perçu au titre de l'exercice 2014 des produits à hauteur de 71 KDT.

- **Attijari Immobilière**

La banque a conclu le 10 janvier 2012 avec Attijari immobilière (dans laquelle Attijari Bank détient 99.98%) une convention de gestion pour compte ayant pour objet la vente d'immeubles appartenant à la banque moyennant une commission de 2,5% du prix de vente HT. Les charges générées en 2014 au titre de cette convention sont de 29 KDT.

- **Attijari SICAR**

Dans la cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue le 24/03/1998 avec la société Attijari Sicar, cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. La commission de gestion s'établit au titre de 2014 à 61 KDT.

- **Les SICAV**

Dans le cadre des conventions conclues entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI VALEURS SICAV, ATTIJARI PLACEMENT SICAV et ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, la banque assure les fonctions de dépositaire pour leurs comptes et a perçu au titre de l'exercice 2014 en contrepartie de ces prestations des commissions de l'ordre de 262 KDT.

- **Générale Tunisienne Informatique (GTI)**

Dans le cadre de la convention cadre conclue le 31/05/2010 entre la banque et la GTI (dans laquelle Attijari Bank détient 66.25%), cette dernière a facturé à la banque 1 469 KDT au titre des services d'assistance informatique effectués courant 2014.

- **Attijari Recouvrement**

Une convention a été signée le 20 août 2007 entre Attijari Bank et Attijari Recouvrement prévoyant la gestion et l'accomplissement des actions de recouvrement des créances partiellement ou totalement cédées par Attijari Bank à Attijari Recouvrement. Les commissions payées se sont élevées à 5 KDT courant 2014.

- **Attijari Wafa Bank Europe**

En vertu de la convention conclue le 1er Mars 2010 et modifiée le 19 Mars 2012 entre Attijari Bank Tunisie et Attijari WAFABANK EUROPE (avec laquelle votre banque a des administrateurs communs), telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 5 juin 2012, cette dernière assure à travers son réseau d'agences le rôle de relais entre Attijari Bank Tunisie et les clients tunisiens résidents en Europe en matière d'information, de présentation de l'offre bancaire et l'intermédiation dans la distribution des produits et services. Ces services sont rémunérés par une commission intitulée « commission d'activité TRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies. Cette commission est négociée annuellement entre les deux parties.

La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2014 s'élève à 862 KDT et le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2014 s'élève à 1 001 KDT.

- **Autres Conventions**

Attijari Bank affecte au profit de la Générale Tunisienne d'Informatique (GTI), Attijari Immobilière, Attijari Gestion, Générale Immobilière du Sud (GIS), Attijari Intermédiation, Attijari Leasing, Attijari Recouvrement et Attijari SICAR certains cadres salariés. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux charges salariales supportées. Les montants facturés au titre de l'exercice 2014 se détaillent comme :

Partie liée	Montant facturé
Attijari Leasing	546
Attijari Recouvrement	404
AttijariSicar	300
Attijari Gestion	210
Attijari Immobilière	169
Attijari Intermédiation	153
GIS	114
Attijari Assurance	68
GII	65
TOTAL	2 029

- De même, certaines filiales affectent au profit d'Attijari Bank leur personnel salarié. Le montant total des charges en 2014 s'élève à 145 KDT TTC et se détaille comme suit :

Partie liée	Montant des charges
Attijari Leasing	87
Attijari Recouvrement	8
Attijari Intermédiation	14
Attijari Gestion	18
Attijari Finance	18
TOTAL	145

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 08/03/2007. Cette rémunération est détaillée dans le tableau ci-après. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 30/01/2012. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel variable selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de téléphone, des frais de scolarité, des frais de logement et de billets d'avions.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint chargé des activités de support, se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de logement et de billets d'avions.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint chargé de la BDD, se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de téléphone.
- Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements d'Attijari Bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014 (charges sociales comprises), se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints		Membres du CA et du Comité Permanent d'Audit	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/14	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/14	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/14	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/14
Avantages court terme à	323 819	1 143	971 826	41 350	1 044 457	38 780	63 500	0
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres avantages à long terme	0	0	0	0	0	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	323 819	1 143	971 826	41 350	1 044 457	38 780	63 500	0

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 05 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Les commissaires aux comptes associés MTBF

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



Ahmed BELAIFA



III.6 NOTES COMPLÉMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2014

III.6.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

a) Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 13/02/2015. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 31/12/2014 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

b) Note complémentaire et rectificative à la note 3 « Classification et évaluation des titres » portant sur la constatation des revenus sur titres

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat ;
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées ;
- Titres d'investissement : Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la juste valeur calculée en retenant la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

c) Note sur les règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 31/12/2014.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2014.

d) Note complémentaire à la note 2 « Créances sur les établissements bancaires et financiers » portant ventilation :

Selon la nature de la contrepartie

Les créances sur les établissements bancaires et financiers exprimées en KDT selon la nature de la relation sont ventilées comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Créances sur les banques non résidentes	234 723	0	132 830	367 553
Créances sur les banques résidentes	0	0	9 308	9 308
Créances sur les établissements financiers	85 273	0	11 620	96 893
Créances rattachées	0	0	205	205
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	319 996	0	153 963	473 959

Selon qu'elles sont éligibles ou non au financement de la banque centrale et selon qu'elles sont matérialisées ou non par des titres du marché financier

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT et ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Il n'existe pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers ou pour lesquelles les intérêts ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice 2014.

e) Note complémentaire à la note 3 « Créances sur la clientèle » portant ventilation :

Selon la nature de la relation

Les créances sur la clientèle en KDT sont ventilées par nature de relation comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Total comptes débiteurs	22	0	198 322	198 344
Total autres concours à la clientèle	24 858	0	3 371 464	3 396 322
Total crédits sur ressources spéciales	0	0	6 806	6 806
Total créances sur la clientèle	24 880	0	3 576 592	3 601 472

Selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la banque centrale

Le montant des créances sur la clientèle éligibles au refinancement de la BCT s'élève au 31/12/2014 à 278 913 KDT.

Le montant des créances sur la clientèle en KDT au 31/12/2014 pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice se présente comme suit :

Montant brut des créances classées *	388 546
Agios réservés au 31/12/2013	68 208
Dotations agios réservés	16 054
Reprises agios réservés suite à la cession de créances à Attijari Recouvrement	(4 199)
Autres reprises agios réservés	(5 703)
Total des agios réservés au 31/12/2014	74 360

* : bilan et hors bilan

Les crédits sur ressources spéciales s'élèvent à 6 806 KDT au 31/12/2014 et sont composés de :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Crédits sur ressources budgétaires	1 205	1 188
Crédits sur ressources extérieures	5 669	5 119
Intérêts réservés sur crédits ressources spéciales	(68)	(131)
Total des crédits sur ressources spéciales	6 806	6 176

Le risque de contrepartie supporté par la banque est de l'ordre de 100% pour les crédits sur ressources extérieures 5 669 KDT, 25% sur les crédits FOPRODI 82 KDT et 10% sur les crédits FONAPRAM 1 123 KDT.

f) Note complémentaire à la note 4 « Portefeuille titres commercial » portant sur la ventilation des titres de transaction et des titres de placement entre : titres cotés et non cotés, titres émis par les organismes publics, titres émis par les entreprises liées, par des entreprises associées et par les coentreprises et autres titres

Le portefeuille commercial est composé en totalité de titres cotés.

La ventilation des titres du portefeuille commercial exprimés en KDT selon la nature de l'émetteur se présente comme suit :

Désignation	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Les titres de transaction	-	-	366	1 827	2 193
Bons de trésor	-	-	-	-	0
SICAV	-	-	366	-	366
Actions cotées	-	-	-	1 827	1 827
Les titres de placement	218 946	4 415	4 248	(619)	226 990
Bons de trésor	203 077	-	-	-	203 077
SICAV Placement	-	4 415	4 281	-	8 696
Créances rattachées	15 869	-	-	-	15 869
Provisions sur placements	-	-	(33)	(619)	(652)
Total	218 946	4 415	4 614	1 208	229 183

Le montant des transferts portant sur le portefeuille titres commercial s'élève à 56 262 KDT (Transfert du portefeuille transaction vers le portefeuille placement).

Selon la norme comptable sectorielle 25, les plus-values latentes sur les titres de placement ne sont pas constatées. Au 31/12/2014, le montant des plus-values de réévaluation sur les titres de placement s'élève à 1 636 KDT.

Les mouvements des provisions pour dépréciation des titres de placement en KDT se présentent comme suit :

Désignation	BTA Placement	Autres titres de placement	Total
Provisions pour dépréciation au 31/12/2013	177	89	266
Dotations nettes de l'exercice 2014	442	(56)	386
Provisions pour dépréciation au 31/12/2014	619	33	652

g) **Note complémentaire à la note 5 « Portefeuille titres d'investissement » portant sur les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement au cours de l'exercice et la ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non**

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2013	Acquisitions/Autres entrées 2014	Radiation	Cessions / Remboursements 2014	Valeurs brutes au 31/12/2014
Obligations	14 030	18 250	-	(1 295)	30 985
Cotées	14 030	18 250	-	(1 295)	30 985
Titres de participation	62 443	-	(2 143)	(300)	60 000
Cotés	16 822	-	-	-	16 822
Non cotés	45 621	-	(2 143)	(300)	43 178
Autres titres d'investissement	1 284	356 771	(1 284)	-	356 771
BTA Cotés	0	356 771	-	-	356 771
Comptes courants associés BATAM	1 284	-	(1 284)	-	0
Titres de portage	1 800	-	-	(600)	1 200
Non cotés	1 800	-	-	(600)	1 200
SICAR	5 314	-	-	-	5 314
Non cotés	5 314	-	-	-	5 314
Total	84 871	375 021	(3 427)	(2 195)	454 270

La liste des filiales et entreprises associées au 31/12/2014 se présente comme suit :

Nom de la filiale ou de l'entreprise associée	Siège social	Pourcentage de détention en 2014	Montant des capitaux propres en KDT au 31/12/2014	Résultat 2014 en KDT
Attijari Leasing	Immeuble El Baraka, Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac Tunis 1053	62,02%	37 195	6 003
Attijari Assurance	78, Rue de Palestine 1002 Tunis Belvédère	55,00%	7 484	(1 080)
Attijari Intermédiation	Immeuble FEKIH (Mezzanine) Rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac Tunis 1053	99,99%	5 827	284
Attijari Recouvrement	Résidence Omar, Bloc A (2ème étage) Rue Abou Hamed El Ghazeli, Montplaisir - 1073 Tunis	99,91%	1 187	54
Attijari Sicar	Immeuble Fekih (1er étage) Rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac Tunis - 1053	67,56%	27 096	211
Attijari Gestion	Immeuble FEKIH (2ème étage) Rue des Lacs de Mazurie. Les Berges du Lac Tunis - 1053	99,92%	882	39
Attijari Immobilière	95 Avenue de la Liberté Tunis	99,98%	(3 420)	(1 090)
Générale tunisienne d'informatique	Résidence Omar, Bloc A (2ème étage) Rue Abou Hamed El Ghazeli, Montplaisir - 1073 Tunis	30,00%	767	28

Attijari Placement SICAV	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie Les Berges du Lac- 1053 Tunis	83,23%	5 004	361
Attijari Valeurs SICAV	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis	65,81%	2 994	190
Attijari obligataire SICAV	116, Avenue de la Liberté - Tunis	0,02%	122 770	5 072
Attijari Finance	Rue du lac d'Annecy immeuble El Baraka 1er étage	24,94%	748	(32)
Générale Immobilière du Sud	Immeuble « Tamayouz » Bureau E2, 1082 Centre Urbain Nord - Tunis, 1082 Tunis	29,90%	5 959	(86)

h) Note complémentaire à la note 7 « Autres actifs » portant sur les mouvements par catégorie d'actif des provisions et résorptions y afférentes au cours de l'exercice

Les mouvements des provisions sur autres actifs exprimés en KDT se présentent comme suit :

Provisions sur autres actifs au 31/12/2013	10 128
Dotation de l'exercice 2014	131
Reprise de l'exercice 2014	(4)
Provisions sur autres actifs au 31/12/2014	10 255

i) Note complémentaire à la note 9 « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » portant ventilation :

Selon la nature de la relation

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers hors dettes rattachées selon la nature de la relation se présente comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	0	0	51 397	51 397
Dépôts et avoirs des établissements financiers	5 311	0	254	5 565
Dettes rattachées	24		27	51
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5 335	0	51 678	57 013

Selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

j) Note complémentaire à la note 10 « Dépôts et avoirs de la clientèle » portant sur la ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle en KDT selon la nature de la relation se présente comme suit :

Désignation	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts à vue	9 828	4 794	1 685 102	1 699 724
Comptes d'épargne			1 596 202	1 596 202
Bons de caisse			468 379	468 379
Comptes à terme	4 000	37 500	269 970	311 470
Certificats de dépôts			176 500	176 500
Autres sommes dues à la clientèle			159 096	159 096
Autres produits financiers			83 830	83 830
Total Dépôts et avoirs de la clientèle hors dettes rattachées	13 828	42 294	4 439 079	4 495 201
Dettes rattachées				10 731
Total Dépôts et avoirs de la clientèle				4 505 932

k) Note complémentaire à la note 11 « Emprunts et ressources spéciales » portant sur la ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation et par catégories principales

Les ressources spéciales sont ventilées en ressources budgétaires et ressources extérieures et aucune de ces ressources n'est relative à une partie liée ou à une entreprise associée.

Désignation	Solde au 31/12/2013	Remboursements en 2014	Solde au 31/12/2014
Emprunts à long terme	35 714	7 143	28 571
Emprunt obligataire 2010	35 714	7 143	28 571
Total	35 714	7 143	28 571

l) Note complémentaire à la note 13 « Capitaux propres » portant sur la rubrique « Fond social » pour distinguer les utilisations remboursables de celles non remboursables

Au 31/12/2014, la rubrique fonds social correspond en totalité à des utilisations remboursables.

m) Note sur l'état des engagements hors bilan

Pour le poste « Cautions, avals et autres garanties données » et le poste « crédits documentaires » :

La ventilation des passifs éventuels exprimés en KDT par nature de la relation se présente comme suit :

Passifs éventuels	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Cautions, avals et autres garanties données	82	0	253 012	253 094
Crédits documentaires	1 451	0	140 707	142 158
Total passifs éventuels	1 533	0	393 719	395 252

Pour le poste « Engagements de financement donnés » : Les engagements donnés présentent un solde de 109 839 KDT au 31 décembre 2014. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et à des engagements de financement donnés pour 109 801 KDT dont un montant de 1000 KDT relatifs aux engagements des entreprises liées.

Pour le poste « Garanties reçues » : Le montant des garanties reçues considéré douteux s'élève à 237 411 KDT.

Au 31/12/2014, aucun engagement reçu n'a été constaté sur les entreprises liées ou les entreprises associées.

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31/12/2014 s'élèvent à 3 144 KDT se présentent comme suit:

Description	Au 31/12/2014
Devises vendues au comptant à livrer	(24 777)
Devises achetées au comptant à recevoir	21 633
Total	(3 144)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31/12/2014 s'élèvent à 46 458 KDT se présentent comme suit:

Description	Au 31/12/2014
Devises vendues à terme à livrer	(340 050)
Devises achetées à terme à recevoir	45 102
Swap de change à recevoir	248 490
Total	(46 458)

n) Note complémentaire à la note 19 « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières »

Le gain net sur le portefeuille commercial se détaille comme suit :

Désignation	Intérêts et autres revenus	Plus ou moins-values de réévaluation	Plus ou moins-values de cession	Dotations / Reprises de provisions	Total
Titres de transaction	0	34	3		37
Sicav	0	6	0		6
Actions cotées	0	28	3		31
Titres de placement	17 560	0	0	(431)	17 129
BTA	17 560	0	0	(442)	17 118
SICAV placement	0	0	0	11	11
Fonds SICAR	0	0	0	(2)	(2)
Total	17 560	34	3	(433)	17 164

o) Note sur les « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement »

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Plus-value de cession des participations non cotées	75	0
Moins-value de cession sur titres de participation	0	(3)
Dotation sur titres de participation	(222)	(296)
Reprise sur titres de participation	605	255
Reprise sur titres placement	45	0
Perte sur abandon de créances BATAM	(3 427)	0
reprise de provisions BATAM	3 444	0
Total des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	520	(44)

p) Note sur le « Solde en gains et pertes provenant des autres éléments ordinaires »

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Plus-value de cession d'immobilisation	1 535	438
Autres gains ordinaires	999	1 400
Contribution exceptionnelle au budget de l'Etat	(2 666)	0
Autres pertes ordinaires	(1 496)	(998)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(1 628)	840

IV. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En KDT	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Réserve a régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réval.	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31/12/2012	198 741	119 683	7 855	1 793	399	13 258	3 646	-	725	55 647	401 747
Modifications comptables									(31 206)	(12 752)	(43 958)
Total des capitaux propres au 31/12/2012 après retraitement ²³	198 741	119 683	7 855	1 793	399	13 258	3 646		(30 480)	42 894	357 789
Affectation du résultat bénéficiaire 2012			2 819							(2 819)	0
Réserves										(53 263)	(53 263)
Dividendes										13 187	0
Report à nouveau									(13 187)		
Situation des capitaux propres après affectation	198 741	119 683	10 674	1 793	399	13 258	3 646		(43 668)	0	304 526
Mouvement sur le fonds social						265					265
Résultat de la période										82 674	
Situation des capitaux propres au 31/12/2013	198 741	119 683	10 674	1 793	399	13 523	3 646		(43 668)	82 674	387 465
Affectation du résultat bénéficiaire 2013			1 950							14 260	0
Réserves										(53 263)	(53 263)
Dividendes										(43 671)	0
Report à nouveau									43 671		
Situation des capitaux propres après affectation	198 741	103 473	12 624	1 793	399	13 523	3 646		3	0	334 202
Mouvement sur le fonds social						232					232
Résultat de la période										73 898	
Situation des capitaux propres au 31/12/2014	198 741	103 473	12 624	1 793	399	13 755	3 646		3	73 898	408 332
Affectation du résultat bénéficiaire 2014			3 695							(3 695)	
Réserves										(59 622)	(59 622)
Dividendes										(10 580)	
Report à nouveau									10 580		
Situation des capitaux propres après affectation	198 741	103 473	16 319	1 793	399	13 755	3 646		10 583	0	348 709

V.



²³ Le retraitement correspond à l'impact de l'application des dispositions de la circulaire BCT 2013-21

VI. AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En KDT	2012	2013	2014
Résultat net de l'exercice	55 647	82 674	73 898
Résultats reportés	724	(43 668)	2
Bénéfice à répartir	56 371	39 005	73 900
Réserves légales	2 819	1 950	3 695
1^{er} Reliquat	53 552	37 055	70 205
Prime d'émission (réintégré)	0	16 210	0
2^{ème} Reliquat	53 552	53 265	70 205
Dividendes	53 263	53 263	59 622
3^{ème} Reliquat	290	2	10 583
Fonds social	0	0	0
Report à nouveau	290	2	10 583

VII. EVOLUTION DES DIVIDENDES

En KDT	2012	2013	2014
Capital	198 741	198 741	198 741
Nombre d'actions	39 748 290	39 748 290	39 748 290
Nominal (en DT)	5	5	5
Dividende global	53 263	53 263	59 622
Dividende par action	1,340	1,340	1,500
% du nominal	26,8%	26,8%	30,0%

VIII. EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En KDT	2012	2013	2014
Total des produits d'exploitation bancaire	314 551	362 496	394 209
Produit Net Bancaire	217 477	251 280	262 672
Résultat d'exploitation	69 468	111 450	119 632
Capital social	198 741	198 741	198 741
Nombre d'actions	39 748 290	39 748 290	39 748 290
Produits d'Exploitation Bancaire / Action (en DT)	7,914	9,120	9,918
Produit Net Bancaire / Action (en DT)	5,471	6,322	6,608
Résultat d'exploitation / Action (en DT)	1,748	2,804	3,010

IX. EVOLUTION DU RESULTAT NET

En KDT	2012	2013	2014
Résultat avant impôt	69 929	112 290	118 004
Résultat net	42 894	82 674	73 898
Résultat net après modifications comptables	11 689	38 716	73 898
Résultat consolidé avant impôts	77 533	112 467	122 890
Résultat consolidé net	44 322	77 700	74 408
Résultat consolidé net après modifications comptables	12 744	33 400	74 408
Capital social	198 741	198 741	198 741
Nombre d'actions	39 748 290	39 748 290	39 748 290
Résultat avant impôts par action (en DT)	1,759	2,825	2,969
Résultat net par action (en DT)	1,079	2,080	1,859
Résultat consolidé avant impôts par action (en DT)	1,951	2,829	3,092
Résultat consolidé net par action (en DT)	1,115	1,955	1,872

X. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En KDT	2012	2013	2014
Résultat net après modifications comptables	11 689	38 716	73 898
Dotations aux provisions/ créances, hors bilan et passif (nettes)	37 503	17 116	13 470
Dotations aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	475	44	(520)
Dotations aux amortissements et provisions /Immobilisations	12 300	15 061	15 942
Marge brute d'autofinancement	61 967	70 937	102 790

XI. EMPRUNTS OBLIGATAIRES GARANTIS PAR ATTIJARI BANK

Emetteur	Montant en DT	Date début	Date échéance
Meublatex SA	864 800	464 800 DT le 07/10/2009	443 200 DT le 28/08/2015
		400 000 DT le 28/08/2009	421 600 DT le 28/08/2016
Société d'Investissements Hôteliers	851 200	01/01/2014	14/09/2015

XII. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR ATTIJARI BANK

Dénomination de l'emprunt	Date d'émission	Durée	Taux d'intérêt	Montant (DT)	Encours au 30/06/2015 (DT)	Date dernière échéance
"Attijari bank 2010"	11/01/2011	7 ans	TMM+0,6%	500 000 000	21 428 000	11/01/2018
"Attijari bank 2008" ²⁴	31/12/2008	A : 15 ans	6,85%	40 000 000	-	-
		B : 20 ans	7,00%	10 000 000	-	-

XIII. EMPRUNTS OBLIGATAIRES SOUSCRITS PAR ATTIJARI BANK

Dénomination de l'emprunt	Date de jouissance	Montant initial (en KDT)	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2014	Date dernière échéance
Portage SFBT	14/12/2009	1280	TMM+0,5%	512	14/12/2016
Portage SBT	14/12/2009	1720	TMM+0,5%	688	14/12/2016
EO SUBORDONNE ATTIJARI LEASING09	25/01/2010	2750	5,50%	2750	25/01/2015
EO BNA	24/05/2011	5000	6.20%	5000	24/05/2021
EO BTE	09/02/2012	500	TMM+1,3%	500	09/02/2019
EO Attijari Leasing 2011	13/01/2012	2475	6.00%	1485	13/01/2017
EO Attijari Leasing 2012	18/12/2012	1000	6.30%	600	18/12/2017
AIL 2013	31/05/2013	3000	7.00%	2400	31/05/2018
Hannibal lease	28/02/2014	1000	7.20%	1000	28/02/2019
EO Tunisie leasing 2014-1	28/02/2014	500	7.20%	500	28/04/2019
Emprunt National 2014	20/06/2014	15000	6.15%	15000	20/06/2021
Emprunt participatif Attijari Finance	01/04/2014	750	TMM+1%	750	01/04/2021
EO Hannibal lease 2014-1	30/10/201	500	7.65%	500	30/10/2019
EO Tunisie leasing 2014-2	15/12/2014	500	7.55%	500	15/12/2019

Source : Attijari bank

²⁴ L'emprunt obligataire EO Attijari bank 2008 a fait l'objet d'un remboursement anticipé en date du 15 juin 2009.

XIV. PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS

XIV.1 PRINCIPAUX INDICATEURS

En KDT	2012	2013	2014
Dépôts de la clientèle	3 591 029	4 047 534	4 505 932
Créances sur la clientèle	3 219 122	3 401 083	3 601 472
Total des capitaux propres avant résultat	314 895	304 791	334 434
Total des capitaux propres après résultat	357 789	387 465	408 332
Capital social	198 741	198 741	198 741
Total bilan	4 395 600	4 954 067	5 304 336
Produit Net Bancaire	217 477	251 280	262 672
Commissions nettes	60 892	64 422	71 911
Frais d'exploitation	112 914	126 626	135 251
Frais de personnel	71 347	79 972	87 347
Créances douteuses et litigieuses	390 540	391 877	388 546
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	4 110 680	4 284 635	4 437 186
Provisions sur créances (hors provisions collectives)	191 939	235 902	242 234
Agios réservés	65 467	68 208	74 360
Provisions et agios réservés	257 407	304 110	316 594
Résultat d'exploitation	69 468	111 450	119 632
Résultat net après modification comptable	11 689	38 716	73 898
Dividendes	53 263	53 263	59 622
Effectif	1 663	1 669	1 742

XIV.2 PRINCIPAUX RATIOS

Ratios de structure	2012	2013	2014
Total capitaux propres après résultat /total bilan	8,1%	7,8%	7,7%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	81,7%	81,7%	84,9%
Créances sur la clientèle / total bilan	73,2%	68,7%	67,9%
Dépôts de la clientèle / créances sur la clientèle	111,6%	119,0%	125,1%

Le ratio « capitaux propres / total bilan » a connu une baisse de 0,1 points de pourcentage en 2014 par rapport à 2013. Cette baisse s'explique par la diminution du résultat au cours de cette année ainsi que l'augmentation du total bilan.

Le ratio « dépôts de la clientèle / total bilan » a connu une hausse de 3,2 points de pourcentage en passant de 81,7% en 2013 à 84,9% en 2014. Cette hausse est essentiellement due à l'accroissement des dépôts de la clientèle de 11,3%.

Le ratio « créances sur la clientèle / total bilan » a baissé entre 2013 et 2014 en passant de 68,7% en 2013 à 67,9% en 2014. Cette baisse est due essentiellement à l'augmentation du total bilan de 7,1% au titre de cette année.

Ratios de productivité	2012	2013	2014
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	51,9%	50,4%	51,7%
Commissions nettes / Frais de personnel	85,3%	80,6%	82,3%
Frais de personnel /PNB	32,8%	31,8%	33,3%

Ratios de rentabilité	2012	2013	2014
R.O.E ²⁵	3,7%	12,7%	22,1%
R.O.A ²⁶	0,3%	7,8%	1,4%
Résultat net / Produit Net Bancaire	5,4%	15,4%	28,1%
Produit Net Bancaire / Total bilan	4,9%	5,1%	5,0%
Dividendes / Capital social	26,8%	26,8%	30,0%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	28,0%	25,6%	27,4%

Ratios prudents	2012	2013	2014
Ratio de liquidité	94,80%	96,81%	111,54%
Ratio de solvabilité	12,57%	11,71%	10,93%

²⁵ ROE = Résultat net après modifications comptables/Capitaux Propres avant résultat

²⁶ ROA = Résultat net après modifications comptables/Total Actifs

XV. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2014

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- Les états financiers ne portent pas le nom de la banque et tout autre moyen d'identification et ce conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC Norme générale relative aux Dispositions relatives à la présentation des états financiers.
- La présentation des états financiers (bilan, état des engagements hors bilan et état de résultat) ne fait pas apparaître les postes définis par deux lettres en majuscule suivis d'un chiffre, conformément à la NC21 relative à la Présentation des états financiers des établissements bancaires.

Par ailleurs, les notes aux états financiers établis par la banque pour son arrêté des états financiers consolidés au 31/12/2014, ne comportent pas toutes les informations requises et les notes obligatoires suivantes :

- Une note comportant pour les filiales, le pays d'enregistrement ou de résidence, et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note sur le Portefeuille titres commercial portant détail de la rubrique « autres placements » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements.
- Une note sur le Portefeuille d'investissement portant détail des titres d'investissement et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements.
- Une note sur les Valeurs immobilisées portant sur les variations des immobilisations corporelles et incorporelles comportant toutes les informations prévues par les dispositions de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles et de la NC 06 relative aux immobilisations incorporelles.
- Une note sur les Capitaux propres portant sur la détermination du résultat par action et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale.

La banque s'engage à compléter ses états financiers par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015

XV.1 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES AU 31/12/2014

a) Bilans consolidés comparés arrêtés au 31/12/2014

En KDT	Note	31/12/2014	31/12/2013
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	222 114	285 482
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	394 737	382 927
Créances sur la clientèle	3	4 000 803	3 765 866
Portefeuille titres commercial	4	272 535	379 798
Portefeuille titres d'investissement	5	444 738	36 965
Titres mis en équivalence	6	1 805	1 839
Valeurs immobilisées	7	168 784	177 487
Goodwill		1 099	1 185
Autres actifs	8	189 067	243 109
Impôt différé Actif	9	1 412	1 450
TOTAL ACTIF		5 697 094	2 276 108
PASSIF			
Banque Centrale et CCP	10	90 024	262 049
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	11	52 597	57 364
Dépôts et avoirs de la clientèle	12	4 506 740	4 044 552
Emprunts et ressources spéciales	13	313 966	308 623
Autres passifs	14	284 534	176 450
TOTAL PASSIF		5 247 861	4 849 038
TOTAL INTERETS MINORITAIRES		28 577	27 916
CAPITAUX PROPRES			
Capital		198 741	198 741
Réserves		143 879	163 077
Autres capitaux propres		3 646	3 646
Résultats reportés		2	(44 010)
Résultat de l'exercice		74 408	77 700
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15	420 676	399 154
TOTAL PASSIF, IM ET CAPITAUX PROPRES		5 697 114	5 276 108

b) Etats des engagements hors bilan consolidés comparés au 31/12/2014

En KDT	Note	31/12/2014	31/12/2013
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données		253 094	236 586
Crédits documentaires		142 158	175 571
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	16	395 252	412 157
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements donnés		160 581	183 036
Engagements sur titres		38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	17	160 619	183 074
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financements reçus		2 052 836	1 660 094
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	18	2 052 836	1 660 094

c) Etats de résultat consolidés arrêtés au 31/12/2014

En KDT	Note	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	19	295 061	274 533
Commissions (en produits)	20	78 442	70 228
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	43 264	38 524
Revenus du portefeuille d'investissement	22	11 464	2 635
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		428 231	385 920
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts courus et charges assimilées	23	(147 141)	(121 927)
Commissions encourues		(4 381)	(3 396)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(151 522)	(125 323)
Produits des autres activités	24	39 888	16 204
Charges des autres activités	25	(37 712)	(16 162)
PRODUIT NET BANCAIRE		278 885	260 639
Dot. aux prov. et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	(14 441)	(16 874)
Dot. aux prov. et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		539	308
Autres produits d'exploitation	27	6 603	4 864
Frais de personnel	28	(95 487)	(86 752)
Charges générales d'exploitation	29	(35 223)	(34 579)
Dotations aux amortissements		(16 723)	(15 941)
RESULTAT D'EXPLOITATION		124 153	111 665
Quote part des résultats des sociétés mises en équivalence		(33)	(132)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(1 230)	934
Impôts sur les bénéfices		(46 586)	(32 918)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		76 304	79 549
Part de résultat revenant aux minoritaires		(1 896)	(1 849)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE DU GROUPE	30	74 408	77 700
Effets des modifications comptables part Groupe		0	(44 300)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES DU GROUPE		74 408	33 400

d) **Etats de flux de trésorerie consolidés comparés au 31/12/2014**

En KDT	Note	31/12/2014	31/12/2013
FLUX D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		397 955	373 632
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(104 094)	(118 280)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		10 921	1 438
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(246 802)	(241 071)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		428 754	450 343
Titres de placement		129 628	(6 700)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(121 050)	(113 389)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		139 794	(95 452)
Impôt sur les bénéfices		(45 702)	(28 237)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		589 404	222 284
FLUX D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		(4 964)	2 438
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(390 035)	(6 629)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(8 019)	(15 886)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(403 018)	(20 077)
FLUX DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		0	0
Emission / Remboursement d'emprunts		9 568	16 906
Augmentation / diminution ressources spéciales		(4 797)	(10 503)
Dividendes et autres distributions		(54 958)	(54 557)
Autres flux de financement		0	411
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(50 187)	(47 743)
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice		136 199	154 464
Liquidités et équivalent de liquidités en début d'exercice		326 350	171 885
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	31	462 549	326 349

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank comprend :

- la société mère : Attijari Bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes NC 35 à NC37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes des sociétés. Toutefois, les sociétés Attijari Valeur SICAV et Attijari Placement SICAV ont été intégrées compte tenu des titres classées individuellement chez la société mère en tant que titres de placement et ce pour motif de contrôle exclusif de ces sociétés.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;

- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

2.2. Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.3. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains (Classe 2)	20%
Actifs préoccupants (Classe 3)	50%
Actifs compromis (Classe 4 et contentieux)	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N° 91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre de l'année 2014 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2014 avec celui de 2013. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées en 2014 à ce titre s'élèvent à 1 262 KDT amenant le total des provisions collectives à 15 135 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire fait dégager un complément de provision de 51 509 KDT au 31/12/2013 et une dotation additionnelle nette de 6 508 KDT au titre de l'exercice 2014.

2.4. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

2.5. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14.3%

Le siège social de la société mère (Attijari Bank) est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvre	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

2.6. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.7. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.8. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour la valeur nominale.

2.9. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.10. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

2.11. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2014 sont déduits du résultat.

2.12. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2014 sont rajoutées au résultat.

2.13. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au titre de l'année 2014, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2013 que celles relatives à l'année 2014.

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	31/12/2014			31/12/2013		
	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso
Attijari Bank	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Attijari Leasing	62,02%	62,02%	IG	62,02%	62,02%	IG
Attijari Assurance	55,00%	55,00%	IG	55,00%	55,00%	IG
Attijari intermédiation	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
Attijari recouvrement	99,91%	99,91%	IG	99,91%	99,91%	IG
Attijari Sicar	70,23%	69,98%	IG	70,23%	69,98%	IG
Attijari Gestion	99,92%	99,91%	IG	99,92%	99,91%	IG
Attijari Immobilière	99,98%	99,98%	IG	99,98%	99,98%	IG
Générale Tunisienne d'informatique	66,25%	61,37%	IG	66,25%	61,37%	IG
Attijari Placements Sicav	83,23%	83,23%	IG	83,23%	83,23%	IG
Attijari Valeurs Sicav	65,81%	65,81%	IG	65,81%	65,81%	IG
Attijari Finance	24,94%	24,94%	ME	24,94%	24,94%	ME
Générale Immobilière du SUD	29,90%	29,90%	ME	29,90%	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	0,02%	0,02%	ME	0,02%	0,02%	ME

IG : Intégration Globale

ME : Mise en équivalence

Certaines sociétés répondant aux conditions de consolidation ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'absence du contrôle. Il s'agit des sociétés suivantes qui sont encours de liquidation:

Société	Valeur au 31/12/2014	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

C- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 222 114 KDT contre 285 482 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 63 368 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Placements auprès de la banque centrale	126 505	190 567
Banque Centrale comptes ordinaires	33 218	41 698
Caisse Dinars	47 730	37 594
Caisse Devises	6 833	6 086
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	7 532	9 286
Centres de chèques postaux et TGT	366	323
Créances rattachées	4	2
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(74)	(74)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	222 114	285 482

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 394 737 KDT contre 382 927 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 11 810 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Créances sur les banques résidentes	15 359	15 230
Créances sur banques non résidentes	367 553	344 870
Créances sur les établissements financiers	11 620	22 541
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	205	286
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	394 737	382 927

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 4 000 803 KDT contre 3 765 866 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 234 937 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Comptes débiteurs de la clientèle	188 057	175 829
Créances rattachées	8 353	8 113
Total comptes débiteurs	196 410	183 942
Crédits court terme	847 738	737 157
- dont Financements en devises	250 935	217 166
- dont Crédits court terme en dinars	596 803	519 991
Crédits moyen et long terme	2 863 636	2 754 094
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	26 597	20 724
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	85 967	66 760
Impayés	77 565	63 017
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	569 020	594 827
Provisions pour créances douteuses	(606 487)	(598 718)
Agios réservés	(75 019)	(69 846)
Créances rattachées	8 570	7 733
Total des autres concours à la clientèle	3 797 587	3 575 748
Crédits sur ressources spéciales	6 806	6 176
Total Créances sur la clientèle	4 000 803	3 765 866

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 272 535 KDT contre 379 798 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 107 263 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Bons de trésor	224 954	334 788
Autres placements	30 855	30 763
Provisions sur titres de placements	(652)	(266)
Créances rattachées	17 378	14 513
Total Portefeuille-titres commercial	272 535	379 798

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 444 738 KDT contre 36 965 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 407 773 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Titres d'investissement		
Obligations	45 597	11 096
Autres titres d'investissement	356 771	1 284
Créances rattachées	14 563	601
Provisions sur titres d'investissement	-	(1 301)
Total des titres d'investissement	416 931	11 680
Titres de participation		
Titres de participations libérés	43 954	43 274
Provisions pour dépréciation titres	(17 732)	(20 198)
Titres de portage	1 200	1 800
Créances rattachées	385	409
Total des titres de participation	27 807	25 285
Total Portefeuille d'investissement	444 738	36 965

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 1 805 KDT au 31 décembre 2014. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	1 780	1 807
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	25	24
ATTIJARI FINANCE	0	8
Total Titres mis en équivalence	1 805	1 839

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 168 784 KDT contre 177 487 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 8 703 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Constructions	95 401	98 433
Immobilisation en cours	17 736	17 196
Agencements, Aménagements et Installations	17 098	18 555
Terrains	14 120	13 716
Logiciels de base	12 666	16 657
Matériel Informatique	6 878	8 252
Matériel & Mobilier	4 238	4 169
Matériel Roulant	974	836
Charges reportées	-	-
Provisions pour dépréciation d'immobilisations	(327)	(327)
Total Valeurs immobilisées	168 784	177 487

NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 189 067 KDT contre 243 109 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 54 042 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Crédits directs et avances au personnel	144 441	119 339
Débit à régulariser et divers	22 936	105 520
Prêts sur fonds social	8 277	9 183
Créances prises en charge par l'Etat	7 427	8 191
Etat, impôts et taxes	5 802	6 687
Charges payées ou comptabilisées d'avance	4 954	3 055
Débiteurs divers	3 242	668
Dépôts et cautionnements	2 890	1 307
Provisions sur autres actifs	(10 902)	(10 841)
Total Autres actifs	189 067	243 109

NOTE 9: Actif d'impôt différé:

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 1 412 KDT au 31 décembre 2014 contre 1 450 KDT au 31 décembre 2013, dont l'impact provient principalement de la fiscalité différée dû sur le stock de provisions constituées par les sociétés du groupe et non déduites fiscalement.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 10 : Banque centrale et CCP :

Le poste Banque centrale et CCP passif accuse au 31 décembre 2014 un solde de 90 024 KDT contre un solde de 262 049 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 172 025 KDT.

NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 52 597 KDT contre 57 364 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 4 767 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Banques non résidentes	51 389	16 368
Banques résidentes	768	38 875
Etablissements financiers	390	2 062
Dettes rattachées	50	59
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	52 597	57 364

NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 4 506 740 KDT contre 4 044 552 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 462 188 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts à vue	1 689 864	1 429 912
Comptes d'épargne	1 596 201	1 522 005
Bons de caisse	468 379	382 604
Comptes à terme	311 470	292 876
Autres produits financiers	83 830	100 374
Certificats de dépôts	172 500	180 500
Autres sommes dues à la clientèle	173 765	127 409
Dettes rattachées	10 731	8 872
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	4 506 740	4 044 552

NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 313 966 KDT contre 308 623 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 5 343 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts obligataires	125 425	115 857
Autres Fonds empruntés	156 609	161 672
Ressources spéciales	24 373	24 107
Dettes rattachées	7 559	6 987
Total Emprunts et ressources spéciales	313 966	308 623

NOTE 14 : Autres passifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 284 534 KDT contre 176 450 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 108 084 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Créditeurs divers	41 133	29 954
Charges à payer	38 071	33 935
Crédit à régulariser et divers	76 362	36 671
Exigibles après encaissement	24 411	31 555
Impôts et taxes	28 019	9 347
Provisions pour risques et charges	76 538	34 988
Total Autres passifs	284 534	176 450

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2014 à 198 741 KDT composé de 39 748 290 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit au 31/12/2014 :

Tableau de bouclage des capitaux propres au 31/12/2014

	OUVERTURE	AFFECT DU RESULTAT 2013	DIVIDENDES VERSEES	DIVIDENDES RECUS	V° FONDS SOCIAL	V° POURCENTAG E D'INTERET	RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION	RÉSULTAT	CLÔTURE
ATTUARI BANK	Capital Social 198 741 Réserves 118 304 Résultat 75 192	- - (53 262) (75 192)	- - 2 779 -	232	-	-	-	- - 71 879	198 741 143 245 71 879
ATTUARI LEASING	Réserves 6 227 Résultat 3 520	- (1 581) (3 520)	- 3 -	(39)	-	-	-	- 3 640	8 130 3 640
ATTUARI RECOUVREMENT	Réserves 137 Résultat 300	- (300)	(288)	0	-	-	(19)	- 73	129 73
ATTUARI SICAR	Réserves (2 033) Résultat 595	- (649) (595)	- 0 -	-	-	-	-	- 148	(2 088) 148
ATTUARI INTERMEDIATION	Réserves 952 Résultat (392)	- (392)	- 46	(4)	-	-	-	- 231	602 231
ATTUARI PLACEMENT SICAV	Réserves 180 Résultat 76	- (76)	0	-	(119)	-	-	- 65	60 65
ATTUARI VALEUR SICAV	Réserves (526) Résultat 33	- (33)	- 0	-	90	-	-	- 33	(436) 33
ATTUARI ASSURANCE	Réserves (790) Résultat 790	- 790	0	-	-	-	-	(594)	(790) (594)
ATTUARI GESTION	Réserves 206 Résultat 81	- (81)	- 0	-	-	-	-	- 39	287 39
ATTUARI IMMOBILIERE	Réserves (1 691) Résultat (789)	- (789)	- 0	-	-	-	-	- (1 090)	(2 480) (1 090)
GENERALE TUNISIENNE D INFORMATIQUE	Réserves 166 Résultat 6	- (6)	0	36	-	-	-	- 17	207 17
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	Réserves 927 Résultat (16)	- (16)	- 0	-	-	-	-	- (26)	911 (26)
ATTUARI FINANCE	Réserves (128) Résultat (117)	- (117)	- 0	-	-	-	-	- (8)	(245) (8)
ATTUARI OBLIGATAIRE SICAV	Réserves (4) Résultat 1	- (1)	(1)	0	-	-	-	- 1	(4) 1
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	Capital Social 198 741 Réserves 122 713 Résultat 77 700	- (55 880) (77 700)	2 828	225	(29)	-	(19)	- 74 408	198 741 147 528 74 408

76



2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2014 un solde de 253 094 KDT contre 236 586 KDT au 31 décembre 2013. Les crédits documentaires s'élèvent à 142 158 KDT au 31 décembre 2014 contre 175 571 KDT au 31 décembre 2013.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Cautions, avals et autres garanties données	253 094	236 586
Crédits documentaires	142 158	175 571
Passifs éventuels	395 252	412 157

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 160 619 KDT au 31 décembre 2014 contre 183 074 KDT au 31 décembre 2013 soit une diminution de 22 455 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Engagements de financements donnés	160 581	183 036
Engagements sur titres	38	38
Engagements donnés	160 619	183 074

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 2 052 836 KDT au 31 décembre 2014 contre 1 660 094 KDT au 31 décembre 2013.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 385 920 KDT au 31 décembre 2013 à 427 828 KDT au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une augmentation de 41 908 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 295 061 KDT contre 274 533 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 20 528 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<i>Opérations avec les établissements bancaires</i>		
Placements sur le marché monétaire et auprès des corresp.étrangers	2 940	2 234
Total opérations avec les établissements bancaires	2 940	2 234
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille crédit	259 427	241 363
* <i>Court terme</i>	42 066	39 708
- Financement devises	4 785	3 732
- Court terme Dinar	37 281	35 976
* <i>Moyen & long terme</i>	217 361	201 655
Comptes courants débiteurs	18 196	14 485
Crédits sur ressources extérieures	394	379
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.ou litg.	2 378	4 116
Total opérations avec la clientèle	280 395	260 343
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Commissions de compte	905	669
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 602	3 611
Report/Déport sur change à terme	7 219	7 676
Total autres intérêts et revenus assimilés	11 726	11 956
Total Intérêts et revenus assimilés	295 061	274 533

NOTE 20 : Commissions (en produit)

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 78 442 KDT contre 70 228 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 8 214 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Gestion de compte et autres services financiers	30 849	26 987
Commissions sur moyens de paiements	20 018	19 149
Commissions sur opérations crédits	16 735	13 857
Commission sur opérations internationales	7 808	8 156
Commissions sur autres opérations bancaires	3 032	2 078
Total Commissions	78 442	70 228

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 43 264 KDT contre 38 524 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 4 740 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Gain net sur opérations de change	23 550	20 722
Gain net sur titres de placement et transaction	19 886	18 443
Dotation aux Provisions sur titres de placement	(172)	(641)
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	43 264	38 524

NOTE 22 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 11 464 KDT contre 2 635 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 8 829 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Revenus sur titres d'investissement	9 295	270
Intérêts sur obligations	1 152	509
Dividendes	944	1 824
Autres revenus	73	32
Total Revenus du portefeuille d'investissement	11 464	2 635

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

NOTE 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 147 141 KDT contre 121 927 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 25 214 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
<i>Opérations avec les établissements bancaires</i>		
Emprunts Interbancaires	887	1 726
Emprunts en devises auprès des correspondants étrangers	271	248
Autres	93	84
Total Opérations avec les établissements bancaires	1 251	2 058
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Dépôts à vue	11 706	10 353
Comptes d'épargne.	51 049	42 171
Bons de caisse	20 517	15 096
Comptes à terme	18 727	13 616
Certificats de dépôts	11 124	12 982
Total Opérations avec la clientèle	113 123	94 218
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>		
Charge sur emprunts extérieurs.	457	570
Charge sur emprunts obligataires.	8 377	8 616
Total Emprunts et ressources spéciales	8 834	9 186
<i>Autres intérêts et charges</i>		
Autres intérêts et charges assimilées	13 792	8 111
Appel d'offres	10 141	8 354
Total Autres intérêts et charges	23 933	16 465
Total Intérêts courus et charges assimilées	147 141	121 927

NOTE 24 : Produits des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2014 un solde de 39 888 KDT contre un solde de 16 204 KDT au 31/12/2013, soit une augmentation de 23 684 KDT. Elle correspond aux primes d'assurance vie.

NOTE 25 : Charges des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2014 un solde de 37 712 KDT contre un solde de 16 162 KDT au 31/12/2013, soit une augmentation de 21 550 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
D° aux provisions techniques d'assurance vie	36 007	16 057
D° aux autres provisions techniques	1 705	105
Total	37 712	16 162

NOTE 26: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 14 441 KDT contre 16 874 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 2 433 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	2014	2013
D° aux provisions sur créances douteuses	47 893	30 701
Reprise de provision sur créances douteuses	(30 994)	(32 536)
D° aux provisions pour risques et charges	4 937	21 531
Reprise de provision pour risques et charges	(8 855)	(4 061)
Pertes couvertes par des provisions	1 460	1 239
Total	14 441	16 874

NOTE 27: Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 6 603 KDT contre 4 864 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 1 739 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	2014	2013
Intérêts sur crédits au personnel	5 626	3 892
Revenus immobiliers	356	353
Autres produits d'exploitation	621	619
Total Autres produits d'exploitation	6 603	4 864

NOTE 28 : Frais de personnel

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 95 487 KDT contre 86 752 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 8 735 KDT.

DESIGNATION	2014	2013
Rémunérations du personnel	71 148	64 141
Charges sociales	16 388	14 400
Autres charges liées au personnel	7 951	8 211
Total Frais de personnel	95 487	86 752

NOTE 29 : Charges générales d'exploitation

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 35 223 KDT contre 34 579 KDT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 644 KDT.

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013
Loyers et services extérieurs	18 982	19 531
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	6 585	6 423
Annonces et insertions publicitaires	2 283	2 081
Fournitures de bureaux	929	945
Missions réceptions	1 166	783
Frais du conseil et d'assemblée	528	448
Dons et cotisations	427	393
Documentation centrale	307	275
Transport et déplacement	208	195
Frais d'actes et contentieux	148	28
Impôts et taxes	1 366	1 278
Autres	2 294	2 199
Total charges générales d'exploitation	35 223	34 579

NOTE 30: Résultat par action de base

DESIGNATION	2014	2013
Résultat net du groupe avant modifications comptables	74 408	77 700
Capital social - nombre de titres	39 748 290	39 748 290
Résultat par action de base (en DT)	1,872	1,955

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 31 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 462 549 KDT au 31 décembre 2014 contre 326 349 KDT au 31 décembre 2013. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	2014	2013
Liquidités et équivalents de liquidités actif	605 095	645 653
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	222 183	285 553
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	382 912	360 100
Liquidités et équivalents de liquidités passif	142 547	319 304
Banque centrale	90 000	262 000
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	52 547	57 304
Liquidités et équivalents de liquidités	462 549	326 349



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Lac Ghar EL Melh,
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC- Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 39 00 Fax +216 71 86 17 89

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, messieurs les Actionnaires
D'ATTIJARI BANK

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari Bank pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 5 697 094 mille dinars et un bénéfice net de 74 408 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Attijari Bank, comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes consolidées contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2014.

Tunis, le 05 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



Les commissaires aux comptes associés MTBF

Ahmed BELAIFA



٥

XV.4 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014

XV.4.1 Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014

a) Note complémentaire relative au périmètre de consolidation

Société	Pays de résidence	31/12/2014			31/12/2013		
		Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso
Attijari Bank	Tunisie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Attijari Leasing	Tunisie	62,02%	62,02%	IG	62,02%	62,02%	IG
Attijari Assurance	Tunisie	55,00%	55,00%	IG	55,00%	55,00%	IG
Attijari intermédiation	Tunisie	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
Attijari recouvrement	Tunisie	99,91%	99,91%	IG	99,91%	99,91%	IG
Attijari Sicar	Tunisie	70,23%	69,98%	IG	70,23%	69,98%	IG
Attijari Gestion	Tunisie	99,92%	99,91%	IG	99,92%	99,91%	IG
Attijari Immobilière	Tunisie	99,98%	99,98%	IG	99,98%	99,98%	IG
Générale Tunisienne d'informatique	Tunisie	66,25%	61,37%	IG	66,25%	61,37%	IG
Attijari Placements Sicav	Tunisie	83,23%	83,23%	IG	83,23%	83,23%	IG
Attijari Valeurs Sicav	Tunisie	65,81%	65,81%	IG	65,81%	65,81%	IG
Attijari Finance	Tunisie	24,94%	24,94%	ME	24,94%	24,94%	ME
Générale Immobilière du Sud	Tunisie	29,90%	29,90%	ME	29,90%	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	Tunisie	0,02%	0,02%	ME	0,02%	0,02%	ME

b) Note complémentaire relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers survenus entre la date de clôture et la date de publication des états financiers

Les états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 13/02/2015. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 31/12/2014 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

c) Note complémentaire de la note 4 portefeuille titres commercial » portant détail de la rubrique « Autres placements »

Le détail du portefeuille placement exprimé en KDT au 31/12/2014 se présente comme suit :

Société	Emetteur	Valeur des titres de placement en KDT	% de détention (*)
APS	ASSAD	51,28	0.05%
APS	ATTIJARI LEASING	421,14	0.75%
APS	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	178,76	0.15%
APS	BIAT	224,45	0.02%
APS	BNA	91,09	0.04%
APS	CELLCOM	16,30	0.04%
APS	DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	0,21	0.00%
APS	DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	0,10	0.00%
APS	DA 1/8 SIMPAR 2012	0,01	0.00%
APS	DA 2/9 SIMPAR 2014	0,07	0.00%
APS	DA 8/33 UBCI 2013	0,08	0.00%
APS	DELICE HOLDING	310,41	0.04%
APS	ESSOUKNA	132,01	0.42%
APS	ESSOUKNA NG 2014	49,93	0.17%
APS	EUROCYCLES	102,70	0.12%
APS	FCP SAFA	45,75	8.39%
APS	MAGASIN GENERAL	15,94	0.00%
APS	MIP	5,70	0.06%
APS	MONOPRIX	383,85	0.11%
APS	POULINA GROUP HOLDING	34,84	0.00%
APS	SFBT	233,00	0.01%
APS	SIMPAR	352,62	0.57%
APS	SIMPAR NG 2014	70,95	0.13%
APS	SITS	82,39	0.28%
APS	SOMOCER	32,29	0.04%
APS	SOTUVER	13,15	0.01%
APS	SPDIT SICAF	193,98	0.08%
APS	TUNIS RE	156,47	0.10%
APS	TUNISIE LEASING	42,75	0.02%
APS	TUNISIE PROFILE	38,16	0.02%
APS	UBCI NG 2013	36,34	0.01%
Attijari bank	AOS	4 281,15	0.02%
Attijari bank	BT	106,20	-
Attijari bank	CARTHAGE CIMENT	63,10	-
Attijari bank	DELICE HOLDING	1 348,27	-
Attijari bank	MIP (NS)	48,91	-
Attijari bank	MONOPRIX	65,80	-
Attijari bank	SFBT DA 1/8 200514	0,01	-
Attijari bank	SOMOCER	61,06	-



Société	Emetteur	Valeur des titres de placement en KDT	% de détention (*)
Attijari bank	TUNIS RE	50,00	1.92%
Attijari bank	TUNISAIR	17,13	-
Attijari bank	TUNISI PROFILES ALUM TPR	26,90	-
Attijari bank	TUNISIE LEASING	0,45	62.02%
Attijari bank	UIB	38,79	-
Attijari Gestion	Actions Attijari Obligataire SICAV	593,92	0.15%
Attijari SICAR	Souscriptions/portefeuille A.I	2 191,84	
Attijari SICAR	souscriptions / portefeuille MAC	1 038,30	
Attijari SICAR	Eché -1 an sur oblg - EO ATT LEAS 2011	640,00	
Attijari SICAR	Eché -1 an sur oblg - EO ATT LEAS 2013-1	200,00	
Attijari SICAR	Eché -1 an sur oblg -EO AIL 2012-1	25,40	
Attijari SICAR	Eché -1 an sur oblg -EO CIL 2012-1	40,00	
Attijari SICAR	Eché -1 an sur oblg-EO ATT LEAS 2014-1	100,00	
Attijari SICAR	FCP DYNAMIQUE	40,00	
Attijari SICAR	FCP HARMONIE	40,00	
Attijari SICAR	FCP SERENITE	40,00	
Attijari SICAR	SICAV (2) P/COMPTE FCR EL BOUNIANE	23,09	
Attijari SICAR	SICAV / COMPTE SAM 2014	4,43	
Attijari SICAR	SICAV FONDS PROPRE	6 935,10	
Attijari SICAR	SICAV P/COMPTE FCR ATTIJARI BANK	631,39	
Attijari SICAR	SICAV P/COMPTE FCR COTR	28,68	
Attijari SICAR	SICAV P/COMPTE FCR EL BOUNIANE	38,57	
Attijari SICAR	SICAV P/COMPTE FCR GIS	557,51	
Attijari SICAR	SICAV P/COMPTE FCR JADWA	29,80	
Attijari SICAR	SICAV P/COMPTE FCR SAM	9,80	
Attijari SICAR	SICAV P/COMPTE FCR SAROST (2)	0,40	
Attijari SICAR	SICAV/FONDS FARHAT TOUMI	261,54	
Attijari SICAR	SICAV/FONDS LEASING 2	229,75	
Attijari SICAR	SICAV/FONDS LEASING 3	2 056,76	
Attijari SICAR	titres ENNAKL / FCR GIS	21,58	
AVS	ASSAD	42,07	0.044%
AVS	ATTIJARI LEASING	250,05	0.447%
AVS	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	87,32	0.071%
AVS	BIAT	151,21	0.011%
AVS	BNA	22,80	0.009%
AVS	CELLCOM	17,48	0.048%
AVS	DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	0,21	0.001%
AVS	DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	0,10	0.000%
AVS	DA 2/9 SIMPAR 2014	0,05	0.001%
AVS	DA 8/33 UBCI 2013	0,08	0.000%
AVS	DA3/83TUNISIE LEASING2014	0,00	0.000%
AVS	ESSOUKNA	100,18	0.317%

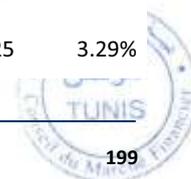
Société	Emetteur	Valeur des titres de placement en KDT	% de détention (*)
AVS	ESSOUKNA NG 2014	37,89	0.127%
AVS	FCP SAFA	45,75	8.391%
AVS	MAGASIN GENERAL	9,56	0.003%
AVS	MIP	4,12	0.040%
AVS	MONOPRIX	197,41	0.054%
AVS	SFBT	134,13	0.007%
AVS	SIMPAR	198,88	0.322%
AVS	SIMPAR NG 2014	40,01	0.071%
AVS	SITS	9,14	0.031%
AVS	SOMOCER	18,89	0.024%
AVS	SOTUVER	11,05	0.010%
AVS	SPDIT SICAF	121,76	0.047%
AVS	TUNIS RE	85,00	0.057%
AVS	TUNISIE PROFILE	41,14	0.021%
AVS	TUNISIE LEASING	41,53	0.023%
AVS	UBCI NG 2013	30,32	0.006%
Attijari intermédiation	SOS	905,85	
Attijari intermédiation	FCP DYNAMIQUE	60,00	
Attijari intermédiation	FCP HARMONIE	60,00	
Attijari intermédiation	FCP SERENITE	60,00	
Attijari intermédiation	EMPRUNT NATIONAL	50,00	
Attijari intermédiation	ATTIJARI LEASING	746,36	
Attijari intermédiation	ATTIJARI LEASING ROMPU	0,05	
Attijari intermédiation	MONOPRIX	180,15	
Attijari intermédiation	POULINA	123,56	
Attijari intermédiation	SIMPAR	277,68	
Attijari intermédiation	AB	471,64	
Attijari intermédiation	SOTUVER	142,85	
Attijari intermédiation	LAND OR	104,54	
Attijari intermédiation	DELICE DANONE	500,01	
Attijari intermédiation	SOTRAPIL	151,66	
Attijari intermédiation	F G M	42,40	
Attijari intermédiation	FGM CONTRIBUTION INITIALE	77,28	
Total		30 855	

(*) La Banque ne dispose pas des pourcentages de détentions exhaustifs.

d) Note complémentaire à la note 5 « Portefeuille d'investissement » portant détail des titres d'investissement

Le détail du portefeuille investissement exprimé en KDT au 31/12/2014 se présente comme suit :

Société	Nature du titre	Emetteur	Valeurs des titres d'investissement en KDT	% de détention (*)
APS	Obligation	EMPRUNT NATIONAL	240	-
APS	Obligation	S.I.H. MOURADI 2008 TR B	100	3.57%
Attijari bank	Titres de participation	STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	34,21	0.2%
Attijari bank	Titres de participation	ACMG	170	6.80%
Attijari bank	Titres de participation	Action VISA	516,75	-
Attijari bank	Titres de participation	AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	70	7.00%
Attijari bank	Titres de participation	AMEL SICAF	475	-
Attijari bank	Titres de participation	AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	104	-
Attijari bank	Titres de participation	ATTIJARI IMMOBILIERE	0,07	99.98%
Attijari bank	Titres de participation	BATAM IMMOBILIERE	32,7	-
Attijari bank	Titres de participation	CERA	1	-
Attijari bank	Titres de participation	COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	592,02	3.92%
Attijari bank	Titres de participation	COTIF-SICAR	750	7.5%
Attijari bank	Titres de participation	COTUNACE	212,8	2.22%
Attijari bank	Titres de participation	FID SICAV OBLIGATAIRE	0,1	-
Attijari bank	Titres de participation	FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	34,4	0.5%
Attijari bank	Titres de participation	FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	80	0.36%
Attijari bank	Titres de participation	HOTEL AMILCAR	6	-
Attijari bank	Titres de participation	INTER BANK SERVICES	399,9	16.89%
Attijari bank	Titres de participation	LA MAISON DU BANQUIER	479,9	5.4%
Attijari bank	Titres de participation	LE CONFORT	35,4	-
Attijari bank	Titres de participation	LE RIBAT	200	2.82%
Attijari bank	Titres de participation	L'EVOLUTION ECONOMIQUE	75,82	-
Attijari bank	Titres de participation	MACHINES TEXTILES MAGHREB.	12,5	-
Attijari bank	Titres de participation	MONETIQUE TUNISIE	280	10.37%
Attijari bank	Titres de participation	PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	389,9	6.53%
Attijari bank	Titres de participation	PRIMAVERA	380	-
Attijari bank	Titres de participation	S I A Q	45	-
Attijari bank	Titres de participation	S P P I	25	3.29%



Société	Nature du titre	Emetteur	Valeurs des titres d'investissement en KDT	% de détention (*)
Attijari bank	Titres de participation	STIP	677,95	11.01%
Attijari bank	Titres de participation	SEDAT TUNISIE HORIZON	11,28	-
Attijari bank	Titres de participation	SIALE	25	-
Attijari bank	Titres de participation	SICAR CENTRE OUEST SIDCO	408	2.56%
Attijari bank	Titres de participation	SICAR NORD OUEST-SODINO	700	1.46%
Attijari bank	Titres de participation	SODEK SICAR	25	0.40%
Attijari bank	Titres de participation	SODIS SICAR	1 200,00	4.22%
Attijari bank	Titres de participation	SOFAT	469,8	-
Attijari bank	Titres de participation	SOLAICO	40	-
Attijari bank	Titres de participation	SOMATRA GET	50,71	7.18%
Attijari bank	Titres de participation	SOTULUB	150	2.73%
Attijari bank	Titres de participation	STAR IMMOBILIERE	100	20%
Attijari bank	Titres de participation	STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	9,4	-
Attijari bank	Titres de participation	STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	250	11.11%
Attijari bank	Titres de participation	STE HEDIA	75	7.50%
Attijari bank	Titres de participation	Sté Hôtelière	5	-
Attijari bank	Titres de participation	STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	350	7.55%
Attijari bank	Titres de participation	STE LAINO	28,8	0.65%
Attijari bank	Titres de participation	STE SWIFT	6,63	-
Attijari bank	Titres de participation	STE TAOUFIK	10	0.05%
Attijari bank	Titres de participation	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	146	6.35%
Attijari bank	Titres de participation	STE TUNISIENNE DE GARANTIE (SOTUGAR)	130	4.33%
Attijari bank	Titres de participation	STIM	73,5	-
Attijari bank	Titres de participation	TOURAFRIC	0,1	0.03%
Attijari bank	Titres de participation	TRANSTOURS	44	-
Attijari bank	Titres de participation	TUNIS RE	1 567,50	1.92%
Attijari bank	Titres de participation	TUNISIE AUTOROUTES	206,7	0.03%
Attijari bank	Obligation	EMP OBLIG HANNIBAL LEASE	1 000,00	-
Attijari bank	Obligation	EMP OBLIG HL 2014-1	500	-
Attijari bank	Obligation	EMP OBLIG TL 2014-2	500	-
Attijari bank	Obligation	EMPRUNT NATIONAL 2014	15 000,00	-
Attijari bank	Obligation	EMPRUNT OBLIG. BTE 2011	500	-

Société	Nature du titre	Emetteur	Valeurs des titres d'investissement en KDT	% de détention (*)
Attijari bank	Obligation	EMPRUNT OBLIGATAIRE BNA2011	5 000,00	-
Attijari bank	Obligation	Emprunt participatif Attijari Finance	750	-
Attijari bank	Obligation	EO AIL 2013	2 400,00	-
Attijari bank	Obligation	OBLIGATIONS TUN-LEAS 2014	500	-
Attijari LEASING	Obligation	Attijari obligataire SICAV	16 334,55	
Attijari LEASING	Avance/fonds gérés	Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	127,92	0.67%
Attijari SICAR	Titres de participation	ADVENTEK	50,4	
Attijari SICAR	Titres de participation	Adventek /FP	67,2	
Attijari SICAR	Titres de participation	AVITOP	152,13	
Attijari SICAR	Titres de participation	Bel Art Industries	224,6	
Attijari SICAR	Titres de participation	Bel Art Industries/FG A.Bank	112,3	
Attijari SICAR	Titres de participation	Carrières de Sidi Bouzid	150	
Attijari SICAR	Titres de participation	Céramique Industries	852,23	
Attijari SICAR	Titres de participation	Chimical & pharmaceutic comp.	593	
Attijari SICAR	Titres de participation	Ciments de Bizerte	1 501,35	
Attijari SICAR	Titres de participation	CLSB	1 700,00	
Attijari SICAR	Titres de participation	CLSB /LEASING 2	800	
Attijari SICAR	Titres de participation	CMA Container Mediteranean Agency	80	
Attijari SICAR	Titres de participation	Comptoir National des huiles	141	
Attijari SICAR	Titres de participation	Comptoir National des huiles / FP	216	
Attijari SICAR	Titres de participation	Conforta Meubles	261,38	
Attijari SICAR	Titres de participation	Dialog Vision	255	
Attijari SICAR	Titres de participation	Dialog Vision/FP	255	
Attijari SICAR	Titres de participation	Dotations accordées sur le Fonds 21-21	460,92	
Attijari SICAR	Titres de participation	EXCELL FISH	270	
Attijari SICAR	Titres de participation	Fobbex /FOPRODI	230	
Attijari SICAR	Titres de participation	Fobbex industries	116	
Attijari SICAR	Titres de participation	GATT	25,9	
Attijari SICAR	Titres de participation	H et M Recyclages	18,14	
Attijari SICAR	Titres de participation	HYSYS	249,98	
Attijari SICAR	Titres de participation	Imprimerie Ben Rjeb	36	
Attijari SICAR	Titres de participation	Imprimerie Ben Rjeb /FP	17,6	

Société	Nature du titre	Emetteur	Valeurs des titres d'investissement en KDT	% de détention (*)
Attijari SICAR	Titres de participation	MED FOOD/FG ENNAKL	235	
Attijari SICAR	Titres de participation	Med Food/FP	615	
Attijari SICAR	Titres de participation	MEDAPLAST/FG A.Bank	418,4	
Attijari SICAR	Titres de participation	MEDIAL PHARM	100	
Attijari SICAR	Titres de participation	MEDIAL PHARM/Foprodi	170	
Attijari SICAR	Titres de participation	NCS Telecom	75	
Attijari SICAR	Titres de participation	New Ceramics	92,22	
Attijari SICAR	Titres de participation	New Ceramics/FP	96	
Attijari SICAR	Titres de participation	POLYSAC / FP	180	
Attijari SICAR	Titres de participation	Professional Inspectors / FP	74	
Attijari SICAR	Titres de participation	Professional Inspectors / SAROST (2)	110	
Attijari SICAR	Titres de participation	Protel / FG GIS	330	
Attijari SICAR	Titres de participation	PVCIA	150	
Attijari SICAR	Titres de participation	PVCIA/FOPRODI	360	
Attijari SICAR	Titres de participation	R & M Silos	240	
Attijari SICAR	Titres de participation	SEM CHIFA /FP	800	
Attijari SICAR	Titres de participation	SEM CHIFA/AB	150	
Attijari SICAR	Titres de participation	SEM CHIFA/ELBOUNIANE	250	
Attijari SICAR	Titres de participation	SIM SUD	196,54	
Attijari SICAR	Titres de participation	SIMETAL	560	
Attijari SICAR	Titres de participation	SMF NATACHA/FG A.Bank	800	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société CLN	214	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société ITTC	812,5	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société ITTC/FG Ennakl	524,5	
Attijari SICAR	Titres de participation	société LAND OR	749,99	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société les entrepôts Frigorifiques du Centre	800	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société Sahara évacion	110,36	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société SIACA	492,5	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société TLD	492	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société TLD/FG COTR	52	
Attijari SICAR	Titres de participation	Société TLD/FG Jadwa	56	

Société	Nature du titre	Emetteur	Valeurs des titres d'investissement en KDT	% de détention (*)
	participation			
Attijari SICAR	Titres de participation	SOHOB	215,49	
Attijari SICAR	Titres de participation	SOTUDEF/FG A.Bank	108	
Attijari SICAR	Titres de participation	SOTUDEF/FG Ennakl	183	
Attijari SICAR	Titres de participation	SOTUDEF/FP	148,36	
Attijari SICAR	Titres de participation	SOTUDIL	1 000,00	
Attijari SICAR	Titres de participation	SOTUPEL P/C FCP SAM 2014	700	
Attijari SICAR	Titres de participation	SOTUPEL/FOPRODI	871,2	
Attijari SICAR	Titres de participation	SOVIE/GIS	2 250,00	
Attijari SICAR	Titres de participation	SOVIE/TOUMI	30	
Attijari SICAR	Titres de participation	Sté de développement et de Diffusion/FG A.Bank	1 000,00	
Attijari SICAR	Titres de participation	Sté de développement et de diffusion/FP	500	
Attijari SICAR	Titres de participation	Sté MED-PLAST	393,05	
Attijari SICAR	Titres de participation	Sté Med-Plast/Foprodu	83,16	
Attijari SICAR	Titres de participation	sté POLYSAC foprodu	152,78	
Attijari SICAR	Titres de participation	Sté POLYSAC/ ennakl	75,6	
Attijari SICAR	Titres de participation	STMK	359,28	
Attijari SICAR	Titres de participation	SYPHAX AIRLINES	500	
Attijari SICAR	Titres de participation	T.G.I/FG A.Bank	59,79	
Attijari SICAR	Titres de participation	TEC METALL TUNISIE	100	
Attijari SICAR	Titres de participation	TECHNOLATEX	409	
Attijari SICAR	Titres de participation	TGI/FP	99	
Attijari SICAR	Titres de participation	Tisaage Teinture et Finition/FG ENNAKL	220	
Attijari SICAR	Titres de participation	Tissage teinture et finition/FG A.Bank	350	
Attijari SICAR	Titres de participation	Tissage Teinture et finition/FP	680	
Attijari SICAR	Titres de participation	TITF SICAR	100	
Attijari SICAR	Titres de participation	TOPIC/FP	460,36	
Attijari SICAR	Titres de participation	Tricolux	63	
Attijari SICAR	Titres de participation	Tunisia Glass	188,7	
Attijari SICAR	Titres de participation	Tunisian travel club	303,39	
Attijari SICAR	Titres de participation	Tunisie Cuir/FP	165	

Société	Nature du titre	Emetteur	Valeurs des titres d'investissement en KDT	% de détention (*)
Attijari SICAR	Titres de participation	Tunsie cuir	165	
Attijari SICAR	Titres de participation	ZID BIO/FOPRODI	31,2	
Attijari SICAR	Obligation	emprunt national 2014	50	
Attijari SICAR	Obligation	EO AIL 2012-1	50,8	
Attijari SICAR	Obligation	EO ATT LEAS 2011	422,18	
Attijari SICAR	Obligation	EO ATT LEAS 2013-1	197,89	
Attijari SICAR	Obligation	EO ATT LEAS 2014-1	131,93	
Attijari SICAR	Obligation	EO CIL 2012-1	80	
Attijari SICAR	Obligation	Obligations ordinaires/FG A.Bank	1 600,00	
AVS	Obligation	EMPRUNT NATIONAL	140	n.s
AVS	Obligation	S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	100	3.571%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Titres de participation	BVMT	431,9	
ATTIJARI INTERMEDIATION	Titres de participation	STICODEVAM	125,2	
ATTIJARI INTERMEDIATION	Titres de participation	IFBT	0,1	
Total			89 552	

(*)La Banque ne dispose pas des pourcentages de détention d'une manière exhaustive. De même, les montants provisionnés ne peuvent pas être défalqués par titre pour les filiales de la banque.

Le détail de la rubrique « Autres titres d'investissement se présente comme suit en KDT :

	31/12/2014	31/12/2013
Autres titres d'investissement		
BTA 5,5% FEV 2020	34 399	
BTA 5,5% OCTOBRE 2020	78 279	
BTA 6% AVRIL 2024	61 178	
BTA 6.9% MAI 2022	183 057	
Décote sur titres d'investissement	163	
Prime sur titres d'investissement	(305)	
Obligations-BATAM	-	373
Compte associé-BATAM	-	911
Total	356 771	1 284

e) **Note complémentaire de la note 7 « Valeurs immobilisées » portant sur les variations des immobilisations corporelles et incorporelles**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 168 784 KDT contre 177 487 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 8 703 KDT.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Constructions	95 401	98 433
Immobilisation en cours	17 737	17 196
Agencements, Aménagements et Installations	17 097	18 555
Terrains	14 120	13 716
Logiciels de base	12 667	16 657
Matériel Informatique	6 877	8 252
Matériel & Mobilier	4 239	4 169
Matériel Roulant	973	836
Charges reportées	-	-
Provisions pour dépréciation d'immobilisations	(327)	(327)
Total Valeurs immobilisées	168 784	177 487

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2014 un solde de 168 784 KDT contre 177 487 KDT au 31 décembre 2013, soit une diminution de 8 703 KDT.

Désignation	Valeur brute au 31/12/13	Acquisition	Cession / Régularisation	Valeur brute au 31/12/2014	Amort. et Prov au 31/12/13	Dotations	Régularisation	Amort. et Prov au 31/12/14	Valeur nette au 31/12/2014
Immobilisation incorporelle	45 765	1 279	0	47 044	(29 108)	(5 269)	0	(34 377)	12 667
Logiciels informatiques	45 765	1 279	0	47 044	(29 108)	(5 269)	0	(34 377)	12 667
Immobilisation corporelle	243 542	7 555	(2 237)	248 860	(82 711)	(11 134)	1 102	(92 743)	156 117
Terrains	13 716	569	(165)	14 120	0	0	0	0	14 120
Constructions	118 872	1 026	(131)	119 767	(20 439)	(4 046)	119	(24 366)	95 401
Agencement aménagement installation	44 890	1 830		46 720	(26 335)	(3 288)		(29 623)	17 097
Matériel et mobilier	12 246	904		13 150	(8 077)	(834)		(8 911)	4 239
Matériel informatique	33 738	1 322	(2)	35 058	(25 486)	(2 697)	2	(28 181)	6 877
Matériel roulant	2 830	398	(981)	2 247	(1 994)	(261)	981	(1 274)	973
Autres immobilisations corporelles	17 250	1 506	(958)	17 798	(380)	(8)	0	(388)	17 410
Total valeurs immobilisées	289 307	8 834	(2 237)	295 904	(111 819)	(16 403)	1 102	(127 120)	168 784



f) Note complémentaire à la note 15 « Capitaux propres » portant sur la détermination du résultat par action et ce conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 est de 1,872 dinars contre 1,955 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Désignation	2014	2013
Résultat net du groupe avant modifications comptables	74 408	77 700
Capital social - nombre de titres	39 748 290	39 748 290
Résultat par action de base (en DT)	1,872	1,955

Le résultat de base par action doit être calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

XV.4.2 Note rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014

a) Note rectificative relative au détail de la rubrique « résultat d'exploitation »

Le détail de la rubrique « résultat d'exploitation » colonne 2013 figurant au niveau des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014 est différent de celui figurant au niveau des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013 (exemple : le montant de la rubrique « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs » figurant au niveau de l'état de résultat du 01 janvier au 31/12/2013 est de (33 036 KDT) alors qu'il est de (16 874 KDT) au niveau de l'état de résultat au 31/12/2013 figurant au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2014 à titre comparatif).

En effet, des retraitements de présentation ont été opérés au niveau de certaines rubriques et ce en application de la norme comptable tunisienne n°1 qui prévoit dans son paragraphe 21 que " Des rubriques et postes supplémentaires doivent y être ajoutés dès qu'une norme le requiert ou quand un tel ajout est nécessaire pour présenter fidèlement l'aspect que l'état financier concerné est censé représenter».

A cet effet, il a été procédé à la mise en exergue des primes d'assurance vie et des dotations aux provisions techniques de l'exercice provenant d'Attijari Assurance dans deux rubriques distinctes au niveau de l'état de résultat consolidé à savoir : produits des autres activités et charges des autres activités. Par conséquent, l'exercice 2013 a subi un reclassement de présentation pour assurer la comparabilité entre les périodes présentées.

Les reclassements opérés se détaillent comme suit :

	2013 publié	Retraitements (*)	2013 retraité
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	274 533		274 533
Commissions (en produits)	70 228		70 228
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	38 524		38 524
Revenus du portefeuille d'investissement	2 635		2 635
Total Produits d'exploitation bancaire	385 920		385 920
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts courus et charges assimilées	(121 927)		(121 927)
Commissions encourues	(3 396)		(3 396)
Total Charges d'exploitation bancaire	(125 323)		(125 323)
Produits des autres activités	0	16 204	16 204
Charges des autres activités	0	(16 162)	(16 162)
Produit net bancaire	260 597	42	260 639
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(33 036)	16 162	(16 874)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	308		308
Autres produits d'exploitation	21 068	(16 204)	4 864
Frais de personnel	(86 752)		(86 752)
Charges générales d'exploitation	(34 579)		(34 579)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(15 941)		(15 941)
Résultat d'exploitation	111 665		111 665
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence	(132)		(132)
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	934		934
Impôt sur les bénéfices	(32 918)		(32 918)
Résultat des activités ordinaires	79 549		79 549
Part de résultat revenant aux minoritaires	1 849		1 849
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	-		-
Résultat net consolidé de la période du Groupe	77 700		77 700
Effet des modifications comptables part Groupe	(44 300)		(44 300)
Résultat après modifications comptables du Groupe	33 400		33 400

b) Note rectificative relative à l'état de flux de trésorerie

Le montant relatif à la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice », colonne 2013, est de 326 349 KDT alors que le montant relatif à la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice » colonne 2014, est de 326 350 KDT:

	Note	2014	2013
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		397 955	373 632
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(104 094)	(118 280)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		10 921	1 438
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(246 802)	(241 071)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		428 754	450 343
Titres de placement		129 628	(6 700)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(121 050)	(113 389)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		139 794	(95 452)
Impôt sur les bénéfices		(45 702)	(28 237)
Total Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		589 404	222 284
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		(4 964)	2 438
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(390 035)	(6 629)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(8 019)	(15 886)
Total Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(403 018)	(20 077)
Flux de financement			
Emission / Remboursement d'emprunts		9 568	16 906
Augmentation / diminution ressources spéciales		(4 797)	(10 503)
Dividendes et autres distributions		(54 958)	(54 557)
Autres flux de financement		0	411
Total Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(50 187)	(47 743)
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice		136 199	154 464
Liquidités et équivalent de liquidités en début d'exercice		326 350	171 885
Liquidités et équivalent de liquidités en fin d'exercice	31	462 549	326 350

c) Note rectificative de la note 1.2.2.1 3 « Sociétés consolidés par intégration globale »

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que la **banque** détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

d) Note rectificative de la note « Les produits d'exploitation bancaire »

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 385 920 KDT au 31 décembre 2013 à **428 231 KDT** au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une augmentation de 41 908 KDT.

XVI. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES INDIVIDUELS AU 30/06/2015

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- Les états financiers ne portent pas le nom de la banque et tout autre moyen d'identification et ce conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC Norme générale relative aux Dispositions relatives à la présentation des états financiers.
- La présentation des états financiers (bilan, état des engagements hors bilan et état de résultat) ne fait pas apparaître les postes définis par deux lettres en majuscule suivis d'un chiffre, conformément à la NC21 relative à la Présentation des états financiers des établissements bancaires.

Par ailleurs, les notes aux états financiers établis par la banque pour son arrêté des états financiers intermédiaires au 30/06/2015, ne comportent pas toutes les informations requises et les notes obligatoires suivantes :

- Une note précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire et qui n'ont pas été inclus dans les états financiers intermédiaires et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur les émissions, rachats et remboursements de dettes conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur le Portefeuille d'investissement portant sur le pourcentage de détention des titres de participations et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 7 relative aux placements.
- Une note sur les Capitaux propres telle qu'exigée par les dispositions du paragraphe 83 de la NC01 norme générale comportant notamment la détermination du résultat par action.
- Une note détaillant les emprunts comportant les soldes à l'ouverture, les nouveaux emprunts, les remboursements, les reclassements et les soldes à la clôture, ainsi que les conditions des emprunts (l'échéancier des emprunts: taux, durée...).

La banque s'engage à compléter ses états financiers par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016.

XVI.1 ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES COMPARES AU 30/06/2015

a) Bilans comparés au 30/06/2015

En KDT	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	243 421	306 363	222 113
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	596 088	550 567	473 959
Créances sur la clientèle	3	3 693 493	3 548 000	3 601 472
Portefeuille titres commercial	4	292 806	426 919	229 183
Portefeuille titres d'investissement	5	449 004	89 964	458 853
Valeurs immobilisées	6	144 095	151 630	147 862
Autres actifs	7	212 986	186 535	170 894
TOTAL ACTIF		5 631 893	5 259 978	5 304 336
PASSIF				
Banque Centrale et CCP	8	222 034	271 207	90 024
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	56 743	37 331	57 013
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	4 737 958	4 348 202	4 505 932
Emprunts et ressources spéciales	11	42 687	50 294	51 107
Autres passifs	12	179 123	177 837	191 928
TOTAL PASSIF		5 238 545	4 884 871	4 896 004
CAPITAUX PROPRES				
	13			
Capital		198 741	198 741	198 741
Réserves		135 875	131 931	132 044
Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646
Résultats reportés		10 583	3	3
Résultat net		44 503	40 786	73 898
TOTAL CAPITAUX PROPRES		393 348	375 107	408 332
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 631 893	5 259 978	5 304 336

b) Etats des engagements hors bilan comparés au 30/06/2015

En KDT	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
PASSIFS EVENTUELS	14			
Cautions, avals et autres garanties données		262 646	278 037	253 094
Crédits documentaires		259 123	249 174	142 158
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		521 769	527 211	395 252
ENGAGEMENTS DONNES	15			
Engagements de financements donnés		125 682	130 764	109 801
Engagements sur titres		38	38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		125 720	130 802	109 839
ENGAGEMENTS RECUS	16			
Garanties reçues		1 882 064	1 504 575	1 520 304
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 882 064	1 504 575	1 520 304

c) Etats de résultat comparés au 30/06/2015

En KDT	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	17	135 608	128 558	263 408
Commissions (en produits)	18	37 969	37 576	76 293
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	19 347	22 249	40 714
Revenus du portefeuille d'investissement	20	14 310	3 511	13 794
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		207 234	191 894	394 209
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts courus et charges assimilées	21	(66 073)	(59 060)	(127 155)
Commissions encourues		(2 062)	(2 045)	(4 382)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(68 135)	(61 105)	(131 537)
PRODUIT NET BANCAIRE		139 099	130 789	262 672
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	(3 522)	(6 548)	(13 470)
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		167	267	520
Autres produits d'exploitation		3 088	2 568	5 161
Frais de personnel	23	(46 690)	(43 917)	(87 347)
Charges générales d'exploitation	24	(16 060)	(15 962)	(31 962)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 027)	(7 939)	(15 942)
RESULTAT D'EXPLOITATION		68 053	59 258	119 632
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		391	(361)	(1 628)
Impôts sur les bénéfices		(23 941)	(18 111)	(44 106)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		44 503	40 786	73 898
RESULTAT NET DE LA PERIODE		44 503	40 786	73 898
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		44 503	40 786	73 898

d) Etats de flux de trésorerie comparés au 30/06/2015

En KDT	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
FLUX D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		181 645	177 163	366 757
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(75 841)	(65 301)	(131 850)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(4 996)	14 816	8 844
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(96 068)	(154 785)	(212 838)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		235 274	299 736	456 539
Titres de placement		(51 689)	(71 291)	132 354
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(63 512)	(52 272)	(96 109)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(47 067)	88 197	74 926
Impôt sur les bénéfices		(23 941)	(18 111)	(26 656)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		53 805	218 152	571 967
FLUX D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		20 218	1 359	(26)
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		4 071	(15 780)	(369 324)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(4 261)	(3 267)	(7 502)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		20 028	(17 688)	(376 852)
FLUX DE FINANCEMENT				
Emission / Remboursement d'emprunts		(7 143)	(6 000)	(6 000)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(297)	(8 156)	(8 121)
Dividendes et autres distributions		(59 622)	(53 263)	(53 263)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(67 062)	(67 419)	(67 384)
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice		6 771	133 046	127 731
Liquidités et équivalent de liquidités en début d'exercice		452 080	324 349	324 349
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	25	458 851	457 395	452 080

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari Bank arrêtés au 30 juin 2015 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables résumés comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N° 91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre de premier semestre 2015 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2015 avec celui de 2014. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées relatives au premier semestre 2015 à ce titre s'élèvent à 530 KDT amenant le total des provisions collectives à 13 960 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

Les dotations aux provisions additionnelles nettes comptabilisées relatives au premier semestre 2015 s'élèvent à ce titre à 1 601 KDT amenant le total des provisions additionnelles à 59 165 KDT.

3/ Classification et évaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement : Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

4/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14,3%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvre	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

5/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

6/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés(2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

8/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

9/ Comptabilisation des provisions pour engagements de retraite

La banque comptabilise des provisions pour passif au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Au 30/06/2015, les engagements post-emploi ont été évalués à 9 007 KDT. La dotation de l'exercice 2015 est de l'ordre de 1 144 KDT dont 803 KDT correspondent à la quote part 1^{er} semestre 2015 de l'étalement de l'effet de la 1^{ère} application de la norme IAS 19.

10/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

-Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.

-Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

-Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.

- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

11/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2015 sont déduits du résultat.

12/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2015 sont rajoutées au résultat.

13/ Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 juin 2015, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2014 que celles relatives à l'année 2015.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2015 un solde débiteur de 243 421 KDT contre 306 363 KDT au 30 juin 2014, soit une diminution de 62 942 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Caisse Dinars	49 989	51 967	47 729
Caisse Devises	8 837	8 619	6 833
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	6 628	5 296	7 532
Banque Centrale comptes ordinaires	161 405	16 401	33 218
Placements auprès de la banque centrale	16 430	223 881	126 505
Créances rattachées	3	0	4
Centres de chèques postaux et TGT	203	273	366
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(74)	(74)	(74)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	243 421	306 363	222 113

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 596 088 KDT au 30 juin 2015 contre 550 567 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 45 521 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Créances sur les banques résidentes	0	16 773	9 308
Créances sur les établissements financiers	101 890	90 921	96 893
Créances sur banques non résidentes	494 068	442 444	367 553
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	130	429	205
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	596 088	550 567	473 959

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2015 un solde de 3 693 493 KDT contre 3 548 000 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 145 493 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 75 611 KDT au 30 juin 2015 contre 72 237 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 3 374 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	226 542	210 649	189 991
Créances rattachées	8 401	8 908	8 353
Total comptes débiteurs	234 943	219 557	198 344
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille crédits	3 371 864	3 236 507	3 313 423
- Crédits court terme	878 271	796 616	854 465
dont Financements en devises	269 209	260 121	250 935
dont Crédits court terme en dinars	609 062	536 495	603 530
- Crédits moyen et long terme	2 493 593	2 439 891	2 458 958
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	23 819	22 192	26 597
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	83 407	73 387	84 750
Impayés	52 467	48 493	46 137
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	245 098	259 263	246 798
Provisions pour créances douteuses (*)	(259 170)	(254 332)	(255 663)
Agios réservés	(75 611)	(72 237)	(74 292)
Créances rattachées	9 303	9 214	8 572
Total autres concours à la clientèle	3 451 177	3 322 487	3 396 322
Crédits sur ressources spéciales	7 373	5 956	6 806
Total créances sur la clientèle	3 693 493	3 548 000	3 601 472

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2014	255 663
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	11 247
Reprise de provision sur opérations de clientèle	(9 871)
Dotation aux provisions collectives	530
Dotation aux provisions additionnelles BCT	2 358
Reprise sur provision additionnelle BCT	(757)
Provision sur les créances au 30/06/2015	259 170

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 292 806 KDT au 30 juin 2015 contre 426 919 KDT au 30 juin 2014, soit une diminution de 134 113 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Titres de transaction			
- Bons de trésor	0	14 716	0
- Autres titres de transaction	4 255	0	2 193
Titres de placement			
- Bons de trésor	260 228	387 575	203 077
- Autres titres de placements	8 697	9 580	8 696
- Créances rattachées	20 586	15 362	15 869
- Provisions sur placements	(960)	(314)	(652)
Total portefeuille titres commercial	292 806	426 919	229 183

17

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 449 004 KDT au 30 juin 2015 contre 89 964 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 359 040 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Titres d'investissement			
Autres titres d'investissement	356 945	1 284	356 771
Obligations	26 740	30 185	30 985
Créances rattachées	6 808	254	14 549
Provisions sur autres titres d'investissement	0	(1 301)	0
Total titres d'investissement	390 493	30 422	402 305
Titres de participations			
Titres de participations libérés	60 000	62 142	60 000
Provisions pour dépréciation titres de participation	(7 251)	(9 795)	(7 417)
Placements SICAR	5 314	5 314	5 314
Provisions sur placements SICAR	(3 033)	(2 995)	(2 995)
Titres de portage	1 200	1 800	1 200
Créances rattachées	2 281	3 076	446
Total titres de participations	58 511	59 542	56 548
Total portefeuille d'investissement	449 004	89 964	458 853

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde net de 144 095 KDT au 30 juin 2015 contre 151 630 KDT au 30 juin 2014, soit une diminution de 7 535 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2014	Acquisition	Cession / Régularisation	Valeur brute au 30/06/2015	Amort. et Prov au 31/12/2014	Dotations	Régularisation	Amort. et Prov au 30/06/2015	Valeur nette au 30/06/2015
Immobilisation incorporelle	47 153	760		47 913	(34 575)	(2 722)		(37 297)	10 616
Logiciels de Base	47 153	760		47 913	(34 575)	(2 722)		(37 297)	10 616
Immobilisation corporelle	223 159	3 590	(142)	226 607	(87 875)	(5 305)	53	(93 128)	133 479
Constructions	103 124	497		103 621	(22 197)	(1 817)		(24 014)	79 607
Terrains	5 070	604	(89)	5 585	-	-			5 585
Matériel Roulant	1 577	-	(53)	1 524	(935)	(95)	53	(977)	547
Matériel & Mobilier	13 374	919		14 293	(7 948)	(385)		(8 333)	5 960
Matériel Informatique	34 399	457		34 856	(27 105)	(1 181)		(28 287)	6 569
Agencement Aménagement Installation	45 434	1 113		46 547	(29 422)	(1 827)		(31 249)	15 298
Immobilisations hors exploitation	18 748	-		18 748	(268)	-		(268)	18 480
Immobilisation en cours	1 433	-		1 433	-	-			1 433
Total valeurs immobilisées	270 312	4 350	(142)	274 520	(122 450)	(8 027)	53	(130 425)	144 095

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 212 986 KDT au 30 juin 2015 contre 186 535 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 26 451 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Crédits directs et avances au personnel	155 300	132 232	143 789
Débit à régulariser et divers	41 555	36 728	10 783
Prêts sur fonds social	8 036	8 552	8 277
Créances prises en charge par l'Etat	7 411	8 176	7 426
Charges payées ou comptabilisées d'avance	7 364	6 276	3 896
Débiteurs divers	2 844	4 017	4 320
Dépôts et cautionnements	1 950	1 069	2 658
Provisions sur autres actifs	(11 474)	(10 515)	(10 255)
Total autres actifs	212 986	186 535	170 894

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 222 034 KDT au 30 juin 2015 contre un solde de 271 207 KDT au 30 juin 2014, soit une diminution de 49 173 KDT.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2015 à 56 743 KDT contre 37 331 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 19 412 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Banques résidentes	30 007	10 010	8
Banques non résidentes	18 622	22 040	51 389
Etablissements financiers	8 081	5 209	5 565
Dettes rattachées	33	72	51
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	56 743	37 331	57 013

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2015 un solde de 4 737 958 KDT contre 4 348 202 KDT au 30 juin 2014 enregistrant une augmentation de 389 756 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dépôts à vue	1 844 696	1 659 232	1 699 724
Comptes d'épargne	1 637 296	1 552 821	1 596 202
Bons de caisse	475 254	410 476	468 379
Comptes à terme	337 988	321 474	311 470
Autres sommes dues à la clientèle	192 590	138 088	159 096
Certificats de dépôts	172 000	173 500	176 500
Autres produits financiers	70 651	82 807	83 830
Dettes rattachées	7 483	9 804	10 731
Total dépôts et avoirs de la clientèle	4 737 958	4 348 202	4 505 932

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2015 un solde de 42 687 KDT contre 50 294 KDT au 30 juin 2014 soit une diminution de 7 607 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Emprunt obligataire	21 428	28 571	28 571
Ressources spéciales	20 598	20 860	20 894
Dettes rattachées	661	863	1 642
Total emprunts et ressources spéciales	42 687	50 294	51 107

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 179 123 KDT au 30 juin 2015 contre 177 837 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 1 286 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Crédit à régulariser et divers	74 167	23 778	76 680
Charges à payer	37 431	38 515	37 060
Provisions pour risques et charges (*)	21 531	18 740	22 736
Exigibles après encaissement	20 475	21 105	23 910
Impôts et taxes	19 071	15 281	25 761
Créditeurs divers	6 448	60 418	5 781
Total autres passifs	179 123	177 837	191 928

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Provisions sur affaires juridiques en cours	853	1 902	2 057
Autres provisions pour risque	20 120	16 280	20 121
Provision pour dépréciation des immobilisations	558	558	558
Total provision pour risques et charges	21 531	18 740	22 736



NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2015 à 198 741 KDT composé de 39 748 290 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

DESIGNATION	31.12.14	198 741	103 473	12 624	1 793	Réserve à régime fiscal particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31.12.14	198 741	103 473	12 624	1 793	399	13 755	3 646	3	73 898	408 332
Affectation résultat bénéficiaire 2014											
Réserves			3 695							(3 695)	0
Dividendes										(59 622)	(59 622)
Report à nouveau									10 580	(10 580)	0
Situation des capitaux propres après affectation		198 741	103 473	16 319	1 793	399	13 755	3 646	10 583	0	348 709
Mouvements sur le fonds social							136				136
Résultat de la période										44 503	44 503
Situation des capitaux propres au	30.06.15	198 741	103 473	16 319	1 793	399	13 891	3 646	10 583	44 503	393 348

2/NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 :PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2015 un solde de 262 646 KDT contre 278 037 KDT au 30 juin 2014, soit une diminution de 15 391 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 259 123 KDT au 30 juin 2015 contre 249 174 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 9 949 KDT.

Passifs éventuels	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Cautions, avals et autres garanties données	262 646	278 037	253 094
Crédits documentaires	259 123	249 174	142 158
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	521 769	527 211	395 252

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 125 720 KDT au 30 juin 2015. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 125 682 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 1 882 064 KDT au 30 juin 2015 contre 1 504 575 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 377 489 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Etablissements de crédits	349 410	188 895	106 489
Clientèle	1 532 654	1 315 680	1413 815
Total engagements de financements donnés	1 882 064	1 504 575	1 520 304

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de 191 894 KDT au 30 juin 2014 à 207 234 KDT au 30 juin 2015 enregistrant, ainsi, une augmentation de 15 340 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 135 608 KDT au 30 juin 2015 contre 128 558 KDT au 30 juin 2014 enregistrant, ainsi, une augmentation de 7 050 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Placement sur le marché monétaire et auprès des banques étrangères	1 308	1 371	2 942
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 308	1 371	2 942
Opérations avec la clientèle			
Portefeuille crédit	118 146	112 427	227 680
. Court terme	23 536	21 202	44 253
- Financement devises	2 451	2 352	4 785
- Court terme Dinar	21 085	18 850	39 468
. Moyen & Long terme	94 610	91 225	183 427
Comptes courants débiteurs	9 462	9 090	18 281
Crédits sur ressources extérieures	181	220	394
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.oultig	1 810	586	2 378
Total opérations avec la clientèle	129 599	122 323	248 733
Autres intérêts et revenus assimilés			
Commissions sur comptes	561	402	871
Avals, cautions et acceptations bancaires	2 177	1 332	3 644
Report/déport sur change à terme	1 963	3 130	7 218
Total autres intérêts et revenus assimilés	4 701	4 864	11 733
Total intérêts et revenus assimilés	135 608	128 558	263 408

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 37 969 KDT au 30 juin 2015 contre 37 576 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 393 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Gestion de compte et autres services financiers	15 486	14 500	30 914
Commissions sur moyens de paiement	9 564	9 970	20 181
Commissions sur opérations crédits	7 318	8 404	15 229
Commission sur opérations internationales	4 400	3 750	7 824
Commissions sur autres opérations bancaires	1 201	952	2 145
Total commissions	37 969	37 576	76 293

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2015, un montant de 19 347 KDT contre 22 249 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 2 902 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Gain net sur titres de transaction	296	29	37
Gain net sur titres de placement	6 884	11 406	17 127
Gain net sur opérations de change	12 167	10 814	23 550
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19 347	22 249	40 714

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 14 310 KDT au 30 juin 2015 contre 3 511 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 10 799 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Bons de trésor	11 314	0	9 079
Dividendes	2 087	2 958	3 100
Intérêts sur obligations	857	483	1 442
Revenus titres de portage	33	48	96
Autre revenus	19	22	77
Total Revenus du portefeuille d'investissement	14 310	3 511	13 794

* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 61 105 KDT au 30 juin 2014 à 68 135 KDT au 30 juin 2015 enregistrant, ainsi, une augmentation de 7 030 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2015 un solde de 66 073 KDT contre 59 060 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 7 013 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires et financiers			
Emprunts interbancaires	509	533	887
Emprunt en devises auprès des correspondants	82	146	270
Autres	101	67	90
Sous total des opérations avec les établissements de bancaires et financiers	692	746	1 247
Opérations avec la clientèle			
Dépôts à vue	6 489	5 845	11 882
Comptes d'épargne	27 395	24 107	51 049
Bons de caisse	12 258	9 539	20 517
Comptes à terme	10 186	8 525	18 727
Certificats de dépôts	5 474	5 543	11 265
Sous total des opérations avec la clientèle	61 802	53 559	113 440
Emprunts et ressources spéciales			
Charges sur emprunts extérieurs	200	231	456
Charges sur emprunts obligataires	588	936	1 732
Sous total des emprunts et ressources spéciales	788	1 167	2 188
Autres intérêts et charges			
Appel d'offres	2 762	3 512	10 141
Autres intérêts et charges assimilées	29	76	139
Sous total autres intérêts et charges	2 791	3 588	10 280
Total intérêts encourus et charges assimilées	66 073	59 060	127 155

NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2015 à 3 522 KDT contre 6 548 KDT au 30 juin 2014. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
D° aux provisions sur créances douteuses	14 135	21 010	38 169
Reprise de provisions sur créances douteuses	(10 628)	(14 932)	(28 872)
Moins-value de cession des créances	-	-	6 053
Reprise de provisions et d'agios réservés sur cession des créances	-	-	(6 087)
D° aux provisions pour risques et charges	1 283	586	4 672
Reprise de provision pour risques et charges	(1 268)	(116)	(465)
Total	3 522	6 548	13 470

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 46 690 KDT au 30 juin 2015 contre 43 917 KDT au 30 juin 2014 enregistrant, ainsi, une augmentation de 2 773 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Rémunération du personnel	34 633	32 620	64 945
Charges sociales	8 197	7 991	15 451
Autres charges liées au personnel	3 860	3 306	6 951
Total frais de personnel	46 690	43 917	87 347

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 16 060 KDT au 30 juin 2015 contre 15 962 KDT au 30 juin 2014, soit une augmentation de 98 KDT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Loyers et services extérieurs	9 147	9 092	18 400
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	2 011	2 249	4 567
Annonces et insertions publicitaires	683	1 303	2 138
Fournitures de bureaux	327	438	868
Missions réceptions	535	664	1 119
Frais du conseil et d'assemblée	308	86	421
Dons et cotisations	229	171	320
Documentation centrale	213	233	300
Transport et déplacement	71	74	161
Frais d'actes et contentieux	49	39	148
Impôts et taxes	472	465	959
Autres	2 015	1 148	2 561
Total charges générales d'exploitation	16 060	15 962	31 962

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 25 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 457 395 KDT au 30 juin 2014 à 458 851 KDT au 30 juin 2015 enregistrant une augmentation de 1 456 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 53 805 KDT et des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement à hauteur de 20 028 KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de 67 062 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 458 851 KDT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	EXERCICE 2014
Liquidités et équivalents de liquidités actif	737 561	765 654	599 042
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	243 493	306 437	222 182
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	494 068	459 217	376 860
Liquidités et équivalents de liquidités passif	278 710	308 259	146 962
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	270 629	303 050	141 397
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	8 081	5 209	5 565
Liquidités et équivalents de liquidités	458 851	457 395	452 080



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Lac, Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC- Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 39 00 Fax +216 71 86 17 89

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Mesdames, messieurs les Actionnaires

De la Banque Attijari de Tunisie

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2015 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 5.631.893 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 44.503 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et

comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 07 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

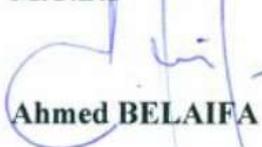
ECC MAZARS



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Les Commissaires aux Comptes Associés

M.T.B.F



Ahmed BELAIFA

XVI.4.1 Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 30/06/2015

- a) **Note complémentaire précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées**

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au 31/12/2014.

- b) **Note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité**

Au cours du premier semestre 2015, la banque n'a enregistré aucun changement dans sa structure et n'a pas réalisé de regroupements, d'acquisitions ou de cession de filiales ainsi que des investissements à long terme.

- c) **Note sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire et qui n'ont pas été inclus dans les états financiers intermédiaires**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 24/07//2015. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30/06/2015 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

- d) **Note sur les émissions, rachats et remboursements de dettes**

Le 11 janvier 2015, la banque a remboursé la 4ème tranche de l'emprunt obligataire émis en 2010 pour un montant 7 143 KDT, le capital restant dû au 30/06/2015 s'élève à 21 428 KDT.

Notons qu'au cours du premier semestre 2015, la banque n'a pas réalisé de nouvelles émissions ou rachats de dettes.

e) Note complémentaire à la note 5 « Portefeuille d'investissement » portant sur le pourcentage de détention des titres de participation

Emetteur	Capital (KDT)	Valeur brute au 30/06/2015	Valeur nominale (DT)	Nb. d'actions détenues	% d'intérêt	Provisions au 30/06/2015	Valeur nette au 30/06/2015
ATTIJARI LEASING	21 250	13 650	10	1 317 856	62,02%	0	13 650
ATTIJARI VALEURS SICAV	2 857	190	100	1 900	3,13%	0	190
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	115 989	30	100	299	0,02%	0	30
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	5 148	190	1 000	190	2,21%	0	190
S T I P	12 623	678	10	138 965	11,01%	518	160
TUNIS RE	75 000	1 568	5	288 000	1,92%	0	1 568
Action VISA	-	517	0	7 135	0,00%	0	517
COTUNACE	21 568	213	100	4 788	2,22%	0	213
LE RIBAT	7 100	200	5	40 000	2,82%	200	0
AGENCE TUNISIENNE D INTERNET	1 000	70	100	700	7,00%	0	70
SOMATRA GET	16 500	51	10	118 401	7,18%	51	0
TOURAFRIC	320	0	100	1	0,03%	0	0
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD-GIS	3 000	897	100	8 970	29,90%	0	897
GTI	400	120	10	12 000	30,00%	0	120
ATTIJARI SICAR	26 456	20 259	100	178 745	67,56%	1 976	18 283
ATTIJARI RECOUVREMENT	1 000	999	10	99 930	99,93%	0	999
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000	5 097	100	49 992	99,98%	0	5 097
ATTIJARI GESTION	500	503	100	5 000	100,00%	0	503
STE TUNISIENNE DE GARANTIE (SOTUGAR)	3 000	130	100	1 300	4,33%	0	130
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	2 300	146	10	14 600	6,35%	146	0
ACMG	2 500	170	250	680	6,80%	170	0
STE INDUSTRIE TOURISTIQUE HEDIA	1 200	75	5	18 000	7,50%	75	0
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	16 226	408	5	83 200	2,56%	106	302
MONETIQUE TUNISIE	3 079	280	100	5 185	10,37%	0	280
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	2 250	250	100	2 500	11,11%	112	138



Emetteur	Capital (KDT)	Valeur brute au 30/06/2015	Valeur nominale (DT)	Nb. d'actions détenues	% d'intérêt	Provisions au 30/06/2015	Valeur nette au 30/06/2015
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	5 040	350	100	3 803	7,55%	0	350
SODIS SICAR	28 457	1 200	10	120 000	4,22%	300	900
INTER BANK SERVICES	6 922	400	5	233 889	16,89%	0	400
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	15 098	592	10	59 203	3,92%	592	0
TUNISIE AUTOROUTES	894 379	207	100	2 965	0,03%	0	207
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	5 974	390	100	3 899	6,53%	0	390
SICAR NORD OUEST-SODINO	48 000	700	10	70 000	1,46%	256	444
SOTULUB	10 973	150	100	2 992	2,73%	0	150
SODEK SICAR	6 236	25	5	5 000	0,40%	6	19
STE LAINO	11 500	29	100	753	0,65%	29	0
STE CLINIQUE TAOUFIK	21 000	10	100	100	0,05%	10	0
COTIF-SICAR	10 000	750	10	75 000	7,50%	170	580
S P P I	2 281	25	3	25 000	3,29%	0	25
FONDS DE RECONV. ET DE DEVELOP. DES CENTRES MINIERES	22 406	80	5	16 000	0,36%	26	54
ATTIJARI FINANCE	1 000	253	100	2 500	25,00%	58	195
STAR IMMOBILIERE	500	100	10	10 000	20,00%	100	0
CERA	16	1	10	100	6,25%	1	0
HOTEL AMILCAR	1 605	6	10	600	0,37%	6	0
STE SWIFT	436	7	5 000	9	10,33%	7	0
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	150	10	15 000	100,00%	150	0
STE ARABE DES SERVICES FINANCIERS	59 265	34	10	9 750	0,16%	34	0
LA MAISON DU BANQUIER	8 885	480	1	479 900	5,40%	314	166
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	6 400	34	32	1 075	0,54%	0	34
sté Hôtelière	5	5	1	5 000	100,00%	5	0
AMEL SICAF	1 325	475	100	4 750	35,85%	475	0
FID SICAV OBLIGATAIRE	30	0	100	1	0,33%	0	0



Emetteur	Capital (KDT)	Valeur brute au 30/06/2015	Valeur nominale (DT)	Nb. d'actions détenues	% d'intérêt	Provisions au 30/06/2015	Valeur nette au 30/06/2015
PRIMAVERA	7890	380	100	3 800	4,82%	380	0
SOFAT	2798	470	100	4 698	16,79%	470	0
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	2000	104	10	10 400	5,20%	104	0
L'EVOLUTION ECONOMIQUE	1350	76	5	14 640	5,42%	76	0
STIM	150	74	5	14 700	49,00%	74	0
S I A Q	366	45	50	900	12,30%	45	0
TRANSTOURS	1170	44	5	8 800	3,76%	44	0
SIALE	695	25	50	500	3,60%	25	0
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE	100	9	100	94	9,40%	9	0
SOLAICO	1280	40	25	1 600	3,13%	40	0
MACHINES TEXTILES MAGHREB.	2000	13	100	500	2,50%	13	0
LE CONFORT	1850	35	10	3 700	2,00%	35	0
BATAM IMMOBILIERE	150	33	10	3 270	21,80%	33	0
SEDAT TUNISIE HORIZON	1015	11	100	112	1,10%	11	0
ATTIJARI ASSURANCE	10 000	5 500	100	549 998	55,00%	0	5 500
Total		60 000				7 251	52 749



f) Note complémentaire sur les capitaux propres

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2015 s'élève à 1,120 dinars contre 1,026 dinars au titre du premier semestre 2014.

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat net en KDT	44 503	40 786	73 898
Capital social - nombre de titres	39 748 290	39 748 290	39 748 290
Résultat de base par action (en DT)	1,120	1,026	1,859

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

g) Note détaillant les emprunts comportant les soldes à l'ouverture, les nouveaux emprunts, les remboursements, les reclassements et les soldes à la clôture, ainsi que les conditions des emprunts

Le poste « emprunts et ressources spéciales » présente au 30 juin 2015 un solde de 42 687 KDT contre 50 294 KDT au 30 juin 2014 soit une diminution de 7 607 KDT.

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Emprunt obligataire*	21 428	28 571	28 571
Ressources spéciales	20 598	20 860	20 894
Dettes rattachées	661	863	1 642
Total emprunts et ressources spéciales	42 687	50 294	51 107

*En 2010, la banque a émis un emprunt obligataire pur un montant de 50 000 000 KDT (composé de 500 000 Obligations) à un taux d'intérêt nominal variable (TMM + 0,6%), l'échéancier de l'emprunt exprimé en KDT se présente comme suit :

Échéance	Soldes à l'ouverture	Remboursements	Soldes à la clôture	Intérêts	Annuités
11/01/2011	50 000	-	50 000	-	-
11/01/2012	50 000	7 143	42 857	2 487	9 630
11/01/2013	42 857	7 143	35 714	2 226	9 369
11/01/2014	35 714	7 143	28 571	1 855	8 998
11/01/2015	28 571	7 143	21 428	1 545	8 688
11/01/2016	21 428	7 143	14 285	1 159	8 302
11/01/2017	14 285	7 143	7 142	773	7 916
11/01/2018	7 142	7 142	-	386	7 528
Total		50 000		10 431	60 431

h) Notes rectificatives aux états financiers individuels arrêtés au 30/06/2015

i) Note rectificative relative à l'état de résultat

L'état de résultat au 30/06/2015 comporte certaines erreurs de calcul telles que : Le résultat d'exploitation est de 68 055 KDT et non de 68 053 KDT :

L'état de résultat ajusté se présente comme suit :

ETAT DE RESULTAT
Attijari bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2015 AU 30 JUIN 2015
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2015	30/06/2014	Exercice 2014
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	17	135 608	128 558	263 408
Commissions (en produits)	18	37 969	37 576	76 293
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	19 347	22 249	40 714
Revenus du portefeuille d'investissement	20	14 310	3 511	13 794
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		207 234	191 894	394 209
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	21	(66 073)	(59 060)	(127 155)
Commissions encourues		(2 062)	(2 045)	(4 382)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(68 135)	(61 105)	(131 537)
PRODUIT NET BANCAIRE		139 099	130 789	262 672
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	22	(3 522)	(6 548)	(13 470)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement		166*	267	520
Autres produits d'exploitation		3 087*	2 568	5 161
Frais de personnel	23	(46 690)	(43 917)	(87 347)
Charges générales d'exploitation	24	(16 060)	(15 962)	(31 962)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 027)	(7 939)	(15 942)
RESULTAT D'EXPLOITATION		68 053	59 258	119 632
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		391	(361)	(1 628)
Impôt sur les bénéfices		(23 941)	(18 111)	(44 106)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		44 503	40 786	73 898
RESULTAT NET DE LA PERIODE		44 503	40 786	73 898
Résultat net après modifications comptables		44 503	40 786	73 898

*La Banque a ajusté la rubrique « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement » de 167 KDT à 166 KDT et la rubrique « Autres produits d'exploitation » de 3 088 KDT à 3 087 KDT pour tenir compte de l'effet des arrondis.

j) Note rectificative relative à l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie comporte certaines différences relatives aux données arrêtées au 30/06/2014 figurant à titre comparatif au niveau des états financiers arrêtés au 30/06/2015, notamment : la variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice qui est de 133 047 KDT et non de 133 046 KDT.

	Note	30/06/2015	30/06/2014	Exercice 2014
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		181 645	177 163	366 757
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(75 841)	(65 301)	(131 850)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(4 996)	14 816	8 844
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(96 068)	(154 785)	(212 838)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		235 274	299 737*	456 539
Titres de placement		(51 689)	(71 291)	132 354
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(63 512)	(52 272)	(96 109)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(47 067)	88 197	74 926
Impôt sur les bénéfices		(23 941)	(18 111)	(26 656)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		53 805	218 153	571 967
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		20 218	1 359	(26)
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		4 071	(15 780)	(369 324)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(4 261)	(3 267)	(7 502)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		20 028	(17 688)	(376 852)
Activités de financement				
Emission / Remboursement d'emprunts		(7 143)	(6 000)	(6 000)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(297)	(8 156)	(8 121)
Dividendes et autres distributions		(59 622)	(53 263)	(53 263)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements		(67 062)	(67 419)	(67 384)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		6 771	133 046	127 731
liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		452 080	324 349	324 349
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	25	458 851	457 395	452 080

*La Banque a ajusté la rubrique « Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle » pour tenir compte des arrondis. Le montant publié en 2014 s'élève à 299 736 KDT alors que celui ajusté au niveau de la colonne comparative 2014 s'élève à 299 737 KDT.

k) Note rectificative à la note 16 « Engagements reçus » :

Au niveau du tableau, il s'agit du «Total engagements reçus» et non du «Total engagements de financements données». La note ajustée se présente comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Etablissements de crédits	349 410	188 895	106 489
Clientèle	1 532 654	1 315 680	1 413 815
Total engagements reçus	1 882 064	1 504 575	1 520 304

l) Note explicative de la note 18 « Commissions en produits » qui fait ressortir des données relatives au 30/06/2014 figurant à titre comparatif non conformes à celles publiées au niveau des états financiers arrêtés au 30/06/2014

La rubrique « Commissions en produits » au 30/06/2014 a été retraitée pour tenir compte de la nouvelle affectation des chapitres comptables déjà appliquée au 31/12/2014.

Rubrique	Nouvelle affectation	Ancienne affectation
Commission sur opérations crédits	8 404	8 404
Commission sur opérations internationales	3 750	5 409
Commissions sur autres opérations bancaires	952	952
Commissions sur moyens de paiements	9 970	9 201
Gestion de compte et autres services financiers	14 500	13 610
Total	37 576	37 576

m) Note rectificative de la note 19 « gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières »

Cette rubrique a enregistré une diminution et non une augmentation.

La rectification effectuée se présente comme suit :

« Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2015, un montant de 19 347 KDT contre 22 249 KDT au 30 juin 2014, soit une **diminution** de 2 902 KDT ».

n) Note rectificative de la note 25 : les flux affectés aux activités de financement sont de (67 062 KDT) et non de 67 062 KDT

La rectification effectuée se présente comme suit :

« Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 53 805 KDT et des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement à hauteur de 20 028 KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de **(67 062)KDT** ».

XVII. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2015

DESIGNATION	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31/12/2014	198 741	103 473	12 624	1 793	399	13 755	3 646	3	73 898	408 332
Affectation résultat bénéficiaire 2014										
Réserves			3 695						(3 695)	0
Dividendes									(59 622)	(59 622)
Report à nouveau								10 580	(10 580)	0
Situation des capitaux propres après affectation	198 741	103 473	16 319	1 793	399	13 755	3 646	10 583	0	348 709
Mouvements sur le fonds social						136				136
Résultat de la période									44 503	44 503
Situation des capitaux propres au 30/06/2015	198 741	103 473	16 319	1 793	399	13 891	3 646	10 583	44 503	393 348



XVIII. EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Total des produits d'exploitation bancaire	207 234	191 894	394 209
Produit Net Bancaire	139 099	130 789	262 672
Résultat d'exploitation	68 053	59 258	119 632
Capital social	198 741	198 741	198 741
Nombre d'actions	39 748 290	39 748 290	39 748 290
Produits d'Exploitation Bancaire / Action (en DT)	5,214	4,828	9,918
Produit Net Bancaire / Action (en DT)	3,499	3,290	6,608
Résultat d'exploitation / Action (en DT)	1,712	1,491	3,010

XIX. EVOLUTION DU RESULTAT NET

En KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat avant impôt	68 444	58 897	118 004
Résultat net après modifications comptables	44 503	40 786	73 898
Capital social	198 741	198 741	198 741
Nombre d'actions	39 748 290	39 748 290	39 748 290
Résultat avant impôts par action (en DT)	1,722	1,482	2,969
Résultat net par action (en DT)	1,120	1,026	1,859

XX. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat net après modifications comptables	44 503	40 786	73 898
Dotations aux provisions/ créances, hors bilan et passif (nettes)	3 522	6 548	13 470
Dotations aux provisions/ portefeuille investissement (nettes)	(167)	(267)	(520)
Dotations aux amortissements et provisions /Immobilisations	8 027	7 939	15 942
Marge brute d'autofinancement	55 885	55 006	102 790

XXI. PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS

XXI.1 PRINCIPAUX INDICATEURS

En KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dépôts de la clientèle	4 737 958	4 348 202	4 505 932
Créances sur la clientèle	3 693 493	3 548 000	3 601 472
Total des capitaux propres avant résultat	348 845	334 321	334 434
Total des capitaux propres après résultat	393 348	375 107	408 332
Capital social	198 741	198 741	198 741
Total bilan	5 631 893	5 259 978	5 304 336
Produit Net Bancaire	139 099	130 789	262 672
Commissions nettes	35 907	35 531	71 911
Frais d'exploitation	70 777	67 818	135 251
Frais de personnel	46 690	43 917	87 347
Créances douteuses et litigieuses	386 657	399 083	388 546
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	4 678 067	4 536 980	4 437 186
Provisions sur créances (hors provisions collectives)	245 206	241 801	242 234
Agios réservés	75 681	72 580	74 360
Résultat d'exploitation	68 053	59 258	119 632
Résultat net après modifications comptables	44 503	40 786	73 898
Effectif	1 749	1 708	1 742

XXI.2 PRINCIPAUX RATIOS

Ratios de structure	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Total capitaux propres après résultat /total bilan	7,0%	7,1%	7,7%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	84,1%	82,7%	84,9%
Créances sur la clientèle / total bilan	65,6%	67,5%	67,9%
Dépôts de la clientèle / créances sur la clientèle	128,3%	122,6%	125,1%

Ratios de productivité	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	50,9%	51,9%	51,5%
Commissions nettes / Frais de personnel	76,9%	80,9%	82,3%
Frais de personnel /PNB	33,6%	33,6%	33,3%

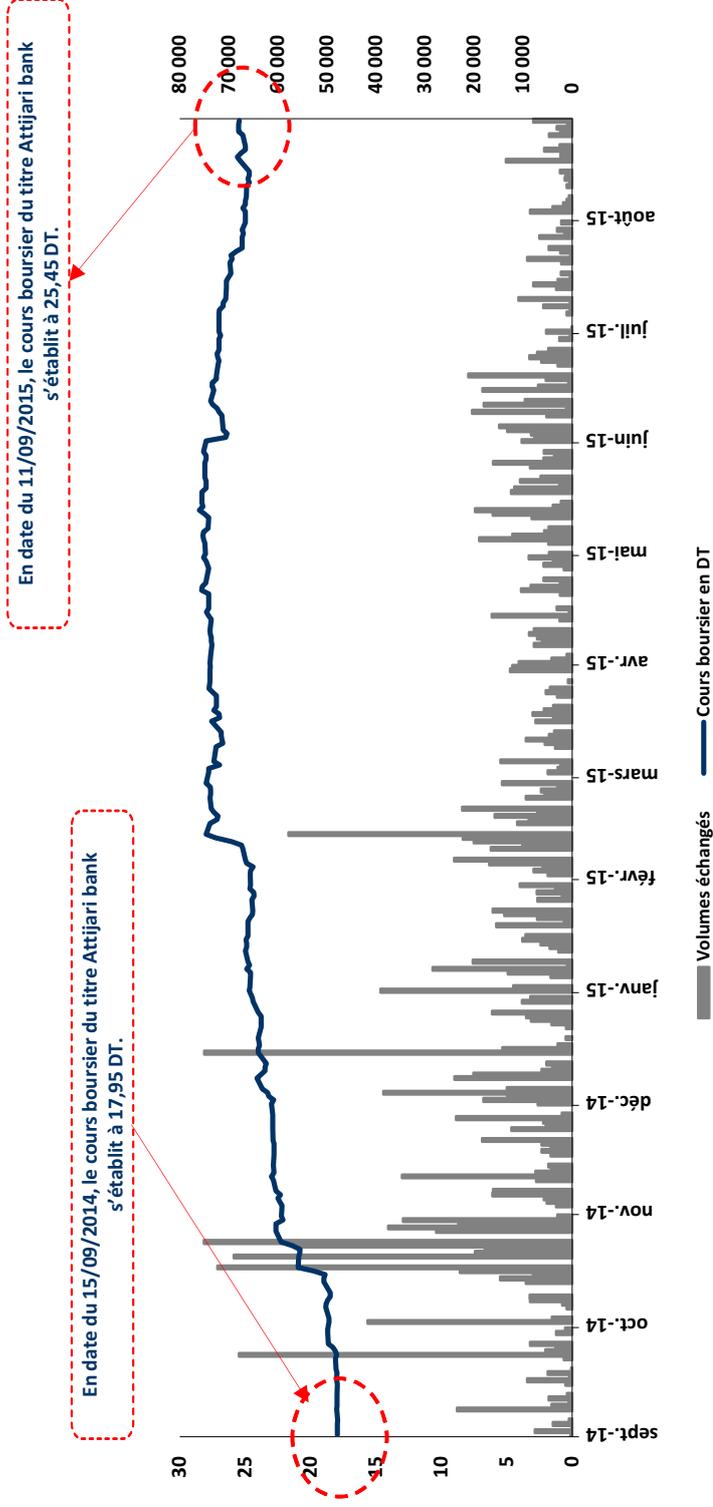
Ratios de rentabilité	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
R.O.E	12,8%	12,2%	22,1%
R.O.A	0,8%	0,8%	1,4%
Résultat net / Produit Net Bancaire	32,0%	31,2%	28,1%
Produit Net Bancaire / Total bilan	2,5%	2,5%	5,0%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	25,8%	27,2%	27,4%

Ratios de prudeniels	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Ratio de liquidité ²⁷	259,41%	237,4%	376,9%
Ratio de solvabilité	10,01%	10,33%	10,93%

²⁷Nouvelle formule de calcul du ratio de liquidité applicable à partir du 01/01/2015 « Liquidity Coverage Ratio » (LCR) conformément à la circulaire n°2014-14 de la BCT.

XXII. COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE ATTIJARI BANK

L'évolution du cours boursier du titre Attijari bank sur les 12 derniers mois se présente comme suit :



Source : Capital IQ



Le tableau des indicateurs de performance de Attijari bank, à la date du 31/08/2015, se présente comme suit :

Indicateurs de performance	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	30/06/2015	31/08/2015
Nominal (Dinars)	5	5	5	5	5
Cours de clôture (DT)	15,440	16,300	23,900	27,520	25,400
Plus haut de la période (DT)	19,000	18,090	24,500	28,600	28,600
Plus bas de la période (DT)	14,300	14,920	15,650	23,500	23,500
Nombre de titres traités	1 354 610	2 193 905	4 175 273	1 154 372	1 380 973
Volume des capitaux traités (KDT)	22 680	36 565	78 574	30 682	36 531
Capitalisation Boursière (MDT)	613,7	647,9	950,0	1 093,9	1 009,6
Rendement (%)	8,7%	8,2%	6,3%	21,4%	12,6%

Chapitre 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

I.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de Attijari bank se décline de la manière suivante :

Membre du Conseil d'Administration	Représenté par	Qualité	Mandat*	Adresse
M. Moncef CHAFFAR	Lui-même	Président	2015-2017	Tunis
M. Mohamed EL KETTANI	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Casablanca
M. Jose REIG ECHEVESTE	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Madrid
M. Boubker JAI	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Casablanca
M. Mounir OUDGHIRI	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Casablanca
M. Hicham SEFFA	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis
Mme. Zohra DRISS BOUSLAMA	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis
M. Mzoughi MZABI	Lui-même	Administrateur	2015-2017	Tunis
M. Edouard ESPARBES	Lui-même	Administrateur indépendant	2015-2017	Paris
M. Mohamed EL HAJJOUJI**	Lui-même	Administrateur indépendant	2015-2017	Casablanca
M. Mohamed Ali BAKIR	Lui-même	Administrateur représentant des petits porteurs	2015-2017	Tunis

*Mandat renouvelé par AGO du 10/06/2015

** Coopté par le Conseil d'Administration du 24/07/2015 en remplacement de M. Hassan OURIAGLI qui a démissionné. Cette cooptation doit être ratifiée lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale.

I.2 FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Hicham SEFFA	Directeur Général*	15/04/2011	Tunis
M. Brahim AHABBANE	Directeur Général Adjoint**	14/12/2012	Tunis
M. Mohamed EL MONCER	Directeur Général Adjoint**	14/12/2012	Tunis

*Mandat renouvelé par Conseil d'Administration du 15/04/2011

**Nommé par Conseil d'Administration du 14/12/2012

Il est à signaler que les membres du Conseil d'Administration suivants font partie des comités suivants :

Membre	Comité
M. Moncef CHAFFAR	Membre du comité des risques
M. Mohamed EL KETTANI	Membre du comité de la nomination et de la rémunération
M. Jose REIG ECHEVESTE	Membre du comité permanent d'audit interne
M. Boubker JAI	Président du comité exécutif de crédit et Membre du comité de la nomination et de la rémunération
M. Mounir OUDGHIRI	Membre du comité exécutif de crédit
M. Hicham SEFFA	Membre du comité exécutif de crédit
Mme. Zohra DRISS BOUSLAMA	Membre du comité permanent d'audit interne
M. Mzoughi MZABI	Membre du comité des risques
M. Edouard ESPARBES	Président du comité permanent d'audit interne
M. Mohamed EL HAJJOUJI	Président du comité des risques
M. Mohamed Ali BAKIR	Membre du comité des risques

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la Société.

I.3 PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Activités exercées, en dehors de la société Attijari bank, au cours des trois dernières années
M. Mohamed EL KETTANI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général d'ATTIJARIWAFABANK ▪ Responsable de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurances ▪ Président du conseil de surveillance de WAFASALAF ▪ Membre du conseil de surveillance de WAFAIMMOBILIER ▪ Membre du conseil de surveillance de WAFABAIL
M. Hicham SEFFA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable du Pôle Services et Traitements Clientèle d'Attijariwafabank ▪ Membre du Comité Exécutif du Groupe Attijariwafabank
M. Mounir OUDGHIRI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général Adjoint du groupe ATTIJARIWAFABANK, responsable de la banque de détail à l'international
M. Boubker JAI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur général d'Attijariwafabank responsable du pôle Supports et moyens ▪ Directeur général d'Attijariwafabank responsable du pôle Banque de Financement et Investissement et filiales financières ▪ Directeur général d'Attijariwafabank responsable du pôle Banque de Détail ▪ Directeur général d'Attijariwafabank responsable (par intérim) du pôle Banque d'investissement et des marchés
M. José Reig ECHEVESTE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur dans le groupe SANTANDER
M. Javier Hidalgo BLASQUEZ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous-directeur Général de la Société BMC ▪ Directeur de la branche Banque d'Entreprises
M. M'zoughi M'ZABI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général de la Société ROYAL GARDEN PALACE ▪ Président Directeur Général de la Société PALM AZUR ▪ Président Directeur Général de la Société ATLANTIDE ▪ Président Directeur Général de la Société MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE ▪ Président Directeur Général de la Société MAGHREB INVEST ▪ Président Directeur Général de la Société CARTHAGO OIL COMPANY

I.4 MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Moncef CHAFFAR	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de la Société Attijari Assurance
M. Mohamed EL KETTANI	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale Administrateur de la Banque Internationale pour le Mali Administrateur de la Société Ivoirienne de Banque Administrateur de la Société Camerounaise de Banque Administrateur de l'Union Gabonaise de Banque Administrateur du Crédit du Congo Administrateur du Crédit du Sénégal Administrateur de la Société Attijari Assurance
M. Jose REIG ECHEVESTE	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur d'Attijariwafa bank
M. Boubker JAI	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil d'Administration de la Banque Internationale pour le Mali Président du Conseil d'Administration du Crédit du Congo Président du Conseil d'Administration du Crédit du Sénégal Administrateur de la Société Ivoirienne de Banque Administrateur de la Société Camerounaise de Banque Administrateur de l'Union Gabonaise de Banque Administrateur de Attijari bank Mauritanie Administrateur de la BIA Togo
M. Mounir OUDGHIRI	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale Administrateur de la Société Ivoirienne de Banque Administrateur de l'Union Gabonaise de Banque Administrateur du Crédit du Congo Administrateur de Attijari bank Mauritanie Administrateur de la BIA Togo
M. Hicham SEFFA	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de la Société Attijari Leasing Administrateur de la Société Attijari SICAR Administrateur de la Société Attijari Gestion Administrateur de la Société Attijari Finances Administrateur de la Société Attijari Intermédiation Administrateur de la Société Attijari Recouvrement Administrateur de la Société Attijari Immobilière Administrateur de la Société Attijari Assurance Administrateur de la Société Générale Tunisienne d'Informatique
Mme. Zohra DRISS BOUSLAMA	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur à l'hôtel Tour Khalaf Thalasso & SPA Administrateur à l'hôtel Marhaba Administrateur à l'hôtel Sheraton Administrateur à l'hôtel Marhaba Belvédère Administrateur à l'hôtel Marhaba Palace
M. Mzoughi MZABI	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de la Société ROYAL GARDEN PALACE Administrateur de la Société PALM AZUR Administrateur de la Société ATLANTIDE Administrateur de la Société MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE Administrateur de la Société MAGHREB INVEST Administrateur de la Société ARTES Administrateur de la Société Attijari Assurance
M. Edouard ESPARBES	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur d'Attijariwafa bank Europe
M. Mohamed EL HAJJOUJI	<ul style="list-style-type: none"> Néant
M. Mohamed Ali BAKIR	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur SPDIT- SICAF

II. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE POUR L'EXERCICE 2014

II.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

Organe de direction ou d'administration	Rémunérations brutes (En KDT)	Avantages en nature
Directeur Général	972	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voitures de fonction ▪ Bons d'essence ▪ Loyer logement ▪ Frais d'électricité, eau ▪ Prise en charge facture GSM ▪ Billets d'avion ▪ Frais de scolarité
Président du Conseil d'Administration	324	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voitures de fonction ▪ Bons d'essence ▪ Prise en charge facture GSM
Directeurs Généraux Adjointes	1 044	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voitures de fonction ▪ Bons d'essence ▪ Loyer logement ▪ Frais d'électricité, eau ▪ Prise en charge facture GSM ▪ Billets d'avion
Membres du Conseil d'Administration et membres du Comité Permanent d'Audit	63 500	▪ -

II.2 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2014

Membres du Conseil d'Administration et de Direction	Engagements bilan (en KDT)			Engagements hors bilan (En KDT)	Total
	CCT (En KDT)	CMT (En KDT)	CLT (En KDT)		
Groupe DRISS	65	5 723	8 744	6	14 538
Groupe MZABI	8 676	3 957	0	4 924	17 557
TOTAL	8 741	9 680	8 744	4 930	32 095

Source : Rapport des Commissaires aux Comptes destiné à la BCT – Exercice 2014

III. ORGANES DE CONTROLE

III.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2012

Dénomination ou raison sociale	ECC Mazars	CNF-Cabinet Neji Fethi
Représentant légal	Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF	Fethi NEJI
Adresse	Immeuble Mazars Rue Lac Ghar EL Melh Les Berges du Lac 1053 Tunis	5, Rue Suffetula Notre Dame Mutuelle Ville 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 96 33 80	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 71 96 43 80	00 216 71 841 160
Adresse électronique	mazars.tunisie@mazars.com.tn	neji.fethi@yahoo.fr
Mandat	2012-2014 ²⁸	2010-2012 ²⁹

²⁸ Assemblée Générale Ordinaire du 29/06/2012

²⁹ Assemblée Générale Ordinaire du 04/06/2010

III.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2013, AU 31/12/2014 ET AU 30/06/2015

Dénomination ou raison sociale	ECC Mazars	Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Représentant légal	Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF	Ahmed BELAIFA
Adresse	Immeuble Mazars Rue Lac Ghar EL Melh Les Berges du Lac 1053 Tunis	Immeuble PwC Rue du Lac d'Anney Les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 96 33 80	00 216 71 96 39 00
Numéro de fax	00 216 71 96 43 80	00 216 71 86 17 89
Adresse électronique	mazars.tunisie@mazars.com.tn	ahmed.belaifa@pwc.com.tn
Mandat	2015-2017 ³⁰	2013-2015 ³¹

IV. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Néant.

³⁰ Assemblée Générale Ordinaire du 10/06/2015

³¹ Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2013

Chapitre 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

I. EVOLUTION RECENTE ET STRATEGIE FUTURE

I.1 EVOLUTION RECENTE

Les dépôts de la clientèle s'établissent à 4 737,9 MDT au 30/06/2015 vs 4 348,2 MDT au 30/06/2014 enregistrant ainsi une croissance de 9,0% sur la période considérée. Cette évolution est due essentiellement aux actions commerciales entreprises par la Banque mais aussi au développement de son réseau d'agences commerciales. En effet, Attijari bank détient au 30/06/2015 un réseau de 201 agences bancaires en Tunisie.

A fin juin 2015, les créances clients s'établissent à 3 693,5 MDT vs 3 548,0 MDT au 30/06/2014, enregistrant ainsi une croissance de 4,1% sur la période étudiée.

La Banque Attijari de Tunisie a réalisé un PNB de 139,1MDT au 30/06/2015 vs 130,8MDT au 30/06/2014 enregistrant une évolution de 6,4% sur cette période.

I.2 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Depuis la privatisation de la banque, un ambitieux plan de transformation a été mis en place dans un objectif de faire d'Attijari Bank Tunisie une banque de référence dans le paysage bancaire Tunisien à travers plusieurs initiatives dont notamment:

- ✓ Assainissement financier
- ✓ Expansion du réseau
- ✓ Nouvelle organisation commerciale
- ✓ Mise en place d'un nouveau système d'information
- ✓ Enrichissement de l'offre de valeur pour la clientèle

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes.

Cette méthodologie se décline en deux grands axes :

- Analyse systématique des leviers de création de valeur :
 - ✓ capitalisation sur les meilleures pratiques de Attijariwafa bank ;
 - ✓ reengineering et optimisation des process ;
 - ✓ qualité de service ;
 - ✓ banque multicanal ;
 - ✓ recouvrement.
- Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir :
 - ✓ la Banque de détail ;
 - ✓ la Banque d'Entreprise ;
 - ✓ la Banque d'Investissement ;
 - ✓ les fonctions transversales.

La réalisation de ce plan devra permettre à la Banque d'avoir une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

I.3 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ENTRE LES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2014 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS PUBLIEES DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE « ATTIJARI BANK 2011 »

En KDT	Prévisions 2014	Réalisations 2014	Ecart	Taux de réalisation
Dépôts de la Clientèle	4 787 733	4 505 932	(281 801)	94,1%
Créances sur la Clientèle	4 364 715	3 601 472	(763 243)	82,5%
Emprunts et ressources spéciales	178 649	51 107	(127 542)	28,6%
Immobilisations	139 020	147 862	8 842	106,4%
Intérêts et revenus assimilés	276 116	263 408	(12 708)	95,4%
Commissions reçues	76 421	76 293	(128)	99,9%
Intérêts encours et charges assimilées	126 072	127 155	1 083	100,8%
PNB	264 062	262 672	(1 390)	99,5%
Dotations aux provisions sur créances	31 500	13 470	(18 030)	42,8%
Frais du personnel	79 508	87 347	7 839	109,9%
Charges générales d'exploitation	31 815	31 962	147	100,5%
Résultat Net	66 879	73 898	6 019	110,5%

I.4 ANALYSE DES MODIFICATIONS OPEREES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2014-2019 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2011-2015 PUBLIEES AU NIVEAU DU DOCUMENT DE REFERENCE « ATTIJARI BANK 2011 »

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « Attijari bank 2011 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées dont principalement :

a) Dépôts et avoirs de la clientèle

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	5 374 890	Les prévisions 2015 issues du nouveau Business Plan ont été actualisées par référence aux nouvelles capacités de Attijari bank
Nouveau BP	5 105 863	
Ecart en valeur	269 027	

b) Portefeuille titre commercial

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	366 623	Les prévisions retenues dans le nouveau business plan au titre de l'exercice 2015 ont été arrêtées sur la base des réalisations enregistrées en 2014.
Nouveau BP	329 673	
Ecart en valeur	(36 950)	

c) Portefeuille d'investissement

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	57 685	La différence au titre de l'exercice 2015 entre les prévisions issues de l'ancien et le nouveau Business Plan résulte de l'actualisation des projections sur la base des réalisations 2014.
Nouveau BP	456 964	
Ecart en valeur	399 279	

d) Créances sur la Clientèle

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	4 947 768	Les nouvelles prévisions de Créances sur la Clientèle sont induites des réalisations enregistrées à fin 2014 ainsi que de nouvelles hypothèses retenues par Attijari bank.
Nouveau BP	3 952 827	
Ecart en valeur	(994 941)	

e) Emprunts et Ressources Spéciales

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	189 673	Le niveau des emprunts et ressources spéciales 2015 traduit la nouvelle stratégie de financement retenue par Attijari bank sur la période 2015-2019.
Nouveau BP	102 611	
Ecart en valeur	(87 062)	

f) Total Capitaux Propres

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	440 532	Le niveau de Capitaux Propres issu du nouveau Business Plan est en ligne avec celui de l'ancien Business Plan
Nouveau BP	434 361	
Ecart en valeur	(6 171)	

g) Produits d'exploitation bancaire

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	438 067	La différence au titre de l'exercice 2015 entre les prévisions issues de l'ancien et le nouveau Business Plan résulte de l'actualisation des projections sur la base des réalisations 2014.
Nouveau BP	430 757	
Ecart en valeur	(7 310)	

h) Charges d'exploitation bancaire

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	143 699	La différence au titre de l'exercice 2015 entre les prévisions issues de l'ancien et le nouveau Business Plan résulte de l'actualisation des projections sur la base des réalisations 2014.
Nouveau BP	147 163	
Ecart en valeur	3 464	

i) Produit Net Bancaire

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	294 368	Le La différence au titre de l'exercice 2015 entre les prévisions issues de l'ancien et le nouveau Business Plan résulte de l'actualisation des projections sur la base des réalisations 2014.
Nouveau BP	283 594	
Ecart en valeur	(10 774)	

j) Résultat Net

En KDT	2015	Commentaires
Ancien BP	81 382	Le résultat net issu du nouveau Business Plan est en ligne avec celui de l'ancien Business Plan
Nouveau BP	85 351	
Ecart en valeur	3 969	

I.5 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/06/2015 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2015

La confrontation des réalisations au 30/06/2015 reflétées par les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 avec les prévisions établies pour l'année 2015 telles que publiées au niveau du présente Document de Référence fait ressortir les taux de réalisations suivants :

En KDT	30/06/2015	Prévisions 2015	Taux de réalisation
Produits d'exploitation bancaires	207 234	430 757	48,1%
Intérêts	135 608	280 567	48,3%
Commissions en produits	37 969	79 480	47,8%
Revenus du portefeuille titres commercial et d'investissement	33 657	70 711	47,6%
Charges d'exploitation bancaires	68 135	147 163	46,3%
Intérêts encourus	66 073	142 704	46,3%
Commissions encourues	2 062	4 459	46,2%
Produit net bancaire	139 099	283 594	49,0%
Autres produits d'exploitation	3 088	5 677	54,4%
Charges opératoires	62 750	125 914	49,8%
Frais de personnel	46 690	93 898	49,7%
Charges générales d'exploitation	16 060	32 016	50,2%
Structure du portefeuille	741 810	786 637	94,3%
Portefeuille - Titres commerciaux	292 806	329 673	88,8%
Portefeuille - Titres d'investissement	449 004	456 964	98,3%
Encours des crédits	3 693 493	3 952 827	93,4%
Encours des dépôts	4 737 958	5 105 863	92,8%
dont Dépôts à vue	1 844 696	1 998 774	92,3%
dont Dépôts d'épargne	1 637 296	1 726 365	94,8%
Emprunts et ressources spéciales	42 687	102 611	41,6%
Capitaux Propres	393 348	434 361	90,6%

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

1.6 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les prévisions de Attijari bank qui couvrent la période 2015-2019 ont été établies sur la base des états financiers certifiés arrêtés au 31/12/2014.

Les prévisions de la banque et les hypothèses sous-jacentes de la période 2015-2019 ont été approuvées par le Conseil d'Administration tenu le 24 juillet 2015.

Les comptes prévisionnels de l'année 2015 sont construits sur la base du budget et des objectifs arrêtés pour l'année 2015. Pour les années suivantes (2016-2019), les hypothèses utilisées sont arrêtées à partir des réalisations historiques et des ambitions de développement de la banque.

Libellé	Hypothèses
1. TMM & TRE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ TMM moyen de 4,82% appliqué en 2015 et un taux de 4,80 % sur le reste de la période (2016-2019). ➤ Un TRE de 3,5% stable sur toute la période (2015 -2019).
ACTIF	
2. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un montant de 220 KDT en moyenne par agence pour la caisse dinar et l'indexation des avoirs auprès des transporteurs de fonds à hauteur de 0,2% du total dépôt de la clientèle de fin de période. ➤ La caisse devise représente 1,2% des dépôts à vue en devise. ➤ Banque Centrale, comptes ordinaires : 1% des dépôts à vue dinar et autres somme dues (taux de la réserve obligatoire en vigueur) ➤ Placements auprès de la Banque Centrale : 20% des dépôts en devise de fin de période (dépôts à vue et autres produits financiers).
3. Créances sur les établissements bancaires et financiers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evolution annuelle de 8% des encours sur les établissements financiers. ➤ Placements auprès des correspondants étrangers de l'excédent de la trésorerie devise (Dépôts en devise diminué des financements octroyés en devise et des placements en devise auprès de la BCT).
4. Créances sur la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La croissance des crédits attendue est de 9,9% sur toute la période d'analyse 2014-2019. Les crédits court terme connaîtront une évolution de 9,1%. Les Crédits Moyen et Long Terme évolueront au taux de 10,2% en moyenne. ➤ L'encours des impayés et contentieux a été estimé en pourcentage de l'encours du portefeuille crédits : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Impayés</u> : 1,2% de l'encours crédits. ▪ <u>Contentieux</u> : l'encours contentieux représente 7,76% du total crédit au 31/12/2014. Pour la période (2015 - 2019) il y aura une baisse du pourcentage du l'encours contentieux du 0,2% chaque année pour atteindre 6,76% fin 2019, traduisant l'amélioration de la qualité des actifs.
5. Portefeuille titre commercial	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La Banque prévoit un accroissement des placements en Bons de Trésor de 100 MTND chaque année sur la période 2015-2019. Les tombées annuelles sont supposées être renouvelées. ➤ L'encours des autres titres de transaction connaîtra une évolution de 1 MTND chaque année sur la période 2015-2019.
6. Portefeuille titre d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Baisse de l'encours des obligations suite au remboursement de l'emprunt national (baisse de 3MTND à partir de 2016) portant l'encours de 30,985 MTND à 21,985 MTND fin 2019. ➤ Concernant les titres de participation, la banque ne compte pas ni augmenter ni réduire son portefeuille actuel.

- La Banque envisage de poursuivre sa politique de proximité et ce par l'extension de son réseau d'agences et la rénovation du réseau existant. La période couverte par le business plan connaîtra une évolution des investissements en mobiliers et immobiliers selon une cadence d'ouverture de **5 agences** par an de manière à atteindre **225** agences en 2019.
- L'évolution du nombre d'agence sur la période prévisionnelle se présente comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'agences	200	205	210	215	220	225

- Construction d'un immeuble au local Med V avec un coût total de **6 MTND**.

- la poursuite des travaux de rénovation est prévue pour **5 agences** par an.

7. Valeurs immobilisées

- Tableau récapitulatif des investissements à réaliser :

Libellé (en KDT)	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Logiciels	3 350	2 150	2 050	2 050	2 050	11 650
Terrains	630	662	695	729	766	3 481
Constructions	420	441	463	486	511	2 321
Local Med V	500	4 000	1 500	0	0	6 000
Aménagements	2 059	2 161	2 270	2 383	2 502	11 375
Matériel informatique	1 548	1 557	1 567	1 577	1 588	7 836
Matériel roulant	150	150	350	150	150	950
Matériel et Mobilier	184	188	292	297	301	1 261
Total	8 840	11 309	9 186	7 672	7 867	44 874

Passif

8. Dépôts et avoirs de la clientèle

- Un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de **11 %** des dépôts et avoirs de la clientèle sur la période 2014-2019 répartie de la manière suivante :
 - un TCAM de **14,7%** pour les dépôts à vue.
 - un TCAM de **8,4%** pour les dépôts d'épargne.
 - un TCAM de **8,5%** pour les dépôts à échéance.

9. Emprunts et ressources spéciales

- Durant la période 2015-2019, la banque envisage le recours à 5 emprunts subordonnés à savoir ;
 - un emprunt subordonné de **60 MTND** en 2015.
 - des émissions d'emprunts subordonnés annuelles de **50 MTND** pour la période 2016-2019
- Remboursement de l'emprunt obligataire émis en 2010 pour un montant de **50 MTND** à fin 2017.
- Les ressources spéciales enregistreront une baisse moyenne de **5,3%** sur la période 2015-2019

- Attijari bank ne prévoit aucune augmentation de capital sur la période 2015-2019.
- 10. Capitaux Propres** ➤ Un taux de croissance annuel moyen des dividendes de **10,0%** est prévu au cours de la période 2015-2019

En KDT	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Dividendes	59 622	65 584	72 143	79 357	87 293	96 022
Taux de croissance		10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%

Etat de résultat

- 10. Marge d'intérêts** ➤ Un taux de croissance annuel moyen de la marge d'intérêts de **9,6%** est prévu au cours de la période 2014-2019.

- La marge nette d'intérêt prévue est de **137,9 MTND** en 2015 (vs **136,3 MTND** en 2014) pour atteindre **215 MTND** en 2019.

- 11. Marge sur commissions** ➤ Les commissions progresseraient avec un taux de croissance annuel moyen de **8,1%** sur la période 2014-2019 et ce grâce à une offre diversifiée et innovante des produits et services et l'amélioration de la qualité de service.

- 12. Revenus du Portefeuille** ➤ Les revenus des opérations de marché connaîtront une évolution moyenne de **16%** sur la période 2014-2019 réparti comme suit :

- un TCAM de **14,6%** pour les gains nets sur les opérations de change.
- un TCAM de **5,4%** pour les dividendes sur les participations et les filiales.
- un TCAM de **18,1%** pour les revenus des bons de trésor et autres titres et obligations

- 13. PNB** ➤ Une progression annuelle moyenne sur la période 2014-2019 de **10,7%** est attendue pour le PNB qui passerait de **262,7 MTND** en 2014 à **283,6 MTND** en 2015 pour atteindre **435,9 MTND** en 2019.

- 14. Charges générales d'exploitation** ➤ Evolution des frais de personnel à un taux moyen annuel de **7,5%** pour toute la période 2014-2019.

- Une progression annuelle des charges d'exploitation de **7,9%** en lien notamment avec les charges logistiques (un TCAM de **9,5%**) et les charges informatiques (un TCAM de **8,6%**).

- 15. Dotations aux provisions et corrections des valeurs sur créances, hors bilan et passif** ➤ Baisse du taux des actifs classés pour atteindre **7,2%** en 2019 (vs 8,7% en 2014).

- Amélioration du taux de couverture hors provisions collective (*) de **1,1%** par an pour atteindre à **85%** en 2019

- Une dotation annuelle de **1,5 MTND** au titre des provisions pour risques & charges

- 16. Résultat net** ➤ Un résultat net de **85,4 MTND** en 2015 (vs **73,9 MTND** en 2014) et qui va atteindre **152,6 MTND** à fin 2019, enregistrant une progression annuelle moyenne de **15,6%** au cours de la période 2014-2019.

(*) Provisions individuelles et agios réservés toute classe de risque confondues / Actifs classés.

a) Actifs prévisionnels

a) Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique connaîtra une évolution moyenne de 7,4% sur la période 2015-2019 portée principalement par l'augmentation des encours de placements devise auprès de la BCT.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Caisse dinars	47 729	45 100	46 200	47 300	48 400	49 500
Caisse devises	6 833	7 791	8 807	9 959	11 267	12 752
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	7 532	10 212	11 262	12 430	13 730	15 177
Banque Centrale comptes ordinaires	33 218	16 140	18 295	20 743	23 524	26 685
Placements auprès de la Banque Centrale	126 505	129 854	146 779	165 986	187 788	212 542
Créances rattachées	4	5	5	5	5	5
Centres de chèques postaux et TGT	366	365	365	365	365	365
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(74)	(74)	(74)	(74)	(74)	(74)
Total caisses et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	222 113	209 393	231 639	256 714	285 005	316 952

b) Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique enregistrera une évolution moyenne de 21,8% sur la période 2015-2019.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Créances sur les banques non résidentes	367 553	491 132	781 563	883 832	999 498	1 130 329
Créances sur les établissements financiers	96 893	104 456	112 813	121 838	131 585	142 112
Créances sur les banques résidentes	9 308	0	0	0	0	0
Créances rattachées sur les établissements bancaires et financiers	205	239	357	402	453	509
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	473 959	595 827	894 733	1 006 072	1 131 536	1 272 950

c) Créances sur la clientèle

Les créances à la clientèle vont progresser à un taux de croissance annuel moyen de 10,2%. Les provisions et agios réservés augmenteront respectivement de 6,4% et 6,8% en moyenne sur la période 2015-2019.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Comptes débiteurs						
Comptes débiteurs de la clientèle	189 991	201 207	215 292	230 362	246 487	263 741
Autres concours à la clientèle						
Portefeuille crédit	3 346 895	3 680 181	4 045 521	4 455 778	4 917 789	5 439 595
<u>Crédits court terme</u>	881 062	1 026 460	1 108 025	1 196 076	1 291 131	1 393 745
<i>dont financement en devises</i>	250 935	268 282	289 551	312 509	337 288	364 035
<i>dont crédit court terme en dinars</i>	630 127	758 178	818 474	883 568	953 842	1 029 710
<u>Crédits moyen et long terme</u>	2 465 833	2 653 721	2 937 496	3 259 701	3 626 659	4 045 850
Arrangements, rééchelonnement et consolidations	84 750	90 131	94 637	99 369	104 338	109 554
Impayés	46 137	42 024	46 207	50 912	56 218	62 221
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	246 798	264 728	283 376	303 742	326 030	350 476
Provisions pour créances douteuses	(255 663)	(268 933)	(287 019)	(306 374)	(327 094)	(349 281)
Agios réservés	(74 360)	(74 584)	(80 952)	(87 802)	(95 170)	(103 095)
Créances rattachées	16 925	18 073	19 930	22 029	24 410	27 117
Total créances sur la clientèle	3 601 472	3 952 827	4 336 993	4 768 016	5 253 009	5 800 329

d) Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial connaîtra une croissance moyenne de 26,9% suite à l'augmentation annuelle de l'encours Bons de Trésor de 100 millions de dinar.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Titres de transaction						
Actions cotées	2 193	3 193	4 193	5 193	6 193	7 193
Titres de placement						
Bons de trésor	203 077	303 229	403 229	503 229	603 229	703 229
SICAV et autres titres	8 696	8 696	8 696	8 696	8 696	8 696
Créances rattachées	15 869	15 161	20 161	25 161	30 161	35 161
Provisions sur titres de placements	(652)	(606)	(806)	(1 006)	(1 206)	(1 406)
Total portefeuille titres commercial	229 183	329 673	435 473	541 273	647 073	752 873

e) Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille investissement connaîtra une légère baisse de 0,5% expliquée par le remboursement de l'emprunt national.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Titres d'investissements						
Autres titres d'investissement	356 771	356 771	356 771	356 771	356 771	356 771
Obligations	30 985	30 985	30 985	27 985	24 985	21 985
Créances rattachées	14 549	13 571	13 571	13 466	13 361	13 256
Total des titres d'investissement	402 305	401 327	401 327	398 222	395 117	392 012
Titres de participation						
Titres de participations libérés	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Provisions pour dépréciation titres de participation	(7 417)	(7 417)	(7 417)	(7 417)	(7 417)	(7 417)
Placements SICAR	5 314	5 124	5 124	5 124	5 124	5 124
Provisions su placements SICAR	(2 995)	(2 995)	(2 995)	(2 995)	(2 995)	(2 995)
Titres de portage	1 200	600	0	0	0	0
Créances rattachées	446	326	326	326	326	326
Total des titres de participation	56 548	55 636	55 036	55 036	55 036	55 036
Total portefeuille d'investissement	458 853	456 964	456 364	453 259	450 154	447 049

f) Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées connaîtront une baisse moyenne de 4,1% sur la période 2015-2019.

En KDT	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Immobilisation incorporelle						
Logiciels	47 153	50 503	52 653	54 703	56 753	58 803
(-) Amortissements	(34 575)	(40 613)	(46 366)	(49 617)	(52 728)	(55 595)
Sous total	12 578	9 890	6 287	5 086	4 025	3 208
Immobilisation Corporelle						
Constructions	103 124	103 544	103 985	104 448	104 934	105 445
Terrains	5 070	5 700	6 362	7 056	7 785	8 551
Matériel Roulant	1 577	1 727	1 877	2 227	2 377	2 527
Matériel & Mobilier	13 374	13 558	13 745	14 037	14 334	14 635
Matériel Informatique	34 399	35 947	37 504	39 071	40 648	42 235
Agencement Aménagement Installation	45 434	47 493	49 654	51 924	54 307	56 809
Immobilisations hors exploitation	18 748	18 748	18 748	18 748	18 748	18 748
Immobilisations en cours	1 433	1 933	5 933	7 433	7 433	7 433
(-) Amortissements	(87 875)	(98 661)	(109 319)	(119 712)	(129 935)	(139 850)
Sous total	135 284	129 988	128 488	125 232	120 631	116 533
Total valeurs immobilisées	147 862	139 878	134 775	130 317	124 656	119 740

b) Passifs prévisionnels

a) Banque Centrale et CCP

Cette rubrique représente le montant de refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie afin d'assurer l'équilibre bilanciel des emplois et des ressources.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Total Banque Centrale et CCP	90 024	34 214	266 928	305 867	355 985	412 478

b) Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique est constituée principalement des dépôts des établissements financiers qui connaîtront une évolution de 14,0% en moyenne sur la période 2015-2019.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Etablissements financiers	5 565	6 344	7 232	8 245	9 399	10 715
Banques non résidentes	51 389	0	0	0	0	0
Banques résidentes	8	0	0	0	0	0
Dettes rattachées	51	7	8	8	10	11
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	57 013	6 351	7 240	8 253	9 409	10 726

c) Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle augmenteront avec une évolution de 11,0% en moyenne sur la période 2015-2019.

Désignation	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Dépôts à vue	1 699 724	1 998 774	2 278 602	2 597 607	2 961 272	3 375 850
Comptes d'épargne	1 596 202	1 726 365	1 873 106	2 032 320	2 205 068	2 392 498
Bons de caisse	468 379	508 891	544 514	582 630	623 414	667 053
Compte à terme	311 470	358 444	383 535	410 382	439 109	469 847
Autres produits financiers	83 830	89 611	95 884	102 596	109 777	117 462
Certificats de dépôts	176 500	238 000	254 660	272 486	291 560	311 969
Autres sommes dues à la clientèle	159 096	174 876	188 866	203 976	220 294	237 917
Dettes rattachées	10 732	10 902	11 981	13 176	14 502	15 973
Total dépôts et avoirs de la clientèle	4 505 932	5 105 863	5 631 148	6 215 173	6 864 996	7 588 569

d) Emprunts et ressources spéciales

L'émission d'un emprunt subordonné de 60 millions de dinar en 2015 et 50 millions de dinar en 2016, 2017, 2018 et 2019 permettront une évolution de la rubrique « emprunts et ressources spéciales » de 26,9% en moyenne.

Désignation	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Emprunt obligataire	28 571	81 431	112 291	133 151	144 000	152 000
Ressources spéciales	20 894	19 894	18 894	17 894	16 894	15 894
Dettes rattachées	1 642	1 286	858	429	0	0
Total emprunts et ressources spéciales	51 107	102 611	132 043	151 474	160 894	167 894

e) Capitaux propres

Les capitaux propres connaîtront une évolution de 9,1% en moyenne sous l'effet des résultats reportés.

Désignation	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Capital souscrit	198 741	198 741	198 741	198 741	198 741	198 741
Primes liées au capital	103 473	103 473	103 473	103 473	103 473	103 473
Réserves légales	12 624	16 318	19 874	19 874	19 874	19 874
Autres réserves	2 193	2 193	2 193	2 193	2 193	2 193
Fonds social	13 754	14 055	14 355	14 655	14 955	15 255
Écart de réévaluation	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646
Résultats reportés	3	10 584	26 795	53 252	89 391	134 175
Résultat de la période	73 898	85 351	98 600	115 496	132 077	152 649
Total capitaux propres	408 332	434 361	467 677	511 330	564 350	630 006

c) Etat de résultat prévisionnel

a) Marge d'intérêts

La marge d'intérêts évoluera de 9,6% en moyenne sous l'effet d'une évolution des produits d'intérêts de 9,8% et des charges d'intérêts de 10,1%.

Désignation	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Intérêts et revenus assimilés	263 408	280 567	313 115	345 459	380 921	420 896
Intérêts encourus et charges assimilées	127 155	142 705	156 836	172 089	188 451	205 840
Marge d'intérêts	136 253	137 862	156 279	173 370	192 470	215 056

b) Marge sur commissions

La marge sur commissions connaîtra une croissance de 8,1% en moyenne sur la période 2015-2019.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Commissions reçues	76 293	79 480	87 428	94 422	101 976	112 174
Commissions encourues	4 382	4 459	4 870	4 881	5 272	5 799
Marge sur commissions	71 912	75 021	82 558	89 541	96 704	106 375

c) Résultat des opérations de marché

Le résultat des opérations de marché connaîtra une évolution moyenne de 16,0% sous l'effet des gains sur opérations de change, du revenu sur portefeuille placement et le revenu du portefeuille investissement qui enregistreront respectivement des croissances annuelles moyennes de 14,6%, 18,3% et +15,3%.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Gains de change	23 550	27 728	31 514	35 850	40 817	46 507
Revenus portefeuille de placement	17 163	15 483	21 592	27 696	33 801	39 907
Revenus portefeuille investissement	13 794	27 500	27 600	27 705	27 816	28 027
Résultat des opérations de marché	54 507	70 711	80 706	91 251	102 434	114 441

d) Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire connaîtra ainsi une évolution moyenne de 10,7%.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Marge d'intérêts	136 253	137 862	156 279	173 370	192 470	215 056
Marge sur commissions	71 912	75 021	82 558	89 541	96 704	106 375
Résultat des opérations de marché	54 507	70 711	80 706	91 251	102 434	114 441
Produit Net Bancaire	262 672	283 594	319 543	354 162	391 608	435 872

e) Charges générales d'exploitation

Les charges d'exploitation vont progresser au taux de 6,5% en moyenne sur la période 2015-2019 portant ainsi le coefficient d'exploitation de 51,5% en 2014 à 42,4% à fin 2019.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Frais de personnel	87 347	93 898	100 940	108 511	116 649	125 397
Charges d'exploitation	31 962	32 016	36 458	39 635	43 066	46 772
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	15 942	16 824	16 411	13 643	13 334	12 784
Total charges générales d'exploitation	135 251	142 738	153 809	161 789	173 049	184 953
Coefficient d'exploitation	51,5%	50,3%	48,1%	45,7%	44,2%	42,4%

f) Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, portefeuille d'investissement, hors bilan et passif

Cette rubrique connaîtra une évolution moyenne de 13,0% sur la période 2016-2019.

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Dotation nette aux provisions sur créances douteuses	9 297	13 270	18 086	19 356	20 720	22 187
Dotation nettes aux provisions pour risques et charges	4 207	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Dotation aux provisions sur cession de créances	(34)	(46)	200	200	200	200
Total provisions et corrections de valeurs	13 470	14 725	19 786	21 056	22 420	23 887

1.6.2 Les états financiers prévisionnels

Les états financiers prévisionnels ont été élaborés à partir des données de base historiques et d'hypothèses réalistes et plausibles.

a) Bilan prévisionnel

Désignation	2014 ^r	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
ACTIF						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	222 113	209 393	231 639	256 714	285 005	316 952
Créances sur les établissements bancaires et financiers	473 959	595 827	894 733	1 006 072	1 131 536	1 272 950
Créances sur la clientèle	3 601 472	3 952 827	4 336 993	4 768 016	5 253 009	5 800 329
Portefeuille titres commercial	229 183	329 673	435 473	541 273	647 073	752 873
Portefeuille titres d'investissement	458 853	456 964	456 364	453 259	450 154	447 049
Valeurs immobilisées	147 862	139 878	134 775	130 317	124 656	119 740
Autres actifs	170 894	203 072	240 304	285 054	338 801	403 323
TOTAL ACTIF	5 304 336	5 887 634	6 730 281	7 440 705	8 230 234	9 113 216
PASSIF						
Banque Centrale et CCP	90 024	34 214	266 928	305 867	355 985	412 478
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	57 013	6 351	7 240	8 253	9 409	10 726
Dépôts et avoirs de la clientèle	4 505 932	5 105 863	5 631 148	6 215 173	6 864 996	7 588 569
Emprunts et ressources spéciales	51 107	102 611	132 043	151 474	160 894	167 894
Autres passifs	191 928	204 234	225 246	248 608	274 600	303 543
TOTAL PASSIF	4 896 004	5 453 273	6 262 605	6 929 375	7 665 884	8 483 210
CAPITAUX PROPRES						
Capital	198 741	198 741	198 741	198 741	198 741	198 741
Réserves	132 044	136 039	139 895	140 195	140 495	140 795
Autres capitaux propres	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646	3 646
Résultats reportés	3	10 584	26 794	53 251	89 391	134 175
Résultat net	73 898	85 351	98 600	115 496	132 077	152 649
TOTAL CAPITAUX PROPRES	408 332	434 361	467 676	511 330	564 350	630 006
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	5 304 336	5 887 634	6 730 281	7 440 705	8 230 234	9 113 216

b) Etat de résultat prévisionnel

Désignation	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
Intérêts et revenus assimilés	263 408	280 567	313 115	345 459	380 921	420 896
Commissions (en produits)	76 293	79 480	87 428	94 422	101 976	112 174
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	40 714	43 211	53 106	63 546	74 617	86 414
Revenus du portefeuille d'investissement	13 794	27 500	27 600	27 705	27 816	28 027
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	394 209	430 757	481 249	531 133	585 331	647 511
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
Intérêts courus et charges assimilées	127 155	142 704	156 836	172 089	188 451	205 840
Commissions encourues	4 382	4 459	4 870	4 881	5 272	5 799
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	131 537	147 163	161 706	176 971	193 723	211 639
PRODUIT NET BANCAIRE	262 672	283 594	319 543	354 162	391 608	435 872
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(13 470)	(14 770)	(19 586)	(20 856)	(22 220)	(23 687)
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	520	46	(200)	(200)	(200)	(200)
Autres produits d'exploitation	5 161	5 677	6 244	6 869	7 556	8 311
Frais de personnel	(87 347)	(93 898)	(100 940)	(108 511)	(116 649)	(125 397)
Charges générales d'exploitation	(31 962)	(32 016)	(36 458)	(39 635)	(43 066)	(46 772)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(15 942)	(16 824)	(16 411)	(13 644)	(13 334)	(12 783)
RESULTAT D'EXPLOITATION	119 632	131 809	152 192	178 186	203 695	235 344
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(1 628)	(500)	(500)	(500)	(500)	(500)
Impôts sur les bénéfices	(44 106)	(45 958)	(53 092)	(62 190)	(71 118)	(82 195)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	73 898	85 351	98 600	115 496	132 077	152 649
RESULTAT NET DE LA PERIODE	73 898	85 351	98 600	115 496	132 077	152 649
Effets des modifications comptables						
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	73 898	85 351	98 600	115 496	132 077	152 649
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (DT)	1,86	2,15	2,48	2,91	3,32	3,84

c) Etat des engagements hors bilan prévisionnels

Désignation	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
PASSIFS EVENTUELS						
Cautions, avals et autres garanties données	253 094	291 058	334 717	384 924	442 663	509 062
Crédits documentaires	142 158	163 482	188 004	216 205	248 635	285 931
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	395 252	454 540	522 721	601 129	691 298	794 993
ENGAGEMENTS DONNES						
Engagements de financements donnés	109 801	126 271	145 212	166 994	192 043	220 849
Engagements sur titres	38	0	0	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	109 839	126 271	145 212	166 994	192 043	220 849
ENGAGEMENTS RECUS						
Garanties reçues	1 520 304	1 672 342	1 839 584	2 023 551	2 225 915	2 448 517
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 520 304	1 672 342	1 839 584	2 023 551	2 225 915	2 448 517

d) Etat des flux de trésorerie prévisionnels

Désignation	2014 ^t	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
FLUX D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	366 757	384 861	430 653	476 345	525 997	583 218
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(131 850)	(147 394)	(161 054)	(176 202)	(192 825)	(210 167)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	8 844	(7 563)	(8 356)	(9 025)	(9 747)	(10 527)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(212 838)	(363 770)	(406 762)	(455 129)	(510 700)	(574 726)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	456 539	599 761	524 206	582 829	648 497	722 103
Titres de placement	132 354	(82 937)	(78 613)	(74 211)	(69 544)	(64 571)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(96 109)	(127 404)	(139 574)	(154 703)	(171 892)	(191 481)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	74 926	(14 404)	(9 501)	(9 663)	(9 723)	(9 657)
Impôt sur les bénéfices	(26 656)	(45 958)	(53 092)	(62 190)	(71 118)	(82 195)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	571 967	195 193	97 907	118 050	138 944	161 997
FLUX D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	(26)	28 600	27 600	27 810	27 921	28 132
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(369 324)	790	600	3 000	3 000	3 000
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(7 502)	(8 840)	(11 309)	(9 186)	(7 672)	(7 867)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(376 852)	20 549	16 891	21 624	23 249	23 265
FLUX DE FINANCEMENT						
Emissions d'actions	0	0	0	0	0	0
Emission / Remboursement d'emprunts	(6 000)	60 000	38 000	28 000	18 000	8 000
Augmentation / diminution ressources spéciales	(8 121)	(8 140)	(8 140)	(8 140)	(8 151)	(1 000)
Dividendes et autres distributions	(53 263)	(59 622)	(65 584)	(72 143)	(79 357)	(87 293)
TOTAL FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	(67 384)	(7 762)	(35 724)	(52 283)	(69 508)	(80 293)
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice	127 731	207 979	79 074	87 392	92 685	104 969
Liquidités et équivalent de liquidités en début d'exercice	324 349	452 080	660 060	739 134	826 526	919 211
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	452 080	660 060	739 134	826 526	919 211	1 024 180

II. INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS

II.1 PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE ET D'EXPLOITATION

Libellé	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Dépôts et avoirs de la clientèle	4 505 932	5 105 863	5 631 148	6 215 173	6 864 996	7 588 569
Créances nettes sur la clientèle	3 601 472	3 952 827	4 336 993	4 768 016	5 253 009	5 800 329
Total capitaux propres avant résultat	334 434	349 010	369 077	395 834	432 274	477 357
Total capitaux propres après résultat	408 332	434 361	467 677	511 330	564 350	630 006
Capital social	198 741	198 741	198 741	198 741	198 741	198 741
Total bilan	5 304 336	5 887 634	6 730 281	7 440 705	8 230 234	9 113 216
Produit Net Bancaire	262 672	283 594	319 543	354 162	391 608	435 872
Commissions nettes	71 911	75 021	82 558	89 541	96 704	106 375
Frais d'exploitation	135 251	142 738	153 809	161 790	173 049	184 952
Frais de personnel	87 347	93 898	100 940	108 511	116 649	125 397
Résultat d'exploitation	119 632	131 809	152 192	178 186	203 695	235 344
Résultat net	73 898	85 351	98 600	115 496	132 077	152 649
Dividendes	59 622	65 584	72 143	79 357	87 293	96 022

II.2 PRINCIPAUX RATIOS

a) Ratios de structure

Libellé	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Total capitaux propres après résultat / Total bilan	7,7%	7,4%	6,9%	6,9%	6,9%	6,9%
Dépôts de la clientèle / Total bilan	84,9%	86,7%	83,7%	83,5%	83,4%	83,3%
Créances nettes sur la clientèle / Total bilan	67,9%	67,1%	64,4%	64,1%	63,8%	63,6%
Dépôts de la clientèle / Créances nettes sur la clientèle	125,1%	129,2%	129,8%	130,4%	130,7%	130,8%

b) Ratios de productivité

Libellé	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Coefficient d'exploitation	51,6%	50,3%	48,1%	45,7%	44,2%	42,4%
Commissions nettes / Frais de personnel	82,3%	79,9%	81,8%	82,5%	82,9%	84,8%
Frais de personnel / Produit Net Bancaire	33,3%	33,1%	31,6%	30,6%	29,8%	28,8%

c) Ratios de rentabilité

Libellé	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
ROE = (résultat net / capitaux propres avant résultat)	22,1%	24,5%	26,7%	29,2%	30,6%	32,0%
ROA = Résultat net / total actif	1,4%	1,4%	1,5%	1,6%	1,6%	1,7%
Résultat net / Produit Net Bancaire	28,1%	30,1%	30,9%	32,6%	33,7%	35,0%
Produit Net Bancaire / Total Bilan	5,0%	4,8%	4,7%	4,8%	4,8%	4,8%
Dividendes / Capital social	30,0%	33,0%	36,3%	39,9%	43,9%	48,3%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	27,4%	26,5%	25,8%	25,3%	24,7%	24,4%

d) Ratios de risque

Libellé	2014 ^f	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	2018 ^p	2019 ^p
Créances non classées (a) ³²	4 048 640	4 476 428	4 927 421	5 423 934	5 970 613	6 572 590
Créances classées (b)	388 546	409 886	432 499	456 468	481 880	508 830
Total engagement (c)	4 437 186	4 886 314	5 359 921	5 880 402	6 452 493	7 081 420
Provisions hors provision collective	242 234	255 504	272 236	290 102	309 182	329 563
Agios réservés	74 360	74 584	80 952	87 802	95 170	103 095
Total Provisions & Agios réservés (d)	316 594	330 087	353 188	377 904	404 352	432 658
Taux des créances classées (b) / (c)	8,7%	8,4%	8,1%	7,8%	7,5%	7,2%
Taux de couverture de l'ensemble des créances classées par le total des provisions et agios réservés (hors provisions collectives) (d)/(b) ³³	81,5%	80,5%	81,7%	82,8%	83,9%	85,0%

³² Cette rubrique inclut les concours bilan et hors bilan aux établissements de crédit.

³³ Hors provisions collectives

III. **AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2015 A 2019**



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Lac, Ghar EL Mellh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail mazars.tunisie@mazars.com.tn



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Immeuble PwC- Rue du Lac d'Anney
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 39 00 Fax +216 71 86 17 89

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR INFORMATIONS
FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2015 A 2019**

*Mesdames, messieurs les Actionnaires
De la Banque Attijari de Tunisie*

Nous avons examiné les données prévisionnelles d'Attijari Bank de Tunisie pour la période allant de 2015 à 2019, établies dans le cadre de l'émission d'un emprunt subordonné. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

S'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 14 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

**Les Commissaires aux comptes
Associés M.T.B.F**

Ahmed BELAIFA